This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600081637V

QUESTIONS
DE RELIGION
ET
D'HISTOIRE

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

QUESTIONS
DE RELIGION
ET
D'HISTOIRE

PAR

ALBERT DE BROGLIE

TOME PREMIER

PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
2 BIS, RUE VIVIENNE
1860

Tous droits réservés

223. e. 3.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·

PRÉFACE

Les travaux que ces deux volumes offrent réunis au public ont été composés à des dates et dans des occasions différentes. Si quelqu'un cependant (ce qu'il est, je l'avoue, difficile d'espérer) avait la patience de les parcourir de suite, il y trouverait, je pense, plus d'unité que la nature des sujets ne le fait supposer. Il y verrait surtout deux sentiments reparaître, presque à toutes les lignes : le dévouement à la vérité religieuse, telle qu'elle a été révélée au monde par l'Évangile et interprétée par l'Église, et un attachement non moins vif, mais mêlé de plus de trouble et de regrets, aux principes de la liberté politique. J'ai souvent entendu dire que ces deux sentiments étaient incon-

ciliables : les trouvant réunis dans mon cœur et n'éprouvant aucune peine à faire marcher de concert dans mon esprit les idées auxquelles ils répondent, c'est à établir la possibilité de leur accord et l'utilité de l'appui qu'ils peuvent se prêter réciproquement que j'ai consacré la plupart de ces pages ; tel est l'esprit général qui les rassemble.

Mais, en expliquant cette pensée et ce but communs, je m'empresse pourtant d'en restreindre la portée. De l'accord de la religion et de la liberté on peut parler de bien des manières, et ces mots sont susceptibles de bien des acceptions différentes. Il est pour l'homme une liberté tout intérieure, toute philosophique, celle de déterminer sa volonté ou d'appliquer son intelligence comme il lui convient, de se porter, à ses risques et périls, vers le bien ou le mal, vers la vérité ou l'erreur. L'autorité religieuse ne supprime point ce noble apanage de l'être humain, mais elle en règle l'exercice. On peut étudier ces règles ; on peut se proposer de déterminer quelle part elles font au libre arbitre de l'homme, quel champ elles interdisent ou assignent à sa liberté d'examen. J'ai hâte de dire que, sauf quelques excursions philosophiques accessoires, ce n'est point de cette liberté-là ni des questions qui s'y rattachent que je me suis le plus souvent occupé. On ne trouvera point ici de traité métaphysique sur les

rapports de la grâce et du libre arbitre, ni sur l'indépendance que la foi laisse à la raison. La liberté qui reparaît le plus souvent dans ces écrits est la liberté extérieure, la liberté civile, la liberté d'agir conformément aux lois de l'État et sous l'empire des pouvoirs qui le régissent. Ce sont les rapports de cette liberté-là avec l'autorité religieuse qui ont le plus souvent attiré mon attention. Et ici encore j'ai évité toute prétention trop élevée et toute préoccupation trop abstraite. Je n'ai point essayé de faire, même sur ce sujet, de théorie absolue, applicable indifféremment et impérieusement à tous les temps et à tous les pays. S'il y a pour les relations de la religion et de la politique un idéal suprême que l'esprit humain puisse atteindre, s'il y a réellement, comme Bossuet essayait de le démontrer, une *politique tirée de l'Écriture sainte*, ce n'est point à en déduire les principes que je me suis appliqué; j'ai pris plus simplement, plus bourgeoisement, si j'ose ainsi parler, et en me tenant plus près de terre, le temps présent comme il se présentait à moi, la société où je vis comme l'ont faite l'histoire et les révolutions, ces grands ministres de châtiment et de miséricorde que fait mouvoir à son gré la volonté divine; j'ai pris le pays où je suis né comme le lieu où Dieu, m'ayant destiné à vivre, m'avait destiné à penser, et c'est en prenant conseil de cet état présent de la France

auquel celui de l'Europe devient de jour en jour plus semblable, que je suis arrivé par des chemins divers à cette même conclusion : à savoir que, loin d'être incompatibles, la religion et la liberté sont parmi nous inséparables, à ce point qu'une religion libérale est pour nous la seule possible, tandis que la liberté de la religion est destinée à devenir la garantie et l'auxiliaire de toute autre.

La démonstration de cette vérité est surtout résultée pour moi d'une comparaison constante (et dont on retrouvera la trace dans plusieurs travaux historiques) entre le passé et le présent de notre pays. La grande révolution qui a terminé le siècle dernier — cet événement sans pareil auquel il faut bien se reporter en toutes choses, puisque pour y voir, soit une calamité, soit un bienfait, soit tout simplement une énigme, chacun y pense et en parle à propos de tout — a mis fin à un état de société qui, à travers beaucoup de modifications et une décadence prolongée, avait pourtant subsisté pendant de longues années. Sous ce régime trop calomnié assurément, il n'est nullement vrai, comme on l'a prétendu, que les hommes n'aient joui d'aucune liberté ni fait usage d'aucun droit. La vie ne serait point possible à de telles conditions, moins encore la gloire, et l'ancien régime a su traverser les âges et illustrer son souvenir. Mais il est vrai que la liberté, souvent très-large, ac-

cordée aux hommes qui vivaient sous les institutions d'autrefois, n'était point une liberté générale, reconnue comme inhérente à leur qualité d'homme ou de citoyen ; c'était une série, une gradation de libertés particulières, attribuées, à titre spécial, à telles classes, à tels corps dont chacun d'eux faisait partie. Ce n'était jamais le droit de tout le monde s'étendant à tout un ordre de faits ; c'était toujours le droit de quelques-uns à faire telle chose en particulier. La noblesse avait le droit de prétendre aux grandes charges militaires et politiques ; les familles magistrales avaient héréditairement le droit de juger. De grandes cités avaient leurs chartes qui leur assuraient le droit de s'administrer elles-mêmes ; l'Université de Paris enseignait en vertu du titre de sa constitution : ainsi commerçaient aussi les grandes compagnies industrielles, et, à leur modeste étage, les corporations ouvrières ne travaillaient qu'avec l'autorisation d'un parchemin royal précieusement conservé dans leurs archives à côté de la bannière de leur saint patron. Ces concessions, qui avaient été souvent des conquêtes, ont suffi plus d'une fois, dans notre histoire, pour entretenir entre les hommes une émulation féconde, donner à l'activité générale un puissant aiguillon et tempérer utilement le pouvoir suprême. Mais nulle part elles ne s'étaient étendues et transformées jusqu'à de-

venir un droit général, soit de prétendre à tous les emplois, soit d'être jugé par ses pairs, soit d'enseigner, soit de commercer, soit de travailler. C'était, en un mot, en tout genre, le règne du privilége, en prenant cette expression dans son sens élevé et non dans son sens odieux : du privilége considéré, non comme la négation du droit d'autrui, mais comme la récompense du courage qui a su s'affranchir, par un effort isolé, de la servitude commune.

S'il y a une chose avérée en ce monde, c'est que, par une dispensation chaque jour plus claire de la Providence, le règne du privilége tend à cesser dans le monde que nous habitons. Parmi nous il a péri sans retour; dans d'autres contrées, où son apparence subsiste, il s'affaisse dans l'impuissance ou se débat dans une agonie sans espoir. Les sociétés dont l'état politique appartient encore à ce qu'on est convenu d'appeler l'*ancien régime* sont véritablement pareilles à ces bâtiments vermoulus qu'un souffle ne peut agiter, qu'un choc ne peut atteindre sans en faire écrouler quelques parties. Que ce soit la révolution ou la guerre qui les touchent du doigt, la première émeute ou la première bataille suffit pour faire tomber des pans entiers de murailles et les laisser toutes démantelées à découvert devant l'orage. Chaque fois que le fracas d'une de ces chutes résonne, nous entendons s'élever parmi

nous des cris de douleur et des cris de joie. Tout est perdu suivant les uns, tout est gagné suivant les autres. C'est l'ordre social qui achève de descendre dans l'abîme, c'est le progrès qui poursuit sa marche triomphale, s'écrie-t-on sur des tons divers, mais avec une égale exaltation. J'ai le regret de ne pouvoir m'associer à la vivacité d'aucun de ces sentiments. Je suis convaincu depuis si longtemps que l'ancien régime est fini, et j'ai si peu d'espoir ou de crainte de sa résurrection, que tout ce qui ne fait que confirmer une réalité, à mes yeux si évidente, me laisse, quoi que je fasse, parfaitement indifférent. Il me semble seulement que, si j'avais jamais beaucoup regretté l'ancien régime, depuis que la tombe s'est ouverte pour lui, mes larmes auraient eu le temps de sécher, et devant les signes éclatants de la volonté divine la résignation aurait déjà modéré l'excès de ma douleur. D'autre part, si je l'eusse même cordialement détesté, il me semble aussi que mon inimitié, depuis longtemps assouvie, se serait tempérée par la plénitude même de son triomphe, et que je n'insulterais pas si bruyamment les cendres d'un ennemi si bien mort. Veut-on même que je dise l'impression tout à fait singulière que ce souvenir m'a fait plus d'une fois éprouver? Toutes les fois que je vois disparaître quelques vestiges de l'ancien régime, j'éprouve une sorte de soulagement par l'espérance que, quand

enfin il n'en restera plus de traces, peut-être on n'en parlera plus, que son retour cessera d'être la chimère des uns et le cauchemar des autres, et qu'amis ou ennemis, au lieu d'attacher à ce fantôme leurs stériles regrets ou leurs inutiles colères, daigneront enfin se préoccuper des intérêts comme des périls du régime nouveau qui lui a succédé.

C'est bien, en effet, d'avoir aboli le privilége et établi le droit commun sur ses ruines; mais quelles seront les limites de ce fonds commun de droits? quelle part chacun de nous recueillera-t-il? Je trouve fort bon que cette part soit égale pour tous; mais cette assurance ne me suffit pas encore complétement, et j'attache de plus quelque importance à savoir si ce lot sera grand ou petit, large ou restreint. On peut, en effet, tout partager également, en ce monde, le mal comme le bien, la liberté comme la servitude, et jusqu'ici, il faut bien le dire, d'après le témoignage de l'histoire, en fait de libertés, ce sont plutôt leurs pertes que leurs gains que les hommes ont coutume de répartir entre eux sur le pied de parfaite égalité. Il est rarement arrivé, dans le monde, que des droits tout à fait égaux entre les citoyens d'un même pays ne soient pas devenus assez rapidement des droits tout à fait nuls, ou, pour parler le langage vulgaire, que la démocratie sans limites n'ait pas été

le grand chemin du despotisme sans contrôle. L'égalité victorieuse qui se répand aujourd'hui sur le monde, avec une force, j'en conviens, et dans des formes tout à fait nouvelles, a-t-elle su se mettre à l'abri de ce vieux péril? Nous l'avons pensé longtemps : il faut bien convenir que notre sécurité était mal fondée. Une expérience qui s'accrédite en se prolongeant a démontré que les principes de l'égalité moderne pouvaient devenir, à l'occasion, aussi souples qu'habituellement ils paraissent fiers, et se prêter à l'obéissance tout aussi bien qu'à la liberté. Le pouvoir absolu a trouvé dans la constitution même de la société nouvelle des ressources que nous ne soupçonnions pas. Dans la ruine de toutes les grandeurs privées, dans la dissolution de toutes les corporations, les hommes n'étant plus que des unités égales, sans force quand elles sont isolées et toutes-puissantes quand elles s'additionnent au bout les unes des autres, chacun se trouve sans défense devant l'omnipotence capricieuse d'une majorité. Sous cette prépondérance collective, toute résistance particulière est écrasée, toute lutte est impossible, et ainsi se forme peu à peu, au centre de chaque nation un être abstrait et gigantesque qu'on appelle l'État, représenté tantôt par une assemblée, tantôt par un homme, aujourd'hui république et demain monarchie, mais disposant toujours d'une masse immense de pou-

voirs et de richesses, et qui agit incessamment par l'appât de l'ambition ou par le poids de la terreur sur la faiblesse des consciences et l'exiguïté des fortunes individuelles. En un mot, on voudrait en vain se le dissimuler, ce pouvoir absolu qui n'était plus qu'un instrument usé et vieilli entre les débiles mains des antiques monarchies d'Europe, a repris parmi nous une vigueur nouvelle. En touchant un sol rasé par les révolutions, il s'est, comme Antée, renouvelé et rajeuni. Cette résurrection inattendue est pour les âmes soucieuses de leur liberté le seul péril vraiment à craindre. Quiconque en détourne ses regards pour aller chercher dans le passé l'objet de ses préoccupations, c'est celui-là, eût-il cent fois le mot de progrès à la bouche, qui est le rétrograde, l'esprit suranné, assiégé de vieilles chimères et insensible aux réalités nouvelles. Pour ma part, si l'on me dit que quelque part, dans un coin reculé de l'Europe, il y a encore des priviléges iniques et des lois intolérantes, des armées où le moindre soldat n'a pas, comme on dit, son bâton de maréchal dans sa giberne, et des supplices destinés à l'erreur involontaire, j'éprouve un regret sincère, mais exempt d'émotion. Ce sont là, je le sais, de vieux débris que le temps n'oubliera pas toujours, et qu'il va frapper demain d'un bout de son aile. Mais, si l'on me dit qu'au sein d'une nation populeuse,

comblée de tous les biens de la civilisation nouvelle, l'universalité des suffrages populaires vient de créer une dictature, et qu'un pouvoir, parti d'en bas, va se dresser devant moi avec l'énergie de l'unité, centuplée par la puissance du nombre, je frémis et je sens que c'est là la puissance ennemie à qui la conscience et la dignité humaines ont à disputer l'avenir.

L'abolition du privilége n'a donc pas, comme nous l'avions trop aisément pensé, rendu la liberté assurée : quelques esprits chagrins disent même qu'elle l'a rendue impossible. N'allons pas si loin, le découragement inspire et excuse la lâcheté : bornons-nous à l'inquiétude, sentiment plus viril, puisqu'il oblige à la vigilance et à l'effort. Mais, si les temps nouveaux n'ont rien changé aux périls que peut courir la liberté, il est des points pourtant très-intéressants pour elle, qu'ils ont profondément modifiés; ils ont rendu impossible, par exemple, un accord intime et durable entre le pouvoir absolu et l'autorité religieuse; ils ont condamné la religion à chercher tôt ou tard dans la liberté un asile. Ils assurent ainsi à la liberté, dans un temps donné, le plus noble et le plus puissant des auxiliaires.

Dans les sociétés, en effet, qui admettent l'existence du privilége et recherchent son appui, le pouvoir absolu peut offrir à la religion, tranchons le

mot, à l'Église (qui représente éminemment la religion dans le monde) une place et une liberté privilégiées. Les droits qu'il refuse au commun des hommes, un tel pouvoir peut les accorder à l'Église, à titre de faveur spéciale. En interdisant, par exemple, à la masse de ceux qu'il détient sous le joug la faculté d'écrire, de parler, de penser même sans sa permission, il peut conférer cette faculté, à titre de prérogative particulière, aux ministres d'une religion favorisée. Dans le temps où le privilége était l'état commun de l'Europe, et où l'exception en tout genre faisait la règle, il n'y avait rien d'étonnant que l'Église eût le privilége de l'enseignement des peuples, comme d'autres avaient celui de la justice et du commerce. Cette situation, qui n'avait rien de surprenant pour personne, n'avait rien non plus d'humiliant pour l'Église, et elle lui a permis de vivre paisiblement, avec sa dignité souveraine et ses allures indépendantes, à côté d'autorités souvent violentes et despotiques. L'Église était, auprès de ces souverains de la terre, le représentant accrédité des droits de la conscience, chargé de parler pour elle et de la défendre. Et bien en prit à la conscience de trouver dans ces jours de force brutale un tel procureur pour plaider sa cause. Sans les immunités dont jouit alors l'Église, tous les biens sacrés dont elle était dépositaire eussent été livrés à l'ambition d'une tyrannie mobile et sans

frein. Si le prêtre n'eût été lui-même un seigneur et un magistrat, il n'eût pu défendre devant le despotisme féodal ou judiciaire, devant les agressions des gens d'armes ou les sentences des gens du roi, l'indépendance spirituelle de la conscience. Il est des temps où, pour être libre, la seule ressource est d'être maître.

Mais cette situation privilégiée que faisaient à l'Église les pouvoirs même absolus d'autrefois, les pouvoirs absolus modernes ne pourraient plus la lui offrir. Fondés précisément sur le principe de l'égalité et sur l'unité indivisible de la souveraineté populaire, ils ne peuvent se prêter à aucune concession de prérogatives et à aucun partage de souveraineté. Sans manquer aux conditions même de leur existence, ils ne peuvent reconnaître à une classe d'hommes en particulier une nature de droits qu'ils refusent à la généralité. Ce qu'ils enlèvent aux uns ils ne peuvent le laisser aux autres. Il serait chimérique d'espérer d'eux de telles faveurs et inutile même de les obtenir : car, fussent-elles accordées aujourd'hui, demain, par cette force inexorable de la logique qui ne permet pas à la conséquence de dévier longtemps du principe, elles seraient nécessairement retirées. Il n'y a donc point, sous l'empire de tels pouvoirs, de place digne de la religion, où elle puisse s'asseoir la tête haute. Toutes les entraves que ces pouvoirs imposent à ceux

qui les supportent, la religion et ses ministres seront sommés comme tout autre de les subir. Sous un tel régime, si la liberté de la presse, par exemple, disparaît des lois, les chefs de l'Église ne pourront publier leurs instructions pastorales que sous une censure préalable; les citoyens n'ont pas le droit général de s'associer, toute réunion religieuse et toute œuvre de charité devra être munie du visa de la police. En un mot, là où l'égalité règne (et qui peut douter qu'elle règne et s'étende chaque jour parmi nous?), la religion ne peut jouir que de la part de liberté qui est réservée à tous, et doit souffrir la part de servitude qui est le lot commun. Elle n'a que le choix d'être opprimée ou libre avec tout le monde.

J'ose même penser, sans lui faire tort, que, sous l'empire d'un pouvoir absolu, comme celui qui est compatible avec les institutions démocratiques, c'est l'Église qui sera le plus tôt et le plus souvent opprimée; car l'Église forme une société véritable, spirituelle dans son principe, mais qui prend un corps par ses lois, par ses ministres, par ses cérémonies, et qui offre ainsi aux soupçons du pouvoir comme à la main de ses agents une prise à chaque instant saisissable. Or ce que le pouvoir absolu né de la démocratie doit, en vertu de sa nature, combattre par-dessus toutes choses, ce sont les sociétés particulières qui échappent à son autorité, et qui

forment, comme on le dit, un État dans l'État. Fondé sur l'omnipotence de la majorité populaire et appuyé sur la centralisation administrative, il ne peut souffrir d'association qui ne relève pas de lui, et ne veut d'autre lien entre les hommes que celui dont il tient le premier anneau. Concentrant en lui-même la justice, l'armée, la politique, toute la vie sociale, en un mot, la tentation doit lui venir de faire rentrer la religion dans le faisceau commun dont sa main dispose. Il ne peut laisser longtemps la conscience en dehors de la prison où il détient, ou, si l'on veut, la caserne où il enrégimente toutes les facultés humaines. Il faut qu'il soit chef de la religion comme du reste, sous peine de laisser incomplets l'harmonieux ensemble et le beau idéal de la centralisation. En un mot, quand la société reconnaissait des classes diverses entre les hommes, elle avait pu faire de l'Église un ordre dans l'État; aujourd'hui qu'il n'y a plus d'ordres, l'État ne peut lui offrir que de former une branche d'administration et un service public.

Elle ne s'y résignera pas : pour accepter de prendre ainsi place au second degré d'une hiérarchie humaine, et de ne commander qu'à la condition d'obéir, elle est d'une naissance trop haute et d'un naturel trop fier. Pour éviter cette loi commune d'obéissance, tôt ou tard, par nécessité, si ce n'est par goût, c'est le droit commun de la li-

berté qu'il lui faudra invoquer. La religion entrera ainsi inévitablement, pour son propre salut et sa dignité personnelle, dans le camp de la liberté; elle y apportera, avec son inébranlable énergie, toutes les forces de conviction et de cohésion dont elle dispose. C'est un résultat certain dont les symptômes, depuis longtemps visibles, mais un instant effacés, redeviennent aujourd'hui même plus apparents. Enfant de l'Église, je m'y résigne sans crainte; ami de la liberté, j'y applaudis sans réserve. L'unique mérite de ces écrits est d'avoir attendu constamment et annoncé ce jour inévitable, alors même qu'il paraissait s'éloigner et que d'autres s'efforçaient de le fuir. C'est aussi leur seul titre à l'intérêt du lecteur.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE ET LITTÉRATURE

DU CARACTÈRE GÉNÉRAL

DE

L'HISTOIRE CIVILE DE FRANCE[1]

Janvier 1854.

L'histoire nationale est une mine inépuisable de réflexions et de découvertes. Il y a trente ans, dans la pleine sécurité d'un bonheur qu'on croyait assuré, on n'interrogeait le passé que pour voir comment le présent en était sorti : on ne s'occupait que des origines de l'histoire de France. Dans l'incertitude où les révolutions nous ont plongés, c'est l'avenir aujourd'hui qu'on voudrait pénétrer. On demande maintenant à l'histoire de France une conclusion et un sens. D'émi-

[1] A propos de l'*Essai sur l'histoire et la formation du tiers état*, par M. Augustin Thierry.

nents travaux ont marqué cette direction nouvelle. Le tiers état suivi par M. Augustin Thierry dans ses alternatives de grandeur et de faiblesse, la bourgeoisie française, qui n'est que le tiers état émancipé, et dont M. de Carné, avec un sens si ferme, a dépeint le rôle à travers nos dernières agitations, ce sont là des sujets significatifs qui indiquent assez dans quel sens se porte la curiosité publique. — On ne s'étonnera donc point qu'à propos d'ouvrages déjà connus de tous les lecteurs, notre attention soit ramenée sur toutes les questions que soulève l'histoire civile de notre pays et sur le beau livre qui nous l'a retracée. C'est le privilége des esprits féconds et justes, comme M. Thierry et M. de Carné, de faire naître dans l'esprit de leurs lecteurs encore plus d'idées qu'ils n'en expriment eux-mêmes. Ils mettent la pensée en mouvement, et elle va son train ; quand on a fermé leurs livres, on aurait toujours envie, tantôt pour abonder dans leur sens, tantôt pour distinguer, sinon pour combattre, de reprendre avec eux la conversation. C'est ce qui me fait espérer qu'ils me permettront de me mêler à leur entretien sur les progrès et la formation du tiers état, et qu'ils ne trouveront cette intervention ni trop indiscrète ni trop importune.

Dans une préface pleine d'une noble franchise, M. Thierry nous apprend lui-même à travers quelles

impressions différentes son livre avait été commencé, poursuivi, puis terminé ou plutôt interrompu. « En l'entreprenant, dit-il, je croyais avoir sous les yeux la fin providentielle du travail des siècles écoulés depuis le douzième. » Le narrateur, nous dirions volontiers le chantre des communes (car les récits de M. Thierry ont une grâce sévère qui les rapproche de la poésie), s'était fait de l'ensemble de notre histoire une idée pleine de grandeur, et qui semblait parfaitement conforme à la vérité des faits. Suivant lui, cette histoire entière n'était que le long développement de l'égalité civile, tendant, avec l'aide de la royauté, vers l'établissement de la liberté politique. De siècle en siècle, il se plaisait à suivre l'élévation graduelle de toutes les classes de la société vers un niveau commun d'intelligence et de bien-être, et l'abaissement des barrières aristocratiques qui les avaient longtemps séparées. Dans cette œuvre lente, toujours laborieuse et parfois sanglante, il voyait le pouvoir royal venir habituellement au secours des petits, des faibles et des opprimés. « Chaque grande réforme, disait-il, chaque époque décisive correspond dans la série des règnes au nom d'un grand roi et d'un grand ministre. » Une alliance permanente s'était ainsi établie, à travers les âges, entre les rois de France et les classes moyennes et roturières qui, sous le nom de tiers état,

cherchaient à conquérir leur place au soleil et leur droit dans la cité. Le résultat d'une si longue alliance, interrompue seulement par un divorce de quelques années, avait dû être une transaction solennelle qui avait partagé le pouvoir politique entre la royauté encore antique, mais renouvelée, et le tiers état, désormais maître absolu. La monarchie constitutionnelle de 1814 et de 1830 paraissait à l'historien du tiers état avoir consacré cette transaction. La liberté politique, fondée au sein de l'égalité sociale et au pied du trône, telle était à ses yeux la conclusion et, si nous osons ainsi parler, la moralité de l'histoire de France.

C'était ce tableau que M. Thierry avait entrepris de nous peindre. Il n'en était pas de plus grand ni de plus digne de sa plume. Raconter la fin de nos révolutions, c'était donner le complément de ses propres travaux. Il comptait éclairer d'une dernière et vive lumière les contours décrits par ce grand fleuve de notre histoire sur laquelle l'aurore de son talent avait déjà répandu tant de feux. Par malheur, pendant qu'il peignait, le modèle changea. Ce fut d'abord la royauté qui disparut derrière un nuage de poussière et de sang, puis la liberté politique n'a pas beaucoup tardé à la suivre. De cette trinité respectable dont M. Thierry essayait de dégager les diverses personnes dans le

développement historique de la France, il n'est plus guère resté que l'égalité, et celle-là même ne s'est plus montrée que sous des traits assez déplaisants ; sous l'aspect tantôt d'une cupidité farouche convoitant le bien d'autrui, tantôt d'une envie dénigrante se plaisant à railler le mérite, à insulter le talent, à proscrire les services rendus, à obscurcir les renommées justement acquises.

M. Thierry ne s'est point découragé, et tous ses lecteurs le remercieront. On est heureux, en effet, quand on peut comprendre le sens moral et le but providentiel des faits historiques. C'est un grand repos pour un esprit curieux : pour un cœur religieux, c'est d'ordinaire une occasion précieuse de contempler et d'admirer l'action de Dieu. Mais, quand cette consolation manque à l'historien, il lui reste toujours à accomplir une tâche de fidélité et d'exactitude. Il peut toujours peindre ce qu'il ne comprend pas. Il peut décrire la marche des faits alors même qu'il n'en aperçoit pas clairement le but. C'est ce qu'a fait M. Thierry. Quand les événements sont venus tromper son système, quand la catastrophe de février 1848 a, comme il le dit lui-même, *bouleversé* pour lui l'histoire de France, sans chercher à s'expliquer ce retour subit de la fortune, il a continué à peindre et s'est abstenu de conclure. Il a arrêté son récit au moment où s'élevaient les problè-

mes qui ne sont pas encore aujourd'hui résolus. Il nous trace à grands traits un résumé éloquent et rapide de notre développement social jusqu'à l'entrée de la grande et dernière révolution, laissant au temps et à des critiques plus téméraires le soin de tirer les conséquences et de dire, comme le fabuliste antique, *ce que signifie l'apologue.*

Ce que M. Thierry n'a pas tenté, il peut sembler présomptueux de l'entreprendre. Comme lui, et sur la foi de son enseignement, qui avait si vivement ému toute notre génération, nous avons cru la France arrivée au port. Comme à lui, il nous en coûte extrêmement de nous sentir de nouveau en pleine mer et dans le brouillard, et personne n'a moins que nous la prétention d'y voir clair; mais le sort des nations, qui dépend beaucoup de Dieu, dépend aussi un peu d'elles-mêmes. L'opinion qu'elles se font de leur destinée influe sur cette destinée même. L'estime qu'elles conçoivent de leur caractère accroît ou diminue leurs qualités ou leurs défauts. Le jour sous lequel elles envisagent leur passé se reflète sur leur avenir. Rien n'est donc plus important, même dans des temps de doute et d'obscurité, que l'étude attentive de l'histoire nationale. S'il nous est impossible de bien comprendre vers quel but marche aujourd'hui l'histoire de France, brusquement jetée hors de la voie où nous la croyions

engagée sans retour, il nous est utile encore d'étudier les faits passés, pour nous apprendre dans quel sens nous devons diriger nos efforts ou du moins nos vœux. En examinant nos fautes, nous pouvons apprendre à nous corriger. En regardant par où nous avons péri, nous pouvons nous préparer à revivre. Que ce soit là notre excuse, si nous nous montrons moins réservé que M. Thierry, et si, en reprenant à sa suite les points capitaux de notre histoire, nous essayons de faire sortir de cet examen quelques considérations, applicables peut-être, au besoin, à notre situation présente.

L'historien du tiers état a eu, selon nous, pleinement raison de faire du développement de cet ordre le centre et comme le pivot de tous ses travaux historiques. Des trois ordres qui composaient l'ancienne France, la noblesse, le clergé et le tiers état, le dernier est assurément celui dont le rôle est, sinon toujours brillant, du moins constamment grandissant. Le tiers état est la partie ascendante de la nation en France; il n'a cessé de croître jusqu'au jour où, absorbant tous les autres éléments, il est devenu ce que nous le voyons, c'est-à-dire la nation entière. Toutes nos révolutions ont eu pour fin dernière les progrès de l'influence du tiers état; toutes nos agitations intérieures ont commencé par ses réclamations et fini par ses conquêtes. C'est le refrain, souvent glorieux et parfois un

peu monotone, qui commence et termine chacune de nos périodes historiques. M. Thierry le démontre à merveille, et voici comment (toujours en consultant ses admirables résumés) on voit les événements se dérouler avec la régularité et la certitude d'une véritable loi de la nature.

Toutes les fois que le tiers état veut monter d'un degré dans l'échelle sociale au bas de laquelle il était placé, toutes les fois qu'il veut se faire ouvrir une des portes qui lui étaient fermées, c'est d'abord un droit commun qu'il réclame, c'est une liberté civique qu'il revendique. Il monte lui-même seul, tantôt par la voie de l'insurrection, tantôt par le petit nombre de procédés légaux qui lui étaient ouverts, à l'assaut du bien qu'il cherche, et que les ordres privilégiés lui disputent. D'ordinaire, il l'obtient sans trop d'efforts. A la faveur de l'anarchie générale ou des malheurs publics, le tiers état se fait écouter et rendre justice. Une fois en possession du droit réclamé, il en use mal, sans prudence, sans esprit de mesure, de suite et de persévérance. La liberté entre ses mains tourne en désordre, et le droit dégénère en abus. Faible d'ailleurs dans sa conduite quotidienne autant qu'irréfléchi dans les jours d'élan, tour à tour mou et emporté, incapable de grands sacrifices et de longs efforts, le tiers état laisse souvent périmer entre ses mains, en

pleine paix, les prérogatives qu'il a gagnées à la sueur du front et sur la brèche. Affaibli par ses divisions intérieures, hors d'état de faire tête aux piéges dont l'environne le ressentiment des ordres privilégiés, il est sur le point de reculer dans la voie de l'affranchissement. A ce moment critique, la royauté apparaît, mettant une habileté consommée au service d'un patriotisme sincère. Les rois de France, possesseurs d'une dignité assez élevée et d'une puissance assez étendue pour que leurs intérêts privés aient le caractère de grandeur et de généralité du bien public, interviennent, à un jour marqué, dans la lutte des diverses classes. Ils tendent la main au tiers état près de succomber, l'enlèvent à une ruine déjà menaçante ; mais ils vendent et ne donnent pas leur alliance. Ce qui était pour le tiers état un accroissement de prérogatives devient pour la royauté une extension de pouvoir ; ce qui était une franchise devient une concession royale ; ce qui était un droit civique devient une faveur du souverain, et les citoyens d'hier, qui craignaient de retomber au rang de vassaux ou de serfs, s'estiment trop heureux de se trouver des *gens du roi*.

Nous croyons qu'on peut signaler d'âge en âge, sans faire preuve d'un excessif esprit de système, la reproduction à peu près exacte de ces diverses phases. On peut assister, à six ou huit reprises différentes, à la

même action dramatique s'ouvrant, malgré la diversité des personnages, par la même exposition, pour se terminer par le même dénoûment. Il faudrait commencer par où M. Thierry commence lui-même, mais en insistant plus que lui sur une époque qu'une sorte de modestie paternelle lui a fait cette fois traiter un peu légèrement. Nous voulons parler de cet admirable mouvement communal et municipal du douzième siècle, — la première apparition du tiers état sur la scène historique, — dont M. Thierry a été autrefois non-seulement le narrateur, non-seulement le poëte, mais l'*inventeur*, dans le sens véritable et étymologique du mot. C'est M. Thierry qui a le premier donné le vrai caractère de l'émancipation communale du douzième siècle. Depuis le prophète soufflant l'esprit de Dieu sur les os des morts jusqu'à M. Cuvier évoquant tous les témoins de la Genèse et toutes les victimes du déluge, il n'y a, je crois, jamais eu de résurrection aussi subite que celle que l'écrivain des *Lettres sur l'histoire de France* opéra, par quelques paroles magiques, sur les héros inconnus de nos anciennes communes. Ces races oubliées, couchées sous les dalles brisées de nos églises, ou sous les vieux ifs des cimetières, se réveillèrent tout d'un coup, après six cents ans, à la voix du *vates sacer* qui leur avait manqué jusqu'alors. — Écoliers de mon âge, mes camarades d'il y a vingt ans, enfants

d'une génération qui applaudissait à la liberté florissante et qui a grandi pour lui survivre, vous vous souvenez sans doute encore avec quel enthousiasme sincère, avec quel ravissement d'imagination et de cœur, nous suivions dans les livres de M. Thierry les péripéties des communes de Laon, de Vézelay, de Beauvais, d'Amiens, petits chefs-d'œuvre de récit, parés à la fois des grâces de l'art et des vives couleurs de la réalité! Ces leçons d'histoire avaient pour nous tout le charme d'un roman, mais elles avaient aussi un sens plus profond, que nous aimions à recueillir. Nous nous plaisions à reconnaître que le fait le plus ancien de notre histoire civile, la première apparition de la nation politique, avait un caractère franchement et profondément libéral. Nous retrouvions avec joie, dans ces fondateurs de communes, de vrais citoyens, des serviteurs et souvent des martyrs d'une liberté d'autant plus pure peut-être que son théâtre était plus restreint et ses prétentions plus modestes. Dans ces *chartes* du douzième siècle, dont le nom même plaisait à nos oreilles, nous aimions à retrouver le vote populaire des contributions, la milice urbaine, les délibérations publiques et communes, tous les germes de la liberté politique. Dans nos convictions, alors candides, ce n'était pas sans plaisir que nous entendions parler dès le moyen âge de constitutions jurées et de

parjures punis. Ceux d'entre nous qui ont pris leur parti des vicissitudes du temps, et que les soins ou les profits d'une carrière à suivre consolent des illusions perdues, trouveront bien ces impressions-là logées quelque part encore dans un coin de leur mémoire.

Il est donc incontestable que le premier acte viril du tiers état dans notre histoire fut un acte de liberté. L'émancipation communale du douzième siècle fut l'affaire propre de la bourgeoisie naissante, de l'honnêteté et de la vigueur de ses réclamations, de l'usage habile qu'elle sut faire des premières richesses acquises par son industrieuse économie. Heureuse dès lors si elle avait su garder comme elle savait conquérir! M. Thierry nous a donné une monographie très-détaillée et très-curieuse de la commune d'Amiens; on y voit une constitution écrite, en plus de cent articles, comme une vraie charte de nos jours, établissant toute une république au petit pied, avec haute, moyenne et basse justice, libre administration des propriétés, libre perception des contributions locales, le tout remis à un échevinage électif qui rendait des arrêts scellés du sceau de ses armes. Cette constitution a été en vigueur cinq cents ans! Si une telle organisation eût été, avec quelques restrictions, générale et durable, qu'elle eût été fortunée pour la France! Quelle chaleur de vie politique et morale se fût allumée dans

ces petits foyers de discussion et d'activité! Quel utile apprentissage pour les droits d'un citoyen! Quelle école salutaire pour les devoirs d'un magistrat! Quel marchepied solide et quelle base inébranlable de pareilles franchises communales auraient préparés pour l'édifice d'une liberté politique grande et générale! J'ai de la peine, je l'avoue, à me consoler, quand je pense que nous pourrions avoir, nous aussi, comme d'autres, nos vieilles libertés, nos libertés séculaires et chrétiennes, filles de la religion et du temps, revêtues de formes patriarcales, — des libertés qui seraient des coutumes et non des nouveautés, transmises par nos pères, et qui inspireraient à nos enfants les deux sentiments les plus honnêtes dont puisse être animé un être moral, le respect du passé et l'estime de soi-même! Quelle autre figure feraient nos communes de France, si, à la place d'administrateurs en habit brodé, portant gauchement une épée de cour et une écharpe de théâtre, on voyait figurer à leur tête les échevins, les jurés, les prévôts, sous leurs robes aux couleurs communales, et siégeant, non pas dans quelque hôtel de ville d'une architecture de fabrique, mais au pied de la vieille tour et du beffroi qui appelait tous les bourgeois à l'assemblée populaire! Hélas! ces franchises communales, qui, dans tous les pays d'Europe, ont été comme le gland d'où sont sorties,

ainsi que de grands chênes, les fortes institutions de liberté, elles ont été déposées sur le sol de France ; il ne leur a manqué que d'y prendre racine et d'y fleurir.

On n'a pas plutôt en effet tourné la page, et le treizième siècle est à peine commencé, que ce mouvement d'émancipation des communes, la première œuvre du tiers état naissant, s'embarrasse, recule et bientôt s'arrête. Plus d'une commune affranchie devient le théâtre de violences populaires ou de brigues électorales. Les seigneurs dont elles ont secoué le joug y pratiquent par la corruption de secrètes intelligences. On conspire derrière les créneaux du château voisin contre la liberté communale ; dans l'enceinte de la ville, on la trahit et on la déshonore. Aussi y a-t-il très-peu de ces chartes précieuses qui atteignent dans leur intégrité les années 1250 ou 1300. A cette époque, à la fin du treizième siècle, voici ce qu'est déjà devenue la situation du tiers état : il a perdu, presque sans avoir eu le temps d'en jouir, ses franchises municipales [1]. Les bourgeois ne conservent plus qu'une ombre de leur droit d'élection et d'administration ; ils ont cessé de faire et d'appliquer eux-mêmes leurs propres

[1] Voici la date de la fin des principales communes de France dont M. Thierry a tracé l'histoire : Abolition de la commune de Reims en 1257, de Laon en 1294, de Vézelay dès 1155, etc.

décrets, de lever et de dépenser eux-mêmes leurs propres deniers. Et cependant ils ne sont pas pour cela retombés sous la juridiction de leur suzerain ; ils ne sont redevenus ni justiciables ni corvéables à la fantaisie de leurs anciens seigneurs féodaux. Un nouveau maître les a pris à la fois sous son patronage et sous son empire. La royauté a étendu sur eux sa protection efficace, mais déjà impérieuse. D'habiles souverains, comme Philippe-Auguste ou Blanche de Castille, ont su dans chaque cité se porter au secours de la bourgeoisie menacée par ses propres fautes, et faire payer leur auxiliaire par une soumission à peu près complète. Voici le bon saint Louis sous son chêne, voici l'astucieux Philippe le Bel dans ses conseils de justice et de finances : auprès d'eux siégent des bourgeois, des hommes du tiers déjà vêtus de vair et d'hermine, comme des seigneurs ; mais ce ne sont plus des élus d'une cité franche, ce sont des favoris de princes ou des conseillers royaux ; ce ne sont plus des bourgeois, ce sont déjà des fonctionnaires publics. Dans leurs assises, si l'on proclame que *toute* créature *est formée à l'image de Notre-Seigneur et doit être franche de droit naturel*, on pose aussi en principe que *nulle commune ne peut s'établir sans le consentement du roi*[1]

[1] *Essai sur la formation et le progrès du tiers état*, p. 29-30.

L'égalité sociale a fait un grand pas; mais la liberté compromise est restée à moitié route.

M. Thierry, qui a bon courage, applaudit à ce résultat; il prend son parti de la destruction des franchises communales, qui ne pouvaient, dit-il, rester *intactes que dans leur isolement primitif*; il aime mieux *un roi absolu* proclamant *au nom de la loi naturelle* le *droit* de *liberté pour tous*[1]. Si nous avions à discuter avec lui, nous nous permettrions peut-être d'être d'un autre avis : à la profession éclatante des plus beaux droits, nous préférerions, pour les progrès véritables d'une nation, la pratique sincère des plus modestes; mais ce serait reprendre vraiment de trop haut le procès que nous pouvons avoir à faire au cours providentiel des événements : il faut se borner pour le moment à exposer les faits de la cause.

Si le douzième siècle peut être appelé l'âge des communes et des franchises locales, le quatorzième est celui des états généraux et voit commencer l'influence de la capitale. C'est dans le sein des assemblées des trois ordres et dans l'enceinte de Paris que vont se poursuivre désormais les progrès du tiers état. Ce laborieux enfantement, baigné de sang et de pleurs, se poursuit entre les désastres nationaux et les triom-

[1] *Essai.*, etc., p. 24-29.

phes de l'étranger, — entre Crécy, Azincourt et Poitiers, — entre la captivité de Jean et la démence de Charles VI. Privé par ce double interrègne, et par une question de succession douteuse, de l'appui et en même temps du joug de la royauté, seul riche d'ailleurs au milieu d'une noblesse ruinée, et riche de cette richesse dont la guerre a besoin, l'argent comptant, le tiers état se voit tout d'un coup l'arbitre des rois et le maître du pays. Dans les états généraux, si fréquents pendant les guerres des Anglais, le tiers état prend tout d'un coup une influence prépondérante. La noblesse s'était mal battue à Poitiers. *Les chevaliers et écuyers*, dit Froissart, *qui retournés étoient de la bataille, étoient tant haïs et si blamés des communes, que en vis-ils s'embâtoient ès bonnes villes.* Humiliée, décimée, à peine la noblesse siégeait-elle, et elle ne parlait point aux états; le clergé gardait aussi, par divers motifs, une réserve prudente. Le tiers état posséda seul le pouvoir à plusieurs reprises pendant ce siècle de douleurs, et il en fit par deux fois un usage hardi jusqu'à la témérité, et libéral jusqu'à l'anarchie.

Les états généraux de 1355, l'ordonnance rendue à Paris en 1413, ce sont là deux tentatives libérales et même démocratiques d'une franchise dont même nos esprits du dix-neuvième siècle restent surpris. « L'autorité partagée entre le roi et les trois états représen-

tant la nation, et représentés eux-mêmes par une commission de neuf membres; l'assemblée des états s'ajournant d'elle-même à terme fixe, l'impôt réparti sur toutes les classes de personnes et atteignant jusqu'au roi..., le contrôle de l'administration financière donné aux états agissant par leurs délégués, l'établissement d'une milice nationale par l'injonction de s'équiper d'armes selon son état..., enfin la défense de traduire qui que ce soit devant une autre juridiction que la justice ordinaire, » c'est ainsi que M. Thierry rend compte de l'entreprise faite par les états[1]. L'ordonnance arrachée au régent par la population de Paris en 1413 est peut-être plus remarquable encore par l'esprit de généralisation précoce, par la tendance de centralisation prématurée qui s'y font voir. — Deux idées y dominent, dit encore M. Thierry : la centralisation de l'ordre judiciaire et celle de l'ordre financier. Tout aboutit d'un côté à la chambre des comptes, et de l'autre au parlement. L'élection est le principe des offices de judicature : plus de charge vénale. Les gens de loi et avocats de chaque district élisent les lieutenants de prévôts, de baillis et de sénéchaux. Des officiers supérieurs sont élus par le parlement, même au scrutin. Tout vient en appel au parlement. Tel fut le

[1] *Essai sur la formation et le progrès du tiers état*, p. 35.

régime d'administration presque républicaine que la ville de Paris imposa durant six mois aux rois de France.

En relisant ces textes, que des témoignages authentiques rendent à peine croyables, il semble qu'on ne soit plus au quatorzième siècle. On croit assister à quelqu'une de ces fictions poétiques qui font apparaître, sous forme d'ombres, toute la descendance d'un héros ou tout l'avenir d'un peuple. C'est Anchise montrant à Énée les limbes où s'élaborent les âmes des guerriers romains ; ce sont les vieilles fatidiques faisant passer devant Banquo toute la dynastie des rois d'Écosse. Aperçues à travers une vapeur fantastique et dans un lointain mystérieux, ces visions ne dessinent que des contours indécis : l'armure des guerriers ne résonne point, leurs coups sont sans portée, leurs glaives impuissants ne fendent que l'air ; mais ce sont déjà leurs traits, c'est l'expression de leurs sentiments sur leurs visages. Ainsi, cette crise démocratique du quatorzième siècle, c'est la Révolution française tout entière, moins la force de sa main et moins l'écho de sa voix. Caractère national et système politique, générosité et emportement, juste indignation des abus, exagération insensée des réformes, noblesse du but et violence des moyens, facilité à exercer la tyrannie sous prétexte de la combattre, recherche d'une régularité artificielle dans les

lois au travers du désordre des rues et des mœurs, tout ce qui plaît ou effraye dans la Révolution française, toutes ses faiblesses et toutes ses grandeurs se trouvent là reproduites dans un clair-obscur, qui ne fut longtemps visible que pour un œil prophétique, et que la lumière des événements a seule mis dans tout son jour. Pour qu'il n'y manque rien, c'est la commune de Paris qui conduit tout : le prévôt Étienne Marcel, *si qua fata aspera rumpat*, ce sera Bailly ou plutôt Pétion. Voyez siéger la municipalité de Paris dans son Hôtel-de-Ville, prédestiné aux gouvernements provisoires. Un médecin renommé, Jean de Troyes, *vir eloquens et astutus*, est assis à côté du boucher Saint-Yon et de son valet Simon Caboche. C'est ainsi que la municipalité parisienne va à l'assaut de la bastille de Saint-Antoine, *castrum fortissimum Sancti Antonii*, *locum illum regium fere inexpugnabilem*[1]. Des maîtres ès arts de collége et des *garçons écorcheurs*, voilà la population parisienne, de toutes les multitudes la plus spirituelle tour à tour et la plus brutale, lettrée et violente, sensible à l'éclat d'une phrase ou au tour piquant d'un bon mot, insouciante de la majesté des lois, s'arrêtant devant une métaphore au sortir du palais dévasté de ses rois. Les démocrates du 20 juin et du 24 février, ces grands

[1] *Essai sur la formation et le progrès du tiers état*, p. 57.

ennemis de toute hérédité, ne se doutaient guère à quel point ils étaient les fils de leurs pères, combien leurs titres généalogiques abondent dans nos archives, et combien de fois leur blason s'est inscrit à coups de fronde ou d'arquebuse au fronton de nos monuments.

L'histoire ne nous dirait pas le résultat de cette effervescence prématurée et excessive de démocratie, que nous serions, ce semble, en état de le deviner. La force appelle la force ; une liberté imposée par violence finit par une servitude volontaire. Le tiers état avait passé le but sans l'atteindre ; il avait voulu obtenir des garanties pour la bonne administration de la justice et l'équitable répartition des impôts : il se trouvait avoir détruit, par des conceptions insensées, toute justice et toute fortune publiques. Il n'avait constitué qu'une autorité monstrueuse, qui rendait des arrêts sous forme de massacre populaire, et procédait aux recettes par des pillages. Par deux fois il lui fallut revenir aux pieds de l'autorité royale, ressuscitée dans la personne de souverains sages. Après les états généraux de 1355, Charles V reprit le pouvoir, et l'exerça pendant tout son règne d'une façon douce, mais absolue. L'ordonnance de 1413 dura moins encore : elle n'eut que six mois d'exécution nominale, et le souvenir du désordre qui en était résulté contribua beaucoup à maintenir les populations bourgeoises dans cet état de soumission

respectueuse et presque aimante qui ne se démentit pas sous le règne réparateur de Charles VII, et environna même la sombre autorité de Louis XI. Seulement les rois de France, mieux avisés et prenant conseil de l'expérience, ne perdirent pas eux-mêmes le souvenir de ces terribles épreuves. Ce que le tiers état avait voulu leur arracher, ils se firent fort de le lui donner de bonne grâce. On n'eut point de justice élue ni de financiers responsables, mais on eut des rois bons justiciers et ménagers du pauvre peuple; on eut une administration ferme jusqu'à la dureté, qui fit rendre gorge aux concussionnaires, et imposa aux nobles des contributions de guerre. On n'eut plus un prévôt des marchands parlant en maître au nom de la volonté du peuple, mais on s'éleva sans bruit, on s'enrichit paisiblement, et l'on put voir messire Jacques Cœur, assis au comptoir dans sa jeunesse, devenu trésorier du roi, se faire bâtir un palais dans la ville de Bourges, et, prêtant à gros intérêts à tous les chevaliers, se rendre, par la voie douce de l'expropriation légale, suzerain des plus belles seigneuries féodales de France.

A partir de Louis XI, et pendant une durée de près de cent années, commence pour le tiers état une série d'accroissements paisibles, et entre la royauté et lui un échange de bons procédés, de concessions, de dons

gratuits, qui maintient la paix générale et la confiance réciproque. Grâce à un arrangement presque consenti par la noblesse, toutes les fonctions publiques, toutes les délégations du pouvoir royal, deviennent l'apanage des enfants du tiers. La haute bourgeoisie a toutes les charges de robe et de finance; elle pénètre en majorité jusque dans les conseils d'Etat. La basse bourgeoisie se fait un nom dans les lettres ou se fait une fortune dans le commerce. Tout le mouvement civil et intellectuel de la nation lui appartient. Il y a comme une sorte de trêve entre les diverses classes sociales. La royauté, traitant la noblesse et le tiers état comme ses deux fils, semble avoir fait entre eux un partage de père de famille. La noblesse la défend et l'amuse, le tiers état la sert; la noblesse se bat et se ruine, le tiers état s'enrichit et s'instruit : il éclaire et nourrit toute la société. Pendant que la noblesse fait retentir les grands coups d'épée des Bayard, des la Palisse et des la Trémouille, on entend dans les rangs du tiers comme le bourdonnement d'une ruche laborieuse.

C'est dans cette force chaque jour croissante, c'est appuyé sur ces racines chaque jour plus profondes, que la grande crise du seizième siècle, la réforme, et les guerres de religion surprennent le tiers état de France. Plus de quarante ans de guerres civiles, cette fois excitées par des passions tout à fait étrangères aux

luttes sociales, allaient mettre cette prospérité naissante à forte épreuve. Ici s'est élevée une question de quelque importance. On a reproché à M. Thierry de ne pas avoir rendu une justice suffisante à la grandeur du rôle de la bourgeoisie pendant les longues luttes civiles du seizième siècle. C'est M. de Carné, dans son ingénieuse appréciation, qui a soutenu cette opinion. Il a professé pour la Ligue et ses efforts mêlés d'héroïsme et de violence une admiration à peu près sans réserve, et il en a fait en même temps hommage au bon sens aussi bien qu'au courage du tiers état[1]. Forcé de choisir entre deux autorités que nous aimons ordinairement à voir marcher de concert, nous penchons décidément du côté de M. Thierry. Nous aurions beaucoup à dire sur cette curieuse phase de la Ligue, sur laquelle le sentiment public a rendu une sentence dont il n'est guère possible d'appeler; mais, quelque jugement qu'il en faille porter, ce n'est point au tiers état lui-même ni à son initiative qu'il en faut attribuer ni l'origine ni le caractère. Dans les troubles de la Ligue, le tiers état fut, comme il ne l'a été que trop souvent, instrument, victime, et non pas auteur. Il se vit entraîné, par emportement, par étourdissement et par faiblesse, très-loin de ses désirs et de sa politique na-

[1] Voyez l'article de M. de Carné dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1853.

turelle. Ces désirs et cette politique, ce rôle propre et personnel du tiers état dans les guerres de religion, il faut les chercher, comme M. Thierry, dans les premiers cahiers des états généraux, dans les vœux exprimés par lui avant que le bruit des armes lui eût un peu ébranlé le cerveau et assourdi les oreilles.

C'est là qu'on voit avec surprise que le tiers état avait deviné dès le premier jour, par un instinct patriotique, la politique de conciliation et de sagesse qui ne devait prévaloir qu'au bout de cinquante ans de combats. Attachement inébranlable à la vieille foi de la France, mais défense un peu jalouse du pouvoir temporel, respect profond du dogme et réforme de quelques points de discipline, soumission à l'Église, limitation des biens et des priviléges exagérés des ecclésiastiques, maintien d'une religion d'État et tolérance des cultes dissidents, — M. Thierry montre parfaitement bien que tous ces principes, qui furent ceux du pacificateur de la France, sont déjà posés dans les premiers cahiers du tiers état aux assemblées d'Orléans et de Pontoise. Puis, en post-scriptum de ces vœux honnêtes et sages, on voit aussi se glisser la demande que les états généraux soient convoqués régulièrement pour tempérer l'omnipotence de l'autorité royale. Ainsi un désir, un soupçon de liberté, naissant timidement du sein de tant de lumières et de richesses accumu-

lées, vient interrompre cette fois encore la prescription du pouvoir absolu.

Ici encore, si le tiers état eût su réaliser ce qu'il avait conçu, s'il avait su vouloir fermement ce qu'il avait pensé sagement, s'il avait su faire prévaloir entre les cabales et les factions, entre la ruse des uns et le fanatisme des autres, le plan de politique nationale dont il s'était fait l'interprète, non-seulement il eût épargné à la France des années de calamité et d'orage, mais il eût définitivement fait sa place et pris son assiette au rang des pouvoirs politiques. Jamais occasion ne fut plus belle et plus facile, et Dieu même semblait l'y convier. Dieu avait fait naître dans ses rangs un de ces hommes tels qu'il les forme par grâce et ne les montre que rarement à la terre, un de ces hommes en qui l'âme et le génie s'élèvent et se développent ensemble, et chez qui l'amour du bien maintient énergiquement le sentiment du vrai. Le chancelier de l'Hôpital était né dans la bourgeoisie avant d'entrer dans les conseils du roi. Il avait inspiré la politique du tiers état; il le représenta, il le défendit à la cour avec une persévérance inébranlable. Planant du haut de sa vertu au-dessus des passions et des intrigues qu'il démêlait d'un regard perçant, sa droiture était plus fine que le machiavélisme de Médicis, et sa charité plus ardente que l'ambition des Lorrains. Le maintien d'un pareil

homme au pouvoir dans un tel temps est un de ces hommages consolants que l'autorité du bien arrache de loin en loin à la corruption humaine. Si l'Hôpital eût été soutenu par une volonté un peu énergique dans le tiers état, s'il avait pu appeler à sa défense, dans les fréquentes convocations d'états généraux, la majorité au moins d'un des trois ordres, il aurait pu triompher dans sa lutte obstinée pour la tolérance. Il succomba, l'âme navrée et non ébranlée. Il mourut à la peine, de douleur encore plus que de fatigue, et le massacre de la Saint-Barthélemy doit compter en lui une victime de plus. Le tiers état, qui l'avait inspiré, ne l'avait pas défendu. Le rôle actif du tiers, dans ces agitations, fut aussi incertain et aussi pauvre que sa première pensée avait été nette et élevée. Subissant à son tour l'influence de passions qu'il ne partageait pas, prenant la responsabilité de crimes qu'il n'avait pas conçus, complice involontaire, mais complaisant, des massacres de Paris, puis du meurtre de Guise, puis de la rébellion de la Ligue et de l'entrée des étrangers dans la capitale, jouet de toutes les intrigues et instrument de toutes les ambitions, le tiers état perdit là en considération ce qu'il avait gagné pendant la paix en influence et en force. A la fin de la Ligue, le bourgeois de Paris, avec sa versalité quotidienne, ses terreurs successives, ses désirs contradictoires, était devenu un

vrai personnage de comédie. Les naïves confidences de Pierre de l'Étoile nous font pénétrer au vif dans cet état de trouble d'un esprit sage, mais faible, désorienté par les révolutions et comme étourdi du bruit du canon. On le voit, fanatique dans la rue, les jours de procession, mais se raillant des prêtres et quelquefois de la religion à portes closes, gémissant du désordre et le tolérant, y applaudissant même au besoin dans la mesure de la nécessité et de la prudence, prompt également à s'abattre et à se distraire, se consolant et croyant même se laver de ses faiblesses par quelque plaisanterie discrète sur les maîtres du jour, ménageant beaucoup M. de Mayenne, mais prêtant l'oreille de loin aux progrès du libérateur qui s'approche, et que M. Thierry, par une expression éloquente, appelle le l'Hôpital armé.

Il arriva en effet, et en armes, imposant par l'édit royal de Nantes cette tolérance mutuelle des cultes que les premières assemblées avaient exigée presque comme un droit naturel, faisant encore cette fois de la liberté une faveur et de la justice un bienfait. Encore une fois, du sein des agitations civiles l'autorité royale sortit plus populaire, mais aussi plus arbitraire et plus absolue que jamais. Ces mots étonnent quand on parle de Henri IV. Personne, en effet, que je sache ne s'est jamais imaginé de se demander si le gouvernement de

Henri IV, pendant ses glorieuses, mais trop courtes années, fut libéral ou despotique. Il fut aimé, il fut respecté, il fut obéi, il fut béni ; voilà tout ce qu'on en sait et tout ce qu'on en pense. La vérité est qu'il n'y eut jamais peut-être de pouvoir plus étendu que celui dont Henri IV jouit de 1594 à 1610, entre la Ligue et Ravaillac; mais, s'il n'y eut jamais d'autorité moins limitée, il n'y en a peut-être jamais eu non plus dont le poids ait été moins senti par ceux qui le supportaient. Jamais joug ne fut à la fois et plus fort et plus léger, jamais rênes moins tendues ne continrent et ne guidèrent mieux l'élan d'un char. Toutes les classes de la société, presque également obéissantes, se croyaient presque également favorisées et maîtresses. C'est que Henri IV, avec son caractère souple et ses facultés variées, les représentait, les résumait toutes en sa personne. L'originalité du caractère de Henri IV, qu'on peut envisager par tant de points de vue, et dont on faisait dernièrement une analyse si éloquente, réside peut-être au fond dans cette union de qualités diverses empruntées aux différentes aventures de sa vie, à l'éducation agitée de sa jeunesse. Il avait le sang, la figure et l'épée d'un gentilhomme, avec l'application d'esprit et la modération d'âme d'un membre du tiers. Fils de roi, il avait le don naturel du commandement et une autorité native brillait dans son regard. Enfant

de ses œuvres, il avait l'âpreté patiente du parvenu. Il aimait presque également la gloire et la paix, l'éclat et l'économie, le hasard des batailles et les calculs raisonnés d'une administration prudente. Il savait risquer sa personne et ménager les deniers de son peuple. N'affectant ni la trivialité comme Louis XI, ni une chevalerie de parade comme François Ier, son langage savait passer sans art de l'élégance des cours et de la franchise des camps à la gravité judiciaire et politique, le tout emporté et comme fondu dans la vivacité entraînante d'un fils du Midi.

Réunissant ainsi en lui-même les mérites divers des deux grandes classes de la société, satisfaisant leur imagination comme leurs intérêts, présentant à chacune d'elles l'image d'un roi idéal, Henri IV fut aisément leur idole et se maintint leur maître sans effort. Il aurait pu être aussi leur conciliateur, et, s'il eût présidé plus longtemps à leur destinée commune, il lui eût peut-être été donné de terminer à temps leur long duel. C'était, nous le croyons, sinon le plan, au moins l'instinct de sa politique. Tout l'indique, jusqu'au choix même de ses confidents habituels et de ses amis. Le ministre dont le nom est demeuré éternellement lié à celui d'Henri IV, le duc de Sully, présente en effet dans d'autres proportions, et, si on osait ainsi parler, à d'autres doses, le même mélange de

qualités bourgeoises et nobiliaires que son roi. Chez lui, pour la postérité, le magistrat a définitivement effacé le gentilhomme ; le surintendant des finances a éclipsé le guerrier ; l'homme de cabinet, le commis patient et laborieux, a fait oublier le brillant Rosny, le preneur de villes, dont l'ardeur au combat dut être plus d'une fois tempérée par son maître. Cependant Sully lui-même n'oublia jamais cette qualité de grand seigneur, dont il conservait les instincts sans en partager les préjugés. Aussi la politique poursuivie par ce grand roi et ce ministre digne de lui porte-t-elle les traces du double caractère qui leur était commun. Non moins favorable assurément que celle des souverains précédents au développement du tiers état, non moins pressée d'établir au-dessus de la diversité des rangs sociaux la régularité d'une administration uniforme et équitable, elle a pourtant conservé des habitudes et des tendances aristocratiques. Elle tend à l'union de toutes les classes plus qu'à l'abaissement des plus élevées ; elle voudrait faire cesser l'espèce de divorce que l'usage avait introduit et maintenu entre la noblesse satisfaite de priviléges honorifiques et du brillant métier de guerre — et le tiers état, qui accaparait presque à lui seul les fonctions publiques. « Je ne nierai point, dit Sully dans une lettre citée par M. Thierry, que je n'aie souvent exhorté les princes, ducs, pairs

et officiers de la couronne et autres seigneurs d'illustre extraction, en qui j'ai reconnu avoir bon esprit, de quitter les cajoleries, fainéantises et baguenauderies de cours, de s'appliquer aux choses vertueuses, et, par des occupations sérieuses et intelligence d'affaires, se rendre dignes de leur naissance et capables d'être par vous honorablement employés, et que, pour faciliter ce dessein, je ne convie ceux de ces qualités qui ont des brevets de se rendre plus assidus aux conseils que nous tenons pour l'État et les finances, les assurant qu'ils y seraient les mieux venus. »

Nous croyons trouver dans ces lignes le caractère distinctif de la politique de Henri IV et le secret de la popularité universelle que son souvenir a conservée bien longtemps après sa mort. Henri IV cherchait à réunir les deux ordres de la noblesse et du tiers état pour les faire concourir à l'œuvre commune du bien public, tandis que les rois de France ses prédécesseurs et ses successeurs cédèrent trop souvent à la tentation d'entretenir leurs sourdes luttes pour s'élever au-dessus de leurs rivalités et de leurs faiblesses. Les rois de France, d'ordinaire, trouvaient commode de maintenir entre les deux ordres un fossé à peu près infranchissable, en leur confiant des fonctions différentes inégalement éclatantes et inégalement utiles. Il leur convenait assez que l'un eût les armes et l'autre la

robe pour apanage, et qu'on vît habituellement à leurs côtés des maréchaux de qualité et des ministres de bas étage; ils aimaient à faire de la noblesse une armure brillante, et du tiers état un instrument souple. La fin dernière de cette politique, qu'on a beaucoup admirée, et dont plusieurs écrivains même révolutionnaires ne font pas difficulté de leur faire honneur, a été de partager la nation entre des gens de guerre et des commis, entre une aristocratie sans consistance et une bourgeoisie sans indépendance, entre des courtisans frivoles et des ministres serviles, et de faire planer une monarchie sans contrôle sur une société sans institutions. Il était possible, suivant nous, de se proposer un meilleur but. Le grand cœur du chef de la maison de Bourbon avait, ce semble, conçu pour la monarchie et pour la France une plus honnête, une plus généreuse, une plus habile ambition. Si Sully avait réussi à rattacher la noblesse de France aux emplois civils et politiques, si sur ce terrain commun des conseils du roi ou des cours souveraines les anciens seigneurs féodaux, à moitié dépouillés déjà de leurs priviléges, se fussent habitués à rencontrer familièrement l'élite du tiers état devenue dépositaire d'une partie de la puissance royale, — si la couronne des ducs et pairs s'était accoutumée à se trouver de niveau avec le bonnet carré des conseillers-maîtres et des

premiers présidents, — de ce mélange de deux races, de deux natures de qualités et de traditions différentes, on aurait pu voir sortir un caractère national original et complet : de deux ordres perpétuellement ennemis, on aurait pu faire une seule France.

Par malheur, le secret d'une politique si généreuse, qui était chez le premier Bourbon un sentiment plus qu'un calcul, et résidait dans son âme plus que dans son esprit, descendit avec lui dans la tombe. Le poignard de Ravaillac trancha, avec cette vie précieuse, le cours à peine commencé des plus belles destinées de la France. Après cette trêve de Dieu, l'histoire intérieure de notre pays reprend son aspect accoutumé et recommence la série de ses épreuves alternatives : nouveaux combats entre les deux ordres, nouveaux efforts du tiers état pour conquérir une influence régulière et une indépendance personnelle, et, à la suite d'une nouvelle démonstration d'impuissance, dernière et suprême intervention du pouvoir royal, qui cette fois marche à son but, la hache et les faisceaux levés, avec l'impitoyable énergie d'un conquérant, ou s'étale dans sa victoire avec la majesté d'un triomphateur, suivant qu'il est revêtu de la robe rouge de Richelieu ou du manteau royal de Louis XIV.

Le tiers état se présente dans cette dernière crise sous une forme toute nouvelle, et qui empêche au pre-

mier aspect de le reconnaître. Il a des allures et des prétentions aristocratiques. Entre le tiers état et la noblesse s'était formé, par le cours du temps, par le hasard des lois et le progrès des mœurs, un intermédiaire naturel, tenant de l'un par son extraction et de l'autre par son caractère, issu de la bourgeoisie et jouissant d'une puissance aristocratique et héréditaire. Nous avons nommé les parlements. Les parlements étaient la plus haute expression, le point culminant du développement acquis par le tiers état pendant tant de siècles de patience et de travail. A force de richesses et de savoir, les officiers de justice en France avaient presque comblé l'abîme qui séparait les divers ordres et escaladé les rangs escarpés où siégeait l'aristocratie. La vénalité des charges, sans rien ôter au rare mérite des magistrats, se trouvait avoir donné à tous les offices de judicature la condition et presque la vertu des propriétés patrimoniales. Possesseurs de fonctions qu'ils avaient payées à deniers comptants, les magistrats du parlement les léguaient, les substituaient à leur fils, et fondaient ainsi des familles dont le nom partout répété et la clientèle chaque jour étendue balançaient l'autorité pâlissante des maisons aristocratiques. Une charge devenait un fief qui comptait pour vassaux une innombrable quantité d'avocats, de justiciables et de gens de loi. Le métier de la justice, devenu héréditaire

comme celui des armes, recrutait une jeunesse ardente, forte du sentiment de son rang, et qui, bien qu'elle ne portât pas l'épée au côté, pouvait disputer le pavé aux cadets de famille des régiments de mousquetaires et de gendarmes.

La puissance donne nécessairement le goût et l'instinct de l'indépendance. Les parlements furent, dans la première moitié du dix-septième siècle, ce qu'avaient été dans les âges précédents les communes et les états généraux, les organes indistincts et souvent imprudents de ces confuses aspirations de liberté qui circulaient dans les rangs du tiers état. Leurs attributions, ou pour mieux dire (car on ne saurait s'en servir de ce mot) leurs prétentions politiques, furent toujours mal définies. Dépositaires d'une force dont ils ne mesuraient pas bien la portée, ils avaient le sentiment d'être tenus à remplir un devoir dont ils ne connaissaient pas mieux les limites. Avaient-ils, n'avaient-ils pas le droit d'apposer ou de refuser leur assentiment aux édits de finance et de protéger ainsi les fortunes privées contre les exigences capricieuses d'un fisc toujours rapace, toujours prodigue et toujours ruiné? Comme sanction de ce droit extrême, leur était-il permis de suspendre le cours de la justice ordinaire, d'arrêter ainsi la marche de la société entière, et de trouver dans ce remède héroïque la force qu'une assemblée

politique peut puiser dans le refus du budget? Ils n'auraient pas répondu eux-mêmes bien nettement à ces questions, et, quand des théoriciens un peu factieux, comme le cardinal de Retz, essayaient de donner à la puissance des corps intermédiaires une forme systématique, ils étaient les premiers à s'en effrayer. Ils savaient seulement que le pauvre peuple était pressuré d'impôts, que les finances publiques étaient mal gérées, dissipées en grosses pensions pour les courtisans, exploitées avec improbité et rigueur par les traitants, que Concini ou Mazarin étaient étrangers, et que la puissance royale, quelle que fût sa majesté, devait procéder avec régularité et mansuétude, comme la puissance divine, dont elle était l'image. Ils savaient aussi qu'ils étaient eux-mêmes des hommes graves, considérés, intègres, en qui l'opinion des peuples prenait confiance. Puis ils avaient beaucoup lu l'histoire romaine, et pensaient parfois, en se mirant avec une secrète complaisance, que leurs robes rouges ressemblaient à la toge des pères conscrits, et que leurs siéges fleurdelisés figuraient assez honnêtement des chaises curules.

C'est de cette combinaison singulière de prétentions et de scrupules, d'ambition et de conscience, que sortirent les premiers actes de la Fronde. Le hasard d'une journée et l'impopularité d'un favori investirent tout

d'un coup le parlement de Paris d'une véritable et presque régulière puissance politique. La déclaration des chambres assemblées dans la salle de Saint-Louis, confirmée un instant par la royauté, fondait un vrai système libéral dont le parlement était le seul dépositaire. On lui confiait le vote réel des contributions et la garantie plus efficace encore de la liberté des citoyens. Ce fut, si l'on ose ainsi parler, la dernière aventure libérale du tiers état et de l'histoire ancienne de France. Le parlement, malgré sa gravité, son expérience et ses études, ne s'en tira pas beaucoup mieux que ses devanciers du douzième et du quatorzième siècle. Pour faire prendre racine à des institutions si étrangement greffées sur un sol judiciaire qui n'était pas destiné à les porter naturellement, pour transformer en droits nationaux les avantages momentanés d'un jour de bataille, il eût fallu déployer ce mélange de souplesse et d'audace qui forme le véritable esprit politique. Le parlement, au contraire, était roide et timide. Il eût fallu ménager les formes avec une royauté antique, respectée et bienfaisante, et ne tenir qu'au fond des droits sérieux et des prérogatives importantes. Le parlement, au contraire, incertain du fond, n'était à son aise que dans les ornières des formes judiciaires, dans lesquelles il était accoutumé à marcher d'une allure lente et compassée. N'étant pas bien

sûr d'exercer à titre légitime le pouvoir politique que les événements lui avaient décerné, il ne se croyait en sûreté de conscience que quand il lui avait donné, dans le libellé d'un arrêt, l'autorité de la chose jugée Pour être assuré qu'il n'usurpait pas, il fallait qu'il s'envoyât lui-même, par arrêt de justice, en possession de ses nouvelles prérogatives. Il eût fallu savoir intimider sans braver, et contenir sans offenser cette noble mère de Louis XIV, plus hautaine au fond qu'ambitieuse, et tenant plus encore à être honorée qu'obéie. Mais, quelque fiers et souvent impérieux que les magistrats parussent sous la robe et le bonnet, quand ils rentraient dans leur intérieur domestique, au sein d'habitudes graves autant que modestes, auprès de ces épouses dignes et vertueuses qui n'assistaient que de loin aux splendeurs des cours, ils ne pouvaient tout à fait oublier que leurs pères n'étaient quelque chose que pour avoir été des gens du roi. Ils professaient un respect reconnaissant et souvent un peu humble pour cette couronne dont ils tenaient la solidité et l'éclat tempéré de leur existence. Quand ils avaient lu en pompe à Anne d'Autriche quelque arrêt qui la blessait au vif dans ses affections comme dans son orgueil, un sourire de l'enfant royal ou une grâce féminine faisait naître dans leur cœur de secrets remords. Ajoutez à de tels sentiments, à de tels scrupules, l'ennui que

leur causaient les seuls alliés armés dont ils pussent se servir, — une noblesse frivole et une populace turbulente; c'en fut assez pour les dégoûter eux-mêmes promptement de leur rôle, et, malgré la sérénité impassible que Mathieu Molé opposait aux insultes de la foule et aux impertinences des princes, après deux ou trois ans,— quand la Fronde eut pris les allures d'une tragi-comédie burlesque, — le parlement sentit qu'il y faisait le rôle ridicule d'un homme grave engagé dans une partie de plaisirs de jeunes gens, et qui la voit, le vin et l'ivresse aidant, dégénérer en orgie. Quand le guet royal enfonça la porte pour arrêter les convives, il s'empressa de sortir le premier de la salle du banquet.

Ce fut le dernier soupir, le dernier tressaillement de liberté qui ait soulevé la poitrine du vieux corps de l'ancienne France. Louis XIV usa de sa victoire exactement comme ses devanciers. En ôtant toute liberté au tiers état, il lui laissa toute influence. Après avoir écrasé dans le parlement la dernière représentation libérale et collective de la bourgeoisie, il combla en particulier tous les gens du tiers de faveurs, les chamarra de cordons, les déguisa sous des titres de noblesse, en remplit non-seulement ses ministères, mais sa cour et parfois ses armées. Il y eut avec lui non-seulement des bourgeois secrétaires d'État, ce qui était

de tradition, mais des bourgeois courtisans et généraux. Il y eut pour la première fois dans l'histoire de France, bien qu'en petit nombre, des soldats de fortune; le tiers état eut entrée dans ce sanctuaire des camps, qui jusque-là était fermé. Il peut sembler paradoxal de dire que le règne de Louis XIV fit faire à l'ancienne France son dernier progrès démocratique. Il ne faut pourtant pas que la fleur d'élégance qui brille au front de ce grand siècle fasse illusion aux regards. Il suffit de prêter l'oreille aux lamentations secrètes de tous les grands seigneurs de ce temps pour savoir à quoi s'en tenir sur l'apparat aristocratique du règne de Louis XIV. Sous un vernis nobiliaire aussi léger qu'il était brillant, la France fut dès lors ce qu'elle n'a cessé d'être depuis, une nation bourgeoise, où la prépondérance appartint non point à l'éclat héréditaire des familles, mais au mérite laborieux élevé par l'industrie personnelle. Seulement ce mérite n'était rien s'il n'était distingué et couronné par la grâce du roi. Colbert, ce ministre de génie, qui changea la face de la France, nous représente l'extrême de cette puissance sans limites, acquise au prix d'une obéissance sans réserve, et à qui on pourrait appliquer cette fois bien justement l'expression fameuse de Tacite : *Serviliter pro dominatione*. Ce fils du tiers disposa des intérêts de tout un royaume à la condition

de flatter tous les caprices d'un maître. La monarchie française jouit alors complétement du fruit de sa longue politique : elle demeura seule entre une noblesse de parade et une nation de fonctionnaires.

Les premiers moments de cette victoire furent d'une incomparable magnificence. On eût dit que la royauté et le tiers état avaient enfin trouvé leur point d'équilibre, et ils se livrèrent l'un et l'autre à un développement sans égal de génie et d'éclat. Cette alliance de la royauté et de la bourgeoisie présenta au monde étonné le spectacle du plus grand souverain servi par les plus grands ministres, célébré par les plus grands orateurs, chanté par les plus grands poëtes du monde, et la monarchie eut un tel moment de splendeur et de béatitude, qu'elle crut sincèrement avoir trouvé l'éternité sur terre.

Et cependant elle était à la veille même de périr. Elle se mourait, sans le savoir, sur le trône même d'où elle foudroyait le monde et éblouissait les regards. Elle avait réussi au delà de son vœu et de son attente. Tout l'artifice de cette combinaison séculaire avait été de donner au gouvernement l'unité de la volonté d'un seul homme. La conséquence fut que son épanouissement n'eut aussi que la durée d'une vie humaine. S'il faut regarder en effet (et cela ne paraît pas douteux) le règne de Louis XIV comme le couronnement de toute

la politique royale de France, comme le moment de plénitude de l'organisation monarchique, jamais, il faut l'avouer, ne s'est mieux vérifié ce sévère axiome du poëte moraliste :

> ... Tout établissement
> Vient tard et dure peu.

L'omnipotence royale en France, si longue à élaborer, n'a pas même joui de cette courte mesure de vie assignée par l'impitoyable condition des choses humaines. Le même homme, dans une longueur moyenne d'existence, y mit le sceau et en découvrit le terme. Louis XIV vécut plus longtemps, non-seulement que sa gloire, mais que l'intégrité et la force de son système monarchique. Il avait pris la royauté encore en tutelle, il la laissa en pleine, en rapide, en irremédiable décadence. Son règne touche d'un côté à la féodalité, dont il effaça les dernières traces, et à la Révolution, dont il ressentit les premières approches. Entre ces deux ennemis de son pouvoir, la royauté de Louis XIV ne respira en paix qu'à peine trente années. Il n'y a rien de si saisissant dans l'histoire que l'éclat de ce grand règne, excepté le spectacle affligeant de l'état où il laissa la France. Quand les obsèques de Louis XIV traversaient Paris au milieu des insultes de la foule, le gouvernement qu'il laissait derrière lui

n'était guère moins décrépit que son cadavre. Le dix-huitième siècle ne fit qu'en mener les funérailles au milieu d'un mépris croissant. Rome au moins a mis cinq cents ans à mourir ; sa grandeur, si laborieuse à construire, n'a guère été moins dure et moins résistante à détruire. Il n'y a pas fallu moins que les siècles et les barbares. La monarchie française a travaillé huit cents ans pour s'admirer elle-même quelques jours et se précipiter tête baissée dans l'abîme d'une révolution dont aujourd'hui même le fond ne semble pas tout à fait atteint.

Arrêtons ici, pour un instant, cette course rapide avec les âges. Arrivé à ce point, le terrain devient très-glissant, et d'ailleurs l'haleine commence à nous manquer. En terminant ce résumé, nous devons l'avouer, l'âme reste sous une impression pénible d'incertitude et de tristesse. Dépouillé de ses grâces et de ses ornements extérieurs, de l'éclat des lettres et des armes, ce squelette de l'histoire civile de France est assez douloureux à contempler. Des agitations constantes et presque toujours stériles, des aspirations de liberté toujours renaissantes et toujours trompées, un progrès continu d'égalité et de despotisme s'avançant côte à côte pour tomber ensemble dans un bas-fond d'anarchie, tel est le sombre canevas sur lequel ont été brodées tant de fleurs brillantes de gloire et de génie. En

parcourant à vol d'oiseau, avec M. Thierry, cette longue série de faits, on aurait de la peine à dire sur quel point, sur quel clocher, sur quel château, ou quelle chaumière on aimerait à se poser. Excepté les jours de grande bataille, on ne sait trop à quelle époque de l'histoire de France on aurait voulu vivre. A moins d'être roi, on ne voit pas non plus quel personnage on aurait voulu y faire. Noble, il faudrait terriblement aimer les grands coups d'épée pour se contenter d'un rôle presque toujours assez frivole, plus mutin que factieux, et en définitive toujours sacrifié. Bourgeois ou paysan, il y a eu plus de profit que de gloire et plus de prudence que de fierté à toujours transformer en grâces royales des droits péniblement achetés, et à préférer toujours une dépendance prospère et paisible à une périlleuse indépendance. La royauté seule a, dans cette immense période, un rôle digne, une politique soutenue, un véritable sentiment de soi-même, de ses devoirs comme de ses droits; mais elle est pourtant toujours en travail plus qu'en jouissance, et elle périt ensevelie dans son triomphe. On aimerait la voir posée quelque part dans une action bienfaisante et tranquille, moins astucieuse que Louis XI, moins violente que Richelieu, moins fastueuse que Louis XIV.

Quittant même ce point de vue de fantaisie dramatique pour essayer de former un jugement politique

sérieux, on éprouve le même embarras. Quelle est véritablement, se demande-t-on, la forme de gouvernement intérieur qui convient à cette nation mobile? En fait de gouvernement, que veut-elle et que peut-elle? Quelles sont ses capacités et ses convenances? qu'est-ce que son histoire lui conseille et lui lègue? Où est son expérience et sa tradition? Est-ce vers la liberté politique qu'elle aspire? Alors pourquoi l'avoir possédée si souvent pour la laisser échapper si facilement? — Est-ce au joug d'un maître qu'elle veut prêter ses épaules? Alors pourquoi ces subites et impétueuses explosions d'indépendance qui reparaissent de siècle en siècle? Pourquoi ce déclin si prompt et cette chute si profonde du pouvoir absolu le lendemain même du jour où, débarrassé de toute entrave et vainqueur de tous ses ennemis, il était déposé tout entier entre les mains d'une famille adorée, et n'avait qu'à gouverner en paix une nation soumise? — Si la nation française est faite pour être libre, pourquoi s'est-elle si longtemps prêtée de bonne grâce au pouvoir absolu? Si elle est née pour obéir, pourquoi l'a-t-elle si solennellement et si brusquement renversé?

Il est, nous le savons, d'heureux esprits que ces perplexités ne traversent pas. Nous avons lu naguère, et même en fort bon lieu, des théories d'histoire de France très-conséquentes et très-bien liées, et dans lesquelles

tout semble se tenir à merveille. Suivant ces faiseurs de systèmes, les deux principes qui ont toujours présidé au développement de la France suffisent aussi à tous ses vœux : l'égalité et l'autorité. La plus grande mesure d'égalité possible sous la garde de la plus grande somme d'autorité imaginable, voilà le gouvernement idéal de la France. C'est là ce que le tiers état et la couronne ont cherché de concert à travers nos longues agitations. Supprimer les rangs supérieurs qui dominaient la bourgeoisie, et du même coup les autorités intermédiaires qui gênaient la royauté, arriver par là à une égalité complète et à un pouvoir illimité, — c'est la tendance finale de l'histoire de France. Une démocratie royale, comme on l'a dit; — en d'autres termes, un maître et point de supérieurs, des sujets égaux et point de citoyens, point de priviléges, mais point de droits, — telle est la constitution sociale qui nous convient. On appelle cela le gouvernement historique de la France et la glorification du principe d'autorité; on le recommande en termes coulants et par des raisonnements anodins à l'imitation des législateurs de notre âge et à l'amour des générations futures.

Nous ne nions pas la douloureuse confirmation qu'un tel système peut trouver dans les précédents de notre histoire. Nous avons montré nous-même com-

ment entre les étourderies de la noblesse, les défaillances du tiers état et l'habileté de la couronne, presque toutes nos commotions politiques se sont terminées par le progrès simultané de l'égalité et de l'autorité; mais il est pourtant impossible de séparer ce mouvement de sa fin, — et cette fin, ce fut la catastrophe de la Révolution française. S'il est vrai que la combinaison de l'égalité et du despotisme soit le gouvernement naturel de la France, comment se fait-il que l'ancienne monarchie ait péri au moment même où elle se rapprochait le plus de cet idéal? S'il est vrai que la nation française ne demande que deux choses, un joug et un niveau, et que tout Français consente aisément à obéir, pourvu qu'il n'ait personne à respecter, d'où vient que c'est à partir du jour où ce double désir a été à peu près pleinement satisfait que s'est ouverte pour la royauté une ère de décadence que rien n'a pu conjurer, et pour la nation une série d'agitations que soixante ans n'ont pu terminer? Ne serait-ce pas que le gouvernement fondé sur l'égalité dans l'obéissance, résultat des fautes successives du tiers état, flattant toutes ses faiblesses, ne satisfaisait cependant aucune de ses aspirations généreuses, et laissait par conséquent la nation dans un secret mécontentement d'elle-même? Ne serait-ce pas surtout que cette forme de gouvernement renferme des conditions qui rendent

toute stabilité impossible, et qui font de la *démocratie royale* la moins solide comme la moins noble de toutes les institutions politiques?

Il ne faut pas aller chercher bien loin, en effet, les causes de la catastrophe effroyable qui a englouti la monarchie française si tôt après son triomphe : elles ressortent tout naturellement de la constitution même que, profitant des fautes de ses adversaires, elle avait réussi à se donner. Il faut les faire comprendre sans détour et sans craindre d'offenser la mémoire d'une grande institution qui ne s'est perdue que par les excès de la puissance qu'elle devait à sa gloire et à ses bienfaits. Ayant autour d'elle abaissé toutes les têtes et asservi tous les cœurs, la royauté demeura seule pour supporter tout le poids de la destinée, et elle éprouva bientôt ce que lui avait prédit le cardinal de Retz : c'est qu'il n'y a que Dieu dans le monde qui soit de force à supporter la solitude.

La faiblesse de cette situation isolée, son danger certain, se conçoivent sans peine. En allant chercher habituellement ses ministres dans les rangs du tiers, la royauté faisait un acte de libéralité intelligente et populaire; mais cette règle de conduite, quelque louable qu'elle pût être, n'était pourtant pas sans péril. Elle répandait dans toute la nation un sentiment général d'ambition, elle familiarisait tous les Français

avec l'idée qu'on pouvait monter des plus humbles rangs aux emplois les plus élevés, et toutes les imaginations s'accoutumaient ainsi à franchir d'un bond tous les degrés de l'échelle politique. La royauté, ne pouvant pas multiplier à l'infini ses favoris, après avoir excité tant de désirs ambitieux, était impuissante à les satisfaire, et hors d'elle il n'y avait rien pour personne, nul aliment ni d'activité ni d'esprit, nulle puissance à exercer, nul renom à acquérir. Ceux qu'elle ne distinguait pas se sentaient refoulés sans espoir dans l'obscurité et dans l'inaction. Par degrés, toute la nation française se trouva ainsi partagée comme en trois nouveaux ordres, des employés, des solliciteurs et des critiques. Les premiers étaient humbles, les seconds mécontents, les troisièmes désœuvrés. Les deux derniers, de beaucoup les plus nombreux, ne tardèrent pas à faire contre les institutions existantes une coalition redoutable. Du dépit et de l'oisiveté réunis naquit un esprit frondeur et vague, railleur et abstrait, qui corrompit les plus généreuses tendances du dix-huitième siècle. Toute la partie de la nation qui n'était pas au service du roi, n'ayant aucune part à la responsabilité du pouvoir et n'ayant rien à faire qu'à disserter, se désennuya dans un mélange d'opposition taquine et de spéculations chimériques. Sur ce sol nivelé où on n'avait laissé subsister les sou-

ches d'aucune vieille institution ni aristocratique ni populaire, une philosophie politique creuse et fausse germa et grandit, comme ces végétations parasites qui étendent leurs bras épineux sur les terrains défrichés. Faute d'institutions et d'occupations régulières, ce fut sous l'étendard d'une abstraction philosophique que vinrent se ranger tous les bons et tous les mauvais sentiments du pays, les prétentions de vanité personnelle comme les désirs de réforme, l'amour de soi-même et l'amour du bien public, la soif de commander et le goût honorable de vivre libre.

La royauté fut de bonne heure seule en butte aux attaques de toutes ces passions combinées. Demeurée seule puissante, elle parut seule responsable. Source de toutes les grâces, elle devint le point de mire de toutes les attaques; elle fut seule aussi pour se défendre. Dès le lendemain du jour où la lutte fut engagée, l'appareil qui l'environnait disparut comme une décoration de théâtre, et elle resta à découvert devant l'opinion. Elle jeta vainement autour d'elle des regards suppliants pour appeler ses anciens sujets à son aide. Épars, isolés, sans habitude ni de se concerter, ni de s'exposer, ni d'agir, les bons serviteurs eux-mêmes s'attendrirent sur son sort sans se remuer. Accoutumés à la respecter et à lui obéir, ils ne la comprirent plus quand elle leur demanda de la défendre. Ils ne

connaissaient que sa voix de commandement : ils méconnurent son cri d'alarme. Elle succomba devant l'explosion de toutes les vanités qu'elle avait longtemps fomentées et qu'elle ne pouvait plus apaiser, devant le réveil de tous les sentiments d'indépendance qu'elle avait refoulés dans les cœurs, sans trouver aucun appui chez des serviteurs avilis, en qui elle avait brisé de ses mains tout esprit et tout courage de résistance.

Qu'il y eût eu en France, à ce moment fatal, une institution quelconque, vivante et solide, en dehors de la royauté ; — qu'à l'une et à l'autre des époques de son développement, le tiers état, au lieu d'essayer, d'abuser et de se lasser de tout, eût fondé pour lui-même une véritable représentation libérale, nous osons affirmer qu'on n'aurait jamais vu ce spectacle, sans pareil dans le monde, de l'éboulement simultané d'une société tout entière. Une institution de liberté quelconque, — des communes, des états généraux périodiques, des parlements réguliers, — si elle fût entrée de bonne heure dans les mœurs du pays, aurait à la fois servi d'organe aux désirs légitimes de la nation et de rempart à la monarchie en péril. Une institution de liberté ancienne et régulière aurait ouvert aux citoyens une autre voie que la faveur royale pour monter à la renommée, et le monarque, soulagé d'une partie de son fardeau, n'aurait plus compté autant d'ennemis

qu'il y avait de prétentions trompées et de mérites inconnus. Une institution de liberté ancienne et régulière, contenant l'esprit d'opposition dans des limites fixées, l'eût empêché de s'égarer dans les champs sans bornes de la politique spéculative. Avec des droits communaux ou nationaux à exercer ou à défendre, on n'eût jamais songé aux droits de l'homme : ce fut le néant des institutions qui engendra le vague des idées. Plus tard, une institution de liberté fût devenue pour la royauté menacée un asile et un appui. Des communes franches, habituées à se gouverner elles-mêmes et à se défendre quelquefois derrière leurs murailles contre les ordres de la capitale, auraient offert à nos rois fugitifs un refuge contre la tyrannie des rues de Paris. Des populations qui auraient appris quelque part à ne pas obéir n'auraient pas passé de main en main, sans murmurer, comme un troupeau; elles n'eussent point adoré, comme un firman sacré, tous les décrets tachés de sang et de boue qui portaient le timbre d'un hôtel de ville, et leurs suffrages ne fussent pas devenus, comme ils l'ont toujours été, la chambre d'enregistrement de tous les coups de main heureux et de toutes les révolutions accomplies.

C'est ainsi que la royauté a chèrement payé la toute-puissance; mais elle n'a pas été seule punie. Le tiers état (ou pour mieux dire la nation tout entière, car il

y a longtemps que ces deux mots ne font plus qu'un) porta aussi et porte encore aujourd'hui la peine de ses faiblesses répétées. A toutes les époques, la liberté a été vendue par lui pour avoir le repos, et le repos lui-même a fini par lui échapper sans retour. Pour fonder une véritable institution de liberté, il eût fallu, dans tous les temps, user de quelque patience, supporter quelques maux, courir quelques périls. A chaque épreuve, il s'est trouvé des impatients pour tout compromettre et des pusillanimes pour tout abandonner, et puis les uns et les autres se sont consolés des libertés perdues par quelque accroissement de bien-être, de richesse et d'honneurs. Enfin un jour est venu où, la main protectrice du maître ayant cessé de se faire sentir, la nation tout entière s'est trouvée sans habileté pour se conduire, sans courage pour se défendre, et on a vu une société riche, éclairée, laborieuse, une société d'hommes, en un mot, livrée, comme une barque sans patron, à tous les caprices des flots, ouverte, comme une maison abandonnée, au premier occupant. Tel est le résultat parfaitement simple de la *démocratie royale*. Elle a porté ses fruits naturels, une servitude orageuse et une agitation sans gloire. C'est que Dieu, dans la condition laborieuse qu'il a faite aux hommes comme aux peuples, n'accorde la sécurité qu'au courage et l'ordre durable qu'à

la liberté : maxime aussi certaine que profonde, qui est dès à présent la moralité de l'histoire civile de la France, et qui doit être ou la devise de son développement futur ou l'épitaphe de son tombeau !

DE L'ÉTAT

DE L'OPINION PUBLIQUE

SUR LA RÉVOLUTION DE 1789 [1]

Février 1855.

J'ai toujours porté quelque envie aux hommes qui ont adopté et qui professent des opinions extrêmes. Dans des temps d'incertitude comme les nôtres, rien, ce semble, ne doit être si commode : rien n'épargne autant de doutes et de scrupules. Quand on a le bonheur de posséder, soit en philosophie, soit en politique, un système bien absolu dont on suit sans sourciller

[1] A propos des *Études sur le gouvernement représentatif*, par M. de Carné.

toutes les conséquences, quand on se croit parfaitement certain de tenir la vérité tout entière sans restriction comme sans mélange ; quand, par suite, on est amené à se persuader que toute autre manière de voir ne peut provenir que d'une incorrigible extravagance ou d'un mensonge intéressé, on doit puiser dans cette satisfaction de soi-même et dans ce dédain d'autrui un très-grand repos d'esprit. Des gens ainsi faits ont trouvé le moyen de se placer véritablement au-dessus des coups du sort comme des angoisses de la conscience. Tout événement les confirme dans leur sentiment, aussi bien le triomphe que l'échec de leur parti. Ils tiennent toujours au service de tous les faits une interprétation toute prête. Quand la fortune des révolutions leur est contraire, elle n'est à leurs yeux qu'un hasard aveugle et souvent complaisant pour l'intrigue et pour l'ambition ; mais vient-elle à leur être favorable, ils y voient sans hésiter l'inexorable justice de la main divine ou l'irrésistible force de la vérité. Aucune déception ne les décourage, aucun argument ne les ébranle ; ils n'ont nul besoin de savoir comment les choses se passent pour en parler. Sûrs qu'il n'y a nul bien à trouver chez leurs adversaires, il leur semble parfaitement inutile de s'enquérir de ce qu'on dit dans le camp ennemi et de ce qu'on y pense. L'étude de l'histoire en particulier est pour eux aussi courte que simple, car

il n'y a pour eux ni problèmes à résoudre ni contradictions à concilier. Tout est bien d'un certain côté ; tout est nécessairement mal d'un certain autre. Ce qui embarrasse ou afflige les esprits moins sûrs d'eux-mêmes, ces ombres funestes qui déparent souvent les plus nobles causes, ces passions et ces vices que la corruption humaine enrôle à la défense même de la vérité, rien de tout cela ne les touche ni ne les arrête. De la part de leurs amis, la cruauté n'est jamais que justice ; venant de leurs adversaires, la défense légitime est fanatisme ou persécution. Tout cela vous est débité habituellement d'un ton doux et railleur, sans hésitation, mais sans colère, avec le calme de la force, car on s'irrite peu quand on n'est pas du tout ébranlé. On a fait autrefois un petit traité de salon sur le bonheur des sots : sans comparaison, j'en ferais un volontiers sur le bonheur dont jouissent des esprits étroits et absolus dans une société sceptique.

Après cette nature d'esprit privilégiée, celle qui me paraît préférable pour le bien-être, c'est une disposition directement contraire. N'avoir qu'une seule idée dans la tête et qu'un seul sentiment dans le cœur, c'est le meilleur assurément ; si l'on ne peut pas y parvenir, ce qu'on a de mieux à faire, c'est de prendre toutes les idées et tous les sentiments à la fois ou successivement. Pour éviter des ennuis en ce monde, si l'on ne peut

être très-étroit, il faut être très-large ; si l'on ne peut être très-roide, il faut-être très-souple. Comprendre et admettre à peu près tout, se placer complaisamment au point de vue de tous les partis, avec une intelligence indulgente et au besoin admirative, trouver une raison d'être à tous les faits, une explication à tous les actes, voire même à tous les crimes, n'avoir nulle conviction personnelle, se passionner momentanément pour celle des gens avec qui on vit, ou des héros dont on raconte l'histoire, comme une vague s'empreint de toutes les couleurs du ciel, c'est une manière moins digne, moins hautaine, mais encore assez commode, de traverser nos jours de doutes et de découragements. Et si l'on y joint un certain art de pressentir les retours du sentiment public, de deviner l'opinion qui sera de mode demain pour faire à temps quelques pas au-devant d'elle et tourner sa voile du côté du vent qui vient, ce tour d'esprit-là bien ménagé peut présenter encore autant de profit que d'agrément.

Mais la condition laborieuse et ingrate par excellence, celle qui serait véritablement un métier de dupe, si l'on ne considérait que les avantages et les jouissances qu'elle rapporte, c'est l'entreprise de se former d'abord à soi-même une conviction consciencieuse et de l'élargir ensuite, sans l'ébranler, par l'étude des opinions différentes. Malheureux entre tous, ceux qui

pensent que dans les conflits humains toutes les vérités ne se donnent pas rendez-vous d'un seul côté, mais qu'elles errent par le monde, chaque parti dans les discordes civiles et morales en ayant emporté avec lui quelque lambeau ! Malheureux surtout s'ils se mettent en tête d'essayer de réunir ces vérités dispersées et de trouver le point élevé où viennent aboutir leurs divergences ! La prétention de demeurer croyant sans devenir intolérant, d'avoir une opinion fixe qui ne soit pourtant pas exclusive, de joindre à la fermeté des sentiments quelque mesure dans leur expression, de garder l'esprit assez ouvert pour y laisser entrer les idées d'autrui, pas assez cependant pour laisser échapper les siennes propres, — une telle prétention, des plus nobles et des plus généreuses assurément, est aussi des plus périlleuses pour le repos de ceux qui s'appliquent à la réaliser. On est à peu près sûr, par ce moyen-là, de mécontenter presque tout le monde, ceux qui ne croient à rien, parce qu'on impose à leur incertitude le fardeau d'une conviction, — ceux qui ne doutent de rien, parce qu'on oppose à leur emportement la gêne d'une restriction quelconque. On paraît aux uns dogmatique et tranchant, aux autres mou, timide et suspect de faiblesse intéressée pour l'erreur. Contre cette double sentence, on ne peut appeler qu'au tribunal de sa conscience, qu'on n'arrive pas à satis-

faire complétement, ou d'un avenir qui ne viendra peut-être jamais.

Tel est pourtant le péril qu'a résolûment bravé l'auteur distingué des *Études sur le gouvernement représentatif*, et, pour que rien ne manquât à son courage, il a abordé directement le grand signe de contradiction de nos jours, la révolution de 1789. Je ne crois pas en effet qu'il y ait de sujet au monde sur lequel l'exagération et la déclamation, qui est sa fidèle compagne, se soient dans tous les sens plus largement donné carrière. J'admire M. de Carné de ne s'être pas laissé trop effrayer du nuage de poussière qu'on soulève dès qu'on met le pied sur ce terrain battu depuis tant d'années par les hommes violents de tous les partis. Depuis la révolution *satanique* de M. de Maistre jusqu'à l'évangile révolutionnaire de M. Buchez, de M. de Bonald à M. Louis Blanc, que d'anathèmes et d'apothéoses se sont succédé, plus semblables encore par l'emphase de la forme que différents par la contrariété du fond! Et aussi il faut avouer que jamais matière plus abondante ne fut préparée pour faire éclater la diversité des jugements humains. Les sophistes grecs, qui se faisaien fort de plaider les deux côtés de chaque question avec le même feu d'éloquence et la même valeur de raisons, qu'auraient-ils dit si un aussi riche sujet de contrastes et de parallèles leur était tombé en partage! Les désor-

dres de l'ancien régime en regard des massacres de septembre, le bon plaisir de la cour et le despotisme de la hache ou du sabre, les maux de la décadence monarchique et ceux de l'instabilité révolutionnaire, les avantages de la tradition et le bienfait des réformes, — tous ces contrastes que la révolution de 89 met en présence et en opposition semblent faits pour fournir des aliments à d'interminables joûtes d'éloquence et de logique. La Providence même paraît avoir goût à prolonger cette lutte, car elle ne se hâte guère de prononcer entre les concurrents, et nous fait terriblement attendre son jugement. M. de Carné, sans avoir la prétention de le devancer, a eu le courage de rentrer dans cette arène confuse. En passant en revue, dans une série d'études dont nos lecteurs n'ont assurément pas perdu le souvenir [1], la suite de nos tentatives et de nos déceptions politiques depuis 1789, il a entrepris de faire, à chaque époque et pour chaque parti, le compte rigoureux du bien et du mal. Il n'écrit ni pour ni contre cette mystérieuse révolution, qu'il compare lui-même, au début de son livre, au sphinx de la Grèce, dont la nature à double sexe n'était guère moins énig-

[1] Voyez la série sur *la Bourgeoisie et la Révolution française*, dans les livraisons de la *Revue des Deux Mondes* du 15 février, 15 mai, 15 juin, 15 novembre 1850, 1er janvier 1851, 15 mai et 1er juin 1852, 15 mars et 1er mai 1853.

matique que les problèmes qu'il proposait. Il se refuse absolument à donner nulle part une appréciation générale et positive sur la Révolution française prise en masse. Il est aussi sobre d'anathèmes que d'enthousiasme. « Il n'est pas vrai, dit-il, que la Révolution française soit maudite du ciel, pas plus qu'il n'est vrai qu'elle ait porté à la terre un Évangile nouveau... Distinguer les idées et les dates au lieu de les confondre, signaler le bien à côté du mal et le mal à côté du bien, faire pour la crise ouverte depuis soixante ans la part de l'inspiration chrétienne dans sa fécondité, et du rationalisme dans son impuissance, c'est là une œuvre difficile et délicate ; mais je l'ai estimée tellement utile en ces temps-ci, que je n'ai pas hésité à l'entreprendre, ou tout au moins à l'ébaucher. » Tel est le programme du livre de M. de Carné, également éloigné, comme on le voit, des partis-pris systématiques de certains historiens de la Révolution française, des complaisances molles et banales de certains autres. On voit aussi par là combien il soulève de questions délicates et combien il affronte de contradictions passionnées.

Jamais plan ne fut plus fidèlement rempli. A chacune des phases de la Révolution, dans l'étude particulière qu'il y consacre, M. de Carné applique le même jugement également ferme et large. Il a sur les actes

de tous les hommes, sur la conduite de tous les partis qui ont pris part à ces grandes luttes, une opinion très-arrêtée, tantôt sympathique, tantôt sévère, mais sans que ni la sévérité ni la sympathie fassent jamais tort à la justice. Avec un sens moral très-droit et très-fin, M. de Carné distingue toujours où fut, dans chaque crise, la cause bonne et vraiment nationale qui changea si souvent de parti et de défenseurs. Il l'embrasse très-chaleureusement partout où il l'a reconnue, mais sans dissimuler ni les fautes qui l'ont compromise, ni l'excuse qu'on peut plaider en faveur de ceux qui l'ont combattue. On voit que, s'il eût siégé à la Constituante, à la Législative ou dans les assemblées passionnées de la Restauration, il se fût montré partout ce que nous l'avons connu dans sa courte carrière politique, soldat fidèle, mais censeur éclairé de son propre parti, adversaire juste autant que courageux. C'est ce double caractère de modération et de fermeté qui fait la véritable originalité de son livre et nous permet de suivre avec confiance les appréciations qu'il nous soumet. Même quand on ne les partage pas toutes complètement, il y a toujours plaisir à les étudier. Il y a plaisir à s'entretenir avec un homme qui est assez convaincu de ce qu'il dit pour avoir droit qu'on l'écoute, et pas assez enfermé dans son propre jugement pour ne pas écouter à son tour la réponse.

ce qui réconcilie, dans une certaine mesure, un admirateur sincère de la royauté comme lui avec les actes de la Constituante. On pourrait peut-être pousser le rapprochement plus loin encore. Tout en faisant la part des grandes différences qui séparent l'œuvre lente des siècles des décisions précipitées d'une assemblée populaire, — on pourrait remarquer que la Constituante mérita dans sa courte carrière des reproches et des éloges à peu près analogues à ceux qu'on peut faire aux plus grands de nos rois. Ceci n'est point un aussi grand paradoxe qu'on le croirait, et c'est du livre même de M. de Carné que j'en voudrais tirer la preuve. C'est M. de Carné qui fait observer en effet avec sagacité, mais non sans surprise, combien les réformes de la Constituante en matière de droit civil diffèrent de ses brusques et stériles tentatives en matière de droit politique. En droit politique, la Constituante n'a rien fait : il n'est rien sorti des combinaisons chimériques par lesquelles elle croyait mettre à néant toutes les expériences du passé et défier tous les dangers de l'avenir. Il ne reste pas même de matériaux de ses constructions, car sur ce sol qu'elle a rasé elle ne dressa qu'un château de cartes. Il en est tout autrement en matière de droit civil. Presque toutes les institutions civiles de la Constituante demeurent encore; nous vivons sur elles : l'émancipation du travail, la liberté de

l'industrie, la régulière distribution de l'impôt, la législation des successions et des testaments, toutes ces bases fondamentales de notre société civile ont été posées par la Constituante. C'est dans les actes de cette assemblée que le code Napoléon a puisé toutes ses inspirations. Des réformes civiles faites à cette époque est sortie la société française du dix-neuvième siècle avec ses qualités et ses défauts, son grand esprit de justice et d'humanité, son facile et brillant développement de prospérité matérielle et aussi la mollesse de caractère et la mobilité d'idées qu'on lui reproche si amèrement et qu'elle a payées si cher. En matière de droit civil, quelque opinion qu'on puisse avoir de ce qu'a fait la Constituante, on ne peut disconvenir qu'elle a été féconde, qu'elle a produit des résultats durables. M. de Carné remarque même que, dans cette opération de réformes civiles, « souvent cette assemblée, qui pour accomplir ses expériences politiques ne reculait ni devant la ruine ni devant le sang versé, se montra réservée, timide, procéda par transaction, tenant compte des faits comme de l'histoire... »

D'où vient cette différence? Ne serait-ce pas qu'en matière civile la Constituante avait des exemples à suivre, une route frayée en partie, dont la direction du moins était déterminée, tandis qu'en matière de droit politique elle était aussi bien dépourvue de mo-

dèles que de principes? Si la Constituante n'a rien fait en politique, ne serait-ce pas parce qu'en ce genre elle n'a rien trouvé? La royauté, qui l'avait convoquée, se présentait devant elle surannée, affaiblie, donnant volontiers sa démission d'elle-même, reconnaissant sa propre impuissance; mais elle se présentait cependant comme le seul débris d'un droit public qui n'avait jamais été régulier, qu'elle avait contribué plus que personne à détruire, et qu'elle n'avait pas même essayé de remplacer. Quand il s'agit de réunir les états généraux, on s'aperçut pour la première fois d'un fait que les rois avaient toujours dissimulé à eux-mêmes et à leurs sujets, c'est qu'il n'y avait aucune espèce d'ordre politique en France. A la place de la noblesse déchue par ses propres fautes, de toute représentation nationale supprimée, des libertés municipales étouffées, des assemblées provinciales réduites à une existence nominale, la royauté n'avait rien mis. En matière politique, quand les gens de 89 se mirent à l'œuvre pour donner une constitution à la France, ils n'avaient devant eux que le néant, et, comme la création n'appartient qu'à Dieu, cela les excuse un peu de n'avoir produit que des chimères. Le droit civil de la France, au contraire, en 1789, avait une consistance véritable. Il vivait pour ainsi dire de sa propre vie, de cette vie qui se manifeste surtout par

la croissance et le développement. Entre les sages édits délibérés dans les conseils des rois et la jurisprudence élevée des parlements, le droit civil avait marché d'époque en époque à pas lents, mais continus, dans la voie de l'égalité et de la justice. Les plus mauvais, les plus oisifs, les plus despotiques souverains avaient agi en ce sens, ou laissé agir en leur nom les dépositaires de leur pouvoir administratif et judiciaire. Les ordonnances d'Orléans, de Blois et de Moulins avaient réglé la plupart des relations civiles des Français avec la sagesse de L'Hôpital, bien qu'au nom des Valois fainéants. Du sein de sa cour fastueuse, Louis XIV, servi par Colbert, avait préparé l'affranchissement du travail et l'ennoblissement de l'industrie. Louis XVI, avec Necker et Turgot, venait de donner à ce mouvement, dont la vitesse s'accélérait avec la durée, un élan plus précipité encore. La Constituante n'avait qu'à le suivre, et les gens de loi, les magistrats qu'elle contenait dans son sein, la guidaient aisément dans cette voie qui leur était connue. Cela revient à dire que, malgré ses hautes prétentions, la Constituante, comme tout autre, fit très-bien le métier qu'elle avait appris et très-mal celui qu'elle croyait avoir inventé. Elle ressembla beaucoup plus qu'elle ne croyait aux souverains, ses devanciers. Grande leçon, ce semble, pour tout le monde ! Les nations

sont comme les familles : les enfants n'y doivent jamais mépriser leurs pères, parce qu'ils leur ressemblent toujours ; les pères ne doivent pas trop accuser leurs enfants, parce qu'ils sont responsables de leur éducation. Qui que nous soyons, admirateurs ou détracteurs du passé ou du présent, nous pouvons, ce semble, faire notre profit de cette instruction domestique.

M. de Carné, nous l'avons dit, a très-bien démêlé cette différence originaire de l'action politique et civile de la première de nos assemblées révolutionnaires. Cette remarque a même chez lui tout le mérite d'une découverte, car nous n'avons pas souvenir de l'avoir vue nulle part mise en lumière avec tant de finesse et de précision. Peut-être en a-t-il moins nettement indiqué la cause, et peut-être aussi, s'il avait suivi un peu plus loin ce filon, en aurait-il tiré encore de plus abondantes instructions. Il y aurait, nous le croyons, trouvé le moyen d'expliquer l'étrange combinaison de force et de faiblesse, d'efficacité et d'impuissance, de stérilité et de fécondité, que présente à un observateur désintéressé tout le cours de la Révolution française. Il y faut toujours distinguer la révolution politique, qui jusqu'ici n'a rien produit, et la révolution civile, qui s'est assise pour jamais sur le sol de la France, et qui gagne peu à peu toute la surface du monde. Suivant qu'on se place à l'un ou à l'autre de ces points de

vue, le spectacle tout entier change. De l'un, on n'aperçoit que ruines entassées sur ruines, constitutions sur constitutions, dynasties sur dynasties, monarchies sur républiques, un mélange douloureux de faiblesse et de violence, du sang, des trésors et des larmes prodigués en pure perte. De l'autre, on doit, sinon admirer, du moins reconnaître des conquêtes sérieuses et durables, un progrès irrésistible et continu, des efforts couronnés de succès, des principes portant toutes leurs conséquences. Civilement, la révolution de 1789 a fait une œuvre dont on ne peut contester l'efficacité; politiquement, elle n'est jusqu'ici qu'une grande espérance trompée.

L'auteur des *Études sur le gouvernement représentatif* n'aurait sans doute pas puisé dans cet ordre d'idées plus de talent qu'il n'en a déployé pour peindre la suite de nos grandes scènes révolutionnaires, pour caractériser les tergiversations égoïstes de la Gironde, suivies de sa défense héroïque, et la prétendue politique de la Montagne. Dans ces époques de sanglante mêlée, il n'y a guère de distinction à faire : il n'y a qu'une commune malédiction à porter; mais, aussitôt que les eaux se calment et que le tourbillon s'apaise, il semble qu'on voit reparaître assez nettement les ondes diverses des deux courants que M. de Carné nous a fait apercevoir à leur source.

Nous disions tout à l'heure que la Constituante avait, sans s'en douter, suivi la trace des rois de France, qu'elle détestait. Osons dire que Napoléon, qui s'en doutait moins encore, suivit la trace de la Constituante, qu'il méprisait. Comme nos rois, comme les gens de la Constituante, Napoléon fut un très-éminent législateur civil, mais un très-impuissant ou très-dédaigneux législateur politique. Du règne de Napoléon comme de celui de la Constituante, il est demeuré beaucoup d'œuvres civiles et très-peu d'institutions politiques. C'est ce que nous espérions que M. de Carné nous ferait voir, et ce serait, suivant nous, la meilleure explication d'un fait singulier qu'il remarque, et dont il donne une interprétation qui ne nous satisfait pas complétement. M. de Carné distingue dans le règne de Napoléon deux époques différentes et comme contradictoires. Dans l'une, suivant lui, Napoléon se montre à la France comme l'exécuteur habile et ferme des promesses de 89 : il établit un gouvernement qui a la prétention de se fonder sur l'équilibre des pouvoirs publics, de garantir les droits des citoyens, et d'assurer leurs intérêts par un juste mélange de pouvoir et de liberté. Dans l'autre, il foule aux pieds ces mêmes promesses, il réduit à néant les garanties qu'il avait lui-même données, il abuse de ses propres droits et méconnaît ceux d'autrui, il précipite sa chute en

ébranlant lui-même les fondements de son pouvoir. C'est ainsi que M. de Carné explique que le même homme, salué en 1800 comme le libérateur de la France, ait fini par être à charge à la nation qu'il commandait; voilà pourquoi, suivant lui, après avoir été accueilli par l'Europe comme le restaurateur de l'ordre public des sociétés, Napoléon finit par peser sur elle comme son perturbateur juré. M. de Carné développe avec grand soin ces deux phases de la domination impériale; il y consacre deux chapitres, dont les titres mêmes sont destinés à faire contraste, le premier intitulé *le Consulat et la reconstitution de l'ordre social;* le second, *l'Empire et la perturbation de l'ordre européen*, et il s'applique à constater que, dans la première de ces périodes, tous les documents officiels, toutes les proclamations du souverain, tous les rapports faits au nom des corps de l'État, tendent unanimement à l'établissement d'une liberté politique modérée qui contraste avec le régime des lois par décret, des contributions et des réquisitions à volonté, dont l'empire, à une autre époque, a donné le spectacle et laissé le souvenir.

Avec quelque habileté que cette opposition soit développée par M. de Carné, il nous est impossible de partager ses vues en ce point : nous ne serons point si sévère que lui pour la bonne foi de Napoléon. Nous

ne l'accuserons d'avoir manqué à aucune de ses promesses, parce que, suivant nous, il n'en avait fait aucune à la France, qui n'avait pas songé à lui en demander. Nous ne croyons pas que, même un seul jour, le premier consul ait pensé à créer dans notre pays un véritable système de liberté politique, ni que quelqu'un autour de lui se soit mépris sur sa pensée. Le mot de Sieyès sortant du premier conseil après le 18 brumaire : « Messieurs, nous avons un maître ! » ce mot, nous en sommes convaincu, fit très-rapidement le tour de la France, et n'y rencontra ni malentendu ni résistance. Quelques discours d'apparat, où le nom de liberté politique était encore prononcé, quelques protestations officielles, quelques apparences sauvées, quelques ménagements pris pour une délicatesse tout extérieure que l'habitude des révolutions n'avait pas encore complétement émoussée, ne changèrent rien au fond des choses, et ne trompèrent même pas l'opinion publique. Napoléon ne songea pas à fonder un pouvoir législatif rival du pouvoir souverain, ni à armer les citoyens d'un moyen légal de résistance à l'autorité suprême. Persuadé, non sans cause, que la société, sortie des crises révolutionnaires, était avant tout affamée d'ordre et de pouvoir, et naturellement beaucoup plus disposé à satisfaire ce besoin qu'aucun autre, il aurait cru manquer à sa

mission s'il avait aliéné la moindre part de l'autorité qu'un coup d'état et de génie lui avait fait tomber en partage. D'ailleurs son tour d'esprit, dédaigneux pour la théorie, le détournait de se perdre dans les combinaisons, toujours un peu abstraites, qui cherchent l'équilibre du pouvoir et de la liberté. Ses institutions politiques ne furent conçues qu'en vue d'un seul but, celui de laisser passer sa propre volonté sans obstacle. On peut donc dire très-librement, et sans manquer de respect à son génie, qu'aucune d'elles ne fut de sa part une œuvre sérieuse. Il n'entendit pas que personne prît au sérieux ni les élections sur une double liste de notabilités, ni les garanties de la liberté individuelle et de la liberté de la presse confiées à deux commissions, ni ces deux assemblées, dont l'une devait toujours parler et l'autre toujours se taire. Personne n'était obligé, sous son règne, à prendre pour de véritables corps ces ombres diaphanes au travers desquelles passaient les rayons d'une seule lumière. Il déploya même plusieurs fois à leur égard, et sans avoir à se plaindre de leur indocilité, un luxe d'arbitraire qui ne pouvait avoir d'autre but que de les maintenir dans un juste sentiment de leur néant. Napoléon ouvrant ses Chambres donnait un spectacle de parade. Où il était véritablement sérieux, c'était assis dans son conseil d'État, organisant par des lois où la prudence

le dispute au génie toutes les parties de l'administration civile, accommodant par de sages transactions les vieilles coutumes et les droits nouveaux, rendant la liberté à la religion sans gêner la liberté de conscience, ressuscitant les cours de justice, rallumant le flambeau éteint de l'instruction littéraire, enfin reprenant en tout genre, dans l'ordre civil, les traditions interrompues de la royauté et l'œuvre ébauchée par la Constituante.

La nation de son côté, il faut le dire, ne lui demandait pas autre chose. Retrouver les bienfaits civils de la Révolution française, menacés par le désordre qui l'avait suivie, c'était toute son ambition. De droits et d'institutions politiques, elle n'avait garde d'en réclamer. Probablement, si on les eût offerts, elle les eût regardés comme une charge plutôt que comme un don. Qu'une main ferme lui assurât la liberté de conscience, poursuivie naguère par les tribunaux révolutionnaires, — la liberté de propriété, étouffée sous les réquisitions, les confiscations et les banqueroutes, — la liberté d'industrie, singulièrement gênée par une guerre de principes et de propagande avec toute l'Europe, — la liberté de locomotion même, fort troublée par le dangereux état des routes et le brigandage organisé, — toutes les libertés de la vie privée en un mot, — c'était tout ce que demandait le peuple français de 1800, et

il ne marchandait nullement le pouvoir à celui qui les lui assurait; à ce prix, il faisait très-gracieusement le sacrifice de toute institution politique. Pourvu qu'il jouit au coin de son foyer de toutes ces réalités bourgeoises, il consentait de grand cœur, pour tout le reste, à se contenter d'apparences. Il se prêtait sans difficulté à toutes les illusions, et entra gaiement dans la plaisanterie de tous les simulacres d'institutions politiques dont le premier consul lui fit don.

Il n'y a donc pas lieu, nous le pensons, à distinguer, comme M. de Carné, dans la période napoléonienne une époque de liberté et une époque d'oppression, des espérances de gouvernement représentatif aboutissant à des effets réels de pouvoir absolu. Tout est plus conséquent et plus uni dans cette grande époque. Napoléon ne fut jamais un souverain constitutionnel placé à la tête d'institutions politiques : il fut un dictateur choisi pour la plus grande gloire militaire et la plus grande prospérité civile du pays. Comment donc expliquer le retour d'opinion qu'on remarque entre les deux époques extrêmes de son règne, — la popularité de ses premières années, la sourde et silencieuse impopularité des dernières, — le soulagement de la nation quand il apparut, et sa fatigue quand il tomba? La plus simple des interprétations serait sans doute d'attribuer tout ce changement à l'inconstance naturelle de la

nation française ; mais il en est une plus profonde et non moins aisée à saisir. Il arriva à la France, au commencement du dix-neuvième siècle, ce qui a été souvent le sort des nations, lorsque, toutes préoccupées de leurs libertés civiles, elles négligent la précaution ou prennent le dégoût des libertés politiques : c'est de voir rapidement menacer les biens mêmes, dont la préoccupation exclusive leur a fait tout sacrifier. Les libertés civiles sont des libertés désarmées dont les institutions politiques sont les défenses naturelles et nécessaires. Quand elles laissent tomber les fortifications qui les couvrent, les libertés civiles restent à la discrétion du bon sens, toujours facile à troubler, d'un seul homme et de ses fantaisies, toujours promptes à s'égarer. A l'époque dont nous parlons, ce fut celui-là même sur qui la nation s'était reposée pour consacrer et défendre tous les droits civils fondés par la Révolution qui finit par les compromettre tous ; ce fut l'auteur du concordat qui jeta en prison des évêques pour avoir voulu rester fidèles à la suprématie du saint-siége ; ce fut le protecteur du commerce qui l'enserra dans le cercle de fer du blocus continental ; ce fut le législateur du code civil qui rêva je ne sais quelle reconstruction de l'empire féodal de Charlemagne ; ce fut le pacificateur d'Amiens qui attira la coalition tout entière dans la capitale. Une fois de plus alors, comme aux derniers

jours de l'ancien régime, le défaut d'une institution politique quelconque se révéla, et ce furent les intérêts civils eux-mêmes qui en sentirent le plus amèrement le besoin, qui en exprimèrent le plus hautement le regret; tant il est vrai que dans ce train de guerre, qui fait la vie des sociétés humaines, toute possession, pour durer, doit tenir un peu de la conquête, et que l'on ne peut jouir que de ce que l'on sait défendre. Les intérêts civils sont des troupeaux timides qui ne demandent qu'à brouter l'herbe paisiblement, et à aller se désaltérant dans le courant de l'onde ; mais, pour contenter ce vœu modeste, il est prudent de ne pas congédier tous les chiens de garde.

C'est ce qui explique aussi pourquoi, aussitôt que l'Empereur se fut éloigné de nos côtes, un si vif, un si universel désir de garanties politiques se manifesta d'un bout à l'autre de la France. Il semble à certains théoriciens du pouvoir absolu que Louis XVIII, en donnant la Charte, se passa une fantaisie d'anglomane parfaitement gratuite, qu'il défendit ensuite par vanité d'auteur. Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire, surtout dans ces derniers temps, que la Restauration ne serait jamais tombée sans ses velléités constitutionnelles, et si elle avait eu le bon sens de se coucher, comme on l'a dit, dans le lit de l'Empire! M. de Carné ne partage pas et ne laisse pas à ses lec-

teurs de telles illusions. Nulle part nous n'avons vu mieux dépeint le désir, disons mieux, l'impérieuse passion de liberté et d'institutions politiques qui s'empara de la France à la fin de l'Empire. Malgré la malheureuse et trop célèbre forme de l'octroi royal, la Charte ne fut rien moins que donnée par Louis XVIII. Elle n'était pas seulement réclamée, comme on le prétend, par un petit nombre d'esprits élevés et d'hommes éloquents, amoureux des discussions de tribune; c'était la masse générale des intérêts civils du pays, instruite par une terrible expérience, qui réclamait le droit et le moyen de se défendre contre le pouvoir absolu. Le commerce fatigué de rencontrer partout la barrière d'inimitiés qui environnait la France, les mères lassées de mettre des fils au monde pour les voir enlevés à seize ans du toit domestique et livrés en proie au canon, les gens échappés des champs de bataille, revenus des extrémités de l'Europe, qui ne se souciaient pas d'y retourner, la propriété accablée par les décimes de guerre et les impôts extraordinaires; toutes ces voix, s'élevant de la chaumière, du comptoir et du château, demandaient à trouver dans de véritables corps politiques des organes indépendants de leurs désirs légitimes. Pour la première fois dans notre histoire le pouvoir royal se mit à l'œuvre pour donner à la France les institutions qui lui avaient toujours

manqué. Louis XVIII gardera l'honneur d'avoir seul, parmi tous nos souverains, entrepris cette tâche de législateur politique avec une grande sincérité et un suffisant degré d'habileté et de prudence. La Charte ne fut pas seulement un des nombreux incidents de notre Révolution, si abondante en tableaux divers; elle fut et elle demeure à peu près l'unique tentative sérieuse qui ait été faite dans l'histoire de France pour constituer politiquement notre patrie. Les trente années qu'elle a duré sont les seules pendant lesquelles les rapports des sujets et des souverains aient été fondés sur une règle fixe et où chacun ait pu savoir à qui et dans quelle mesure il devait résister ou obéir. Si la chute de ce régime a prouvé combien la légalité avait encore peu de racines sur notre sol, les bienfaits qui se sont développés à son abri, la gloire nouvelle qui en était sortie pour l'esprit français, l'héritage même de prospérité matérielle qui nous en est resté, font voir cependant que la partie valait au moins la peine d'être jouée.

Analyser par quelles causes diverses cette entreprise, soutenue cette fois par tant de talents et d'efforts, est encore venue, au bout de trente années, s'engloutir dans un abîme, ce serait refaire le livre entier de M. de Carné. Il ne faut pas moins que les détails heureusement choisis dans lesquels il entre sur les

deux phases de notre gouvernement représentatif pour en faire juger avec impartialité les torts et les mérites différents. Toute appréciation superficielle sur ces sujets délicats froisserait inutilement des susceptibilités encore très-vives. Attaché par un dévouement héréditaire au gouvernement de la Restauration, M. de Carné condamne librement ses fautes : peu favorable à l'événement qui fonda le gouvernement de Juillet, il sait aussi en reconnaître les mérites. Nous n'acceptons pas sans restriction le partage qu'il fait de l'éloge et du blâme. M. de Carné est par exemple beaucoup trop incliné, pour notre goût, à considérer la monarchie de Juillet comme le pis-aller d'une nation en révolution, comme un temps d'arrêt où elle s'arrêta, faute de mieux, étant déchue de la monarchie et ne voulant pas tomber en république. Ce jugement, qui pourrait paraître un peu dédaigneux, manquerait à la fois, suivant nous, de vérité historique et morale. Les hommes qui se dévouèrent à la monarchie de Juillet n'y furent pas portés seulement par un sentiment négatif et timide; ils ne s'en contentaient pas de peur de pire. Une passion plus active et plus généreuse fit la garde au milieu des dangers publics autour du berceau de cette royauté : c'était l'amour de la loi et la haine de l'arbitraire. Incarnée dans la personne d'un grand ministre, qui la poussa jusqu'à l'héroïsme et mourut à la

peine en défendant la loi, cette noble passion pourrait fournir encore dans l'exil une épitaphe au tombeau du roi qui gouverna dix-huit ans au milieu des balles de l'assassinat et de l'émeute, sans porter une seule fois atteinte ni à la vie, ni à la liberté, ni à la fortune d'un seul Français. De tous les sentiments que le temps efface ou que le souffle des révolutions éteint, celui-ci est encore le seul qui survive dans beaucoup des cœurs qu'il a fait battre. M. de Carné, si digne de le comprendre, aurait peut-être pu l'apprécier plus chaleureusement.

A part ces critiques de détails, nous nous associons de bon cœur à la pensée principale de M. de Carné : c'est qu'après tout les deux monarchies constitutionnelles, malgré leurs différences extérieures et le mal qu'elles ont dit l'une de l'autre, se proposèrent le même but et succombèrent dans la même tâche. Comme lui aussi, sous les mêmes réserves et avec les mêmes scrupules, nous voulons espérer encore que l'entreprise n'est pas manquée pour jamais, et que, sous une forme aujourd'hui difficile à prévoir, la France est destinée à posséder enfin quelque jour des institutions politiques dignes de confiance et capables de durée. Rien sans doute n'est mieux fait pour préparer un tel résultat que d'interroger comme M. de Carné toutes les instructions de l'expérience et d'en tirer des leçons

morales pour tous les partis; mais ce qui nous confirme surtout dans cette espérance, c'est qu'il nous est impossible de prendre l'état actuel de la Révolution française par le monde comme le dernier mot de la Providence sur ce grand et obscur événement. Elle nous réserve sans doute, quand nous l'aurons mieux méritée, quelque autre explication du mystère qu'il lui plaît encore de nous laisser. Pour le moment, en effet, le problème est plus difficile à résoudre que jamais, et la catastrophe de 1848, comme les conséquences qu'elle a traînées à sa suite, le posent devant les regards dans une désespérante singularité.

D'une part, en effet, comme révolution sociale, 1789 a décidément gain de cause. Ce qu'on est convenu d'appeler les principes de 89 (bien qu'ils ne soient au fond que le dernier terme de tout le développement civil de la France) gagne un peu de terrain chaque jour dans le monde. Le nouvel état de société que nos rois avaient préparé et que la Révolution française a solennellement inauguré, les nouvelles relations qu'elle a établies entre les hommes, les nouvelles règles de justice et d'égalité qu'elle a proclamées, tout cela fait, comme on l'a dit (et bien qu'on l'ait dit plus d'une fois avec trop d'enphase), le tour du globe. C'est une pente irrésistible; et, comme il arrive aux changements qui sont dans la force même

des choses, tout les sert également, l'ordre et les révolutions, les jours de paix et les jours de guerre, les gouvernements qui leur résistent comme les gouvernements qui les secondent. Pendant les années heureuses du dernier règne, l'exemple d'une société libre et florissante, prospérant paisiblement à l'ombre des principes de 1789, faisait en leur faveur, jusque dans les esprits les plus obstinés, une propagande sourde et cachée, dont la censure et la police des gouvernements absolus ne pouvaient suspendre les effets. Quand l'orage de 1848 s'est élevé, ce travail, qui fermentait, a éclaté au grand jour. Toutes les nations de l'Europe à la fois ont demandé sur un ton impérieux à jouir des effets civils de la Révolution française : la destruction des derniers débris des priviléges féodaux, la distribution des emplois au mérite, l'égalité des impôts et des juridictions, l'oubli de toute différence de naissance ou de culte entre les citoyens. Compromises par les violences imprudentes de ceux qui les réclamaient, ces conquêtes n'ont pourtant pu être toutes emportées dans la violence de réaction qui les a suivies. Ni en Allemagne, ni en Italie, la réaction de 1849 n'a été une contre-révolution complète. Partout dans les institutions civiles la trace du passage d'une révolution est restée. La politique autrichienne, par exemple, qui semblait vouée au culte de l'ancien régime, voit

aujourd'hui à sa tête un ministre sorti des rangs de la bourgeoisie, étranger à tous les instincts de la classe élégante et guerrière qui environnait jusqu'ici le trône de Marie-Thérèse, et qui entraîne la politique de son pays dans des voies nouvelles de régularité et de centralisation, en même temps qu'il rompt le faisceau diplomatique de la sainte-alliance contre-révolutionnaire. La Prusse, malgré les goûts historiques et chevaleresques de son souverain, s'est vue obligée de renoncer à ses essais de libertés féodales un peu puérils pour entrer tout simplement dans le patron taillé par la révolution de 1789. L'Angleterre elle-même se rapproche de ce modèle commun. Sous l'influence générale, on voit se relâcher à la fois ses mœurs et ses préjugés ; elle commence à préférer dans ses institutions la régularité logique à la tradition, et la vérité abstraite aux meilleures coutumes. En France même, où il semblait n'y avoir plus rien à gagner, le progrès des effets civils de la Révolution est pourtant encore très-sensible. Le suffrage universel, dont l'importance politique diminue avec celle des élections parlementaires, ne demeure plus dans nos lois que comme le symbole et le dernier terme de l'égalité civile. Une extrême activité industrielle répandant l'aisance dans les derniers rangs fait subir à la richesse mobilière le même partage démocratique et populaire que la terre avait déjà

supporté après le grand bouleversement de 92. Tout en Europe porte donc aujourd'hui plus que jamais l'empreinte de la révolution de 1789. Ce progrès s'accomplit sous toutes les formes, se déguise sous toutes les apparences, même les plus frivoles. Dans les cours même, là où le faste monarchique a été conservé ou ressuscité, il a pris le caractère des temps nouveaux. L'égalité règne sous l'étiquette. Aucun privilége de naissance ne ferme l'entrée des palais. Ce n'est plus le temps où un maître des cérémonies arrêtait un ministre bourgeois, parce que son costume n'était pas conforme à l'ordonnance. Non; aujourd'hui tous les souliers peuvent porter des boucles et tout habit noir peut prendre autant de galon qu'il lui convient.

Mais, si les effets civils de la Révolution sont aujourd'hui plus puissants et plus répandus que jamais, en revanche on ne peut se dissimuler que sa considération politique et morale ne soit extrêmement affaiblie depuis les événements de 1848. On se demande assez généralement, avec un doute légitime en apparence, quelle est la forme politique qui convient à une société organisée sur le modèle civil de 1789. Est-ce la liberté constitutionnelle? Il n'est pas de mode de l'affirmer ni même de l'espérer. Est-ce la démocratie républicaine? De tous les gouvernements qui se sont succédé depuis soixante ans, aucun n'a eu une existence

plus agitée et plus courte que la république, aucun n'a laissé derrière lui une mémoire chargée de souvenirs plus pénibles. Est-ce le pouvoir abolu? Cela serait triste à confesser, et il n'y a que les plus résolus qui ne répugnent pas à faire un tel aveu. Osons le dire, bien qu'il en coûte; l'idée que la révolution de 89 a rendu les peuples incapables d'une forme politique régulière et durable, — qu'elle a moins été une révolution unique que le commencement d'une série d'agitations successives et interminables, — l'idée qu'en interrompant les traditions sans assurer la liberté, elle a rendu difficiles à la fois la dignité dans la soumission et la sécurité dans l'indépendance, — cette idée-là est aujourd'hui très-accréditée. La variété de nos expériences et l'uniformité de nos malheurs ont fait naître cette opinion chez presque tous nos voisins et chez beaucoup de nos concitoyens. En jouissant des bienfaits civils, on ne se promet rien, on craint tout même des effets politiques de la Révolution.

La Révolution française présente ainsi un double aspect, et chacun, suivant ses goûts, la tournure de son esprit, ses intérêts ou ses préférences, s'attache à regarder l'une ou l'autre face. Les peuples, par exemple, en général goûtent beaucoup tout ce qui vient de la Révolution et qui lui ressemble; car les peuples, composés d'hommes qui font leurs affaires privées avant de

songer à la chose publique, sont surtout sensibles aux libertés et aux intérêts civils. Partout où il y a une conscience troublée par l'inquisition d'une religion d'État, partout où une ambition est contrariée dans son cours légitime par une exclusion ou un privilége de caste et de naissance, partout où une forme particulière est lésée par un déni de justice ou une inégalité de contributions, on tourne les yeux vers les principes de 1789, vers l'événement qui les a fait prévaloir et vers la nation qui les représente. Le simple public, presque partout, est donc assez favorable à la Révolution française; mais les gouvernements et les hommes d'État, dont le métier est d'être politiques avant tout, tous ceux qui portent le poids de la responsabilité politique dans chaque pays, la considèrent avec effroi comme une source intarissable d'agitations et de désordres. Elle ne fut jamais en très-bonne odeur auprès de ceux qui font surtout cas de la stabilité du pouvoir. Depuis 1848, les amis mêmes de la liberté ont cessé de fonder sur elle beaucoup d'espoir. Ils l'ont vue trop de fois, depuis soixante ans, commencer par abuser de tous les droits, sans prudence, pour les sacrifier tous ensuite sans réserve. D'ailleurs les amis de la liberté estiment avant tout la dignité morale du caractère, et ils savent à quelles épreuves les fréquents changements politiques mettent la première des vertus

civiques. C'est ainsi que la Révolution française, enviée et redoutée, semble, à chaque nouvelle secousse, perdre autant d'estime qu'elle gagne de puissance. Triomphante dans le monde des faits, elle est mise en suspicion dans la région des sentiments moraux et des idées élevées. Encore une victoire triste et terne comme celles qu'elle a remportées depuis 1848, elle aurait désarmé tous ses adversaires, mais découragé ses meilleurs amis.

Il y a dans cette contradiction singulière du jugement public matière à réflexions pour tout le monde. On y trouve surtout la justification du point de vue modéré, alternativement sévère et favorable pour tous les partis, auquel M. de Carné s'est placé. Quand on parle d'un événement qui se montre sous des faces aussi différentes, tous les jugements exclusifs sont décidément absurdes. Il est impossible à un esprit religieux ou même simplement sensé de supposer qu'une révolution qui s'avance ainsi, foulant aux pieds toutes les résistances, manifestement prédestinée à étendre son influence sur le monde entier, ne contienne en soi aucun élément de bien et de justice, et puisse être enveloppée tout entière dans un aveugle anathème. M. de Maistre lui-même revivrait aujourd'hui, qu'en voyant le chemin qu'a fait la Révolution française il hésiterait, j'en suis sûr, à en faire hommage au démon, car ce se-

rait imputer à la Providence une trop longue et trop complète abdication. Le mal, comme l'Océan, a ses digues en ce monde : la main de Dieu ne permet pas qu'il déborde tout à fait. Si la Révolution française avait été le mal pur et sans mélange, Dieu n'attendrait pas si longtemps pour arrêter ses ravages ; ses vagues seraient déjà rentrées dans leur lit. D'autre part, s'endormir dans une admiration béate pour les résultats matériels et civils de la Révolution française, et fermer les yeux aux dangers politiques de toute espèce qu'elle traîne partout à sa suite, ce serait s'aveugler de propos délibéré et s'exposer à de cruels réveils. Peut-on oublier que la capitale des principes de 1789 était hier encore le théâtre de la plus effroyable et plus étrange lutte civile dont l'histoire fasse mention, et que la terre entr'ouverte y montrait à découvert, ébranlés et tremblants, les fondements de toute morale et de toute société humaine ? N'y pensons plus, j'y consens ; ce ne sont là que des périls, le courage suffit pour les braver. Mais oublierons-nous aussi le trouble des consciences, le désordre moral, la perte de dignité et d'honneur qui sont les fruits inévitables de l'instabilité politique dégénérée en habitude ? Dirons-nous que, pourvu qu'un pays conserve de certains biens civils, comme l'égalité par exemple, pourvu que les mœurs y soient douces, l'administration régulière, la justice

équitable, l'impôt proportionnellement réparti, les changements de gouvernement n'importent pas, et que ce ne sont là que des détails malheureux dont il ne faut pas trop s'occuper, s'ils n'empêchent pas les honnêtes gens de faire leurs affaires ou leur chemin? Dirons-nous en un mot que, pourvu que les Français, sans distinction, aient le droit de prétendre aux emplois publics, il n'importe pas au nom de quels principes politiques ils les exercent, ni quelle main ils doivent baiser pour les obtenir? Prenons garde à cette morale pratique et commode qui va tout droit à retrancher l'honneur du nombre des vertus des peuples modernes. Que doit dire donc, dans cette alternative, un historien impartialement dévoué au service de la vérité? Rien d'absolu, rien d'extrême, rien même de trop décisif; — dans la Révolution française comme dans l'histoire en général, louer le bien, reconnaître le mal, et tendre toutes les forces de son esprit pour découvrir quelque moyen de conserver l'un en conjurant l'autre; que si l'on trouve le secret de la Providence trop difficile à pénétrer, savoir attendre et ne pas se presser de conclure pour elle. Devant ce tableau inachevé, dont un voile couvre la moitié et auquel l'auteur assurément s'est réservé de retoucher, il est permis de suspendre son jugement. Aux esprits que ces problèmes préoccupent, soit qu'ils s'efforcent en-

core, soit qu'ils aient désespéré de deviner le mot de l'énigme, nous recommandons le livre de M. de Carné comme le plus utile des conseils ou la plus intéressante des lectures.

HISTOIRE

DES CONSEILS DU ROI

DEPUIS L'ORIGINE DE LA MONARCHIE JUSQU'A NOS JOURS

PAR M. DE VIDAILLAN

Janvier 1857

On l'a dit souvent, peu de nations ont moins bien étudié leur histoire que la nation française. Le dédain du passé fut longtemps un des traits de notre caractère. Il serait curieux de considérer comment, d'époque en époque, chaque génération, en France, s'est fait un devoir de rompre sans retour avec celle qui la précédait, et de la vouer au dédain et à l'oubli. Quel mépris n'avait pas le dix-septième siècle pour la France du moyen âge! Mœurs, lettres, arts, monuments, tout

ce qui était antérieur au règne de Louis le Grand n'obtenait pas un instant d'attention. Il semblait que le genre humain eût dormi du sommeil d'Épiménide, entre la fin de l'empire romain et l'avénement du fils d'Anne d'Autriche, et Chapelain était moins ridicule, aux yeux de Boileau, pour le tour dur et grotesque de sa poésie que pour la bizarre idée qu'il avait eue de la consacrer au souvenir héroïque de la vierge de Domremy.

Le mépris que Louis XIV avait pour ses prédécesseurs, le dix-huitième siècle et l'Assemblée constituante, ses terribles héritiers, le lui ont rendu avec usure ; c'est alors surtout que la France, vieille déjà de dix siècles de gloire et atteinte assez visiblement de quelques-unes des infirmités de son âge, s'imagina qu'elle venait de naître. Lois et pouvoirs, usages et abus, vieilles traditions d'autorité ou de résistance, habitudes politiques, judiciaires, sociales, domestiques et littéraires, tout fut rejeté également, comme les langes de l'enfant au berceau. Il ne fut question que d'ère nouvelle, de nouvelle société et de nouvelle France. Rien ne fut négligé pour creuser le fossé le plus profond entre la veille et le lendemain de 89, et que de nobles vies s'engloutirent dans cet abîme !

Il faut rendre cette justice à notre âge que, s'il n'a pas dépendu de lui de renouer les fils trop violem-

ment rompus qui auraient pu le rattacher aux traditions de notre histoire, s'il ne lui a pas été donné, comme à un pays voisin, d'asseoir les progrès des temps nouveaux sur les fortes assises de l'antique expérience, il a fait trêve du moins à ce mépris inintelligent et indifférent du passé. L'histoire, et principalement l'histoire nationale, est devenue le sujet d'une étude attentive et suivie. Les monuments des arts, les essais de l'ancienne littérature, les biographies des hommes d'autrefois, défrayent chaque jour des travaux qui trouvent, même en dehors du public savant qui les juge, des lecteurs empressés de les apprécier. L'érudition, cette science modeste et patiente, qui se consumait autrefois dans des veilles ingrates pour préparer des matériaux à l'historien qui ne s'en servait guère, a aujourd'hui sa valeur propre et sa récompense immédiate. Les fréquentes révolutions, les désappointements successifs de tous les partis, ont eu du moins ce profit, qu'en nous détachant presque trop de ce qui est ou pourrait être, ils nous ont rendu le goût et l'intelligence de ce qui a été.

Toutefois, dans cette reprise, et, on pourrait dire, cette mode de travaux historiques, devenue assez générale, peut-être les institutions politiques de l'ancienne France sont-elles ce qui a le moins attiré la curiosité. Le public a le sentiment vague que ces in-

stitutions ont été très-confuses pendant leur durée, et se trouvaient très-usées quand elles ont fini. Il prévoit beaucoup de peine dans leur étude et ne se doute pas du profit qu'il tirerait de leur connaissance. Les détails de mœurs et de société l'intéressent : il ne croit pas avoir grand parti à tirer de l'étude poudreuse des dossiers administratifs et judiciaires. Si demain il nous était donné de renaître vers l'année 1650, je sais plus d'un homme grave qui prendrait sans embarras le chemin de l'hôtel Carnavalet pour visiter madame de Sévigné, et qui comprendait à demi-mot toutes les conversations du salon de madame de Longueville; mais combien y en aurait-il qui sauraient la différence d'un conseiller aux enquêtes, d'un président à mortier, ou d'un membre de la Grand'Chambre? combien qui sauraient quelles affaires se plaidaient au Châtelet, et quelles étaient réservées au conseil du roi et au conseil des parties? J'ai souvent pensé qu'il y aurait, pour achever de nos jours l'éducation d'un jeune Anacharsis, tout un voyage à lui faire faire, sous la conduite d'un bon abbé Barthélemy, dans la France politique d'avant 1789.

L'ouvrage dont nous annonçons le titre, et que nous recommandons à nos lecteurs, serait un des meilleurs guides à suivre pour une tournée de cette espèce. Sous le nom d'*Histoire des Conseils du Roi*, c'est une vérita-

ble histoire de l'administration, et, par occasion, de la justice et de la politique en France, que M. de Vidaillan a entreprise et menée à fin. Il commence à l'origine même de la monarchie française, au moment où elle recueille, par des modes de succession un peu violents, l'héritage de l'administration romaine expirante, et son dernier chapitre est un feuillet de l'*Almanach royal* de 1789, écrit la veille du jour où il va être déchiré par quelque procureur syndic de la commune de Paris. Les douze siècles sont racontés avec une conscience de détails qui n'ôte rien à la largeur des vues de l'ensemble et ne ralentit point la marche du récit. Toute l'histoire de France est passée en revue, à l'occasion soit de la modification de l'institution des divers Conseils du roi, soit des délibérations de ces petites assemblées ; mais c'est l'histoire de France vue en quelque sorte du dedans, de l'intérieur même du gouvernement ; c'est Paris vu d'un cabinet du Louvre. Ce coup d'œil rétrospectif n'est pas seulement plein d'intérêt, il est aussi plein d'utilité pour l'intelligence de notre constitution sociale même actuelle et moderne. De ce foyer, allumé sur la voie de l'ancien régime, se projette une vive, bien que parfois triste lumière, qui éclaire tout le cours du fleuve dont le tourbillon nous entraîne encore aujourd'hui.

Quelle instruction ne ressort pas, en effet, pour

nous, de ce fait, mis en lumière très-clairement par M. de Vidaillan, que le Conseil du roi, c'est-à-dire, après tout, l'instrument passif du pouvoir exécutif, n'existant que sous son bon plaisir et n'agissant qu'avec son assentiment, était au fond le germe et l'origine de toutes les institutions politiques de l'ancienne France!

C'est ce que M. de Vidaillan montre par une irrésistible, bien qu'à notre gré un peu triste démonstration. Il trouve, il est vrai, l'origine du Conseil du roi dans la réunion des grands vassaux de la faible couronne d'Hugues Capet; mais ces éléments aristocratiques, et par là même indépendants, en disparaissent très-vite par leur éloignement, leur dispersion, leur dégoût naturel des affaires. Ils sont remplacés par des officiers de la maison royale, des clercs, gens de science, de bon conseil. Le *conseil* devient ainsi tout domestique, et cependant il conserve assez les apparences d'une cour féodale pour prendre au besoin le nom de cour des pairs et s'attribuer seul juridiction suzeraine sur toutes les justices seigneuriales du royaume. Il aide alors les rois très-puissamment dans l'opération par laquelle, parlant tour à tour au nom du droit féodal et au nom du droit romain, comme les premiers seigneurs de leur royaume, ou comme les héritiers des Césars, en vertu des prérogatives d'un suzerain

universel, ou de la pleine puissance d'un maître absolu, ils absorbent peu à peu toute l'autorité eux-mêmes. Le conseil du roi est un instrument puissant et à double tranchant lui-même de cette politique à double face. Comme le roi veut être à la fois chevalier français et empereur romain, le conseil du roi se portera tour à tour pour représentant, soit de la fabuleuse Table ronde des pairs de Charlemagne, soit du *consistoire sacré* d'Alexandre Sévère. Le dernier caractère seulement prévaudra de plus en plus, à mesure que les seigneurs sortiront du conseil, pour y être remplacés par les jurisconsultes.

C'est appuyé sur ces deux théories, un peu contradictoires, mais conciliées dans la pratique par une sagesse habile et populaire, que le pouvoir royal s'avance, déblayant devant lui et nivelant tout ensemble le terrain. A mesure que cette œuvre se poursuit, le conseil du roi croît en importance. Il devient si considérable, qu'il faut qu'il se divise, qu'il se dédouble d'abord, puis bientôt qu'il devienne triple et enfin multiple presque à l'infini. Il y aura d'abord le *conseil* et le grand *conseil*, le conseil politique traitant en comité réservé des affaires d'État, et le conseil général, où arrivent toutes les demandes et tous les intérêts des particuliers. Puis, parmi les intérêts particuliers, il y a les affaires qui se débattent entre simples sujets : ce

sont les plus nombreuses : c'est le droit civil tout entier ; et il y a aussi les affaires où l'État est en cause contre les particuliers. Les premières seront soumises à des démembrements du conseil devenus sédentaires, et qui seront les parlements ; les autres, en vertu du principe que l'État ne peut être jugé que par lui-même, resteront dévolus au conseil supérieur, à celui que le roi préside. Ce sera l'origine de la fameuse distinction entre la justice retenue que le roi rend lui-même et la justice déléguée qui se rend en son nom. Les parlements se divisent en chambres diverses et se multiplient sur toute la surface de la France. Mais l'empreinte de la délégation royale reste toujours marquée sur eux. Longtemps, à chaque changement de règne, les conseillers du roi au parlement verront renouveler leur commission, comme une attestation du caractère mobile et essentiellement royal de leur fonction. Longtemps l'appel de toute justice, même déléguée, se fera au conseil du roi. En un mot, toutes ces cours diverses, qui vont couvrir la France, sont comme des essaims d'abeilles sortis successivement, mais dont la ruche mère et commune est le conseil du roi. Ce sont par conséquent, si on peut ainsi parler, les diverses évolutions du pouvoir royal sur lui-même. Le pouvoir royal est, comme le *moi* de certains systèmes de philosophie allemande, qui crée le monde entier en se

posant d'abord, puis en s'opposant à lui-même, mais qui reste toujours le seul fondement de toute réalité véritable.

Quelque part, en exposant avec une clarté saisissante ce grand développement de la royauté, M. de Vidaillan s'écrie : « A dater de ce moment et de ce principe, il y a un roi en France. » Nous serions peut-être tenté humblement de modifier un peu la phrase et de dire : Il n'y a plus que le roi en France ; ce qui ne laisserait pas de changer un peu la pensée ; car, si un roi, aux yeux de presque tous les esprits droits, est assurément nécessaire à un grand pays, il y a des esprits exigeants qui pourraient penser qu'un roi à lui seul n'est pas tout à fait suffisant.

Qui peut, en effet, suivre cette merveilleuse croissance de la royauté en France, sans avoir le cœur serré d'avance en pensant à la triste fin dans laquelle elle est venue s'abîmer? Qui peut ne pas se rappeler que, la royauté ayant travaillé dix siècles à absorber en elle toutes les institutions et toute l'existence du pays, ce fut le pays entier qui périt avec elle? Qui peut ne pas se rappeler l'abandon où fut laissée cette royauté mourante, et cette lutte déchirante et solitaire d'un grand pouvoir qui se trouvait sans appui dans le péril, pour avoir voulu, dans sa prospérité, être trop complétement sans contrôle? Jamais la sentence divine : *Væ*

soli! ne reçut une plus éclatante confirmation. Jamais on ne vit mieux qu'elle s'appliquait à la constitution des pouvoirs sociaux aussi bien qu'à l'existence des individus.

Tel est le vaste champ de réflexions qu'ouvre à la pensée le tableau détaillé d'un des spectacles les plus curieux que présente l'histoire de l'ancienne France. M. de Vidaillan les indique sans les épuiser. Il ne fait qu'indiquer aussi les conséquences qu'il n'est pas difficile d'en tirer sur notre état présent. On voit clairement pourtant dans son tableau ce qu'il y a à la fois de puissant et de précaire dans notre constitution administrative actuelle qui est en plus d'un point, comme il le fait bien voir, l'héritière de ce grand travail de la royauté. Tous les principes généraux de l'ancienne administration subsistent, en effet, autour de nous ; la distinction de la justice déléguée et de la justice retenue fait encore tout le fond des théories de notre contentieux administratif : la garantie des fonctionnaires, établie par la constitution de l'an VIII, n'est que la reproduction de l'axiome que l'État ne peut être jugé que par lui-même. Nos tribunaux mêmes, auxquels l'inamovibilité accorde une sécurité si illusoire, puisqu'un système d'avancement arbitraire laisse les destinées de tous les juges à la discrétion du ministre, ressemblent assez aux conseillers de l'ancien parlement de Phi-

lippe le Bel. Tout l'extérieur de l'organisation administrative est donc à peu près conservé en France, et les révolutions ne lui ont rien ôté de ses attributions ni de ses prétentions. Seulement, si sa force et sa tâche ne sont pas diminuées, le fondement qui la porte est singulièrement ébranlé. Elle n'est plus appuyée sur la base solide d'un pouvoir royal antique et respecté. Elle est comme posée, au contraire, à fleur d'un sol profondément ravagé par les révolutions. De là une alternative étrange de force et de faiblesse ; les grandes choses qu'elle accomplit et les grandes chutes qu'elle subit, son autorité presque illimitée en de certains moments, sa défaillance radicale dans de certains autres. Quand le colosse est debout, il s'élève avec une grandeur majestueuse. Regardez à ses pieds, et vous comprendrez pourquoi il lui arrive si souvent de tomber de tout son poids sur la terre.

L'ouvrage de M. de Vidaillan pose tous ces problèmes, suggère toutes ces considérations. La lecture en plaira à tous ceux qui, comme nous, aiment les livres qui instruisent, et encore plus ceux qui font penser.

DE LA CIVILISATION

AU SEIZIÈME SIÈCLE

ET DES DERNIERS OUVRAGES DE M. MICHELET [1]

Janvier 1858.

Il n'est permis à personne, il ne le serait pas surtout à des Français et à des chrétiens, de méconnaître les bienfaits de la grande révolution historique qui a honoré la littérature des premières années de notre siècle. Pour apprécier justement les écrivains éminents qui en donnèrent le signal ou qui l'accomplirent (les Chateaubriand, les Guizot, les Barante et les Thierry), il faut se rappeler dans quel état l'âge précédent, qui

[1] *Renaissance, Réformes, Guerres de religion, la Ligue et Henri IV, Henri IV et Richelieu.*

se donnait volontiers à lui-même le nom de siècle des lumières, nous avait laissé l'histoire ou ce qui s'intitulait de ce nom. Il y avait un certain nombre d'axiomes consacrés dont nul n'aurait osé se départir : c'étaient des phrases toutes faites et comme sacramentelles par lesquelles tout apprenti historien devait jurer avant même de tailler sa plume. Ce *codex* de formules historiques était à peu près ainsi composé :

Depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, pendant plus de mille années consécutives, l'Europe avait été couverte de ténèbres : c'était l'âge de la barbarie ; c'était une longue nuit de onze siècles que nulle étoile n'avait éclairée, dont aucune aurore boréale n'était venue interrompre la profondeur.

Pendant cette sombre série d'années, tous les pouvoirs publics s'étaient entendus pour opprimer l'intelligence humaine et éteindre les derniers vestiges de civilisation qui subsistaient encore.

Les criminels au premier chef, dans cette œuvre d'asservissement, c'était avant tout l'Église catholique, et, dans l'Église, la papauté : Grégoire VII, Innocent III, saint Bernard et saint Dominique, c'étaient là les tyrans de l'esprit des peuples, qui n'avaient même pas dédaigné, en cas de rébellion, de s'en faire eux-mêmes les bourreaux.

Loin derrière ces grands coupables, plus excusables, sans doute, mais complices, au moins par leur faiblesse, venaient à la file tous les rois, tous les empereurs, tous les magistrats de tous les pays de l'Europe. A peine quelques hommages étaient-ils rendus au génie de Charlemagne, et quelques regrets exprimés en passant sur les bornes étroites où la dévotion avait enfermé l'heureuse nature de saint Louis.

A partir du seizième siècle et de l'époque connue sous le nom de Renaissance, l'esprit humain, se réveillant à l'aspect des monuments exhumés de l'antiquité, avait donné quelques faibles signes de vie; mais aussitôt les guerres de religion, l'intolérance et l'inquisition étaient venues noyer dans le sang ces germes à peine éclos. Ce n'était qu'avec Louis XIV, enfin, que la poésie et l'éloquence avaient retrouvé la force et la voix; mais il avait fallu plus de cent années encore pour que la philosophie, suivant leurs traces, parvînt à faire sentir ses heureux effets aux sociétés régénérées.

Tel était l'ensemble des doctrines, le symbole historique qui régnait encore il y a peu d'années, et dont plus d'un vétéran de notre génération peut se souvenir. On pourrait le résumer en deux mots dans cette maxime favorite de Voltaire : « La raison n'est que d'hier. »

I

Le premier coup qui vint ébranler un édifice si bien assis ne partit point d'un historien, mais d'un poëte. Enfermée dans une ornière qu'elle n'osait franchir, la science y cheminait de sa lente allure. L'imagination donna un coup d'aile, et, du premier vol, s'éleva vers un air plus libre. Ce fut le *Génie du Christianisme* qui, parmi toutes ses hardiesses, osa soupçonner que les nations chrétiennes se calomniaient peut-être elles-mêmes, et qu'il ne serait pas impossible qu'elles eussent eu quelque génie poétique avant le Tasse et Malherbe, quelque inspiration d'artiste avant Saint-Pierre et le Louvre, et que, même avant le grand roi et ses historiographes, leurs annales offrirent quelque intérêt. Mais que de ménagements encore! que de tempéraments et de prudence! Le christianisme de M. de Chateaubriand était déjà par lui-même fort étendu d'eau et tout parfumé de roses; mais, quand il s'agissait de toucher à la religion du moyen âge, c'est alors que, pour ne pas offenser les sens délicats du lecteur, il lui fallait appeler en aide toutes les ressources d'un style enchanteur. Aussi l'effet, quoique

réel, fut-il frivole encore et borné. La mode créa pour un instant un moyen âge de boudoir, un moyen âge poudré, fardé, d'à peu près aussi bon aloi que les pastorales où s'était complu la société décrépite de l'ancien régime. A la place des bergères de Trianon ou des sauvages de Marmontel, il y eut des damoiselles, des troubadours et des croisés; des Mathilde et des Dunois chantant de niaises romances ou répétant la prose affadie de madame Cottin. Mais l'histoire proprement dite, la grave érudition, continua à détourner les yeux avec dédain et à confondre dans une commune malédiction les papes, les moines, les nobles et les rois. Pour mieux se préserver de toute faiblesse à leur égard, elle s'interdit soigneusement de rien lire qui émanât d'eux; et c'est ainsi qu'on vit, par exemple, l'héritier le plus fidèle des traditions du dix-huitième siècle, l'honnête Daunou, maître un instant, par la conquête, de toutes les richesses historiques du Vatican, en faire sortir, au bout de deux ans de travaux, deux petits volumes sur la puissance temporelle des Souverains Pontifes, où l'on n'apprend assurément qu'une seule chose : c'est avec quel scrupule, au milieu de toutes les tentations de la curiosité, il avait su s'abstenir de toute autre lecture que de celle de l'*Essai sur les mœurs*.

Le temps et les esprits marchaient cependant, et le

dix-neuvième siècle, cet enfant venu au jour parmi les ruines et au bruit des clairons, grandissait et commençait à marcher sans lisières ; la génération qui lui cédait la place avait été ardente, crédule et déçue : il naquit, lui, douteur et curieux. De bonne heure, il trouva matière à contenter ces deux dispositions : république, empire et monarchie, révolutions et conquêtes, toute l'histoire du monde en raccourci devant ses yeux en moins de vingt ans. Il vit plus d'une fois tous les événements changer de face et les hommes changer d'uniforme. Vivant ainsi dans les coulisses, il comprit mieux même les drames auxquels il n'avait pas assisté. L'habitude des révolutions lui donna l'intelligence de l'histoire : moins confiant, d'ailleurs, dans l'avenir, il fut moins sévère pour le passé ; il vengea ses aïeux des dédains de ses pères.

Ce qu'il y eut de curieux et de vraiment méritoire dans ce retour d'opinion, c'est que tout y fut pleinement désintéressé et que rien ne correspondit ni à aucun esprit de parti ni à aucun calcul de situation politique. Le goût de la vérité, le sentiment de la justice, seuls y concoururent. Bien plus, les prophètes de la réaction historique parlèrent souvent contre eux-mêmes, contre leurs passions ou leurs idées, ou tout au moins contre ce que ces idées et ces passions pouvaient avoir de jaloux et d'exclusif. Quand le mouvement de réac-

tion se déclara tout à fait, ce fut dans les premières années de la Restauration, au plus fort de la lutte engagée par les idées libérales contre la vieille monarchie rétablie, qui s'appuyait assez maladroitement sur l'influence du clergé. Chose étrange ! ce ne fut point dans les rangs des défenseurs du trône et de l'autel que commença la réhabilitation sérieuse du passé. L'illustre dynastie qui régnait alors, quoique très-justement fière d'une gloire de douze siècles, avait pourtant pris l'habitude de ne remonter guère dans ses souvenirs au delà d'une certaine date, qui était pour elle comme le moment où le soleil de la royauté avait passé au méridien. *Vive Henri IV !* était son cri de guerre, Versailles sa patrie. Elle connaissait mal ses aïeux du moyen âge et en parlait peu ; le panache blanc lui était plus familier que l'oriflamme. Le clergé, de son côté, cet aimable clergé d'alors, avec sa doctrine tempérée, son langage de bonne compagnie et ses grands airs de cour, était plus embarrassé que flatté des souvenirs de la domination religieuse du moyen âge. De belles églises à l'italienne, avec leurs dômes et leurs colonnes doriques luisant au soleil, lui plaisaient mieux que des cathédrales gothiques. Bossuet et Fénelon formaient presque à eux seuls le bagage solide, mais incomplet, de toute érudition ecclésiastique. La science du treizième siècle avait une odeur de bouquin poudreux qui re-

poussait les plus hardis défenseurs de la religion, et l'on sait avec quel dédain M. de Bonald lui-même parlait encore de la philosophie scolastique, qu'il n'avait pas lue.

La justice à l'égard du moyen âge partit du camp opposé. Ce fut un démocrate centralisateur de l'école de 1789 qui, secouant la poussière des chroniques et levant les dalles des cimetières, fit passer jusqu'à nous quelque souffle de l'inspiration patriotique qui avait animé les libertés communales de l'ancienne France. Ce fut un professeur protestant, racontant à une jeunesse libérale le progrès de la civilisation en Europe, qui ne craignit pas de lui représenter la nacelle de l'Église flottante seule, pendant des siècles, sur le déluge de l'inondation barbare, et rendit même à la papauté une justice imparfaite, mais i nattendue. La première fois que la grande mémoire de Grégoire VII fut défendue contre les anathèmes des philosophes et relevée des arrêts des parlements, ce fut dans les lectures à huis clos d'une histoire encore inédite faites entre deux leçons critiques sur la littérature du dix-huitième siècle. Enfin ce fut un philosophe de l'école de Descartes qui, tout en popularisant parmi nous les idées d'outre-Rhin, restitua à la scolastique une place dans l'histoire de l'esprit humain et illumina d'un vif éclat les figures de saint Anselme et de saint Thomas.

Une révolution qui rompait avec les traditions séculaires du trône aurait dû, ce semble, arrêter ce mouvement : tout au contraire, elle l'accéléra. Plus on crut le passé mort et bien mort, plus on fut d'humeur à être juste envers lui, comme on l'est aisément envers ceux qui ne sont plus. Débarrassée du fantôme toujours inquiétant de l'ancien régime, la France ne fit plus difficulté d'être équitable pour des souvenirs dont elle ne redoutait plus même l'ombre. Aussi, au lendemain de la Révolution de juillet, la mode du moyen âge, au moins sous le rapport poétique, devint de la fureur. Depuis les défenseurs bourgeois de la monarchie nouvelle jusqu'à ses démocrates adversaires, dans les rangs mêmes de l'ardente démocratie d'alors, on parla, on s'habilla à la façon du moyen âge. Des jeunes gens de cette époque, homme très-mûrs aujourd'hui, et qui sait? peut-être préfets ou conseillers d'État, mais alors bons républicains, peuvent se rappeler le temps où, avant d'aller siéger dans un club, ils avaient soin d'équarrir leurs cheveux sur leurs oreilles pour ressembler à des écoliers d'Abailard et de Guillaume de Champeaux. Du gouvernement d'un roi citoyen, qui n'avait plus même de fleurs de lis sur son écusson, on obtint ce que n'avait pas imaginé le roi très-chrétien : une commission de monuments historiques animée de quelques sentiments de justice pour les

chefs-d'œuvre de l'art gothique et de quelque pitié pour les débris qui en subsistaient encore. Le théâtre, comme toujours, se mit à l'unisson de la fantaisie publique, et l'on n'eut plus que des drames à grand spectacle avec créneaux, tourelles et armoiries. Ce ne fut qu'assez tard, à la voix d'un jeune homme, que le clergé comprit enfin l'intérêt que pouvait présenter, pour la cause de la foi, la justification poétique et politique d'une époque où l'Église avait régné sur le monde. Mais, quand M. de Montalembert adressait à M. Victor Hugo ses lettres célèbres *sur le Vandalisme moderne*, il reconnaissait par là même que la poésie avait été sur ce point plus facile à éveiller que la piété, et que *Notre-Dame de Paris* avait un peu frayé la voie à l'introduction de *Sainte Élisabeth de Hongrie*. Que l'appel ait été alors promptement entendu, qu'il ait retenti dans tous les cœurs touchés de la foi catholique, qui s'en étonnerait en se souvenant combien l'accent en était vif et pénétrant, combien la chaleur d'une conviction naïve et hardie venait prêter de force et d'éclat aux traits de la plus brillante imagination? Peut-être le but fut-il même, non pas atteint, mais dépassé. Après avoir trop oublié le moyen âge, peut-être en vint-on à trop l'exalter et à trop confondre une époque du règne de l'Église avec l'Église même, qui est de tous les temps. Que M. de Montalembert lui-même ne se

soit pas toujours suffisamment effrayé de ce péril, c'est ce que mon amitié ne m'empêche pas de penser encore, et ce que la sienne me permettra bien de lui dire.

Quoi qu'il en soit, au travers et peut-être à la faveur d'exagérations diverses, un système historique s'accréditait dans les esprits, incertain encore et imparfait sur bien des points, mais infiniment plus conforme à la vraisemblance que celui qu'il remplaçait et plus consolant pour la dignité humaine. On commençait à considérer le moyen âge, non plus comme la prison où avait gémi la société moderne, mais comme le berceau de cette société même : berceau longtemps placé sur les flots, comme celui de Moïse, longtemps assiégé par les serpents, comme celui d'Hercule, mais auprès duquel l'Église avait veillé comme une mère et la royauté comme un tuteur. Par suite, la renaissance intellectuelle du seizième siècle, la révolution sociale de notre âge, n'étaient plus envisagées comme des revendications soudaines et tardives de droits longtemps méconnus, mais comme les crises orageuses d'un développement dont le christianisme avait été l'origine et devait demeurer le protecteur. La société moderne cessait de se considérer comme un esclave affranchi, singulière vanité dont elle s'était piquée jusque-là. A la place de cette origine servile, dont l'empreinte est toujours si difficile

à effacer, elle prenait au contraire l'attitude du fils d'une généreuse famille, illustrée par la tradition de la gloire ou enrichie par l'hérédité du travail, pouvant regarder sans rougir les portraits de ses pères, adorer leur Dieu et s'asseoir à leur foyer.

Au nombre des promoteurs les plus puissants de la réaction dont nous parlons, il fallait compter un écrivain d'un talent nerveux et saccadé, qui avait de l'érudition, de l'éloquence, de l'intelligence des faits, de la passion dans le style et de la couleur : tout cela à ses heures, sans suite, sans ordre, sans que le talent de la veille répondît jamais de celui du lendemain, sans qu'une page garantît jamais la suivante. Il avait entrepris, sous le nom d'*Histoire de France*, une sorte de promenade cahoteuse à travers nos annales, où il s'avançait par saillies et par enjambées. Six volumes de ce goût avaient déjà paru, et le tableau du moyen âge tout entier était tracé. Il en restait dans l'esprit du lecteur une impression confuse, mais, par sa confusion même, peut-être assez ressemblante à l'original : l'impression d'une grande lutte entre le bien et le mal : d'un puissant, d'un sanglant effort de la justice et de la vérité contre les principes déchaînés de la barbarie. Dans cette lutte, l'Église avait son rôle, et, bien que dépouillé d'auréole, son portrait était reconnaissable. Sans doute le langage, d'une familiarité déplacée, n'était pas

toujours convenable, et le *fils* touchait *sa mère malade*[1] d'une main parfois assez irrévencieuse. Mais la tendresse de l'Église pour les peuples enfants et souffrants du treizième siècle, cette maternité inépuisable qui l'associait à leurs jeux comme à leurs pleurs, la beauté symbolique de ses monuments, tous ces torrents de grâces qui surabondèrent dix siècles durant sur ceux de la corruption débordée, inspiraient au lecteur une émotion qui ne permettait pas de douter de celle du peintre. La royauté non plus n'avait pas à se plaindre de sa part, et ses efforts pour conquérir l'unité et la paix sur les ruines de la diversité féodale étaient décrits avec soin et applaudis avec une complaisance qui était générale alors. L'auteur même ne paraissait jamais se demander si les progrès de l'administration royale ne s'étaient pas souvent accomplis aux dépens de la dignité des administrés. Bref, le passé tout entier était jugé avec émotion, impartialité et bienveillance

Nous en étions là, quand le cheval qui nous emmenait d'un si bon train a fait tout d'un coup un écart, puis un temps d'arrêt brusque, au risque de desseller son cavalier, et enfin s'est mis à enfiler du même galop irrégulier la route directement contraire à celle qu'il

[1] Comparaison appliquée par M. Michelet à l'Église dans la préface des *Mémoires de Luther*, t. II, p. 15.

avait suivie jusque-là. Sous les titres divers de *Renaissance*, de *Réforme*, de *Guerres de religion*, etc., est-ce son *Histoire de France* que M. Michelet continue? Mais comment appeler continuation de nouveaux ouvrages qui contredisent à peu près textuellement les anciens? Ce changement de dénomination est-il une manière d'avertir son lecteur qu'avant de passer outre il lui faut passer l'éponge sur ses souvenirs et oublier tout ce qu'on vient de lui apprendre? Si tel a été le but de M. Michelet, il faut le louer de son scrupule, tout en convenant qu'il n'y eut jamais de précaution plus nécessaire.

Comment peindre en effet la surprise qu'éprouverait, s'il n'était mis sur ses gardes, le lecteur qui, tout plein encore des belles pages de M. Michelet sur l'art gothique, — se rappelant s'être assis avec lui sur les bords du *grand fleuve poétique du moyen âge*[1], avoir admiré avec lui dans saint Thomas l'*Aristote du Christianisme*[2], s'être arrêté ravi en admiration devant le *colossal monument de la Somme*[3], devant ce *fier génie* assis sur le *tranchant du rasoir entre deux abîmes*[4], avoir écouté avec émotion le culte, ce *dialogue tendre*

[1] *Histoire de France*, vol. II, p. 641.
[2] Ibid., p. 629.
[3] Ibid.
[4] Ibid., p. 632.

entre Dieu, l'Église et le peuple, et *senti circuler la séve et la vie dans la pierre des Cathédrales*[1], ouvrirait aujourd'hui l'introduction du volume intitulé la *Renaissance?* Là, en effet, dès les premières pages, il lui faudrait apprendre que le moyen âge fut *un état bizarre et monstrueux qui n'a d'argument en sa faveur que son extrême durée*[2], qui était même fini *depuis le douzième siècle,* et qui n'a pas cessé depuis un seul jour de mourir, qui n'exista *scientifiquement que par ses ennemis*[3], les *Arabes et les Juifs; le reste étant pire que le néant; dont la poésie n'est qu'une pensée maigre, étouffée sous des rimes accumulées*[4]; que la philosophie aristotélicienne du moyen âge (celle de saint Thomas, si je ne me trompe) fut un *système hybride, trois fois bâtard et trois fois faux, un mulet qui n'engendra point*[5]; et que, quant à l'architecture gothique, si elle a produit quelques édifices grandioses, elle n'est encore qu'un pénible *appareil d'étais et de contre-forts*[6]. De pareilles, de si soudaines contradictions, un passage aussi subit du blanc au noir, auraient de quoi trou-

[1] *Histoire de France,* vol. II, p. 660.
[2] *Renaissance. Introduction,* p. 4.
[3] Ibid., p. 8.
[4] Ibid., p. 15.
[5] Ibid., p. 38.
[6] Ibid., p. 13.

bler l'esprit d'un auditeur un peu candide, et Méphistophélès, dans la tragédie de Gœthe, ne s'y prend pas autrement pour renverser la cervelle de l'étudiant qu'il veut berner. M. Michelet a donc bien fait de nous prévenir au moins par un changement de titre du changement d'idées qui s'était opéré chez lui ; mais, puisqu'il avait cet égard pour nous, n'aurait-il pas aussi pu pousser la franchise jusqu'à nous exposer les motifs de sa conversion? Quelle lumière s'est faite dans son esprit, ou quelle découverte a-t-il exhumée dans nos archives, quel fait nouveau a-t-il appris, ou quel coup de la grâce l'a frappé pour que ce qu'il adorait hier il le brûle aujourd'hui, et pour qu'il nous donne le spectacle d'un des meilleurs élèves de M. Guizot et de M. Thierry, qui ne craignait pas de les appeler ses maîtres, allant rechercher dans son écart, pour les exhumer, les redites les plus usées de Voltaire et de l'abbé Raynal?

A défaut de révélations positives, nous aurions bien quelques conjectures à former sur la cause d'une si singulière transformation. Entre le sixième volume de l'*Histoire de France* et le premier volume de la nouvelle série qui est sous nos yeux, il s'est bien passé, en effet, quelques événements, très-indifférents à l'histoire, il est vrai, mais qui touchent soit la personne, soit les opinions de M. Michelet. Il est arrivé, par exemple,

qu'une querelle s'est engagée, il y a tantôt quinze ans, au sujet de l'organisation de l'enseignement public entre l'Université et des hommes religieux qui interprétaient la constitution d'alors à leur manière. A la suite de cette querelle, qui fut fort vive, deux professeurs du Collége de France, irrités, trouvèrent bon de transformer une chaire d'instruction en une tribune pour combattre les envahissements du clergé. Il est arrivé que le gouvernement (le gouvernement qui régnait alors, s'entend), n'ayant trouvé le procédé conforme ni à la politesse ni au droit, fit cesser l'enseignement de ces deux professeurs ; et que M. Michelet, qui était l'un d'eux, jugea cette mesure attentatoire à la liberté de la pensée, laquelle consiste évidemment à user du monopole d'une chaire officielle pour y insulter ses adversaires. Il est arrivé ensuite qu'à son tour ce gouvernement a été renversé, et qu'une république, établie avec l'approbation de M. Michelet, n'a pas répondu à ses espérances. A la suite de cette république enfin, une réaction assez forte s'est opérée contre tous les principes de la société moderne, et cette société a été prise d'un découragement d'elle-même dont certains publicistes rétrogrades se sont trop hâtés de triompher. Par une conséquence qui n'est pas tout à fait logique, l'histoire, le passé, le moyen âge, qui ne peuvent mais de tous ces événements contemporains, en

ont pourtant porté la peine dans l'esprit de M. Michelet, et c'est sur eux qu'il se venge des échecs de la République et du dépit que lui causent les amplifications de la presse réactionnaire.

Quoi qu'il en soit, nous voici replacés par son fait en face de l'histoire entendue comme on la concevait au dix-huitième siècle et comme nous pensions que les progrès de la science et de l'équité générale nous préservaient de la revoir. Nous allons apprendre avec lui à considérer de nouveau les annales de notre patrie et de l'Europe moderne, comme divisée en deux périodes tranchées, nullement liées, parfaitement étrangères, directement hostiles l'une à l'autre, l'une de barbarie, et l'autre de civilisation ; l'une où le monde fut opprimé par la religion et l'autre où il fut émancipé par la philosophie : le seizième siècle et la Renaissance marquant la ligne qui les sépare l'une de l'autre. c'est l'ancien système historique ressuscité, disons-nous : pour les idées du moins, car, pour la forme, rien n'est plus différent que l'histoire écrite à la manière de M. Michelet et celle que rédigeaient, il y a cinquante ans, les écrivains presque oubliés dont il évoque aujourd'hui les théories.

L'histoire du dix-huitième siècle, celle dont Voltaire a laissé des modèles d'un art achevé, et dont d'honnêtes compilateurs, tels que Gaillard ou Anquetil nous

fournissent l'échantillon le plus ordinaire, était comme une belle dame un peu délicate. Elle avait ses bienséances à garder, non sans quelque pruderie. Ce n'était pas sa gloire, comme les héroïnes de Corneille, c'était sa gravité qui lui tenait au cœur. La gravité de l'histoire, c'était le mot consacré qui ne lui permettait ni peinture vraie, ni détail familier, ni anecdote intime. Elle était trop bien élevée pour admettre aucun homme en sa présence autrement que sa toilette faite et en habit de cour. Nulle vie dans les mouvements des personnages, nul cœur sous leur poitrine ; de pâles portraits à la fin ou au commencement de leurs biographies, semés de quelques antithèses de rhétoriques bien équilibrées ; quelques parallèles avec les héros de Rome ou d'Athènes, à la manière de Plutarque, quelques réflexions philosophiques, pour tout terminer, acquittaient la dette de l'écrivain envers la vérité humaine et la couleur locale.

L'histoire de M. Michelet, c'est son mérite comme son tort, ne connaît ni ces scrupules ni ces entraves. De nos temps modernes et populaires, elle a pris le dédain de l'étiquette et les habitudes de rue. Elle s'avance le poing sur la hanche et le verbe haut. Elle ne craint ni le mot propre, ni même le gros mot, ni l'anecdote domestique, ni même la chronique graveleuse. Elle entre dans le cabinet de ses personnages, et, pour

être plus sûre de les trouver en déshabillé, elle passe volontiers jusque dans leur alcôve. Je n'ose dire à quel moment de leur existence elle fait commencer leur biographie : qu'il suffise de savoir que c'est généralement avant leur naissance[1]. Rien de plus minutieux aussi que les descriptions qu'elle en fait. Leur nature physique, le moindre signe de leur visage, l'air du corps, le tour de la taille, tout est peint, et même exploité dans le dernier détail : chaque trait est censé représenter au vif une qualité morale. Ce procédé tout matérialiste est quelquefois saisissant de vérité, quelquefois singulièrement arbitraire et bizarre. Tour à tour il nous faut voir passer le roi Charles VIII, jeune homme faible, *relevé naguère de maladie, la tête grosse et visiblement crédule*[2]; le cardinal d'Amboise, *avec la forte encolure des paysans normands : sur cette large face et ces gros sourcils baissés, vous jureriez que c'est un parvenu*[3] (ce qui par parenthèse est le contraire du vrai, puisque le cardinal d'Amboise était noble de naissance); puis Maximilien d'Autriche *avec une grande*

[1] Voir *Guerres de religion*, p. 41, 44, 76, 141. *Réforme*, p. 278. Voir aussi plus récemment le chef-d'œuvre de ce genre de recherches moitié médicales moitié historiques dans un fragment publié par la *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1859, et intitulé *Henriette d'Angleterre*.

[2] *Renaissance*, p. 4.

[3] Ibid., p. 105.

figure osseuse... un nez monumental... le front pauvre comme l'âpre rocher du Tyrol... Il eut des jambes de cerf et la cervelle aussi. Toute sa vie fut une course, un hallali perpétuel[1]. (Notez qu'il s'est trouvé un critique pour trouver cette phrase admirable.) Charles-Quint, le conquérant qui ne cessa de parcourir l'Europe, apparaît *armé de toutes pièces, sauf la tête amaigrie, usée, celle d'un scribe qui vécut dans son écritoire!* Mais de tous les traits du visage, c'est le nez surtout qui a la prédilection de M. Michelet. On ne saurait croire tout ce que le nez renferme de valeur historique. Comparez seulement le nez de Louise de Savoie, la mère de François Ier, avec celui de Marguerite de Navarre, sa fille : le premier, *grand, gros nez, sensuel et charnu... nez de bonne heure nourri, sanguin comme sont les natures fortes et basses*[2]; le second, *nez charmant, fin, amaigri, qui est bien de cet esprit abstrait que Rabelais évoquait du ciel pour le faire descendre sur son livre*[3]. Mais ne négligez pas d'y opposer aussi, pour avoir la collection complète, celui de Diane de Poitiers, nez fin, *qui tombe avec décision et d'une autorité royale*[4] : sans oublier celui de saint Ignace de Loyola, *fort bossu du haut,*

[1] *Renaissance*, p. 145.
[2] *Réforme*, p. 167.
[3] Ibid., p. 163.
[4] *Guerres de religion*, p. 36.

large et aplati par le bas[1]. L'effet de la nature physique sur M. Michelet est si puissant, qu'il détermine presque entièrement son jugement sur la valeur morale des hommes, et, quand il dit de l'infortunée Marie Stuart, montant sur l'échafaud, qu'elle n'était plus belle, quoi qu'on ait prétendu, et qu'elle avait pris perruque, il semble qu'il ait d'un seul mot justifié Élisabeth et séché les larmes de la postérité.

Un autre point par lequel M. Michelet diffère entièrement de l'ancien système historique dont il reproduit l'esprit, c'est par son dédain pour toute espèce de règles de composition. La composition, au contraire, la disposition des parties, c'était la préoccupation favorite de l'ancienne école d'historiens. Elle avait inventé pour s'assurer ce mérite, une classification à peu près uniforme. Le récit marchait d'abord, puis à sa suite une série de dissertations séparées avec leurs titres tous faits, comme les chapitres de matière d'un catalogue de libraire : religion, arts, finances, lettres, mœurs, c'était autant de tiroirs du même casier. La clarté gagnait peut-être à cette division, mais la réalité périssait. On avait oublié en effet que disséquer et peindre ne sont pas absolument la même chose. On se promenait dans l'histoire d'alors comme dans un cabinet d'anatomie comparée. Chaque animal était classé

[1] *Réforme*, p. 373.

suivant son espèce, chaque nerf, chaque muscle, surmonté d'une étiquette; mais ces squelettes ne savaient vous dire ni quel sang avait coulé dans leurs veines ni de quelles couleurs le soleil avait fait briller leur plumage.

Les compositions historiques de M. Michelet ne pèchent point par ce défaut de vie. L'animation n'y manque pas, on pourrait dire qu'elle y déborde. Ce que M. Michelet comprend même et rend le mieux, c'est comment tout se tient dans les sociétés comme dans les âmes, comment toutes les facultés se prêtent appui et agissent l'une sur l'autre, et comment de ces forces diverses en opposition ou en concours se forme une résultante qui est la vie. Nul ne sait mieux trouver dans les monuments, dans les arts, dans la littérature d'une époque, le secret des passions qui ont décidé de ses destinées. Mais ce qui manque, c'est précisément l'ombre d'une composition quelconque. Les faits, les idées, viennent, non avec le froid enchaînement de l'analyse, mais avec le désordre d'un rêve. On dirait que personne ne les conduit; ils entrent quand ils veulent et sortent quand il leur plaît. Jamais la volonté n'a si complétement lâché les rênes à l'imagination. Singulière chose qu'une histoire qu'à la lettre on ne comprendrait pas, si on ne la connaissait pas déjà, et où la moitié des faits sont sous-entendus! C'est un

voyage de plaisir : quand la campagne plaît à M. Michelet, il y fait séjour : il saute à pied joint sur ce qui l'ennuie et l'incommode. Dix pages sont employées à décrire la demeure de Diane de Poitiers ou la figure d'Anne de Boleyn ; vous chercheriez en vain un mot sur les négociations qui ont mis Charles-Quint sur le trône du monde, et sur les conditions de la paix de Cateau-Cambrésis. Même pour une histoire ordinaire, cette manière de faire est trop facile ; et, sans pédanterie, c'est trop s'épargner ce qu'on regardait autrefois comme le comble de l'art, la peine des transitions. Mais, dans une histoire à système, dans ce qu'on peut appeler une histoire de parti, puisqu'elle a pour but de servir de preuve à un ordre d'idées, et de faire faire un pas à un ordre d'opinion, en vérité, la commodité d'un tel procédé passe la permission et va jusqu'à porter atteinte à la sincérité de l'écrivain. Il est par trop aisé par cette voie de prendre tout ce qui sert une théorie, l'héroïsme de ses amis, les crimes de ses adversaires, et de laisser tout ce qui gêne, les faiblesses qui compromettent ou les hommages qu'il faut rendre aux vertus des gens qu'on n'aime pas. Cette facilité de prendre et de laisser à son gré est le grand écueil des généralités historiques. Quiconque a entrepris d'écrire l'histoire, à la fois avec un dévouement à une grande cause et un sincère désir d'équité, sait combien il est difficile

de ne pas se laisser entraîner à mettre ainsi toute la lumière sur les faits mêmes qui ont déterminé des convictions dont on est plein. Demeurer juste appréciateur sans être spectateur indifférent de ce qu'on raconte, savoir tenir la balance, sans que la main tremble, quand le cœur bat pourtant de cette passion généreuse qui est nécessaire pour donner au récit toute sa moralité, comme toute sa couleur, c'est là le véritable problème et comme la quadrature du cercle de l'histoire. *Hoc opus, hic labor est.* Je ne sais qu'une manière d'en sortir, c'est d'être complet. Dites tout : et ensuite vous penserez, vous sentirez, vous conclurez comme vous voudrez. N'omettez aucun fait de la cause, puis soyez, si vous voulez, plutôt encore avocat que juge. Le lecteur prendra même votre conviction en bonne part et pourra se laisser gagner à sa chaleur communicative. Mais l'intégrité des faits est sa garantie, et, dès qu'elle lui manque, sa défiance est éveillée. M. Michelet ne paraît pas s'être avisé de cette recette unique, mais infaillible, pour rester impartial tout en ayant son parti pris. Mais peut-être qu'il me dira que l'impartialité n'est pas précisément la qualité qu'il se pique ni de pratiquer pour lui-même ni d'inspirer à ses auditeurs.

Le seul trait de ressemblance par lequel M. Michelet se rapproche des écrivains dont il s'est fait le continua-

teur posthume, c'est par le sans-gêne, la brièveté, disons mieux, l'absence totale des citations originales. L'histoire du dix-huitième siècle citait peu : c'était un principe : les chroniques, les originaux, qu'était-ce autre chose, à ses yeux, que matériaux informes et pédantesques ? Le public était trop heureux que l'historien lui en épargnât la fastidieuse lecture. A vrai dire, il se l'épargnait d'ordinaire aussi à lui-même : et, au lendemain même du jour où les Mabillon et les Baluze avaient creusé dans les mines souterraines de l'érudition ces prodigieuses galeries où l'œil s'éblouit comme les pas s'égarent, l'histoire, n'ayant garde d'y mettre le pied, vivait encore d'un petit nombre de faits et de documents cités et extraits de troisième et de quatrième main. Ces pièces de monnaie, usées à force d'avoir passé de poche en poche, avec leur effigie tout effacée, suffisaient à sa circulation. De là l'absence de toute couleur originale : la liqueur, depuis longtemps éventée, avait perdu toute sa saveur. Telle n'est point la cause assurément du singulier silence que M. Michelet garde sur les sources où il a puisé. Il n'y a point chez lui disette, mais plutôt pléthore de lecture, et les faits qu'il rapporte n'ont pas l'inconvénient d'être trop connus ; il en est même de si inattendus et de si bizarres, qu'on reste confondu de surprise en les rencontrant. Mais c'est alors surtout qu'on regarde machi-

nalement au bas de la page pour chercher soit une citation qui vous rassure, soit un renvoi qui vous guide. Tant de grands maîtres, dont les moments étaient précieux, ont eu pour nous cette complaisance, et se sont donné cette peine ! Puis l'exactitude des citations est un point qu'un lecteur poli n'aime pas à mettre en doute, et c'est justement pour cela qu'il est de la délicatesse d'un écrivain d'aller au-devant des soupçons qu'on est embarrassé de lui exprimer. On aimerait à savoir par exemple sur quels documents nouveaux M. Michelet s'est appuyé pour introduire l'inceste dans la demeure des rois de France, et souiller de soupçons injurieux la touchante affection de François Ier et de sa sœur. Je serais flatté, je l'avoue, de pouvoir lire dans l'original les paroles parricides que M. Michelet met dans la bouche de Henri II à la mort de son père [1]. J'éprouverais un vrai plaisir de curiosité à tenir entre les mains la minute de la lettre de Catherine de Médicis écrivant à Élisabeth après la Saint-Barthélemy : « Que si elle n'est « pas contente de ce qu'on a tué quelques protestants, « on lui permet d'égorger tous les catholiques [2].» Toute Médicis et toute Florentine que l'on soit, on ne dit guère de ces choses-là, et ceux mêmes qui ont le courage de les penser ont généralement la prudence de

[1] *Réforme*, p. 483.
[2] La *Ligue et Henri IV*, p. 6.

ne pas les écrire. Qui ne voudrait connaître les motifs de la confiance avec laquelle M. Michelet affirme que, quand Henri de Navarre, au lit de mort de Henri III, se vit pressé par les seigneurs catholiques d'abjurer sa foi ou de renoncer au trône, *il pâlit, et ne fit point, à coup sûr, le discours hautain et hardi que lui prête d'Aubigné?* Jusqu'à preuve du contraire, nous continuerons à penser que cette saillie d'une éloquence jaillissante est autant au-dessus des rodomontades ampoulées du narrateur qui la rapporte, qu'un grand homme comme Henri IV est différent d'un fanfaron éloquent comme d'Aubigné. Celui qui aurait su imiter cet accent si vrai de la nature et du génie serait, à notre sens, le premier des poëtes dramatiques. Ce qui augmente le désir de contrôler un peu toutes ces affirmations, c'est que M. Michelet donne lui-même parfois la preuve d'un esprit susceptible des plus singulières illusions. Il croit lire dans les textes ce que les textes ne portent pas. Venant à parler, par exemple, des Constitutions des jésuites, ne fonde-t-il pas un chapitre, disons mieux, une déclamation tout entière sur un contre-sens fameux qu'éviterait un élève de troisième, et qui avait été déjà plus d'une fois relevé et moqué par la presse quotidienne[1]? Peut-être aussi a-t-il pensé que, quand

[1] Ce contre-sens, déjà plusieurs fois réfuté, est celui-ci : les Constitutions des jésuites portent : « Visum est nobis in Domino

on a affaire avec des jésuites, on est dispensé de la justice et de la vérité.

Ces défauts divers, ces lacunes immenses, qui ne sont point des accidents, mais des habitudes chez M. Michelet, rendraient toute critique détaillée de ses œuvres impossible. Prendre M. Michelet par les détails serait une entreprise infinie et pourtant mesquine : aux dépens d'une imagination qui ne se refuse rien, rien n'est si aisé que de faire rire. Mais on méconnaîtrait ainsi de vrais mérites, et en même temps on n'irait point à la source de ses erreurs. C'est là au contraire, c'est droit à cette source que nous avons, dans ces quelques pages, la prétention de marcher. Ce n'est point

nullas constitutiones posse *obligationem ad peccatum mortale vel veniale inducere* nisi superior in nomine Jesu Christi, vel in virtute obedientiæ juberet. » La traduction toute simple et conforme au latin est celle-ci : « Nous avons décidé dans le Seigneur qu'aucune constitution n'oblige (ceux qui y sont soumis) *sous peine de péché mortel ou même véniel,* à moins que le supérieur n'ait commandé au nom de Jésus-Christ et en vertu de l'obéissance. » M. Michelet traduit sans hésiter (*Réforme*, p. 431) : « Nulle règle ne peut imposer le péché mortel, à moins que le supérieur ne l'ordonne. » « Donc, ajoute-t-il, s'il l'ordonne, il faut pécher, pécher mortellement. Cela est neuf, hardi, fécond. » Malheureusement cela n'est pas neuf, car le contre-sens a déjà été vingt fois commis et vingt fois relevé; il n'y a de hardi que cette manière de traduire et de fécond que la conséquence qu'en tire l'imagination de M. Michelet.

contre tel ou tel incident du récit, c'est contre le système historique tout entier, dans son ensemble d'abord, puis dans ses conséquences, que je me sens pressé de réclamer; et ce qui me met la plume en main, ce n'est point une conviction religieuse, nécessairement mêlée pourtant à toute grande appréciation historique (comment ne pas rencontrer dans l'histoire le christianisme et l'Église?), mais dont il ne me serait pas difficile de faire abstraction pour un moment; c'est la justice qu'on doit même aux morts et au passé. Disons mieux : ce ne sont ni le passé ni les morts qui sont ici en question, c'est nous-mêmes, c'est l'honneur de l'âge où nous vivons. Déçu dans beaucoup de ses entreprises, notre âge a trouvé dans la pratique habile et éloquente de l'histoire la consolation de bien des échecs, peut-être le vrai titre de gloire qu'appréciera la postérité. Ses grands monuments de littérature sont de grands travaux historiques ; ses grands écrivains sont tous de grands historiens : c'est le plus beau fleuron de sa couronne littéraire. C'est de cette prérogative qu'on veut le dépouiller aujourd'hui en tirant de l'oubli une vieille machine poudreuse, une histoire à système et à parti pris, destinée, non à faire revivre les images des générations éteintes, mais à servir les intérêts et les passions fugitives des générations contemporaines. Défendons le dix-neuvième siècle contre la moins heureuse

des restaurations du dix-huitième; défendons M. Michelet d'hier contre M. Michelet d'aujourd'hui; défendons l'histoire contre le pamphlet.

II

La clef de voûte de ce système historique, comme nous l'avons dit, c'est cette idée générale que la destinée des sociétés modernes se partage en deux phases tranchées, l'une de barbarie, l'autre de civilisation renaissante, et que le seizième siècle marque ce brusque passage de l'ombre à la lumière. A notre sens, pour avoir été souvent répétée, cette sentence n'en est pas mieux fondée, et, pour n'être plus neuve, n'en est pas devenue plus vraie. La civilisation moderne forme à nos yeux un tout qui se développe par une suite de progrès intermittents, mais toujours sensibles, depuis la dernière invasion barbare, jusqu'à l'entrée même de notre âge. L'origine première comme le lien constant de cette série de progrès divers, c'est l'influence du christianisme, source véritable de la civilisation dont nous avons hérité et joui, et qui s'associe à tous ses développements. Nuls progrès véritables que ceux qui émanent de lui, nuls progrès durables que ceux qui

ont reçu de lui leur sanction et leur complément. C'est lui qui a fait luire sur le chaos du moyen âge quelques rayons d'ordre et de paix ; c'est lui plus tard qui a sauvé le mouvement de la Renaissance de ses dangereuses aberrations ; c'est lui en un mot qui, dans le long drame à péripétie de l'histoire moderne, fait toute l'unité d'intérêt et d'action : s'il paraît un moment s'éclipser de la scène, c'est pour y rentrer avec plus d'éclat l'instant d'après, et disposer en maître du sort de tous les personnages. Jamais ce rôle souverain n'a mieux apparu que dans l'ensemble de cette grande révolution du seizième siècle dont M. Michelet, sous le nom de Renaissance, nous raconte les premiers débuts.

Il faut s'entendre d'abord sur ce que fut réellement ce qu'on est convenu d'appeler la Renaissance. Devons-nous croire, comme M. Michelet, que la Renaissance fut un signal d'insurrection donné contre tout l'ordre d'idées et d'institutions du moyen âge, pris en masse et sans distinction ? Devons nous penser, comme il le dit, en termes exprès, à plusieurs reprises, que les hommes de la Renaissance, succédant à ceux du moyen âge, trouvèrent le néant devant eux, et en tirèrent l'existence par un appel créateur, qui en ferait plus que des demi-dieux ? J'avoue qu'en général je crois très-peu à ces changements à vue, et que le vieil adage,

Nil in natura per saltum, me paraît chaque jour confirmé par l'étude et par l'expérience. Dans ce cas, en particulier, la Renaissance nous paraît si peu l'antipode du moyen âge, qu'à le bien prendre elle n'est, au contraire, que la prédominance définitive d'une des deux forces diverses qui se trouvaient, au moyen âge, tantôt en équilibre, tantôt en lutte, mais toujours en présence.

Rien ne serait plus difficile à donner, et par conséquent plus arbitraire, qu'une formule quelconque, et surtout une formule brève, étendue à une époque comme celle du moyen âge, qui a duré plus de mille ans, embrassé plus de cinquante générations et tant de fois changé de face. Ce qui convient au moyen âge du neuvième siècle convient-il au moyen âge du treizième ? Parlerons-nous de Hugues Capet comme de saint Louis, et, de Grégoire VII aux papes d'Avignon, ne ferons-nous point de différence ? En matière si complexe, il y a un préjugé raisonnable à élever contre toute idée trop simple. Que s'il fallait pourtant porter un de ces jugements généraux, toujours incomplets, et partant faux par quelque côté, voici, sans vouloir l'imposer à personne, celui qui nous satisferait. Le moyen âge m'a toujours paru un état social résultant du mélange des mœurs barbares et des traditions de Rome, juxtaposées, cimentées et fondues par l'in-

fluence prépondérante du christianisme et de l'Église. Les ruines de Rome d'un côté, les épaves de l'inondation germaine de l'autre, et l'Église assise au milieu : voilà, à mes yeux, tout le moyen âge. Tels sont les éléments chimiques dont fut formé ce cristal irrégulier, parfois brillant, souvent abrupte. Quelque époque, quelque pays que vous observiez, dans cette longue période, vous trouverez toujours, ce me semble, ces deux actions qui se touchent, parfois se heurtent, et l'Église qui intervient, pour les maintenir en équilibre Seulement, suivant les temps et les siècles, cet équilibre s'établit à des conditions différentes. La proportion, les atomes de la combinaison, si on ose ainsi parler, s'altèrent. Descend-on vers le Midi, par exemple, où la main de Rome avait creusé les routes, édifié les cités, formé, pétri de sa puissante étreinte, pendant une possession séculaire, les intelligences, les mœurs et les âmes : c'est Rome qui domine la Germanie. Le moyen âge italien, gouverné par ses municipes, instruit à l'école des Institutes et des Codes, priant dans des basiliques, est romain pour les trois quarts. Marche-t-on vers le Nord, au contraire, où les armes romaines ont pénétré tard et bâti des camps plutôt que des villes, c'est le spectacle opposé : l'invasion germaine a repris rapidement possession d'un sol récemment défriché. La tradition romaine s'efface de-

vant les lois salique ou gombette. Ce sont des composés divers des mêmes substances, mais le creuset de leur fusion s'allume toujours au foyer brûlant de la religion chrétienne.

L'Église réconcilie et fait vivre en paix ces deux influences, ces deux traditions longtemps hostiles et toujours contraires. Est-ce à dire pourtant qu'elle ne favorise aucune des deux? Au risque de soulever des contradictions passionnées, je persiste toujours à penser que tout ce qui venait de Rome antique eut, dans ce partage, la prédilection, non pas aveugle, mais discrète et raisonnée de l'Église. Rome, prédite par les prophètes, avait préparé les voies à Jésus-Christ, et tout le sang des martyrs n'avait point effacé le sceau de cette prédestination divine. Dans le naufrage de l'Empire, toutes les richesses du grand navire en perdition avaient été reçues à bord de la nacelle de Pierre. Les Églises avaient recueilli les monuments de l'art antique ; les évêques, défenseurs des cités, étaient par là même constitués à la garde de ce qui restait de l'ancien régime municipal de Rome, et leur étole, bien que parfois recouverte de l'armure féodale, ne cessa jamais de rappeler la toge du sénateur. Les canons avaient consacré la plus saine partie des lois civiles ; les circonscriptions ecclésiastiques étaient calquées sur les provinces impériales ; la hiérarchie, dans sa partie

disciplinaire, suivant les traditions de la *Notice de l'Empire*, apprit aux Barbares les premières notions d'un gouvernement régulier. L'Église, en tout genre, était l'héritière de Rome, héritière, assurément, sous bénéfice d'inventaire, ayant épuré la succession de tout bien mal acquis, répudiant tout un passif de corruption et de pourriture; mais, en définitive, ce qui restait de Rome, c'était l'Église qui l'avait sauvé, et il n'en serait rien demeuré sans elle. Aussi, dans les écoles que l'Église seule dirigeait, dans les lettres qu'elle inspirait de plus loin, quel respect, quel culte, souvent quelle superstition pour l'antiquité! On la connaissait mal : à peine si on savait la lire : le latin d'Auguste ne ressemblait point au latin parlé dans les classes ou dans les chaires; le moindre mot grec arrêtait tout court le déchiffrement d'un manuscrit. Mais ce demi-jour qui couvrait les souvenirs de l'antiquité ne faisait qu'ajouter une teinte religieuse au respect qu'on lui portait. Il régnait autour d'elle un brouillard qui grandissait son image en la pâlissant. L'histoire romaine, vivante dans les traditions populaires et sur les inscriptions des ruines, plutôt qu'apprise dans les livres, avait je ne sais quel air de légende qui donnait souvent à ses héros une place entre le ciel et la terre. Virgile était pour tout clerc, se mêlant d'aligner des vers, tout aussi bien que pour le Dante, *le maître*,

l'honneur, *la lumière*, et, s'il ne franchissait pas la porte du Paradis, il en gardait du moins le seuil. Aristote mal compris, souvent travesti par le déguisement arabe, sous lequel seul il avait pu échapper à l'injure du temps, n'en régnait pas moins en souverain sur l'encyclopédie du savoir d'alors ; et tout chroniqueur, écrivant des annales au fond d'un couvent, avait deux préoccupations qui marchaient de pair dans son esprit : faire remonter son Église jusqu'à la mission d'un apôtre, et l'origine de sa tribu jusqu'à l'émigration du siége de Troie. Il fallait que saint Paul eût évangélisé toutes les églises de la Gaule, et que Francus, fils de Priam, fût le prédécesseur de Clovis.

Si telle était la faveur qu'obtenaient de l'Église et de tout ce qui dépendait d'elle les souvenirs de l'antique civilisation, ce n'était pas de la bienveillance seulement, c'était de la passion qu'ils inspiraient à l'autre grand pouvoir public qui présida, au milieu de phases bien diverses, aux destinées du moyen âge, la royauté. L'empire romain, avec ses grandes armées, ses lois sages, tout ce bel ordre appuyé sur l'autorité absolue du maître et l'obéissance passive des sujets, plut toujours instinctivement, et, si on ose se servir d'une expression aussi familière, tourna littéralement la tête à tous les rois illustres du moyen âge. Ce fut l'idéal qu'on leur disputa souvent, mais qu'ils ne per-

dirent jamais de vue. Il n'en est pas un qui n'ait voulu régner à la mode de Rome. Rien n'est si curieux, et presque si plaisant dans l'histoire, que de voir cette royauté barbare, arrivée toute chevelue du fond de ses forêts, entrer la hache à la main dans les demeures impériales, et là, soudain éblouie de l'éclat des lumières, respirant le parfum des roses, enivrée des vins d'Aquitaine ou de Grèce, prendre la pourpre, ceindre le diadème et jouer sérieusement à l'empire. L'empire absorba ainsi, en les dissolvant dans ses délices, les Alaric, les Adolphe, les Théodoric, trois ou quatre couches successivement versées de royauté germaine.

Græcia capta ferum victorem cepit....

La dernière, la plus rude, celle qui venait des retraites les plus reculées d'Arminius, arrivant sur les ruines consommées et déjà dispersées du vieil empire, n'en essaya pas moins de le ressusciter. Charlemagne sauta le pas et se fit hardiment appeler César. Après lui, assurément, le manteau impérial se déchire de nouveau. Mais, de très-bonne heure, auprès du trône amoindri des fils de Capet, ne voyez-vous pas ces hommes vêtus en bourgeois, avec d'honnêtes figures d'artisans enrichis, qui sont occupés à le recoudre? Ce sont les légistes et les jurisconsultes qui environnent déjà le bon saint Louis, et qui vont dominer ses

successeurs. Que font-ils? Eux aussi ils ressuscitent l'empire romain; ils vont chercher dans les recueils byzantins les attributions dictatoriales de la souveraineté définie par Ulpien et Tribonien, et l'offrent en hommage au seigneur suzerain de l'Ile-de-France. Moins délicate que l'Église, la royauté prit de Rome à peu près tout ce qu'on lui laissa prendre; avec d'excellentes traditions de régularité et de justice, elle s'appropria aussi, sans hésiter, toutes les facilités du pouvoir absolu.

Contre ces influences combinées qui relevaient de sa ruine la tradition antique, la Germanie résista assurément et les moyens de défense ne lui manquaient pas. Elle avait la force d'abord, une force victorieuse : les gros bataillons, les épaisses armures. Mais, comme la force matérielle n'a jamais rien fait de solide en ce monde, elle avait aussi une valeur morale qui la préserva longtemps. C'était un fier sentiment d'indépendance, l'habitude de chaque homme de compter sur lui-même et de se faire compter par autrui, le droit comme le courage de ne relever que de Dieu et de son épée. Ces vertus, pleines de séve, surent longtemps se faire respecter des rois et se faire apprécier de l'Église. Tout en embrassant avidement cette foi chrétienne, qui avait affranchi l'esclave et la femme, elles brisèrent souvent dans leur essor le cadre trop

étroit de l'administration romaine; elles refusèrent obstinément de tendre les mains aux chaînes d'une régularité trop souvent servile et mécanique. De ces luttes d'éléments divers, toujours aux prises, sortirent les grandes guerres, les agitations habituelles du moyen âge. Par moments pourtant, un équilibre instable put être établi, et alors ce furent les beaux jours du moyen âge, les jours d'Innocent III et de saint Louis; jours rapides et rarement sereins, mais éclairés d'une lumière poétique, dont le reflet semble enflammer encore les vitraux de nos cathédrales.

Poussé cependant, favorisé par toutes les puissances habiles et sages, enseigné dans les écoles, comme dans les chaires, prêché souvent dans les églises, inscrit dans les lois, appelant à son aide les cours, les universités et les parlements, s'emparant peu à peu des imaginations et des mœurs, servi par toutes les circonstances, aussi bien par les victoires des Arabes que par les croisades des chrétiens, par l'invasion des Francs à Constantinople comme par l'exil des Byzantins en Occident, l'élément latin devait finir par prévaloir. Chassé par l'amollissement des mœurs militaires comme par l'adoucissement des relations privées, déraciné par la culture des intelligences, enlacé d'abord, puis désarmé par les charmes de la civilisation, l'élément germain perdit à chaque siècle du

terrain, et un jour vint où il céda à peu près complétement la place. Il y eut un jour où les souvenirs de l'antiquité romaine prirent définitivement le dessus, et ce jour fut celui que la postérité a baptisé du nom de Renaissance.

Bien loin donc que ce fût un événement brusque, inattendu, que rien n'eût préparé et qui tranchât sur tout ce qui l'avait précédé, c'était au contraire le couronnement naturel d'une série d'efforts et le terme d'un mouvement depuis longtemps imprimé. Il n'y a pas un souverain ni un écrivain distingué du moyen âge qui, en poussant devant lui, pour ainsi dire, sans trop savoir où il allait, n'ait préparé l'état des esprits qui fit la Renaissance. Cela est vrai du Dante glorifiant l'Énéide comme de saint Thomas expliquant les Catégories. M. Michelet le sent si bien, malgré ses préventions, que, pour se dérober à cette évidence, il lui faut recourir à un tour de force, qui est le premier, mais qui ne sera pas le seul ni le plus remarquable du genre. Voici la théorie qu'il établit gravement dans son Introduction : « Dès le début du treizième siècle (le siècle de saint Louis, remarquez-le bien!), le moyen âge est mort et fini[1]. » Il n'y a plus dans ses rangs que stagnation et stérilité. Tous les grands

[1] *Renaissance, Introduction*, p. 5.

hommes qui figurent dans un coin quelconque de l'Europe, depuis cette époque jusqu'à l'entrée du seizième siècle n'appartiennent pas au moyen âge. Ce sont des précurseurs incompris de la Renaissance. Ce sont des génies étrangers à leur génération et qui la devancent. Cette qualité de précurseur est attribuée successivement, non-seulement à Roger Bacon (le seul peut-être pour qui elle ne soit pas ridicule, puisque évidemment ses pressentiments scientifiques dépassaient son âge), mais au Dante, à Jeanne d'Arc, à Pétrarque, à Giotto, et enfin à l'architecte du dôme de Florence. Avec ce merveilleux moyen de se tirer d'embarras, on confisque à son profit toutes les réputations qui gênent son système. J'entrerai volontiers, pour ma part, dans la pensée de M. Michelet, seulement avec quelque addition : ce qu'il dit des maîtres, je demande à le dire aussi des disciples. S'il veut bien m'accorder que les Italiens qui récitaient les vers de la *Divine Comédie*, ou qui poussaient le cri d'admiration devant les fresques de Giotto (*Ora Giotto ha il grido*), ou qui priaient sous les voûtes de Santa Maria del Fiore; que les Français qui s'illustrèrent à la suite de la vierge d'Orléans, étaient aussi entraînés dans un mouvement qui les poussait dans la voie où ils devaient rencontrer la Renaissance, je n'aurais trop rien à lui contester : seulement, cela ferait un bien grand nombre de précur-

seurs, et je ne sais ce que deviendrait à ce compte, non-seulement l'hostilité prétendue, mais même la différence réelle des deux âges.

Il faut pourtant convenir que cette différence exista, et qu'à ce moment solennel où les souvenirs de la Germanie s'effacèrent devant ceux de Rome ravivés un tressaillement parcourut toute la société chrétienne. Je n'imagine pas ce qui pourrait m'empêcher de le reconnaître, et même d'y applaudir. M. Michelet s'est-il figuré que, sans être hostile au christianisme, on ne pourrait saluer, avec une admiration sincère, l'aurore des temps nouveaux? A-t-il cru que nous prendrions au sérieux l'hostilité qu'il veut établir entre le mouvement général de la Renaissance et l'influence du christianisme? Quelques déclamations de sa part, quelques excentricités de mauvais goût, venues d'un autre côté, suffisent-elles pour nous empêcher de reconnaître dans le grand développement que prit alors la civilisation moderne le produit de l'éducation même que l'Église lui avait donnée, et de retrouver dans l'explosion brillante bien qu'orageuse de son adolescence la trace des leçons que son enfance avait reçues?

Je sais bien qu'on a souvent dit que, devant cette résurrection inattendue des images antiques, ce ne furent pas seulement les institutions complexes du

moyen âge, ce fut l'influence chrétienne elle-même qui pâlit et qui s'effaça. Chose étrange! ce sont des chrétiens surtout qui ont tenu à faire cet aveu. L'art de la Renaissance en particulier, qui exerça alors une si grande action par les imaginations sur les mœurs, a été accusé, sans distinction, d'avoir ressuscité, non-seulement les modèles, mais même les dieux de l'antiquité, et, sous ce prétexte, on a relégué dans le paganisme tous les trésors de l'art du seizième siècle et envoyé les Vierges de Raphaël dans la compagnie des Vénus de Praxitèle. Les ennemis du christianisme ne se sont pas fait faute de ramasser sur leur route toutes ces richesses dédaignées, dont des chrétiens, plus dégoûtés que bien des papes, ne voulaient plus, et M. Michelet n'a garde de manquer à cette tactique si fréquemment employée de nos jours et toujours avec succès. J'avouerai que, malgré les noms estimables qui le recommandent, ce jugement, sous une apparente profondeur, m'a toujours paru à la fois excessif et superficiel. Sans contester l'enthousiasme exagéré et l'espèce d'idolâtrie même que beaucoup d'artistes du seizième siècle éprouvèrent pour les souvenirs de l'antiquité, ni les fâcheux écarts qui en furent la suite, je ne saurais méconnaître dans leurs ouvrages, surtout chez les premiers maîtres, l'empreinte fortement marquée d'une longue école du christianisme. Ce qui est

chrétien chez eux, ce ne sont pas seulement les sujets de leurs tableaux et de leurs statues (ce ne serait rien : l'étiquette d'une œuvre est indifférente); c'est le fond même de leur nature et comme la moelle de leurs os, c'est un état moral tout nouveau qui peut survivre momentanément à la foi, mais dont le christianisme est la source première. Il y aurait à appliquer ici cette critique intelligente par laquelle M. de Chateaubriand, analysant les chefs-d'œuvre de notre théâtre classique, a démêlé le christianisme latent des héros de Racine et de Corneille, et reconnu les soupirs de la pénitente chrétienne dans les angoisses de Phèdre coupable. Seulement, dans les grands modèles de l'art du seizième siècle, pris avant ses excès et sa décadence, le départ serait encore plus facile à faire; car ici la pensée, l'âme, pour ainsi dire, est chrétienne : l'antiquité n'est appelée qu'à lui donner sa forme et son vêtement extérieur. Non, l'antiquité n'a rien à voir dans ces types de virginité maternelle ou d'enfance divine, incessamment reproduits par la main savante de Léonard ou le pinceau déjà mûri de Raphaël : comme dans l'étable de Bethléem, cette étrangère n'est admise qu'à leur offrir ses parfums et ses ornements. Celui qui ne sentirait pas battre un cœur chrétien sous le marbre animé de Michel-Ange ne serait jamais descendu dans ces profondeurs de l'âme où l'Évangile a,

pour la première fois, porté la lumière. La beauté antique, idéale ou sensuelle, exquise ou voluptueuse, n'a jamais connu cette riche peinture et cette délicate expression de tous les sentiments moraux. Enfermée dans une dignité froide, quand elle n'est pas plongée dans l'ivresse des sens, elle descend rarement, sans s'avilir, sur le théâtre animé des passions humaines. Il a manqué à l'art de l'antiquité le même mystère qui manquait à sa philosophie : elle a quelquefois abstraitement pu rêver Dieu, elle ne l'a jamais vu vivre et exister dans l'homme. C'est ce mélange de l'idéal et du réel, de l'humain et du divin, de la forme et de l'esprit, qui fait le caractère éminent et vraiment chrétien des grands artistes de la Renaissance.

Telle est, du reste, la grandeur de l'intelligence humaine : elle ne peut tarir elle-même sa propre fécondité; elle croit imiter, elle invente; elle marque à son coin la monnaie qu'elle emprunte; son originalité rebelle réagit contre le joug qu'elle veut subir. Je ne sais si les artistes du seizième siècle eurent souvent une autre pensée que celle de copier l'antiquité; mais il est certain qu'en alliant leurs habitudes chrétiennes avec les formes antiques ils en firent sortir, malgré qu'ils en eussent, un des mélanges les plus originaux qui aient jamais paru. M. Michelet décrit, au début de son récit, d'une façon très-animée, les premières im-

pressions causées par les chefs-d'œuvre et les habitudes polies des villes italiennes sur les hommes d'armes français venus à la suite de Charles VIII. Ces pages sont charmantes : on y respire comme les émanations parfumées d'une civilisation nouvelle; ce sont les délices mêmes que tout voyageur éprouve lorsque, sur les penchants du Simplon et du Saint-Gothard, au détour d'un bois, au coude de la route, tout d'un coup une brise chaude vient lui apporter les premières senteurs du printemps et du midi. Mais, en faisant remonter très-justement à cette première expédition les origines de la Renaissance dans notre France, comment n'a-t-il pas vu qu'il lui donnait précisément pour terre natale le centre du christianisme? Dès lors que devient l'hostilité absolue entre le christianisme et la Renaissance? Et, en supposant même que ces fleurs brillantes fussent greffées par la main des hommes, comment croire qu'elles n'aient rien tiré de la fécondité du sol qui les portait?

Mais où l'on peut voir que l'étude de l'antiquité à elle seule ne rend que très-imparfaitement compte du grand développement de l'esprit humain qui illustra l'époque de la Renaissance, c'est en passant du théâtre brillant des arts au champ beaucoup plus étendu encore des découvertes scientifiques de la même date. Là tout est nouveau : l'antiquité n'avait rien dit, rien soup-

çonné, rien prévu : on ne trouvait rien dans les parchemins venus de Byzance. Maîtresse absolue d'une moitié du monde, Rome avait parfaitement ignoré l'autre, et très-mal étudié le sol même qui lui obéissait. Elle n'avait jamais pu bannir ni les chimères de ses théories ni la crédulité de ses observations. Elle n'avait jamais cessé de regarder le ciel par les yeux des prêtres de Chaldée, et ses flottes toutes puissantes prenaient au sérieux, comme la limite du monde, la barrière des colonnes d'Hercule. Ce ne fut donc point l'étude de l'antiquité, ce fut quelque autre école, quelque vie nouvelle, aspirée pendant des siècles d'apparente stagnation, qui donna à l'esprit moderne assez de force pour que du premier coup, en moins de trente années, il ait et découvert un nouveau monde et suivi les mouvements de toutes les sphères célestes, rangé, en un mot, sous sa loi et la moitié de la terre et la totalité du ciel.

Il y a deux noms, en effet, que M. Michelet lui-même cite toujours avec raison quand il veut faire sentir à son lecteur l'impulsion qui partit alors de la science pour se communiquer à toute la société ; ce sont ceux de Copernic et de Colomb ; il a raison de tout résumer en eux et raison aussi de ne les séparer jamais. Tout se concentre, en vérité, sur ces deux souvenirs qu'une secrète fraternité rassemble. Colomb décrivant, par la

quille de son esquif, sur des flots mystérieux, la sphéricité de la terre, Copernic suivant avec son compas l'oscillation circulaire des astres qui fendent l'espace ; ce sont deux jumeaux de même race travaillant à la même œuvre. L'un et l'autre sont des mathématiciens qui arrachent par une formule son secret à l'univers ; l'un et l'autre sont des navigateurs qui s'embarquent sur l'inconnu et sur l'infini. Il est vrai, le vaisseau qui porte Copernic, c'est la terre, et toute île où il aborde est un monde. Mais l'égalité se rétablit parce qu'où l'un ne fait que penser l'autre agit, et qu'aux yeux de la conscience la moindre étincelle de courage vaut mieux que la plus grande somme de génie. Quoi qu'il en soit, devant ces deux regards, l'horizon s'anime, se peuple et s'étend ; le pavillon du ciel a déroulé tous ses plis. Alors aussi dans l'intérieur même de l'homme de nouvelles constellations parurent ; des sources jaillirent plus abondantes que les fleuves du nouveau monde et portant comme eux des arbres géants sur leurs rives.

Mais, si M. Michelet a parfaitement raison de voir dans ces deux grands hommes les vrais initiateurs de la science moderne, je ne sais en revanche où il a pris le droit de les considérer en même temps comme une sorte de révolutionnaires excommuniés par l'Église, et concourant à détruire sans distinction tous les pou-

voirs qui avaient présidé pendant longtemps à la direction de l'intelligence. Compter parmi les précurseurs ou les associés de la Réforme le pieux Génois qui levait les yeux au ciel aussi souvent pour prier Jésus-Christ et la sainte Vierge que pour lire dans les astres, qui ne sépara jamais sa croix de sa boussole, qui fit de chacun de ses voyages de découverte une mission et un pèlerinage, c'est en vérité abuser du procédé d'assimilation. Il n'est pas permis davantage de confondre dans les mêmes rangs le savant qui, en présence de la Réforme triomphante, dédia encore en mourant tout son système au pontife de Rome. Il n'est pas permis aussi de prêter même à Rome des hostilités qu'elle n'a jamais eues. Quoi que fasse M. Michelet, à quelque torture qu'il mette les faits, il ne découvrira pas qu'à ce début de la Renaissance le mouvement de la science ait été, en aucune manière, entravé par l'Église, et il lui faudra de désespoir s'écrier : Le pis, c'est que Rome affaiblissait le mouvement en l'adoptant. « Rome, dit-il quelque part, exploitait la Renaissance. Rome s'était mise à la mode ; Léon X se montrait d'accord avec Érasme. La liberté et la philosophie étaient amorties par leurs ennemis naturels. C'était la vaccine de la liberté. » — Peu content de cette heureuse comparaison qui fait de la liberté une sorte de lèpre mortelle, M. Michelet ajoute avec son bon

goût habituel : « C'était une marchandise nouvelle de la grande boutique[1]. » Passons sur l'aménité et contentons-nous de l'aveu.

Est-ce à dire que tout ce mouvement put s'accomplir cependant sans froisser quelque routine, quelque préjugé d'école ; que l'enseignement scolastique des universités ne fit pas quèlque résistance à se prêter à tout ce développement inattendu qui ne rentrait pas dans ses cadres arrêtés? Quel est le tuteur qui ne s'effraye pas un peu quand son élève tout à coup grandi s'échappe de sa direction? S'il en eût été autrement, c'eût été le premier changement de ce monde qui se fût opéré sans murmure et sans déchirement. Mais de ce que des universités réclamaient et de ce qu'il y avait des moines dans ces universités, de ce que des docteurs en robes et en bonnets carrés ne se montraient pas très-pressés d'embrancher tant de routes nouvelles, sur les fameux *trivium et quadrivium*, suit-il de là que dans ces luttes de colléges le christianisme ou l'Église catholique fussent sérieusement en cause? Parce que les philosophes de la Renaissance étaient éblouis par ce charme de Platon qui avait autrefois séduit les Origène, les Clément, les Augustin, tandis que les héritiers des scolastiques restaient avec saint

[1] *Réforme*, p. 109, 110.

Thomas d'Aquin sous le drapeau d'Aristote, pense-t-on sérieusement que les foudres de l'Église étaient prêtes à intervenir en faveur des Catégories contre les Idées? N'y a-t-il d'ailleurs qu'au seizième siècle qu'on ait vu la routine et l'envie siéger dans les corps enseignants? Colomb, venant demander un vaisseau à la catholique Isabelle pour lui conquérir un monde, éprouva, j'en conviens, quelques difficultés à se faire comprendre; mais le cardinal-ministre finit par lui donner raison. Il ne me semble pas que, de nos jours, Fulton avec l'invention de la vapeur ait eu un aussi bon accueil du conquérant qui se glorifiait pourtant du titre de membre de l'Institut. La scolastique tant accusée était l'enseignement officiel d'alors, elle avait cinq siècles de monopole. Or M. Michelet sait que perdre le monopole de l'enseignement, quand on en a joui, est une chose fort désagréable, et que la tentation d'appeler à son aide, pour le garder, le bras séculier, est à peu près irrésistible. Ce dont il faut demander compte à la scolastique, par conséquent, ce n'est pas de la résistance aveugle qu'elle peut opposer à un mouvement qui la détruisait : c'est de l'emploi qu'elle avait fait trois siècles durant de son pouvoir, pendant que l'intelligence humaine encore incapable et mineure, était remise entre ses mains. Or, à voir dans quel état elle l'avait prise et dans quel état elle l'a laissée, de quelles

ténèbres elle l'avait fait sortir et devant quelle lumière elle-même pâlit, il ne semble pas qu'elle ait trop à rougir de sa gestion. Je souhaite sincèrement à d'estimables enseignements officiels de ma connaissance, s'ils durent aussi longtemps, de faire d'aussi bons élèves.

A vrai dire, ce qui manqua au mouvement social et scientifique de la Renaissance, ce ne fut pas de trouver dans l'Église un appui et une faveur qui ne lui furent point refusés, ce fut au contraire de rencontrer parmi les chefs de la religion un génie suffisant pour le contenir et le régler. Tout ce qui est fort, en effet, a besoin de règle. Tout ce qui est impétueux s'égare s'il est sans frein. La règle est la condition de la fécondité comme de la durée, et, s'il y eut jamais un essor qui dut être dominé par une forte autorité morale, ce fut celui de cette jeunesse ravivée du monde, de cet âge d'enthousiasme et de passion qu'on appelle la Renaissance. Tout avait alors sa grâce et son prix, mais tout aussi eut son péril. Le culte de la beauté antique était merveilleux pour enrichir l'art et élever le goût; mais il exposait les sens à d'irritantes convoitises. Les conquêtes de la science avaient le danger de toutes les conquêtes. Elles donnaient au conquérant le vertige de l'ambition et du pouvoir. Parce que la science avait franchi des bornes jusque-là réputées inaccessibles,

elle pouvait aisément croire qu'il n'y avait plus rien d'infranchissable. Celui qui a pu faire des choses qu'il n'imaginait pas s'imagine ensuite volontiers qu'il peut tout faire. Quand le domaine de l'homme s'est étendu, il se prend aisément à douter qu'il y ait un domaine réservé pour Dieu, et les mystères pénétrés de la nature font souvent mettre en question les mystères impénétrables de la foi. Pour préserver la Renaissance d'un tel écueil, il eût suffi d'un grand homme, d'un seul, mais qui sût rappeler du fond du sanctuaire les vieilles choses de la foi, avec l'accent et sur le mode d'une langue nouvelle. Quel qu'il fût — ce grand homme, — que ce fût un amant de la beauté, mais un amant délicat, qui eût aperçu la sainteté au delà de l'idéal, et la révélation au-dessus des rêves, qui sût, comme les saint Basile et les Fénelon, chérir à la fois et juger l'antiquité; que ce fût un génie d'organisation, pouvant recueillir et classer toutes les découvertes, et dresser la somme nouvelle de la science agrandie; mieux encore, un de ces souverains comme le trône pontifical en a porté seul, sachant faire à temps et avec courage toutes les réformes nécessaires, et faisant servir l'autorité à trancher pour ainsi dire dans le vif d'elle-même; — quel qu'il fût, sa voix aurait suffi pour donner le ton à tout ce chœur déjà confus, mais encore harmonieux. Mais cette voix ne

s'éleva pas. Dieu, qui a garanti la vérité à son Église, ne lui a jamais promis le génie, qu'il lui a pourtant si souvent donné. Il n'y eut point, au début du seizième siècle, d'hommes de génie dans l'Église. A leur place on eut des papes et des cardinaux aimables, souriant à tous les efforts, parfois même à tous les ébats de la pensée humaine, plus occupés de lui complaire que de la conduire; qui préféraient la prose de Cicéron à celle de saint Paul, et laissaient Raphaël, à deux pas de Saint-Pierre, orner d'une voluptueuse élégance les plafonds de la Farnesine. Parfois le scandale même se joignit à la faiblesse : et, quand les conquérants du nouveau monde, suivant la tradition du moyen âge, vinrent demander au vicaire de Jésus-Christ de faire le partage de leurs découvertes, on sait que ce ne fut pas Grégoire VII qui reçut l'hommage d'un hémisphère conquis à la foi par la science.

Ce fut un grand malheur assurément pour l'Église qu'il ne se soit pas élevé de son sein un génie assez énergique pour tenir les rênes de l'intelligence humaine, au moment où les forces de ce cheval généreux étaient doublées et où s'ouvrait devant lui l'horizon d'un champ sans bornes. Mais la civilisation et l'histoire du monde y perdirent encore bien davantage. Le mouvement si légitime à son début de la Renaissance, comme toute impulsion qui n'est pas suffisam-

ment gouvernée, ne tarda pas à s'égarer. Privé d'une direction salutaire qui lui apprit à choisir parmi les inspirations de l'antiquité, l'art, d'abord enrichi et agrandi, se corrompit bientôt et s'efféminа. Faute d'une raison assez forte pour la contenir, la science s'enivra d'elle-même : elle devint téméraire et impie. Puis bientôt, comme il arrive, des esprits le désordre passa dans les faits; d'obscurs et sanglants combats ternirent l'éclat des premiers jours. Le soleil, levé dans toute la gloire d'un ciel pur, se coucha dans un nuage de sang. Le siècle de Léon X finit par la Saint-Barthélemy.

III

A la Renaissance succède la Réforme. C'est la suite des faits, c'est aussi l'ordre des publications de M. Michelet. Mais ce n'est pas une succession matérielle seulement, c'est un rapport de conséquence logique qu'il établit entre la Réforme et la Renaissance. En cela aussi il ne fait que suivre une tradition très-anciennement répandue. Assimiler complétement ces deux révolutions l'une à l'autre, pour les exalter ensuite ou les maudire en commun, c'est une habitude

très-générale et dont trop d'écrivains catholiques ont donné l'exemple, pour que nous reprochions à M. Michelet de s'y être conformé. Il y a du vrai, d'ailleurs, et du faux dans cette manière de voir. Il y a du faux, car sur bien des points la Réforme est exactement le contre-pied de la Renaissance, et, si l'on ne tenait compte que de la physionomie extérieure des faits, on rappellerait que ce fut pour payer la construction de Saint-Pierre (qu'on pourrait nommer le temple de la Renaissance) que l'argent de l'Allemagne fut demandé par Tetzel et refusé par Luther. Il y a du faux surtout parce que les deux événements n'ont aucune proportion l'un avec l'autre. Une révolution morale comme la Réforme a ses racines à de bien autres profondeurs dans le sol qu'une simple modification superficielle de l'art, des lettres, des mœurs ou de la forme extérieure de la société. Apprécier la Réforme au point de vue historique, c'est n'en voir que le moindre côté : il faudrait, pour s'en faire une idée complète, descendre dans les plus secrets abîmes de l'âme avec le scalpel du moraliste et le flambeau de la théologie. Ce n'est point un peu de vent à la surface, c'est le tressaillement même du fond des mers qui soulève de pareils flots. Il y a du vrai pourtant aussi dans l'opinion commune, parce que deux faits contemporains, même lorsqu'ils n'émanent point de la même source, ont toujours

pourtant entre eux quelque relation, se contrarient ou s'aident réciproquement. Ce serait un jugement plus que léger d'affirmer que la Renaissance fut la cause efficace qui produisit la Réforme; mais il n'est point déraisonnable de dire que ce fut l'occasion qui en détermina l'explosion.

La Réforme est donc liée assez naturellement à la Renaissance : chose singulière! elle y tient de deux manières très-différentes, et comme par deux bouts opposés. Elle profita à la fois des excès de la Renaissance et du scandale causé par ces excès mêmes; et des sentiments que la Renaissance exaltait et de ceux qu'elle froissait; elle l'exagéra et réagit contre elle; et, chose encore plus singulière! c'est par la réaction qu'elle commença.

Qu'étaient-ce, en effet, que ces abus de l'Église si généreusement confessés par Bossuet au début du livre des *Variations* et qui servirent, de l'aveu de ce grand docteur, aux premières tentatives de la Réforme, de prétexte et d'origine? On ne peut dire assurément que ces abus n'eussent pas lieu avant le temps de la Renaissance, puisqu'ils avaient déjà donné matière aux représentations éloquentes de saint Bernard et de Gerson, et aux tentatives infructueuses des conciles de Bâle et de Constance. C'était, au contraire, le reste de la corruption qu'entraînait à sa

suite, comme toute prospérité temporelle, la puissance, si utile d'ailleurs, reconnue à l'Église par le droit politique du moyen âge; c'était donc là, il en faut bien convenir, le plus triste legs du moyen âge. C'était pendant ces années de domination que la richesse, le luxe, le goût des plaisirs, ces fruits naturels du pouvoir, sans atteindre jamais le sanctuaire, étaient venus altérer sur la façade extérieure du temple la pureté primitive du type chrétien. Mais, si la Renaissance ne produisit pas ces abus, il est certain qu'elle les rendit plus choquants et plus visibles. Il est certain, par exemple, que, lorsqu'à des habitudes sensuelles depuis longtemps déplorées vint se joindre, chez beaucoup de chefs mêmes de l'Église, le goût un peu trop vif des souvenirs de l'antiquité; tous ces ornements étrangers et parasites parurent prendre une teinte de paganisme qui offensa beaucoup d'âmes chrétiennes. Plus d'un évêque et d'un cardinal avait sans doute, bien avant la Renaissance, beaucoup plus de revenus qu'il n'en distribuait aux pauvres ou qu'il n'en fallait pour relever la dignité du sacerdoce : mais, quand les demeures, déjà trop splendides, de ces successeurs des apôtres reçurent des statues païennes sorties de la terre, à qui leur grâce seule tenait lieu de vêtement, ou se couvrirent d'emblèmes mythologiques, le contraste avec la primitive Église devint assez

saillant pour susciter bien des scrupules sincères ou prêter à des déclamations chagrines. Devant les visages amaigris de ces vierges et de ces saints du moyen âge, chez qui l'âme tout entière a passé dans le regard, et dont les formes étranges ne paraissent animées que d'une vie surnaturelle, on retrouvait toujours ce culte en esprit et en vérité que l'Évangile a institué. Mais, quand les disciples de Raphaël, exagérant les tendances de leur maître, eurent peint des madones qui ressemblaient, par l'éclat du teint et la richesse des formes, à de belles paysannes de l'Ombrie, et qui ne se distinguaient que par une auréole d'une Diane et d'une Junon, alors l'accusation d'idolâtrie put être prononcée, sinon avec plus de justice, au moins avec plus d'apparence. C'est contre l'introduction de ces coutumes païennes dans les monuments du culte ou dans les maisons de ses ministres que s'élevèrent, avec les éclats d'un scandale affecté ou sincère, de nouveaux Tertulliens, de nouveaux Montans, reprochant à l'Église romaine, comme au second siècle de notre ère, le relâchement de ses règles et la profusion de son indulgence. Puis, la réaction passant de la discipline au dogme et des actions aux idées, comme la Renaissance en tout genre avait exalté les forces et la confiance de l'homme comme ses excès avaient accru chez lui la présomption de l'intelligence et flatté

les penchants de la nature, des censeurs outrés se jetèrent dans l'extrémité opposée, et les premiers écrits de Luther proclamèrent l'impuissance absolue de la nature à faire le bien, et de la raison à connaître le vrai.

Telle fut l'entrée de la Réforme sur la scène. En présence de la cour de Léon X, illuminée des pompes de la Renaissance, ce fut un appel violent à la nudité de la primitive Église. Ce fut un défi jeté à la raison humaine, glorifiée par des conquêtes inattendues ; ce fut un réveil âpre et outré du sentiment chrétien un instant affaibli. Mais, une fois le signal de la révolte donné contre l'autorité de l'Église, qu'on accusait de n'être ni assez vigilante ni assez sévère, un tout autre ordre d'insurgés accourut pour se ranger sous le même drapeau. Ce furent ceux, au contraire, que cette même autorité de l'Église, quoique si doucement, parfois si mollement exercée, gênait encore dans leur impatience de liberté et de plaisir ; ce furent les savants, qui, non contents de parcourir le domaine de la nature, voulaient encore s'aventurer dans le domaine réservé de Dieu et de la foi ; ce furent les artistes, qui avaient emprunté à l'antiquité, moins la délicatesse du goût que la passion des plaisirs sensuels ; ce furent aussi les souverains, qui, peu contents de l'accroissement de pouvoir qu'ils avaient acquis sur les ruines du moyen

âge, voulaient se débarrasser, dans la puissance spirituelle de l'Église, d'une limite qui les gênait. Savants téméraires, philosophes libres penseurs, princes ambitieux, tous ces enfants perdus de la Renaissance vinrent se ranger dans le camp de la Réforme, et prirent, tout avides de liberté et de jouissance, place à côté des théologiens qui niaient le libre arbitre, et qui se répandaient en invectives contre la corruption des mœurs ecclésiastiques.

La Réforme opéra donc, dès le premier jour, une sorte de coalition entre ceux que scandalisait la Renaissance et ceux qu'elle avait enivrés, entre ceux qui reprochaient à l'Église de l'avoir trop complaisamment tolérée et ceux qui s'impatientaient qu'on lui imposât encore quelques bornes ; entre ceux qui trouvaient qu'on laissait oblitérer le christianisme par un paganisme idolâtre et ceux qui pensaient, sans le dire, que, si peu que l'on gardât encore du christianisme, c'était déjà trop pour la raison. De là, dès le premier jour, côte à côte, au sein des mêmes communions réformées, deux tendances très-opposées, l'une qui tend à outrer la rigueur chrétienne, et l'autre qui tend à s'en affranchir : ici, des confessions de foi qui exagèrent jusqu'à l'absurde les dogmes fondamentaux du christianisme, qui transforment le dogme de la grâce, par exemple, en un véritable fatalisme, et à des

dissertations discrètes qui mettent la révélation entière en question ; d'une part, le concours de la liberté humaine dans l'œuvre du salut absolument retranché ; de l'autre, la Rédemption elle-même révoquée en doute avec la Trinité ; à la fois le culte littéral des Écritures, et une exégèse audacieuse qui discute l'authenticité des textes saints. Entre ces deux ordres de protestants, distincts dès le premier jour, et plus éloignés dans leur croyance les uns des autres que chacun d'eux ne l'est de la foi catholique, il n'y a guère qu'un point de contact, la résistance à un ennemi commun ; mais cette communauté d'inimitiés, sinon de croyances, a suffi pour former et maintenir la coalition à travers les âges. Quoi qu'il en soit, les origines, bien que souvent confondues, se distinguent toujours : les deux traditions se côtoient sans se mêler ; ce sont donc deux races qui, bien que souvent croisées, conservent chacune un type personnel. Dans toute l'histoire du protestantisme, dans l'intérieur de toutes les sociétés protestantes, vous trouverez toujours l'une auprès de l'autre, parfois enrôlées sous la même règle, fréquentant la même église, mais profondément divisées : une réforme puritaine, qui professe la morale du christianisme avec une sombre rigueur et tire de ses dogmes des conséquences d'une logique fausse, et une réforme plus libérale, mais aussi plus relâchée, — je

dirais volontiers plus libertine (si ce mot avait aujourd'hui la même acception qu'on lui donnait au dix-septième siècle), qui altère et énerve la foi par des explications et des doutes rationnels. Il y a le protestantisme de Calvin et celui de Servet; le protestantisme de Bayle et celui des puritains d'Écosse; de nos jours, le piétisme de M. Stahl et le rationalisme de M. Strauss; en Amérique, les unitaires et les descendants des colons de la Virginie. Remontez ces deux courants : on les voit jaillir tous deux de la terre au même moment, et l'on peut affirmer que celui qui n'a pas toujours cette distinction en mémoire ne comprendra rien au développement ni aux révolutions intérieures du protestantisme.

Entre ces deux physionomies si différentes, pour ne pas dire si opposées de la Réforme, ce n'est point ici le lieu de faire une comparaison, et il ne m'appartiendrait pas de donner la préférence. Des convictions très-décidées, dont l'expression n'a pas besoin d'être blessante pour être nette, nous séparent de l'une et de l'autre; et, à vrai dire, l'une et l'autre nous blessent, à des points opposés, mais tous deux sensibles, de la conscience. La Réforme, sous celle de ses faces qui sourit aux penseurs rationalistes, inquiète en nous le chrétien; mais la Réforme calviniste, qui anéantit complétement la liberté humaine sous l'étreinte du

péché, qui enferme la nature dans un dilemme entre le mal et la grâce, offense le moraliste et le philosophe. Au bout d'une de ces pentes, nous voyons l'incrédulité; mais la fatalité pure, la prédestination au mal, cette odieuse doctrine qui fait de Dieu un tyran, nous apparaît derrière l'autre. Nous ne fuyons l'abîme que pour heurter contre le fantôme. Laissant de côté pourtant les appréciations de doctrines, s'il ne fallait exprimer que des prédilections personnelles, assurément nous n'éprouverions pas le même embarras. Nos préférences très-décidées seraient pour ceux qui exagèrent les dogmes principaux du christianisme contre ceux qui les dissolvent en les atténuant; pour la Réforme qui est encore chrétienne, et même ultra-chrétienne (si on ose se servir de cette expression très-impropre), contre celle qui a cessé de l'être. C'est dans les rangs de cette réforme chrétienne que l'historien rencontre, en effet, non des savants cauteleux, insinuant ce qu'ils n'osent pas dire, et changeant de langage ou de parti avec la force, mais des soldats qui surent au moins mourir pour leur cause. C'est dans ces rangs que s'épanouissent et croissent tous les jours, dans la candeur d'invincibles préventions, des âmes attachées à Dieu et à Jésus-Christ, enfants de l'Église, arrachés de son sein avant de l'avoir connue, mais que leur mère n'a point oubliés; de saintes femmes,

qui suivent, bien que de loin et sans appui, la trace des filles de saint Vincent de Paul, et qui font admirer au foyer domestique des vertus que, nous autres catholiques imparfaits, nous ferions souvent mieux d'égaler que de dénigrer. C'est là aussi que la divinité de Jésus-Christ, l'authenticité de l'Écriture, ont trouvé dans les Abbadie, les Lardner et les Chalmers, d'érudits apologistes. Enfin, bien que les doctrines de Luther et de Calvin, prises dans leur rigueur, soient destructives de toute raison et de toute liberté, leurs sectateurs ont pourtant su faire ce que la philosophie pure n'a jamais pu fonder, des sociétés politiques raisonnables et libres : tant il est vrai que, s'il fallait décidément opter entre trop accorder à la nature ou trop espérer de la grâce, le plus sûr, même au point de vue du progrès humain, serait de pencher du côté de Dieu plutôt que du côté de l'homme. Et puis, cela dit, nous remercions sincèrement les admirables décrets du Concile de Trente, répétant les antiques décisions de l'Église, de nous avoir sauvé de l'alternative.

Je ne pense pas que M. Michelet, mis comme nous en demeure de dire sa pensée sur les deux tendances du protestantisme, portât ses préférences du même côté. Mais il s'est épargné l'embarras du choix, en ne faisant jamais explicitement, dans toute l'histoire du seizième siècle, la distinction qui éclate pourtant,

même à chacune de ses pages, en ne cessant jamais de confondre, par exemple, des libres penseurs comme Paracelse ou Servet, avec des croyants fanatiques comme Knox et Duplessis-Mornay. Cette confusion ne semble pas résulter chez lui d'une faute de discernement : c'est rarement la sagacité historique qui lui manque. S'il n'a pas vu, c'est habituellement qu'il ne lui convenait pas de voir. Or, dans le cas présent, rien n'aurait dérangé son système comme de reconnaître dans la Réforme autre chose que le développement naturel, l'éclosion, pour ainsi dire, de tous les principes de la Renaissance. La Réforme n'est point à ses yeux, comme aux nôtres, un écart violemment survenu dans le progrès légitime du monde : c'est, au contraire, une des étapes, une des haltes de ce progrès. C'est le fruit de la Renaissance et la préparation de la Révolution française. Les trois événements forment comme les trois actes d'un même drame, dont le dénouement se fait encore attendre ; et l'intérêt du drame, ce n'est pas tant le développement de la civilisation que la destruction du christianisme, deux faits inséparables aux yeux de M. Michelet. Tous les héros de la Réforme doivent donc être les héritiers des artistes et des savants de la Renaissance et les précurseurs des révolutionnaires de 93. L'idée que ce pourrait être souvent tout le contraire, que, parmi les

réformés, le plus grand nombre et les plus illustres étaient en violente réaction contre les tendances de leur âge, et que, bien loin d'avoir rompu avec le christianisme, ils cherchaient à se faire plus chrétiens que l'Église, — bien loin de vouloir préparer les voies à des adorateurs de la raison pure, ils contestaient à la raison même les droits que la scolastique lui attribuait, — cette idée porterait le désordre dans toutes les batteries de siége de M. Michelet. Cela ne doit point être, et par conséquent cela ne sera pas. Les faits doivent se passer comme M. Michelet les a conçus et les trouve commodes; et, s'ils ont l'insolence de ne pas obéir sur-le-champ, c'est à l'historien d'y mettre ordre par un de ces tours de force qui lui sont familiers.

Les efforts de M. Michelet pour transformer ainsi tous les héros de la Réforme en artistes ou en savants émancipés et en révolutionnaires anticipés sont trop curieux et trop variés pour que, au risque même de prolonger un peu ces réflexions, nous renoncions au plaisir de nous en donner le spectacle. Quelques échantillons suffiront. Mais, pour bien apprécier le mérite de l'ouvrier, il faut mesurer la grandeur de la difficulté vaincue.

Un des points par exemple sur lesquels il pouvait sembler le plus malaisé de faire accorder la Renais-

sance et la Réforme, c'est sur le rôle et le goût des arts. La Renaissance, je l'ai dit, et tout le monde le sait, était le triomphe et l'apothéose de l'art. Elle avait mis l'art partout, à côté et parfois au-dessus de la religion. Elle avait surtout aimé à les marier l'une avec l'autre. Églises chargées de sculpture, monuments grecs métamorphosés en églises, tels étaient partout les œuvres et les jeux de la Renaissance. Il semblait que toute l'Italie eût été conviée par elle à ce banquet de Paul Véronèse, où les douces figures du Christ et de sa Mère se détachent dans une lumière adoucie au milieu de l'éclat des couleurs. C'est dans cette fête resplendissante que la Réforme (la Réforme puritaine, s'entend,) fit invasion, le sourcil froncé, la fronde à la main, chassant les artistes comme les vendeurs du temple. Les églises qu'elle ne démolit pas, elle les dépouille; contre les murailles blanchies elle appuie sa chaire de bois. Comment faire, après avoir exalté les arts avec la Renaissance, pour les déprécier avec la Réforme? Comment s'y prendre pour que les iconoclastes de l'Allemagne soient les alliés des peintres d'Italie, M. Michelet ne s'embarrasse pas pour si peu.

Sæpe, premente Deo, fert Deus alter opem.

La peinture faisant défaut, nous appellerons la mu-

sique à notre aide. Les premiers réformés ont chanté des psaumes, sur quels rhythmes sévères, mais monotones, et dans quels vers souvent plus durs que la prose, les plaisanteries du temps en font foi. N'importe, il n'en faut pas davantage pour que M. Michelet attribue à la Réforme l'invention de la musique, de toute la musique, entendez bien, populaire et savante, profane et religieuse[1]. Il n'y avait pas eu de chants pour le peuple avant la Réforme, témoin cet hymne de Pâques qui semble le cri d'allégresse des disciples autour du tombeau. Il n'y a point eu de musique, même pour les savants, en dehors d'elle, témoin les œuvres de Mozart et de Palestrina. Après quoi il ne nous restera plus qu'à souscrire à cet autre axiome de M. Michelet, à savoir que la Réforme fut par excellence le culte de la joie, assertion qui aurait scandalisé, j'en ai peur, l'armée de Cromwell, et qui fera passer un moment de surprise à tous ceux qui ont appris à connaître les Puritains dans Walter Scott.

De ce défilé heureusement traversé nous passons à un autre. Indifférents, quoique mêlés à la politique du jour, les réformés croyants du seizième siècle qui avaient besoin d'appui pour lutter contre l'autorité qu'ils voulaient renverser, et qui ne se faisaient pas

[1] *Réforme*, p. 493, 495.

comme les premiers chrétiens scrupule de recourir aux armes, s'allièrent dans chaque pays avec ceux qui voulurent bien prendre leur cause. Habituellement ce fut, comme en Angleterre et dans beaucoup des États d'Allemagne, avec le pouvoir royal, qui trouvait en eux des auxiliaires pour se débarrasser de la concurrence des juridictions ecclésiastiques, pour avancer son œuvre de centralisation et sa marche vers le pouvoir absolu. Mais, en France, le pouvoir royal n'ayant pas voulu rompre avec l'Église, ce furent ses ennemis au contraire qui furent dévoués à la Réforme. Le protestantisme recruta des alliés dans les débris de la féodalité expirante : il compta un instant dans son camp la plus haute noblesse de France. Les premières guerres de religion ont un caractère féodal qui n'a point échappé aux historiens des temps modernes, et qui a attiré de leur part à la Réforme les plus sévères qualifications. Ce vernis aristocratique de la Réforme française fait le désespoir de M. Michelet. Tout ce qu'il imagine, tout ce qu'il met en œuvre pour l'atténuer, ne se peut concevoir. Il faut le voir expliquer avec détail comment dans les premières victimes de la Réforme il n'y avait d'abord que deux nobles ; que si plus tard il fallut recourir à la noblesse, c'est qu'on ne put faire autrement, vu que les nobles seuls savaient porter l'épée. Il faut l'entendre plaider avec éloquence

les circonstances atténuantes du crime de noblesse en faveur de Guillaume d'Orange et de l'amiral de Coligny : « Nobles épées, s'écrie-t-il, vous méritez d'être « du peuple. L'historien doit faire pour vous ce qu'on « faisait à Gênes quand la noblesse était exclue des « charges et qu'un noble rendait des services. Il avait « la faveur d'être dégradé de la noblesse et montait au « rang des plébéiens [1]. » Cette dégradation accomplie (je serais curieux de voir comment les Châtillon, les Rohan et les la Rochefoucauld s'en seraient accommodés), il n'est petit gentilhomme bardé de fer, montrant son casque derrière des créneaux, qui ne devienne un des héros de la démocratie future. Coligny surtout, le favori de M. Michelet, est transformé en prédécesseur de ses autres types de prédilection, les hommes de la Révolution [2]. Sans dire ici ni bien ni mal de la démocratie et de Coligny, qui ont tous deux leurs défauts et leurs qualités, on peut affirmer que la métamorphose de l'une des dernières figures un peu imposantes de la noblesse féodale en serviteur de la démocratie est un des plus étranges travestissements dont l'esprit de parti ait jamais affublé ses héros.

Mais où la difficulté devient extrême et où l'adresse

[1] *Réforme*, p. 155.
Ibid., p. 417.

de M. Michelet se surpasse elle-même, c'est quand les deux tendances opposées du protestantisme, celle qui part de la Renaissance et celle qui s'en éloigne, triomphantes en commun sur un point quelconque de l'Europe, et délivrées de la crainte qui les tenait ordinairement unies, se divisent, se prennent de querelle, s'attaquent, voire même, ce qui n'est pas sans exemple, se conduisent l'une l'autre au supplice. Jugez alors de l'embarras de l'historien, qui veut ignorer leur différence. C'est Calvin surtout qui cause cette peine à M. Michelet. Luther était beaucoup moins gênant, car le patriarche de la Réforme, dans l'exubérance de sa fougueuse nature, trouvait moyen de concilier les caractères les plus différents. Il y a deux hommes dans Luther qui correspondent aux deux traditions et comme aux deux écoles de la Réforme. Il y a le moine inquiet, maudissant les désordres de la cour de Rome, et se rongeant l'esprit sur le grabat de sa cellule pour un problème de théologie; le proscrit de la Wartbourg traduisant la Bible du fond de sa Patmos du Nord, le docteur systématique du *serf arbitre*. Voilà pour la Réforme croyante et même fanatique. Mais il y a aussi l'homme de mœurs joyeuses, le bon convive, qui chante le verre à la main, le plaisant auteur des *Propos de table*, le camarade d'Ulric de Hutten. Voilà pour le côté moins sévère de la Ré-

forme. Mais ces contradictions heureuses ne se rencontrent point dans l'âme de fer de Calvin. Celui-ci est un homme tout d'une pièce. Pas un des sourires de la Renaissance n'a déridé ce profil anguleux ; pas une des émotions de cet âge n'a fait battre ce cœur altier. Calvin est avec Knox la plus sombre expression de cet ascétisme qui se complaît dans la contemplation exclusive de la sombre partie des dogmes chrétiens. Qu'est-ce que M. Michelet peut faire de Calvin ? Que faire du prédicateur de la corruption originelle sans mélange et de la prédestination divine sans pitié, quand on a proclamé soi-même avec enthousiasme, en compagnie de Rabelais, et contre les docteurs du moyen âge, que la *nature humaine est bonne, et que le salut de l'homme est en lui*[1] ? Que faire de Calvin chassant les libertins, et surtout brûlant Servet, quand on se donne pour un apôtre de la liberté de conscience ? Car c'est bien ce Servet, grand naturaliste en même temps qu'arien déclaré, qui avait pressenti la circulation du sang et combattu la divinité de Jésus-Christ ; c'est bien celui-là qui a l'air d'un précurseur de la philosophie du dix-huitième siècle. Ici encore M. Michelet a des ressources pour se tirer de peine. Nous gémirons un peu avec lui *sur cette ombre mystique qui reste dans le*

[1] *Réforme*, p. 358.

nouvel enseignement[1]. Nous plaindrons la Réforme d'*avoir fait cet effort pour se contenir et se resserrer... d'avoir mis sur sa source brûlante la Bible comme un sceau*[2]. Mais nous ajouterons pourtant *que l'esprit dur de Calvin, son Dieu qui d'avance sauve ou damne dans un arbitraire si terrible, fut éminemment utile pour lancer le mouvement... Que la prédestination de Calvin fut en pratique une machine à faire des martyrs... Qu'il fallait faire de Genève un sombre pays où se forgeraient les élus de la mort... un Capitole qui eût pour première pierre une tête coupée et sanglante*[3]... *Que le monde serait retombé au grand filet des pêcheurs d'hommes sans cette contraction suprême de la Réforme sur le roc de Genève par l'âpre génie de Calvin*[4]. Après quoi, le tour étant fait, nous pourrons nous écrier avec orgueil : *N'importe, il fut des nôtres*[5] !

Voilà comment s'opère en histoire cette transformation de substances que les alchimistes cherchaient vainement au fond de leur creuset ; voilà comment tout peut se ramener à un absolu révolutionnaire, où se confondent et s'embrassent, comme M. Michelet

[1] *Réforme, Préf.*, p. 16.
[2] *La Ligue et Henri IV*, p. 455.
[3] *Guerres de religion*, p. 105, 106, 107.
[4] *Réforme, Préf.*, 15.
[5] Ibid., p. 101.

s'en vante, Luther, Calvin et Rabelais. Il faudrait avoir l'esprit bien indocile pour ne pas se rendre à cette philosophie de l'histoire et pour ne pas demeurer convaincu que l'auto-da-fé de Genève fût nécessaire pour préparer dans le monde la liberté de la conscience et de la pensée.

Nous touchons ici au point sensible et à l'idée centrale de toute cette longue amplification. Ce déguisement des grands réformateurs en apôtres anticipés du dix-huitième siècle n'a pas d'autre but en effet que de leur donner exclusivement dans toutes les luttes du seizième le rôle de victimes de la liberté religieuse, en réservant exclusivement aussi aux défenseurs de la religion catholique le rôle de ses oppresseurs. Il faut faire des grandes guerres du seizième siècle le débat de l'intolérance et de la liberté religieuse. Le thème sera démontré si on représente les réformés comme des philosophes de profession, venant demander pour eux-mêmes et pour le genre humain le droit de penser librement. Mais, si au lieu de cette prétention à laquelle ils n'ont jamais songé, au lieu de cette profession qu'ils n'ont jamais faite, les réformés, ou du moins la partie active et militante de la Réforme, étaient les champions d'une religion nouvelle, tout aussi positive, tout aussi impérieuse, et dans ses principes d'élection restreinte cent fois plus intolérante

que l'Église catholique, s'il s'est agi pour eux, non d'établir la liberté de la conscience devant la loi civile, mais de s'emparer de cette loi pour commander à la conscience à leur tour, si la querelle en un mot n'a pas été une querelle de liberté, mais une querelle de domination, alors toute l'argumentation tombe; les meurtres, les massacres, dont M. Michelet tient (d'un côté du moins) une note si exacte, n'en demeurent pas moins exécrables, mais la liberté de conscience demeure désintéressée dans le débat.

Voilà ce que M. Michelet voudrait éviter, et voilà pourtant bon gré mal gré, ce qu'il faudra qu'il subisse. Non, il n'y eut point, au début du seizième siècle, de représentant attitré de la liberté de conscience, et cela par une raison très-simple, c'est que le mot ne présentait à personne alors une idée, je ne dis pas acceptable, mais intelligible. A la sortie du moyen âge, après dix siècles écoulés où la religion avait été la base unique de toute la société politique, le spectacle de deux cultes en présence, avec des droits égaux dans un même État, était une singularité politique à laquelle aucune imagination n'était encore accoutumée. Dans la diversité des lois, des coutumes, des langues, le moyen âge n'avait connu qu'une seule unité, celle de la religion. D'un bout de l'Europe à l'autre, ç'avait été le lien des populations divisées.

Nous mettons, nous, l'unité partout : dans les lois, dans les constitutions, dans les poids, dans les mesures, dans les costumes ; chaque société tend à l'égalité des classes ; chaque État tend à l'unité du pouvoir, et le monde entier à l'uniformité des mœurs. En revanche, nous supportons, et quelques-uns même préfèrent la multiplicité des religions. Le moyen âge avait des goûts ou des nécessités tout autres ; il était hérissé de coutumes, de franchises, de priviléges ; il avait cent manières différentes de gouverner les hommes, mais il n'en avait qu'une d'adorer Dieu. La Réforme n'avait en rien secoué cette longue habitude. Sa prétention, nullement philosophique, était tout simplement de remplacer une Église par une autre. Que dis-je ? Elle ne se donnait même point comme une Église nouvelle : elle était la vieille Église, purgée seulement de ses abus, au nombre desquels elle n'avait garde de compter le recours au bras séculier. Je mettrais volontiers M. Michelet au défi de citer un seul État où le protestantisme vainqueur ait proclamé ou pratiqué par principe la liberté de conscience.

Dès lors une telle expression, prononcée dans l'histoire du seizième siècle, est le plus grave des anachronismes. Il n'y eut, à bien parler, au début de ce qu'on a justement appelé les guerres de religion, ni persécuteur ni victime : il y eut des ennemis ; il y eut

une antique institution investie d'un possessoire immémorial et bienfaisant, et un nouveau-venu dirigeant contre elle une pétitoire très-agressif. Chacun songeant à détruire l'autre, personne ne voulait donner à son voisin une liberté qu'il ne pouvait employer à autre chose qu'à conspirer. Là où le protestantisme dominait, les catholiques étaient considérés comme une secte vaincue, rêvant une restauration ; là où l'Église avait gardé son empire, les protestants se présentaient comme des révolutionnaires qui voulaient bouleverser l'État. Les uns et les autres pensaient que, s'ils ne dominaient aujourd'hui, ils seraient opprimés demain. Un protestant était toujours pour un catholique un homme qui voulait l'empêcher d'aller à la messe ; un catholique était pour un protestant un homme qui voulait l'y mener de force, et, de la meilleure foi du monde, chacun, en interdisant le culte de son voisin, croyait défendre par précaution ou venger par représailles le sien propre.

C'est là ce qu'il faudrait dire si l'on avait, en racontant le passé, le moindre amour de la vérité, et, en jugeant les hommes, le moindre désir d'être juste. M. Michelet s'étend, par exemple, avec une indignation qu'il réussit très-souvent à nous faire partager, sur les supplices d'une odieuse cruauté ordonnés par François Ier contre les premiers sectateurs de la Réforme,

et que la sévérité d'un parlement très-catholique et très-gallican lui arracha ; puis le tableau de la sensible et charmante Marguerite d'Angoulême, la compagne de l'enfance, et ensuite de la captivité royale, citée elle-même devant un tribunal d'inquisition pour y répondre des secrets d'un cœur aimant et des chimères d'une poétique imagination, lui fournit des accents très-pathétiques. Mais il nous reste pourtant une curiosité à satisfaire, et, si nous pouvions obtenir de sa science un seul instant, une seule lueur d'équité, il serait plus que personne en état d'y répondre. Nous voudrions savoir, sans exagération, mais dans quelque détail, ce qui serait arrivé en France si François Ier, cédant aux tendances passagères de son aimable sœur ou tenté par l'exemple d'un puissant voisin, avait à cet instant critique embrassé le protestantisme. La supposition n'a rien d'impossible. François Ier était moins engagé de parole que Henri VIII, et n'avait pas comme lui composé de traités dogmatiques contre Luther. Dans un moment de pénurie, entre une défaite à réparer et un palais à construire, au lieu de mettre en vente les charges de magistrature, la fantaisie aurait pu lui prendre de mettre la main sur les biens ecclésiastiques. Lui aussi, d'ailleurs, était tristement marié ; il avait même épousé sa cousine, et pouvait avoir l'idée de demander une dissolution de mariage qu'on lui aurait

assurément refusée. Alors, au lieu d'épuiser sa vie dans des désordres qui l'abrégèrent, il aurait pu, lui aussi, préférer épouser beaucoup de femmes à courir beaucoup de maîtresses.

Donc, dès le lendemain du jour où cette résolution aurait été arrêtée en conseil entre un souverain impérieux, des valets ministres et des évêques courtisans, le roi aurait fait savoir à la France qu'en vertu de sa pleine puissance et souveraine autorité la religion des Français était changée. Je me trompe, il aurait annoncé tout simplement qu'en qualité d'évêque du dehors, d'héritier ou ayant droit de Constantin, il avait mis fin aux usurpations de la cour de Rome; en d'autres termes, qu'il devenait, lui, et lui seul, distributeur absolu de toutes les dignités de l'Église, et surtout seigneur suzerain de tous ses biens. Il n'y a pas d'exemple que la Réforme ait refusé cette servitude à ses protecteurs. Tous les conseillers d'État, d'épée ou d'Église, tous les parlements assis sur des fleurs de lis, auraient reçu ordre de promulguer la volonté royale, et ceux qui auraient résisté, un lit de justice, suivi d'une prompte destitution des récalcitrants, les y aurait contraints. Le moins qu'on eût fait contre les catholiques persévérants eût été de leur interdire provisoirement les emplois publics. Puis les officiers royaux se seraient répandus dans toute la France pour livrer les églises

et tous les monuments du culte aux ministres de la religion réformée. Alors, au fond de provinces reculées, où nul souffle de l'ouragan du jour n'avait encore agité les âmes, dans les landes de Bretagne ou dans les gorges des Alpes, des paysans, qui, la veille, allaient mourir au nom de Dieu et du roi, auraient vu arriver, le mousqueton chargé, les hommes d'armes de Sa Majesté. Par mandat royal, on eût abattu sous leurs yeux l'autel où, tout enfant, chacun d'eux avait reçu le pain de vie. A coups de pierres, on aurait brisé sur le portique le pieux bas-relief sculpté par la main de quelque maître-ouvrier, autrefois la gloire du village. On eût déchiré les images de la Vierge, où tant de fois le soldat rentré dans ses foyers avait vu sa mère et sa fiancée suspendre l'hommage d'une piété reconnaissante. On eût brisé la croix sur le tombeau de leurs pères; puis un ministre en robe noire, monté sur ces débris, aurait appris à l'assistance que cette région, qui se croyait la veille protégée par les vertus de quelque saint martyr, n'était depuis mille ans qu'une terre de corruption; que tant de générations bienheureuses qui dormaient avec le signe de la foi n'avaient été que de damnables idolâtres, et qu'il ne restait même pas à leurs enfants la ressource de prier pour leurs âmes. Que si, devant cette insulte lancée aux vertus et à la foi paternelles, quelqu'un des rudes audi-

teurs, saisi d'indignation, avait couru prendre ses vieilles armes ou aiguiser le hoyau de sa charrue, à l'instant tous les catholiques auraient été considérés comme des rebelles et des fauteurs de guerre civile dignes de proscription. La messe eût été interdite sous peine de mort, et tout habitant sommé de venir recevoir quatre fois par an, de la main de son ministre, la communion sous les deux espèces. Ce qui n'eût point empêché la duchesse d'Étampes d'être couronnée à Notre-Dame et tous les prélats bien appris de prendre femme en gardant leurs bénéfices.

Si le moindre trait de ce tableau est chargé, je prie M. Michelet de l'effacer. Mais il sait lui-même que c'est la pure, l'exacte vérité; qu'il n'y a là nulle conjecture, mais une simple transposition de noms, et qu'il n'y a nulle difficulté à se figurer qu'on eût pu jouer sur les bords de la Seine la tragi-comédie représentée sur les bords de la Tamise. Que dis-je? il n'est pas même besoin, pour assister à de tels spectacles, de sortir de France et de passer la Manche. Il suffit de consulter les souvenirs d'un petit État aujourd'hui français et catholique, le royaume de Béarn, la patrie de Jeanne d'Albret. Là fut rédigé, non point à la cour d'un tyran impudique, mais sous les yeux d'une femme de bien, *la femme forte de l'Écriture*, ou tout au moins d'une matrone romaine, aussi vertueuse que vaillante, avec

le concours de ministres calvinistes à ce compétents et pour ce rassemblés, un petit code de tyrannie religieuse qui est un chef-d'œuvre et un joyau en ce genre. Philippe II, plus habile dans la pratique, n'a rien laissé en théorie d'aussi complétement et d'aussi systématiquement oppresseur que les Institutions du Béarn. Il n'y a pas le plus petit jour pour le plus léger soupir de liberté de conscience. M. Michelet le sait sans doute, et ne nous contredira pas.

Il aura peut-être aussi une autre raison pour ne pas s'inscrire en faux contre des faits aussi certains : c'est que je le soupçonne de ne pas blâmer assez sévèrement, ni dans le passé ni dans le présent, l'oppression systématique de ses ennemis par ses amis. J'ai lieu de croire (sans en être sûr, j'en conviens,) que cette oppression lui paraît faire partie intégrante de la liberté de conscience elle-même, et je ne suis pas certain que ce ne soit pas là à ses yeux le profit le plus net de cette liberté. Quelques phrases de sinistre augure nous suggèrent cette conjecture[1], que je suis prêt, du reste, à retirer devant le moindre désaveu. A son défaut, je pourrais citer aussi de tristes paroles[2] échappées à

[1] *Renaissance*, p. 74. Voir l'éloge fait de la république de Hollande et de la France de 93, pour ne *s'être pas prêté au pharisaïsme perfide qui tue la liberté pour l'honneur de la liberté.*

[2] Voir l'*Introduction* de M. Edgard Quinet aux œuvres de Marnix de Sainte-Aldegonde.

celui qu'il nomme *son grand ami*[1], son égal en talent, et son frère en foi politique, dont le nom est associé au sien par toutes les voix de la renommée : paroles de persécution et de haine, dont l'écho a retenti douloureusement dans tous les cœurs non-seulement chrétiens, mais généreux. Je ne le ferai pas : je respecte le malheur, même dans ses égarements, et je n'irai point, par une odieuse rigueur, prêter sérieusement un corps aux noires visions qui assiégent le chevet de l'exilé. Mais on me trouvera peut-être quelque modération à conclure tout simplement que, quand des libéraux de notre âge entendent ainsi la liberté de la conscience, ils feraient mieux de prendre le ton moins haut avec les ligueurs du seizième siècle.

IV

Arrivons enfin, il en est temps, avec M. Michelet lui-même, au terme de cette longue revue. Voyageant de compagnie avec lui, mais non précisément de concert, il n'est pas étonnant que nous ne nous trouvions pas

[1] *Réforme*, p. 381.

plus d'accord à la fin qu'au commencement. Plus nous marchons, au contraire, plus notre dissentiment s'accroît. Au début du seizième siècle, nous saluons, comme lui, bien qu'avec une joie plus inquiète et moins bruyante, les premiers développements d'une civilisation nouvelle. Au moment où ce siècle se termine pour faire place à un âge nouveau qui sera le grand âge de la France, notre joie, un instant troublée par tant de scènes de deuils, va se ranimer en se mêlant d'un orgueil patriotique, mais nous serons seuls cette fois à nous réjouir, car, à partir de ce moment, M. Michelet ne trouve plus que des paroles de tristesse et de découragement. Ce singulier sentiment, qui remplit ses deux derniers volumes, prend naissance juste à l'époque où le feu des guerres religieuses s'apaise, et où, à la voix d'abord peu écoutée de quelques sages, une politique d'humanité et de tolérance commence à prévaloir en France sur les conseils du fanatisme.

Il faut le dire, en effet, à l'honneur de l'espèce humaine, du sein de cette France du seizième siècle, malgré la force de ses habitudes et de ses préjugés, il se forma, lentement, il est vrai, un groupe d'hommes qui surent y échapper. Il se trouva des hommes qui surent se faire des devoirs et des besoins nouveaux qu'avait créés dans le monde l'existence d'un schisme

religieux, et du respect dû à la conscience humaine, une idée plus libérale que celle des amis de M. Michelet. Ces hommes, portés par le sol de France, et sortis du sein du catholicisme, sans abjurer la foi de leurs pères, sans cesser de regretter cette unité religieuse qui avait été si longtemps le nerf et la gloire de l'Europe chrétienne, comprirent qu'une fois rompue la violence était un mauvais moyen de la rétablir, et que la religion du Christ n'avait pas, pour se maintenir, un besoin impérieux de la force qui ne l'avait point aidée à se répandre. Ils comprirent que d'honnêtes gens, qui pour n'être plus du même culte ne cessaient pas d'être du même pays, pouvaient encore vivre en paix sous l'empire de la même loi politique, en mettant en commun ce qui les unissait toujours, le respect de Dieu, de la justice, de l'honneur et le dévouement à la patrie. Cette idée nouvelle dans le monde, d'abord exprimée timidement, et sans écho, par une dispensation providentielle, se popularisa grâce à l'excès même des massacres et des crimes qu'avait enfantés l'emportement de l'idée contraire. Ce fut une plante qui germa dans le sol détrempé par le sang de la Saint-Barthélemy. M. Michelet le constate lui-même avec surprise : ce fut le lendemain de ce jour fatal, devant ces rues jonchées de cadavres et dans cette boue de chair humaine, qu'il prit tout d'un coup à la France,

comme une nausée d'intolérance [1]. Il constate aussi avec quelle rapidité l'idée à peine conçue se répandit par tout le pays, et la tolérance légale au sein du catholicisme maintenu devint la croyance et le désir populaire des bons Français. *La France, bien observée*, dit-il, *est politique ou tiers parti.* Il a raison : la tolérance fut avant tout une idée française. L'avoir inventée, l'avoir défendue, l'avoir fait prévaloir, ce fut le rôle et la gloire de la France du seizième siècle. Les dernières lignes de M. Michelet nous l'auraient démontré, quand même nous ne l'aurions pas depuis longtemps pensé. Grâce à lui, nous voyons avec clarté, dans les vingt dernières années de ce siècle, chacun des grands pays qui avaient figuré dans les luttes religieuses, prendre son assiette particulière ; chacun des combattants qui ont tenu l'arène a gravé sur son écusson un nouvel emblème. L'Angleterre, avec Élisabeth, devient la patrie du protestantisme officiel, à la fois dominateur et asservi. En Espagne, un misanthrope couronné imprime à la vieille foi des Pélages un caractère atrabilaire et jaloux, et substitue le génie de son inquisition à celui de l'Église. La France reçoit d'un grand homme le drapeau du catholicisme en même temps que celui de la tolérance.

[1] La *Ligue et Henri IV*, p. 4.

Sans doute, il y a dans le progrès de ce système nouveau des temps d'arrêt, des intermittences, d'inévitables tâtonnements. Les premiers essais qu'on en fait sont tour à tour timides ou excessifs. L'Hospital, dont le génie patriotique le conçoit le premier, ne distingue pas suffisamment la tolérance civile, qui est la charité dans la loi, d'une tolérance dogmatique, qui serait la confusion dans la foi. D'autres croient que, pour faire vivre en paix des protestants et des catholiques, il faut leur faire à chacun un État particulier et créer de petites républiques au sein d'un royaume. Celui-ci veut confondre les deux religions, celui-là veut diviser l'État à leur image. Que d'incidents, d'ailleurs, que de passions à la traverse! Quelle complication amène, quelle recrudescence de méfiances et de craintes réciproques inspire un prétendant protestant, fils d'une mère fanatique, placé sur les marches du trône! Il n'importe : l'opinion nationale se fait jour à travers les incertitudes qui la fourvoient et les passions qui l'égarent elle-même. Un instant étourdie, le lendemain elle se reprend et se rassoit : en dépit des cris des factions, sa voix gronde sourdement et finit par dominer. La politique française se dégage peu à peu, se nomme, compte ses partisans, inscrit ses bulletins de victoire, jusqu'au jour où elle salue enfin son héros dans Henri IV, et sa charte dans l'édit de Nantes.

Vous pensez peut-être que M. Michelet, Français et libéral, applaudira avec enthousiasme au triomphe de la liberté par la France. Vous pensez qu'après ce douloureux récit, où il n'a rien ménagé à l'imagination ni au cœur, où il ne vous a épargné la peinture ni des supplices ni des massacres, il éprouvera quelque consolation à laisser reposer dans la paix un regard fatigué de l'éclat du sang et des armes. Vous vous imaginez que les auteurs de cette politique de paix seront salués par lui avec quelque reconnaissance patriotique. Détrompez-vous ; la fatigue que vous éprouvez, M. Michelet ne la partage pas ; il est, lui, inépuisable de combats. Quand la fureur des champions s'arrête, quand la France, saignée à blanc, essaye de fermer un peu ses blessures, c'est alors que l'écrivain, jusque-là plein d'entrain et de verve, s'arrête, se décourage et laisse en quelque sorte tomber sa plume avec un mouvement de tristesse. La politique qui apaise la France lui paraît le symptôme de la décadence du siècle et de l'abaissement des caractères. C'est pour lui *un Dieu blafard à masque blême*. Il regrette le fanatisme religieux qui s'éteint. Tant que les hommes se déchiraient il les excitait de la voix, il levait ses bras comme Moïse sur la montagne. Quand ils s'arrêtent et s'embrassent, M. Michelet détourne d'eux ses regards avec une dédaigneuse pitié. Des protestants qui consentaient à

vivre en paix avec des catholiques ne sont, à ses yeux, que des descendants imparfaits des premiers réformateurs et des serviteurs infidèles de la mission qu'ils ont reçue.

Rien n'égale le mépris de M. Michelet pour tous les auteurs ou les champions de la politique de tolérance. Les parlements, qui eurent l'honneur de s'y associer les premiers, n'obtiennent pas de lui un regard de considération. Le chancelier de l'Hospital n'est qu'un homme *que le malheur et l'exil avaient fort aplati, et qui traîne tristement sa barbe blanche derrière Catherine de Médicis*. Mais c'est le chef de la maison de Bourbon surtout qui expie cruellement sous ses mains le double tort d'être né roi et de s'être fait catholique. Jamais grand homme ne subit plus grotesque travestissement. Ce héros qui, du fond des âpres montagnes du Béarn où il naquit jusqu'à l'étroite rue de Paris où il expira, sous le harnais comme sous le dais royal, sur le lit de camp où il dormait tout armé comme sur le chevet qu'il partageait avec la fille des Médicis, n'eut jamais qu'un rêve et qu'une passion, la paix de la France et l'équilibre de l'Europe, est un homme *faible et changeant*[1], qui n'eut *ni patience ni haleine*[2]. Cet amant guerrier dont les faiblesses, que

[1] *Henri IV*, p. 189.

[2] La *Ligue et Henri IV*, p. 332.

l'inflexible morale réprouve, étaient pourtant empreintes d'une grâce qui charme encore la postérité, avait l'étoffe d'un *amant ridicule*[1]. Ce converti qui, de très-bonne heure favorable et jusqu'au dernier jour fidèle à la foi catholique, refusa pourtant obstinément à ses grands vassaux une abjuration qu'ils exigeaient en tenant la couronne de France d'une main et de l'autre le couteau sur sa gorge, *écrit au Pape des lettres uniques en bassesse*[2]. Ce maître qui tint le cœur de la France entre ses mains, qui remplissait tellement tout un royaume de sa personne, que chacun se crut perdu quand il mourut et que ses meilleurs serviteurs allèrent s'enfermer dans la Bastille pour chercher un abri derrière des canons, est peint sérieusement comme un ridicule vieillard de comédie que des valets gouvernent et à qui ils font prendre une femme de leurs mains pour assurer leur ascendant. Cette bienveillance familière que le génie seul peut se permettre, parce qu'il n'a pas besoin d'être vu de loin et mis en perspective pour être admiré, est qualifiée de *défaut absolu de tenue*[3]. Tout ce fidèle portrait, qui doit rectifier la longue méprise de la postérité, est résumé en trois traits que j'aurais volontiers cités si j'étais sûr de

[1] La *Ligue et Henri IV*, p. 406.
[2] Ibid., p. 441.
[3] *Henri IV*, p. 182.

n'avoir point de lectrices[1]. Le règne n'est pas mieux traité que le roi. M. Michelet croit être généreux en disant que la France ne tomba pas alors aussi bas que les satires de l'époque pourraient le faire croire. Du reste, mort morale, nullité, impuissance, abaissement, stagnation, stérilité, tels sont les redoublements pleins de grâce que M. Michelet emploie pour caractériser la France pacifiée par Henri IV. Me sera-t-il permis de consigner ici le souvenir un peu burlesque que cette tristesse inattendue de M. Michelet m'a remise en mémoire? Si le trait est trivial, qu'on me le pardonne ; quoi qu'on fasse, quand on a lu six volumes de cette manière leste de traiter l'histoire, on est gagné par la contagion. Je me rappelle avoir vu, dans mon enfance, au moment où cessaient les troubles civils qui avaient suivi la révolution de 1830, une caricature qui représentait un héros des barricades, secouant la poussière de ses pieds contre la ville pacifiée, en s'écriant : Que ce Paris est triste sans émeutes ! M. Michelet, si mal à l'aise dans le Paris de Henri IV, m'a fait souvenir malgré moi de cet ouvrier-là.

Il y aurait beaucoup à dire assurément sur cette prétendue stérilité du règne et de la politique tolérante de Henri IV, et, si nous avions à la discuter ici, ce ne

[1] La *Ligue et Henri IV*, p. 323.

serait pas nous qui nous chargerions de continuer ce débat. Nous aimerions beaucoup mieux céder la parole à l'historien grave dont la voix s'est fait entendre si récemment, et qui ne paraît pas avoir pressenti la découverte de M. Michelet, et qui a si bien montré à la France qu'en chérissant la mémoire de ce grand homme elle avait plus raison qu'elle ne croyait. C'est dans l'ouvrage de M. Poirson que M. Michelet pourra voir combien, du vivant même et sous les yeux de Henri IV, la politique qu'il adopta produisit de richesses non-seulement matérielles, mais morales, quels trésors elle enfanta, non-seulement de prospérité, mais d'intelligence. Mais ce serait mal juger cette mémorable époque que de la borner à ses résultats immédiats. Ce serait demander compte de la fécondité du chêne le lendemain du jour où le gland fut mis en terre. Laissez mûrir le germe, vous verrez quel ombrage il vous réserve. Les fruits de la politique de Henri IV, ce ne sont pas seulement les bonnes institutions qu'il fonda, les esprits d'élite qui prirent naissance et qui s'illustrèrent sous son règne. Ce ne sont pas seulement l'économie de Sully, l'agriculture d'Olivier de Serres et la poésie de Malherbe : c'est l'esprit, c'est le mouvement tout entier du siècle qu'il inaugura et qui marcha de son impulsion. Le règne de Henri IV ouvre le dix-septième siècle : le dix-septième siècle a

vécu, grandi, brillé, par l'inspiration large et généreuse que lui avait communiqué la politique tolérante de Henri IV. Son caractère particulièrement original, cette foi sévère tout ensemble et raisonnée, qui ne craint ni la discussion ni la lumière, qui s'appuie sur l'intelligence convaincue sans l'asservir, qui éclaire le dogme par le raisonnement et contient le raisonnement par le dogme, c'est le fruit de l'épreuve à laquelle la sage politique de l'édit de Nantes condamna pendant cinquante ans les défenseurs du catholicisme français. Forcés chaque jour de répondre aux attaques d'une secte ennemie, de lui disputer pied à pied le terrain des âmes, de la suivre sur celui de l'érudition et de la logique, de se tenir en éveil et en sentinelle sur tous les postes avancés de la foi, cette rude gymnastique développa chez eux une virilité morale dont la séve s'est communiquée à la littérature, aux arts, au développement intellectuel tout entier de cette grande époque. Une foi d'abord laborieusement conquise, puis solidement établie, sur un roc fortifié de toutes parts, c'est la qualité dominante du dix-septième siècle, dont l'empreinte se retrouve dans toutes ses œuvres. Celui qui en représente le mieux l'ensemble aux yeux de la postérité, l'homme qui peut être appelé le dix-septième siècle incarné, avec ses grandeurs et quelques-unes même de ses faiblesses, Bossuet, quelques dons qu'il

eût reçus de Dieu, ne serait pas le Bossuet que nous connaissons si sa jeunesse n'avait rencontré les Paul Ferry à Metz et les Jurieu à Charenton. En tout pays, en tout âge, il eût été orateur et chrétien; mais il n'eût point lancé sur les puériles difficultés de l'erreur ce dédain qui les terrassa s'il *ne les avait vues* d'abord avant de les avoir *méprisées*[1].

L'originalité et l'éclat du dix-septième siècle sont donc nés précisément de cette sage transaction qui termina les agitations du seizième et qui fait tant de chagrin à M. Michelet. Mais, pour reprendre la chose d'un peu plus haut encore et revenir après ce long circuit à notre point de départ, le dix-septième siècle lui-même, qu'est-il dans la suite des âges? Au risque de retomber ici encore dans ces formules toujours imparfaites, même lorsqu'elles sont justes parce qu'elles sont brèves, j'oserais dire que le dix-septième siècle n'est autre chose que la Renaissance revenue à son berceau sans avoir rien perdu de ce qu'elle avait gagné sur la route: la Renaissance régularisée et chrétienne. Ce sont tous ces progrès de l'esprit humain et de la société dont la Renaissance avait donné le signal, mais dont la course emportée s'était dévoyée par le désordre de la Réforme, qui viennent paisiblement l'un après l'autre,

[1] *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.*

sans rien sacrifier de leur développement légitime, s'asseoir à l'ombre de l'Église et s'assujettir à sa règle. Le dix-septième siècle, c'est le seizième calmé, rangé, converti, abritant toutes les conquêtes de sa jeunesse sous l'égide de la foi de ses pères. Je prie que, pour s'en convaincre, on veuille bien suivre dans une rapide revue toutes les voies ouvertes par les hommes de génie de la Renaissance. Quelle est celle où les contemporains et les compatriotes de Bossuet ne s'avanceront pas d'un pas tout aussi hardi, quoique plus réglé et plus ferme? Quelle source de progrès est tarie? Quel foyer de lumière est éteint? Est-ce la science dont l'héritage est délaissé et le mouvement suspendu? Est-ce que les Descarte, les Pascal, les Fermat, sont d'indignes successeurs des Paracelse ou des Copernic? La tradition de l'art a-t-elle péri sous le pinceau de Poussin et de Lesueur? L'érudition rougit-elle d'avoir à nommer Mabillon, Montfaucon, Baluze, au lieu d'Étienne, de Juste Lipse et de Casaubon? Le doute méthodique de Descartes, qui tend par un chemin si rapide à la plus haute affirmation des vérités morales, fait-il moins d'honneur à la hardiesse de l'intelligence humaine que le scepticisme discret d'Érasme ou la paresseuse incertitude où Montaigne se laisse bercer? Quel est le talent nouveau, quelle est même la passion généreuse des hommes de la Renaissance, dont leurs

successeurs se soient laissés dépouiller ? Est-ce l'usage savant des langues modernes ? Est-ce la fine intelligence des lettres antiques ? Cet idiome national que Calvin avait forgé dans sa retraite par la puissance d'une âpre logique, il semble que l'auteur des *Variations* soit venu le lui dérober pour lui en enfoncer dans le sein la lame tranchante ; et en même temps les chœurs d'*Esther* font résonner la voix de la muse grecque sur la lyre de David. Le dix-septième siècle n'a donc rien laissé perdre ni des forces ni des richesses qu'on lui a léguées ; mais tout ce mouvement confus s'est éclairci et coordonné. Une pure clarté, celle de la foi, plane sur tout : après bien des détours, des écarts et des souffrances, c'est encore au pied de la croix que la civilisation du monde vient, dans une brillante étape, prendre un instant haleine, avant de continuer sa marche que rien n'arrête.

Tel est, en effet, le cours prédestiné des choses humaines : c'est le christianisme qui a fait la société moderne ; c'est l'Église qui, dès le premier jour, l'a gouvernée ; c'est de là que tout son mouvement émane. Si, à de critiques époques, la précipitation même de la course semble la détourner de sa ligne primitive, un peu plus loin, un peu plus tard, dès qu'elle se ralentit, elle rentre dans sa voie. Les jours de grandeur et de soudains progrès sont, il est vrai, avec la faible nature hu-

maine, des jours de péril et trop souvent d'enivrement. Elles sont rares, pour les sociétés comme pour les hommes, ces jeunesses privilégiées dont la pureté ne connaît point le bouillonnement de l'adolescence. Mais la foi ne condamne ni les sociétés ni les hommes à languir dans une éternelle enfance pour ignorer à jamais les séductions d'un âge plus mûr. S'ils s'égarent, elle les attend : disons mieux, sans sortir même de son repos, elle les rejoint et les devance. Elle s'élève paisiblement à l'horizon comme l'astre qui éclaire l'humanité dans la nuit de son pèlerinage ; parfois un pli de terrain vient la cacher, et des ignorants s'écrient sottement alors qu'ils l'ont dépassée : au premier détour de la route, ils se retrouvent inondés des flots de sa lumière. Quand on la perd de vue, cette lumière, c'est en avant, et non en arrière, qu'il faut la chercher. Ce n'est point en redescendant la pente du progrès, c'est au contraire en montant sur une cime plus haute. On peut dire de la civilisation et de la foi ce que Bacon a dit de la philosophie et de Dieu : Si un peu de civilisation en éloigne, un peu plus de civilisation y ramène.

« Le monde, disait-on naguère avec éloquence, est le navire de Dieu : la Providence conduit le vaisseau : le navire va où Dieu veut et en marchant il rend gloire à Dieu. Ceux qui savent se tenir à une certaine hauteur sur la rive admirent le mouvement majestueux et pro-

gressif... Quand on a l'œil sain et vigoureux, dit saint Chrysostome, on découvre les splendeurs du beau qui planent au-dessus de ce qui paraît désordonné[1]. »

Ces nobles paroles retentissaient l'autre jour sur la plage même de la Rochelle, théâtre des grands faits d'armes de la Réforme et qui vit tant de fois le pavillon d'Élisabeth flotter sur les murs de la *ville blanche*. Mieux que les métaphores heurtées de M. Michelet, elles peignent le déroulement de ce progrès immense qui commence avec la Renaissance, se précipite et bouillonne contre les écueils de la Réforme, puis vient s'épanouir dans le religieux éclat du dix-septième siècle. C'est bien là, en effet, ce majestueux mouvement qu'il convient de contempler de la rive, en se tenant à une certaine hauteur, si l'on veut, comme l'orateur de Byzance, apercevoir les splendeurs du beau, planant au-dessus du désordre. Et cependant c'est à notre âge aussi que ces conseils étaient adressés, et c'est notre âge surtout qui doit les recueillir. A nous, en effet, comme aux hommes du seizième siècle, il a été réservé de vivre dans un de ces moments de crise où les vieux fondements des sociétés s'ébranlent, et où des plages inconnues se déroulent devant l'activité et l'intelligence

[1] Discours de Mgr l'évêque de la Rochelle pour l'inauguration du chemin de fer de cette ville, le 6 septembre 1857.

de l'homme. Ages d'espérance et d'emportements, d'enthousiasme et de déceptions, où la liberté tour à tour s'enivre et se dégoûte d'elle-même ! Sous nos yeux comme sous ceux de nos pères, le premier usage qu'a fait cette liberté humaine des forces nouvelles qu'elle avait conquises a été de secouer le joug salutaire qui la contenait. D'une seconde Renaissance qui rafraîchissait par un souffle plus puissant encore toutes les sources de la pensée est sorti un schisme nouveau qui a ébranlé à une plus grande profondeur les racines de la vérité religieuse. Cette fois encore, les générations ont pu croire qu'elles devaient choisir entre leurs croyances et leurs conquêtes, entre la civilisation dévoyée et la foi méconnue. L'épreuve est pareille : ma confiance est que le résultat sera le même. Après peu de temps et un peu de bruit, après s'être cabrée contre le frein, puis heurtée contre les pierres du chemin, la civilisation, calmée sans en être enchaînée, reviendra prendre sa place sous la main de l'Église, et, cette fois encore, le fleuve, pour rentrer dans son lit, n'aura nul besoin de reculer vers sa source.

Ce jour n'est pas venu, sans doute : plus d'une fois, nous avons cru en saluer l'aurore, et de cette terre tout humide de sang et tout imbue d'erreurs un brouillard s'est élevé, qui en a couvert l'éclat. Il n'importe ! s'il n'est pas venu, il viendra : je ne porte pas

dans mon cœur de conviction plus profonde ; je croirais blasphémer d'en douter un seul instant. Quand j'entends parfois des chrétiens sincères maudire tout le mouvement de l'humanité depuis trois siècles écoulés, un frisson me saisit ; je regarde autour de moi la matière domptée, les flots obéissants, la vapeur enchaînée, l'espace anéanti, et je me demande d'où viendrait à l'homme tant de puissance s'il ne la tenait pas de la bienveillance divine. Notre Dieu, le Dieu de la Genèse, dont le Verbe a créé la lumière, le Dieu de l'Évangile, dont le sang a purifié le monde, est-il donc devenu pareil à un Saturne imbécile qui s'est laissé dérober le feu du ciel par quelque Titan sorti d'un laboratoire ? Non, la civilisation moderne est divine, par conséquent, chrétienne dans sa substance, et la Providence, quand elle visite la terre, n'a pas cessé de s'appeler Jésus-Christ. Mais, si la foi qui nie le progrès me scandalise, le progrès qui insulte la foi me cause un mélange de pitié et d'épouvante. Enfants de la société moderne, dévoués à ses principes, associés à ses espérances, mais témoins de ses faiblesses, pouvons-nous nous dissimuler qu'elle n'a point encore su trouver son assiette, et que, si elle est placée sur de fortes bases, elle s'y agite toujours convulsivement ? Ne sentons-nous pas qu'elle ne peut jouir en sécurité un seul jour des biens qu'elle promet ou qu'elle possède, et qu'il en est un, le plus

cher aux âmes généreuses, qu'elle cherche toujours, trouve quelquefois et ne sait pas garder? Ce qui lui manque, c'est précisément ce lest de la foi que ses pilotes inconsidérés ont jeté, dès le premier jour, par-dessus le bord. C'est pour elle, c'est pour elle surtout, qu'une réconciliation est nécessaire. C'est pour elle qu'il y faut tendre sans relâche ; toute une vie est bien employée à avancer cette heure de quelques minutes. Ceux qui s'y consacrent, à travers les exagérations des partis et le dédain des sages du monde, ont véritablement la conscience de travailler pour les âges futurs Ils peuvent se répéter à eux-mêmes cette parole, gravée sur la tombe d'un homme de bien, qui, lui aussi, par l'ordre d'un pontife généreux, voulut proclamer l'alliance de la religion et du progrès, et qui périt à la peine, dans cette noble tâche : *Causam optimam tuendam assumpsi, miserebitur Deus* [1]. Et, quand enfin cette grande paix sera conclue, quand la civilisation purifiée aura reçu la bénédiction qui l'attend, tous ceux qui auront préparé ou seulement pressenti cet avenir garderont quelque place dans la reconnaissance des cœurs honnêtes.

[1] Épitaphe du tombeau de M. Rossi à Rome.

LE PÈRE DE RAVIGNAN

Avril 1858.

Rien, ce semble, n'a démontré combien la religion catholique est une plante vivace sur notre sol, et combien elle y profite heureusement d'une liberté régulière, autant que l'impression produite par les conférences religieuses de Notre-Dame pendant toute la durée du gouvernement de 1830. Ce fut, on peut se le rappeler, un succès parfaitement inattendu, qui prit à l'improviste auditeurs et prédicateurs, on pourrait presque dire la vieille cathédrale elle-même. Elle ne s'attendait point en effet à ces visites bienveillantes, venant d'en recevoir d'une tout autre sorte. Ses voûtes retentissaient

encore de la ruine d'un palais voisin, tombé sous les coups d'une multitude en délire. Du haut de ses clochers on avait vu, pendant une journée tout entière, les vêtements sacrés jetés aux vents, et les riches manuscrits, chargés de miniatures gothiques, flottant par feuillets détachés sur le fleuve. Si le pâle soleil d'hiver qui éclairait ces scènes néfastes eût seulement duré quelques heures de plus, l'antique monument lui-même aurait tremblé sur sa base. Et cependant à peine ces souvenirs avaient-ils eu le temps de s'effacer, qu'au lieu du tourbillon d'une foule en insurrection, la place de Notre-Dame voyait déboucher de toutes parts, par ses abords étroits, les essaims d'une jeunesse pacifique venant s'asseoir, toute curieuse, au pied de la chaire d'un simple prêtre. Rien n'était changé cependant, non-seulement dans le dogme de l'Église, mais pas même dans ce qui est plus mobile, les lois de la France. Il n'y avait pas même eu dans l'intervalle un de ces événements qui expliquent bien des choses et n'étonnent plus personne, une révolution ou une restauration. Il n'y avait que le réveil de la conscience chrétienne au sein de la paix, et le retour de la justice à l'ombre de la liberté.

Tout ne s'était pas fait tout seul cependant. La parole humaine avait pris à ce rapide changement la part qui lui appartient dans tous les mouvements d'un peu-

ple libre. Deux hommes avaient servi d'organe à la renaissance des sentiments religieux, deux hommes aujourd'hui disparus l'un et l'autre de la scène : l'un qui a fui dans la retraite le bruit de sa renommée ; l'autre dont le cercueil traversait hier l'un des quartiers les plus populeux de Paris, suivi d'un cortége sans pompe, au milieu d'une foule attendrie.

Le Père de Ravignan a trouvé la popularité dans la mort : peu de gens avaient mis plus de soin à l'éviter pendant leur vie. En se précipitant dans le cloître, il s'était dérobé à la célébrité qui commençait déjà pour lui ; en prenant l'habit de jésuite, il avait été s'asseoir sur le sommet où portaient à découvert depuis des siècles tous les traits de la satire ; il n'en descendit qu'un seul jour pour se mêler à l'ardeur de débats très-vifs. De tout cela cependant, d'une vie passée à heurter les sentiments les plus répandus, est résultée une popularité véritable ; plus de larmes, plus de regrets sincères autour de sa tombe qu'il ne sera peut-être donné d'en recueillir à aucun de ses contemporains : un concert d'éloges auquel aucune voix ne peut manquer. Tous les souvenirs se sont effacés devant l'ascendant de son caractère et dissipés comme une vapeur au parfum de ses vertus. Pour obtenir d'anciens adversaires le droit d'exprimer sur lui le jugement d'une admiration équitable, il n'est pas même nécessaire de le leur

demander; on ne fait que répondre à leur appel.

« Un homme, lassé du monde, le quitta. Peut-être « les passions ardentes de la jeunesse avaient traversé « violemment son âme; il cherchait un abri... Désa- « busé des vaines illusions, des chimères de l'indépen- « dance, il avait soif d'obéir... Il invoquait l'obéissance « comme l'asile qui devait protéger sa dignité et lui « assurer la possession de la véritable liberté, l'affran- « chissement de l'âme. » Ainsi s'est exprimé sur l'histoire de sa jeunesse, une seule fois et sans insister, avec une sobriété pleine de grâce, le Père de Ravignan lui-même. La même réserve pieuse a tempéré les récits, plus détaillés pourtant, que faisait l'autre jour, du haut de la chaire de Saint-Sulpice, une voix amie, brisée par les larmes, mais qui ne fut jamais plus touchante. On nous a dépeint avec des couleurs vives, bien qu'encore un peu voilées, ce jeune magistrat né dans le meilleur monde, d'une figure noble, de manières charmantes, appelé à tous les succès de la société et à toutes les jouissances du cœur, s'arrachant tout d'un coup à sa carrière, à sa gloire naissante et à ses amis. On nous l'a fait voir, la veille de son sacrifice, « dans un salon, appuyé sur un meuble écarté, » et suivant d'un regard paisible le tournoiement d'une fête brillante : le lendemain, enfermé déjà dans une cellule de séminaire On ne nous a pas dit si de grandes luttes

avaient précédé ce dernier effort, et si ce fil si aisément brisé n'était pas la dernière fibre d'un cœur longtemps déchiré. Il serait superflu de redire tout ce qui a été si bien exprimé, et je n'aurais pour ma part rien à y ajouter. Très-peu connu personnellement de M. de Ravignan, je n'ai jamais eu l'honneur d'être admis dans son intimité. Il est toujours resté pour moi le prédicateur des conférences de Notre-Dame; c'est là que mes souvenirs vont le rechercher, pour redire avec la liberté d'un spectateur comment il apparut à la génération qui l'écoutait et par quel secret il agit sur elle.

Ce fut en 1837, je crois, qu'il nous parla pour la première fois. Il succédait à l'abbé Lacordaire, qui venait de partir pour Rome; redoutable héritage, plus lourd peut-être encore pour M. de Ravignan que pour aucun autre. Rivalité de talent à part, il lui était difficile de faire oublier celui qu'il remplaçait. Entre l'abbé Lacordaire et le jeune auditoire qu'il avait su rassembler autour de lui existait un fonds de sympathie qui dominait beaucoup de dissidences. L'abbé Lacordaire appartenait par ses goûts, par ses habitudes de jeunesse, à la classe d'hommes qui avaient peu goûté la Restauration et dont les sentiments avaient prévalu en 1830. Rien en lui ne sentait cette alliance intime du trône et de l'autel, si peu profitable à l'un

comme à l'autre et qui avait si fort agacé l'humeur de la France libérale. On savait que le mouvement révolutionnaire l'avait plus entraîné qu'effrayé ; il avait même paru, dans ces jours d'agitation, sur les bancs de la Cour des Pairs ; cela ne lui faisait point de tort dans un temps où l'état d'accusé était fort à la mode. Arrêté, lui et quelques autres, par la prudence de la cour de Rome dans l'élan trop vif de leurs vœux pour l'affranchissement des nations asservies, et sincèrement soumis à cette voix maternelle, il n'en gardait pas moins, ce que l'Église ne défend jamais, sa sympathie pour les opprimés. En un mot, sous le prêtre on retrouvait souvent encore le libéral de 1825, et sa voix, sans redire les mêmes paroles ou moduler le même air, avait l'accent de la société moderne. Par le caractère même de son éloquence, considérée au point de vue simplement littéraire, le Père Lacordaire était éminemment l'homme de son âge. Il avait le trait commun à tous les génies si nombreux et si divers de notre siècle : l'audace de la pensée et de l'expression. Il avait de plus qu'eux l'avantage de savoir exactement jusqu'où il pouvait oser : il était heureusement contenu par cette discipline intérieure qui naît d'une croyance fixe ; mais il allait jusqu'aux limites de son domaine, jusqu'à cette borne où l'audace touche à la témérité sans l'atteindre. Rigoureusement fidèle à la doctrine

de l'Église, il innovait beaucoup dans la manière d'y conduire les esprits. Le dogme, le vieux dogme, le dogme immuable était toujours le centre où il les ramenait ; mais, pour arriver à ce rendez-vous, où nul catholique ne peut manquer, il les faisait passer par bien des voies inexplorées ; monter bien haut, près des nuages, descendre par des chemins semés de glaciers et bordés de précipices où lui seul pouvait les conduire sans vertige : grand attrait pour la jeunesse, et grande force aussi d'une doctrine qui peut ainsi se rajeunir sans s'altérer et paraître toujours nouvelle en demeurant toujours la même ! Mais cet accord avec l'esprit du temps expliquait pourtant comment tant de gens venus à Notre-Dame pour y vérifier l'exactitude des descriptions de Victor Hugo y restaient captivés par l'éloquence de l'abbé Lacordaire.

L'abbé de Ravignan n'était précédé dans la chaire par aucun de ces avantages. Bien loin de là, toutes les préventions contraires l'y attendaient. Bien qu'il n'eût point figuré dans la politique et qu'elle attirât, je crois, très-peu sa pensée, les fonctions qu'il avait remplies, sa naissance, ses relations de société connues, le faisaient ranger généralement dans la plus noble élite des vaincus de 1830. Son langage sobre, correct, châtié, était fidèle, sans aucune servilité assurément, mais sans le moindre esprit de rébellion, aux meilleures tradi-

tions d'école. Élevé par des maîtres de théologie dont la prudence est la qualité dominante et qui n'ont jamais couru aucune aventure dogmatique ou intellectuelle, il innovait peu dans son enseignement et transmettait la foi comme il l'avait reçue. Toutes ces excellentes qualités couraient risque de paraître un peu froides à des esprits aussi déshabitués de la règle que les nôtres l'étaient alors. Enfin, bien que l'affiche portât simplement le nom d'*abbé* de Ravignan, on murmurait tout bas, sans en être sûr, qu'il appartenait à une congrégation religieuse ; et il n'en fallait pas davantage en 1837 pour mettre beaucoup d'imaginations en campagne.

Rien ne le favorisait donc, et pourtant en peu de jours le nouvel orateur eut réussi presque aussi bien que le premier maître. L'auditoire ne diminua pas, et sa composition même ne fut point sensiblement altérée. Quand je cherche aujourd'hui à me rendre compte de l'attrait qui subjuguait les cœurs autour de moi, je l'exprimerais par un seul mot : la vérité ; la vérité dans la doctrine, aidée de la vérité dans la personne. C'était une doctrine souverainement vraie prêchée par une personne parfaitement sincère. Il y avait un accord parfait entre la pensée et les paroles. C'était le christianisme enseigné par le chrétien accompli et le prêtre par excellence parlant au nom de l'Église. Cette harmonie

était saisissante : à peine avait-il paru, avant même qu'il eût parlé, c'était le christianisme qui paraissait avec lui. Ces traits, que la nature avait faits nobles et même un peu austères, où de secrètes douleurs avaient tracé leurs sillons, que la pénitence avait amaigris, où la charité victorieuse répandait enfin une ineffable mansuétude, étaient par eux-mêmes une prédication de l'Évangile ; tout y était : la pureté, l'autorité, la miséricorde, les passions humaines éprouvées, comprises, pleurées, domptées, et la paix du ciel luisant sur les orages de l'âme.

Dès qu'il parlait, l'effet s'accroissait. De sa bouche entr'ouverte sortait sans effort, sans la plus légère contraction, une voix musicale et vibrante, dont le timbre seul faisait retentir toute la nef comme la première phrase des belles orgues. Cette voix, d'une gravité un peu continue, n'avait ni beaucoup de souplesse ni des inflexions très-variées : j'ose dire que c'était un charme de plus. Je sais qu'on fait grand cas dans les académies de déclamation de la richesse d'un organe qui peut se moduler comme les touches d'un clavier et se prêter, avec des sons différents, à toute la diversité des sentiments. Au barreau surtout, il est de règle d'avoir cinq ou six voix différentes : lente et basse pour l'exorde, lucide pour l'exposition des faits, sourde pour la colère, larmoyante pour la péroraison. J'ai vu

transporter tous ces arts dans la chaire, et j'en ai toujours été choqué. On croit produire ainsi de plus grands effets et on manque le premier de tous, celui de la sincérité. Il est rare, en effet, qu'un sentiment véritable s'astreigne à passer systématiquement par cette échelle de tons, et que le cœur, quand il est plein d'une conviction qui le possède, demeure un instrument à tant de cordes. M. de Ravignan montait, sans aucune de ces brusques transitions, de la gravité à l'émotion par la chaleur croissante d'un feu intérieur. Dans sa plus grande animation, pas un geste qui ne fût noble, mais pas un qui fût théâtral, pas un qui n'eût paru être le comble de l'art s'il n'eût été la traduction naturelle de sa pensée. Plusieurs de ces poses admirables, sur lesquelles sans doute l'orateur n'avait jamais jeté un regard, sont restés gravées dans ma mémoire. Une, en particulier, est encore présente devant mes yeux; elle revenait souvent, quand son argument devenait plus pressant : il élevait alors ses mains amaigries jusqu'à la hauteur de son visage, en imprimant à tout son corps une demi-génuflexion. On ne savait à qui s'adressait cette prière, ou à l'auditoire pour le conjurer de se rendre, ou à Dieu pour faire descendre sa bénédiction. C'était le sacerdoce tout entier avec sa mission médiatrice. En regardant cette noble figure détachée ainsi, dans le vaisseau de la cathédrale, entre

le ciel et la terre, il m'est arrivé plus d'une fois de me dire que jamais Raphaël ou Murillo n'avait mieux trouvé ; mais je rougissais de cette pensée en songeant au scandale qu'elle aurait causé à celui qui la faisait naître.

J'insiste sur ces détails, sur ce matériel oratoire, parce que rien ne fait mieux comprendre comment la personne du Père de Ravignan tenait dans l'effet de son éloquence plus de place encore que sa parole. Si l'antiquité mettait l'action oratoire au-dessus de tous les autres dons (maxime que nous autres froides nations du Nord nous répétons d'ordinaire sans la comprendre, et que le Père Ravignan m'a bien fait saisir), c'est sans doute que l'action est ce qui met éminemment l'orateur en communication directe avec ceux qui l'écoutent. La parole ne fait communiquer que les intelligences ; l'action, quand elle est vive, donne l'être humain tout entier ; c'est une âme qui touche des âmes. Aussi, je dois en convenir, je me rappelle plus distinctement, après vingt ans, les grandes émotions causées par les discours de M. de Ravignan que le fond même des idées qu'il nous développait. Il tenait peu, comme je l'ai dit, au mérite de la singularité ; je crois que son humilité se serait effrayée de mettre trop du sien dans son enseignement : détaché pleinement de lui-même, désapproprié tout à fait, comme on dit

dans la langue mystique, si quelque idée trop personnelle, trop éloignée de l'enseignement habituel de l'Église lui était venue, je crois qu'il l'aurait considérée comme une de ces propriétés auxquelles il avait fait vœu de renoncer. La doctrine chrétienne se déroulait dans ses discours par un cours à la fois animé et limpide, qui ne lui laissait perdre le reflet d'aucun rayon de lumière. La perfection même dissimulait souvent le mérite, parce que ce qui est achevé a l'air de s'être fait tout seul. On avait parfois besoin de réfléchir avant de s'apervevoir que, pour interpréter une telle doctrine sans que l'expression fût jamais faible, il fallait être un très-grand orateur, de même que, pour prêcher une telle morale sans la démentir par aucun de ses actes, il fallait être très-avancé dans le chemin de la sainteté.

Tel était l'homme qui sut faire sur notre génération une si profonde impression. Il sut être vrai avec cet âge dont la vérité est avant tout le besoin et l'élément. Je puis attester, par mes souvenirs personnels et au risque de rencontrer plusieurs genres d'incrédules, que cette influence fut très-grande, même dans les rangs de la jeunesse universitaire, qui n'avait pas la réputation d'aller de surérogation à l'église. On ne peut en ce genre parler que de soi-même et de ce qu'on a vu; mais je me rappelle très-nettement que,

dans la classe dont je faisais partie, nous y étions au contraire très-assidus; et comme, malgré l'étendue de Notre-Dame, l'affluence était assez grande pour rendre difficile de trouver une place, chacun à tour de rôle passait deux heures de son dimanche à retenir celles de ses amis. En revenant, c'étaient d'interminables conversations, parfois des discussions animées, sur ce qu'on venait d'entendre. Dans notre année de philosophie principalement, les débats devinrent très-vifs. Les leçons de la semaine alors se mêlaient tout naturellement au sermon du septième jour. Je dois à la vérité de dire que ces deux enseignements, sans se confondre, ne se contrariaient pas. On était dans un court moment de trêve entre la science humaine et la foi, bien qu'au lendemain et à la veille de grands combats. La philosophie nous était apprise par un maître à la fois excellent et ingénieux, ami de Jouffroy, disciple éclairé de Reid et de Royer-Collard : il prenait un plaisir d'honnête homme à nous démontrer l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme par les arguments de Platon, de saint Anselme, de Bossuet et de Descartes. Sa logique était saine et préservée des enivrements dialectiques de l'Allemagne; sa morale pure et même chaleureuse, qualité bien rare pour la morale des philosophes. Quelquefois, lorsque d'autres devoirs le réclamaient, il cédait sa classe à un jeune suppléant

dont le débit était entraînant et dont l'âme était déjà toute pénétrée des fortes notions du *Devoir*. Pour faire du christianisme avec tout cela, il y avait plutôt de grandes lacunes à combler que de grands obstacles à détruire. Le Père de Ravignan était merveilleusement propre à cette tâche : étranger à toute controverse, il n'insultait pas nos maîtres : c'eût été nous animer à leur défense ; éloigné de toute exagération, il ne nous contestait ni ces droits de la raison dont de jeunes philosophes étaient justement fiers, ni ce libre arbitre dont on a à dix-sept ans le sentiment si vif et un si grand désir de faire usage ; mais il nous avertissait, sans nous flatter, de leur profonde insuffisance, et présentait à l'une la foi pour complément, et à l'autre la grâce pour auxiliaire. Bien peu d'entre nous résistaient : nous trouvions presque tous le Dieu de l'Évangile plus voisin de notre amour, moins rude à servir et d'un joug plus léger que le Dieu de la raison, retiré derrière ses nuages et couvert d'un manteau de glace ; le sombre problème du mal nous paraissait expliqué par la chute et tempéré par la rédemption ; les sommets de la morale moins abrupts à gravir avec le secours divin. Nous en raisonnions en regagnant nos demeures dans un groupe animé dont faisait partie, je me le rappelle, le prix d'honneur du grand concours de cette année-là même. La promenade se prolongeait

alors le long des quais, par ces jours voisins de Pâques qui sont les premiers du printemps, en descendant le cours gracieux et déjà verdoyant de la Seine; notre âme s'ouvrait à la religion en même temps qu'à la vie, et chacun rentrait plein d'un enthousiasme vivifiant dont la chaleur s'animait encore du souffle de la saison nouvelle et des premières émotions de l'adolescence.

Je ne puis me défendre de penser encore que, si ceux qui livrèrent à l'Université, peu d'années après, un si rude assaut, au nom des idées chrétiennes, avaient mieux connu combien ces dispositions pouvaient être facilement développées parmi nous, ils auraient conduit leur campagne de manière à se ménager plus d'intelligences dans la place. Regret qu'on peut trouver chimérique, j'en conviens, car il est rare en ce monde que les bonnes paix se fassent avant les grandes luttes, et peut-être fallait-il, peut-être faut-il encore plus d'un procès entre la société moderne et l'Église pour liquider la succession embrouillée que nous a léguée le dix-huitième siècle. Quoi qu'il en soit, la guerre éclata et très-vivement; elle prit rapidement les proportions d'un grand combat politique. Le Père de Ravignan n'y eut d'abord point de part directe; je me trompe : des témoins irrécusables m'ont appris qu'il intervint dès 1844 pour modérer l'ardeur des combattants de son propre

drapeau [1]. Mais les temps n'étaient déjà plus à la modération, et par une manœuvre savante de ses adversaires, opérée subitement sur le champ de bataille, le Père de Ravignan se vit tout d'un coup à découvert avec son corps d'armée et obligé de soutenir tout le feu. Les défenseurs de la liberté d'enseignement réclamaient leur droit au nom des promesses de la loi ; on rétorqua en réclamant, au nom de la loi, la proscription des jésuites.

Ce fut, j'en prends à témoin ceux qui s'en souviennent encore, un effet de surprise général. L'étonnement du public français fut double : il apprit à la fois et avec une égale curiosité qu'il y avait des jésuites en France et qu'il ne devait pas y en avoir. Leur existence lui était aussi inconnue que la prohibition qui pouvait la rendre illégale. Être jésuite, pour un Français, paraissait l'idée la plus singulière du monde ; on peut même dire que personne ne savait bien exactement ce que cela signifiait. L'opinion qu'on se faisait d'un jésuite différait essentiellement suivant les différentes écoles de théologie ou d'histoire ecclésiastique auxquelles on avait étudié. Les plus érudits (ils étaient rares) avaient lu Pascal : tout jésuite était pour eux un

[1] Voir l'article du Père Lacordaire sur le Père de Ravignan dans le *Correspondant* du 25 mars 1858.

docteur occupé à dogmatiser subtilement sur la morale pour en relâcher les liens. Les gens doués d'une instruction moyenne avaient étudié Voltaire, principalement *le Siècle de Louis XIV* et *l'Ingénu;* un jésuite n'avait à leurs yeux que deux formes : un confesseur du roi disposant de la feuille des bénéfices et un abbé de boudoir comblé des cajoleries des belles dames. Enfin le gros des lecteurs en était resté dans ses classes à Béranger et ne pensait pas sans un frémissement à ces visions noires sorties de terre pour enlever les enfants des bras de leurs nourrices.

D'un autre côté, les habitudes du public étaient alors fort libérales ; le *laisser faire*, *laisser passer*, régnait très-généralement. L'idée de proscrire des gens uniquement sur leur nom, sur des souvenirs, sur des apparences, sans aucun crime défini, répugnait à toute l'organisation politique. On avait beau dire et même assez bien prouver que de vieilles lois le voulaient ainsi ; les lois avaient tort, et tort surtout d'être vieilles ; on nous avait trop habitués à tout faire dater du Code civil et de la Charte pour que les arrêts des Parlements et même les maximes de Richer et de Pithou fissent sur l'esprit public une suffisante impression.

Ce fut dans cet état d'incertitude, devant une opinion un peu inquiète, un peu railleuse, effrayée par un reste d'habitude, étonnée pourtant de courir un

grand péril auquel elle n'avait jamais songé, n'ayant nul goût pour la domination ecclésiastique, mais ne se sentant pas assez menacée pour avoir bien peur, craignant d'être dupe et ne se souciant pas d'être persécutrice, que le Père de Ravignan, sortant pour la première fois de la retraite, osa se présenter très-hardiment. Il regarda le public en face et lui dit : « Vous ne savez pas ce que c'est qu'un jésuite, eh bien ! regardez, un jésuite, c'est moi ! »

Ce fut là l'effet principal de la brochure *Sur l'existence et l'institut des jésuites*. Le titre de jésuite, pris sur la première page et accolé au nom déjà respecté de M. de Ravignan, fut ce qui attira au plus haut degré la curiosité. Quoi ! Escobar, c'était ce loyal magistrat dont le regard était si franc en même temps que si doux, et dont toutes les paroles sonnaient si juste ! Quoi ! le casuiste complaisant, c'était cet homme de bien, devenu tout à coup pénitent et dont chaque ride paraissait creusée par les pleurs de la contrition ! Quoi ! ce *cadavre* anéanti par l'obéissance passive, c'était l'orateur dont le souffle plein de vie soulevait et courbait à son gré les flots d'un auditoire ! Il y eut là une réfutation saisissante, et la personne de M. de Ravignan plaida pour sa compagnie encore plus que son éloquence.

Est-ce à dire pourtant que ce mode d'argumenta-

tion fît en ce moment sur tout le monde une égale impression ? Ce serait aller trop loin que de l'affirmer. Il ne manqua pas de gens qui exprimèrent le regret que le Père de Ravignan, au lieu de défendre seulement pied à pied les *Constitutions* et les *Exercices*, ne fût pas entré dans plus de détails sur l'histoire, sur les doctrines, sur les sentiments en tout genre de la Compagnie de Jésus. On le pressa de beaucoup de questions sur la conduite passée des jésuites, et sur leurs dispositions présentes à l'égard de la société moderne. Pour satisfaire ces critiques difficiles, et presque tous peu bienveillants, il n'eût pas fallu moins qu'une réfutation en règle de toutes les accusations du siècle dernier, suivie d'une profession de dévouement aux institutions du jour. Le Père de Ravignan ne se laissa point soumettre à de telles exigences, et, entre beaucoup de bonnes raisons, voici pourquoi je pense qu'il fit mieux de s'en défendre. Le Père de Ravignan parlait à des hommes libres, à un gouvernement qui respectait scrupuleusement, à des assemblées qui revendiquaient énergiquement les droits de la liberté humaine. Or, c'est la première des règles, c'est le premier des priviléges d'un pays libre, que les hommes ne doivent compte au pouvoir que de ce qu'ils font, nullement de ce qu'ils sont, de ce qu'ils pensent et de ce qu'ils sentent. Il n'y a que les pouvoirs absolus qui s'arrogent le droit de

faire pénétrer leur inquisition dans la retraite de la conscience et d'exiger non-seulement la soumission des actes, mais le dévouement du cœur. Il n'y a qu'eux qui disent, comme Napoléon à madame de Staël : « Je ne veux chez moi que des gens qui m'aiment. » La liberté n'élève ni ne subit de telles prétentions. « Nous ne savons ce que c'est, disait l'autre jour avec orgueil le premier ministre de la reine Victoria, que *la notoriété et la suspicion*. » Le Père de Ravignan eut donc raison de ne pas se laisser constituer, par une justification sans dignité, en état de suspicion judiciaire. Quand il crut avoir démontré qu'il n'avait, en se faisant jésuite, contrevenu en rien aux lois de la morale ou de l'État, sa preuve était faite et il n'avait rien à ajouter. Par cette argumentation scrupuleusement légale, il faisait mieux qu'une profession libérale, toujours facilement mise en doute par la malveillance, il se plaçait sur le terrain de la cité moderne et en acceptait par là même les conditions et les conséquences.

C'est ce qu'a très-bien fait sentir, avec son tact accoutumé, M. l'évêque d'Orléans lorsque, touchant à ce moment de la vie de M. de Ravignan, il a mis dans sa bouche ces nobles paroles : « Je demande la liberté « pour nous au soleil commun de la patrie et de la « justice, sans arrière-pensée contre autrui. Nous au- « rions horreur de cette duplicité. » On ne pouvait

mieux définir les sentiments qui remplissaient l'âme de M. de Ravignan lorsqu'il appuyait ainsi sa réclamation sur le droit nouveau de la société française. Peut-être, s'il se fût agi de discuter la convenance relative des différents principes des Constitutions politiques, eût-il éprouvé quelque hésitation ; ses réflexions ne s'étaient guère tournées de ce côté, et, pour mieux dire, ne s'abaissaient guère à de telles questions. Mais, du moment où il s'agissait de parole à tenir, sa conscience n'hésitait plus : il s'engageait envers la liberté d'autrui en réclamant la sienne, envers le droit commun des divers cultes en en réclamant les garanties ; il y engageait, au nom des siens, sa parole d'honnête homme, de chrétien et de magistrat. La France le crut, après quelques incertitudes; et, quoi qu'on en dise, quelques doutes qu'on ait depuis voulu lui faire naître, elle ne s'en repentira pas.

Je n'ai point à raconter par quels détours étranges le but que poursuivait M. de Ravignan fut atteint ; comment la sagesse du gouvernement d'alors, puissamment aidée par celle du Saint-Siége, prévint un conflit en apparence inévitable; je n'ai surtout pas le loisir de dérouler ici cette longue série d'événements qui a commencé par la destruction de l'institut des jésuites à Fribourg et qui a fini par l'émancipation à peu près complète des congrégations

religieuses en France. Ce jour d'éclat politique avait été sans veille et fut sans lendemain dans la vie du Père de Ravignan. Dès qu'il n'y eut plus de péril au soleil, il rentra précipitamment dans l'ombre. Dans les luttes moins vives et tout intestines qui ont pu s'élever dès lors, pendant que plusieurs de ses frères d'armes défendaient à côté de lui, contre des exagérations de fraîche date, les droits méconnus de la raison ou les saines traditions littéraires, les conseils du Père de Ravignan ne furent sans doute point inutiles, mais son action ne fut plus apparente. L'affaiblissement prématuré de sa poitrine le condamnait au silence. Il avait littéralement donné, par l'abus des efforts de parole, sa vie et son sang à son auditoire. Désormais la Providence le destinait à une autre tâche que son humilité lui laissait ignorer. Il était réservé à démontrer que, seule peut-être de toutes les grandeurs morales, la sainteté chrétienne n'a rien perdu de son efficacité dans notre âge, et n'a pas besoin, pour agir sur les âmes, d'apparaître enveloppée dans les brouillards d'un âge lointain. Combien d'hommes éminents de notre temps se sont plaints que, devant une génération désabusée, et à la lumière d'une impitoyable publicité, la grandeur était désormais impossible, les peuples n'étant plus susceptibles de ce degré d'illusion qui permet de les subjuguer et de les conduire ! Mais,

si les héros ont besoin de la poésie et la regrettent, les saints n'ont pas besoin de la légende. Cette grandeur, qui résulte de la pureté continue des sentiments et de la minutieuse perfection de tous les actes, peut être regardée d'aussi près et par un aussi grand jour qu'on voudra. La cellule du Père de Ravignan au dix-neuvième siècle, dans la rue de Sèvres, a vu reparaître toutes les scènes de celle de la Thébaïde. C'est là qu'on a vu, pendant de longues journées d'agonie, la souffrance savourée comme l'épreuve qui préparait la délivrance, l'aiguillon de la mort brisé, les lueurs anticipées de la béatitude. Ceux qui pénétraient dans cet asile en sortaient pleins d'une admiration qu'ils ne pouvaient contenir, et leurs exclamations rappelaient le cri qui ébranla autrefois les échos du Nil : J'ai vu Élie, j'ai vu Jean dans le désert, j'ai vu Paul dans le paradis !

Et puis, le lendemain de sa mort, jamais ovation populaire ne fut plus spontanée et plus touchante. En regardant, dans cette matinée du 1er mars, tout ce quartier en rumeur pour voir passer le convoi d'un prêtre, dirai-je l'idée singulière qui a tout d'un coup traversé mon esprit ? Je me suis demandé ce que serait devenu le Père de Ravignan si, au lieu de donner en une seule fois toute sa vie à Dieu et de la distribuer ensuite en détail à ses frères, il l'avait réservée pour

lui-même, pour les talents qu'il tenait de la nature, pour la carrière honorable qui s'ouvrait devant lui. Quelle fortune lui était destinée? Il aurait vécu plus longtemps peut-être, n'ayant point bravé les fatigues de l'apostolat. Mais à quoi eût-il attaché son éloquence dans la rapide série de nos révolutions? Quelles angoisses eût-il éprouvées lorsqu'à la chute du gouvernement qu'il servait il lui aurait fallu choisir entre l'intérêt de sa renommée et les convictions de sa jeunesse? Engagé au service de la France et associé à ses volages destinées, que n'eût-il pas souffert de ses retours d'humeurs? Aurait-il pu obtenir d'elle jusqu'au bout, à travers tant de changements, ses faveurs et son estime, deux biens que cette maîtresse capricieuse ne fait pas toujours reposer ensemble sur les mêmes têtes? Le Père de Ravignan n'a fait qu'un seul vœu, professé qu'une seule foi, servi qu'un seul maître; il est mort aimé de plusieurs, respecté de tous; qui pourrait dire que, pour la gloire même et le bonheur, il n'a pas choisi la meilleure part?

M. DE SACY [1]

Mars 1859.

M. de Sacy doit éprouver une satisfaction bien légitime. Depuis six mois qu'il nous a mis en possession du recueil qui contient le résumé de toute sa vie littéraire, je ne crois pas qu'une seule critique, partie d'aucun des rangs de la presse, soit venue interrompre le concert de l'estime et de l'approbation publiques. Les amis, les collaborateurs, ont parlé les premiers, et leur voix émue trahissait non la complaisance banale de la camaraderie, mais une chaleur

[1] A propos des *Variétés littéraires*.

pénétrante d'affection; puis les indifférents ont paru et même les adversaires, et ceux-là n'ont pas été les moins favorables dans leurs suffrages. Ils étaient nombreux, car pendant une carrière de polémique très-ardente qui n'a pas duré moins de vingt-cinq années M. de Sacy a dû discuter à peu près avec tout le monde. La nuance tempérée de ses opinions, la nature mixte du gouvernement qu'il défendait, enfin la variété des péripéties auxquelles il a assisté et qui l'obligeaient de faire face, tantôt à droite, tantôt à gauche, l'ont mis aux prises avec des contradicteurs de toute espèce. Il est arrivé même à plus d'un de faire chassé-croisé avec lui : tel qui le trouvait hier trop conservateur l'accuserait volontiers aujourd'hui d'être révolutionnaire. A l'épreuve, il s'est trouvé que ce courageux lutteur, qui avait rencontré des antagonistes partout, n'avait laissé d'ennemi nulle part. Heureux privilége d'une conscience sans reproche et juste récompense d'une loyauté constante! Mais, ne fût-ce que pour changer, M. de Sacy doit désirer lui-même autre chose que des hommages; et ne fût ce que pour ne pas redire ce que tout le monde dit, ceux qui veulent parler de lui après tant d'autres doivent sortir du thème devenu banal des éloges purement littéraires. S'occuper moins des qualités excellentes de ses écrits que de leur but, de l'esprit général qui les inspire et

de l'effet qu'ils sont destinés à produire, telle est l'unique manière de donner quelque relief à une appréciation tardive. Dans cette voie, d'ailleurs, pas plus que dans l'autre, M. de Sacy n'a beaucoup à redouter de l'examen le plus sévère, et, si l'approbation est çà et là, non remplacée par la critique, mais interrompue par un peu de discussion, elle acquerra par là même une valeur plus sérieuse.

Un autre motif nous pousse à laisser de côté l'examen du rare mérite littéraire qui brille dans ces deux volumes, pour les apprécier d'un point de vue plus élevé et plus digne de leur auteur. M. de Sacy, l'un des hommes de ce temps-ci qui possèdent et manient le mieux la langue française, peut assurément, sans trop de présomption, prétendre à figurer dans les rangs les plus élevés de notre littérature contemporaine. Avant la qualité d'auteur cependant, il en est une autre qu'il a toujours revendiquée, et dont il se fait gloire; c'est celle de journaliste. « J'ai fait des articles de journaux, dit-il à la première page de sa préface, et je n'ai pas fait autre chose[1]. » A cette franche déclaration M. de Sacy joint sur-le-champ la plus exacte définition en même temps que le plus parfait modèle du genre auquel il a consacré sa vie. Quiconque lira seulement

[1] *Variétés littéraires*, t. I, p. 1

cette préface doit convenir que, si un journal n'est pas en soi la première des œuvres littéraires, M. de Sacy est au moins le premier des journalistes. La rapidité du trait, la clarté lumineuse de la pensée, l'art de se mettre d'abord à la portée du moindre lecteur et puis de l'élever par degrés jusqu'à soi, l'heureux mélange des mouvements oratoires avec le style familier, tout ce qui fait en un mot qu'un article de journal réunit les mérites d'une dissertation sans pédanterie à ceux d'un discours sans apparat, se rencontre au plus haut degré dans cette charmante introduction; et tout écrivain qui s'est essayé en ce genre doit reconnaître ici son maître. Mais c'est là aussi que nous apprendrons ce qui fait le trait particulier du journaliste, c'est qu'un journal est moins destiné à plaire qu'à agir, c'est qu'il est moins une œuvre d'art qu'une action politique et morale. Un article de journal n'est point tenu de se conformer aux règles absolues du beau; il a pour tâche de produire un effet immédiat, d'exciter chez ceux qui le lisent pour un but bien défini un certain ordre de sentiments et d'idées. C'est un coup porté dans un combat. A-t-il frappé juste? et la cause qu'il servait fut-elle bonne? Voilà tout ce qu'on peut lui demander. Le plus éloquent article du monde, s'il est resté sans lecteur, demeure au-dessous du plus médiocre, qui a réussi à émouvoir un peu le public et

à faire faire un pas à une idée. Un littérateur qui se fait journaliste sort ainsi des régions contemplatives de l'art pour figurer, comme simple soldat, dans ce champ de bataille de la vie active, où se rencontrent et se heurtent les hommes de guerre, les hommes d'État et les hommes d'affaires ; ceux qui sauvent les peuples et ceux qui les corrompent ; les généraux, les ministres, les orateurs et les intrigants. Est-ce déchoir? est-ce monter? Je n'ai garde de trancher ici un débat qui tient depuis si longtemps les meilleurs esprits en suspens. Mais cette condition, qu'on ne peut méconnaître, fait que, pour juger sainement un recueil d'articles de journaux qui tiennent à honneur de se donner pour tels, il ne faut pas se préoccuper exclusivement du talent qui les anime ; peut-être même faudrait-il s'en défier comme d'un charme qui peut séduire : il faut avant tout considérer l'influence qu'ils peuvent exercer.

Plusieurs penseront sans doute que de tous les juges que M. de Sacy pouvait rencontrer, le moins propre à s'acquitter impartialement de cette tâche était l'auteur de ces lignes. Comment croire, en effet, qu'on puisse échapper même pour un instant à tant de liens de sympathie et de reconnaissance qui m'unissent à M. de Sacy et à tout ce que ses opinions représentent? Plus d'une fois, je dois en convenir, dans la lecture

de ces deux volumes, j'ai passé involontairement sous le charme de tant de souvenirs qui nous sont communs. Il est tel article dont je ne puis oublier que je le vis paraître au lendemain de longues heures passées près de M. de Sacy, dans la tribune de la Chambre des députés, à suivre avec le même mélange d'intérêt et de charme toutes les péripéties d'une séance orageuse, à former les mêmes vœux, à contempler enfin dans le même sentiment d'admiration le plus noble spectacle qu'il soit donné aux hommes de voir, celui du pouvoir conquis par le mérite confiant dans la raison, et vainqueur par l'éloquence. Il y a des pages qui me semblent brûler encore des ardeurs qui enflammaient alors l'atmosphère.

Eh bien, c'est cela même, c'est cette communauté de tant de sentiments qui me sont chers et qui ont fait de M. de Sacy l'un des maîtres les plus chéris de ma jeunesse, c'est là ce qui m'encourage à causer très-librement avec lui de ce que je cherche, de ce que je trouve, et même de ce que parfois je puis regretter de ne pas trouver dans ses écrits. Il y a deux situations d'esprit en ce monde, dans lesquelles la discussion, la conversation même, sont impossibles ou inutiles : c'est quand on est tout à fait ou quand on n'est pas du tout du même avis. Quand on s'entend absolument sur tous les points, l'entretien meurt faute d'aliment ou tombe

dans la monotonie. Il n'y a que les amoureux qui peuvent causer toujours sans se quereller jamais, et c'est ce qui rend leur commerce si fatigant pour un tiers désintéressé. En revanche, quand on n'a aucun point commun, d'où partirait-on pour discuter? On ne parle pas la même langue, on ne saurait longtemps converser sans en venir à des modes trop expressifs de se faire entendre, comme les éclats de voix et les coups. Au contraire, lorsqu'on est d'accord sur un très-grand nombre d'idées, si quelque dissentiment éclate, c'est alors que le débat, pouvant partir de quelque principe connu et se poursuivre dans un langage intelligible, a tout son charme et quelque profit. C'est alors qu'on peut se comprendre, sinon se convaincre. Sur cent points de morale, de littérature et de politique, il y en a, à la lettre, quatre-vingt-dix-neuf, sur lesquels M. de Sacy m'offre, dans une forme qui me ravit, l'exacte expression de ma pensée. Si le centième a son importance, ce sera le cas ou jamais d'en traiter. Parlons-en donc tout à notre aise, comme Montesquieu dit d'Alexandre.

I

La première question que tout lecteur pose à un publiciste du dix-neuvième siècle est incontestablement celle-ci : Que pensez-vous de la société moderne et de la révolution qui l'a produite? La tenez-vous pour une société en progrès ou en décadence? 89, origine de cette société, est-il à vos yeux une date fatale ou le point de départ d'une ère glorieuse? C'est une question bien banale, bien vague, mais que personne n'évite. Comme la Révolution française a, à peu près, tout renouvelé en littérature, en philosophie, en politique, dans quelque voie qu'on s'engage, on se trouve toujours en présence du fantôme de 89. C'est de là que tout part dans notre France et même, pour bien dire, dans toute l'Europe moderne. C'est la source de tous les fleuves qui fécondent notre sol et de tous les torrents qui le dévastent.

> Et caput unde altus primum se erumpit Enipeus,
> Unde pater Tiberinus et unde Aniena fluenta,
> Saxorumque sonans Hypanis, Mysusque Caïcus.

La société moderne ne s'y trompe pas, et, quel que

soit celui qui lui parle, de quelque sujet qu'on l'entretienne, avant de se laisser aborder, elle se met en garde et vous crie du plus loin qu'elle vous aperçoit : Qui vive? ami ou ennemi?

Il y a douze ou quinze ans, la réponse n'était pas difficile ; les camps étaient bien tranchés, et le parti de chacun était bien pris. La société issue de la Révolution française, maîtresse du champ de bataille, où elle avait laissé bien des ruines, poursuivait fièrement sa course, dans la plénitude de ses forces, de ses prétentions et de ses espérances. Tout ce qu'elle avait voulu en 89, l'égalité civile et la liberté politique, elle le voulait encore et croyait l'avoir obtenu. Le Code civil d'une main et la Charte constitutionnelle de l'autre, elle frappait assez rudement sur la tête de ses détracteurs, qui, réfugiés hors du cercle des institutions dominantes, se consolaient de ses dédains en jetant sur elle l'anathème et en attendant la justice du ciel.

Les meilleurs amis du temps présent ne peuvent nier que les choses ne soient aujourd'hui un peu changées. Depuis lors, cette société si sûre d'elle-même, en ces jours-là, a couru de grandes aventures et éprouvé bien des déboires. Ce char de triomphe, qu'elle conduisait d'une main si ferme et sur une plaine qui paraissait si bien unie, a été très-subitement emporté, et très-brusquement culbuté. Elle n'a point péri dans la

chute, mais on ne peut nier qu'elle se soit fait grand mal, et qu'elle se soit relevée assez meurtrie. En tout cas, craignant de nouveaux hasards, elle a prudemment ralenti sa course, et même assez notablement reculé. De ses vastes prétentions d'autrefois, elle a rabattu de moitié, et des cahiers de 89 elle a déchiré plus d'une page.

Dès lors, et par une suite assez naturelle, un peu d'hésitation s'est glissée (cela n'est que trop évident) dans le camp des meilleurs amis de la société moderne. Il y a eu d'abord les esprits impatients et entiers (le nombre en est grand dans toutes les classes des Français), qui, dès que tout ne va pas à leur guise, tournent bride et changent de front. Ceux-là, voyant que la société faisait des fautes et les payait cher, voyant que tout ne tournait pas précisément comme ils l'espéraient, ont passé très-brusquement de l'enthousiasme au découragement, voir même à l'animadversion passionnée. Les excès de 1848 et le contre-coup qui les a suivis ont ainsi fait don au parti qui avait toujours condamné la Révolution française, de plus d'un auxiliaire inattendu. Plus d'un libéral d'hier, qui faisait dater de 89 l'ère de la régénération de l'humanité, consacrant aujourd'hui le même emportement au service d'une foi contraire, confondrait volontiers dans le même anathème tous ceux qui de près ou de loin ont concouru à la grande

révolution sociale dont nous sommes les héritiers. D'autres, en revanche, se sont montrés plus complaisants. A quelques étranges égarements que la société moderne se soit portée, et par quelque brusque retour qu'elle en soit sortie, ils ont tout approuvé, applaudi à tout et tout imité. Le nombre en est grand aussi de ces amis, *à tout faire*, de la société de 89. Quoi qu'elle fasse, cette société, soit qu'elle se promène dans les rues en blouse et avec des chants patriotiques, soit qu'il lui prenne fantaisie de monter dans les carrosses dorés de Louis XIV, elle est toujours sûre en se retournant de trouver à sa suite ces serviteurs plus fidèles que fiers, républicains hier, absolutistes aujourd'hui, toujours souriants, toujours contents et toujours payés : le tout pour le plus grand honneur des principes de 89. Enfin, entre ces deux extrêmes, il y a un petit nombre de gens de sens plus rassis et d'humeur plus fière, qui, sans cesser d'aimer la société moderne, ni même d'en bien espérer, ont pourtant commencé à craindre que son âge mur ne tînt pas toutes les promesses de sa jeunesse. Ils ont pensé qu'après tout on ne fait point de si grandes fautes sans avoir quelques grands défauts, et qu'il en est des sociétés comme des hommes : elles ont des qualités qu'elles peuvent développer, et des vices qu'elles peuvent vaincre ; mais c'est à la condition qu'elles le veuillent et qu'elles y travaillent ; autrement,

qui ne se corrige pas se déprave. C'est la condition des peuples comme des individus. Or il n'est que trop clair que notre siècle prend de l'âge sans acquérir beaucoup de vertus. Voyant cela, ces gens ont pensé que ce qu'ils avaient de mieux à faire, ce n'était pas de flatter leur génération, c'était de l'avertir sérieusement ; ce n'était pas de l'enorgueillir à ses propres yeux, mais de lui dire à propos la vérité, et c'est une tâche dont ils s'acquittent avec franchise, quelquefois même avec un peu d'amertume.

M. de Sacy nous paraît être du nombre de ces amis éclairés : son dévouement aux principes qui fondent la société française n'est pas douteux ; mais il ne va point jusqu'à lui enlever la liberté et même la sévérité de son jugement. Nullement complice des entraînements qui ont mis la France si près de sa perte en 1848, et qu'il a été, dans la presse, un des premiers à prévoir et un des derniers à combattre, je le soupçonne de ne goûter aussi que médiocrement le genre d'expiation que la société a choisi pour faire pénitence et le couvent où elle s'est mise sous un régime de silence, sinon d'austérité. Le repentir ne lui plaît guère mieux que la faute, et il est de ceux surtout qui trouvent dur de payer et de pâtir pour les péchés d'autrui. En un mot, M. de Sacy est un partisan de 89, qui n'est pas pleinement content du tour que 89 semble prendre.

Ce sentiment partagé, ce mélange de sévérité et d'affection est visible dans tous les jugements que M. de Sacy, par sa profession de critique, est appelé à chaque instant à porter sur ses concitoyens et sur ses contemporains. Tantôt c'est l'enfant de la société moderne qui prend chaleureusement sa défense contre ses détracteurs. Tantôt c'est le juge un peu chagrin, le soldat blessé dans la lutte, qui murmure contre elle et qui la gourmande. M. de Sacy nous exalte tour à tour et nous malmène, il nous aime d'une affection très-visible, mais il nous applique des châtiments très-sensibles. Il a, en parlant du temps présent et du dix-neuvième siècle, des alternatives de blâme et d'admiration, d'espoir et de découragement.

Rien de plus naturel, encore un coup, que cette disposition d'esprit, et surtout rien de plus explicable après les déceptions que nous avons tous éprouvées. Pour la blâmer chez M. de Sacy, il faudrait être plus sûr que je ne suis de ne pas la partager. Aussi nous ne ferons aucun reproche à M. de Sacy d'être, dans ses jugements, tantôt sévère, tantôt indulgent pour la société moderne. Mais peut-être nous laissera-t-il lui dire que ces alternatives sont parfois, chez lui, un peu heurtées dans leur rapprochement, et surtout ne se présensentent pas toujours assez motivées au public. Ce

pauvre public du dix-neuvième siècle, tour à tour loué et morigéné par lui, n'entre pas assez aisément dans la pensée du juge qui lui applique des traitements si divers; on ne lui dit pas d'une manière assez nette en quoi il mérite et démérite, quelles sont les qualités qui lui manquent et celles qu'il possède, de quel principe viennent ses torts ou ses vertus, et surtout au nom de quelle règle de philosophie et de morale tantôt on le condamne, tantôt on le glorifie. Il ne sait où trouver le texte de la loi qu'on lui applique, et M. de Sacy ne se met point en peine de lui en donner le commentaire. Il en résulte que les appréciations de M. de Sacy sur les caractères de notre époque, presque toujours justes, chacune prise en soi et considérée en particulier, laissent pourtant dans leur ensemble une impression indécise. Je sais que la forme même du livre, qui n'est qu'une suite de morceaux détachés, est pour beaucoup dans cette incertitude apparente. Mais le résultat n'en est pas moins à regretter, parce que les conseils de M. de Sacy sont en général assez bons pour qu'il y eût tout à gagner à ce qu'ils vinssent se graver nettement dans l'esprit du lecteur. Que ce soit là notre excuse, si nous insistons un peu sur cette considération, non dans dans la vue puérile de faire ressortir quelques contradictions purement verbales, mais au contraire pour rechercher avec plus de soin l'enchaînement des di-

verses pensées qui pourrait échapper à un auditeur superficiel.

Mettons donc en regard le bien et le mal que M. de Sacy dit de notre temps, et commençons par la colonne du mal, car, hélas ! c'est la plus chargée, et non de légers reproches, mais des griefs les plus sévères portant sur des chapitres de grande conséquence, sur des points qui ont fait de tout temps l'honneur des nations et de la France en particulier.

En littérature par exemple, il n'est point de sévérité que M. de Sacy ne croie devoir appliquer à nos contemporains, et si la littérature est, comme le dit le proverbe, l'expression exacte des mœurs, on voit quelle est la portée de cette excommunication. En littérature, M. de Sacy est hardiment *laudator temporis acti*, et il s'en vante. Il a un idéal placé sur les brillants sommets du dix-septième siècle.

Tout était bien en littérature, sortant des mains de Louis XIV, tout a dégénéré entre les mains de ceux qui l'ont suivi. Aussi, dès les premières pages, M. de Sacy fait à tous les écrivains de son temps une déclaration qui leur sera d'autant plus pénible que, sans se punir eux-mêmes, il leur est impossible d'user à son égard de réciprocité. Il leur déclare qu'il a depuis longtemps renoncé à les lire : « Je n'ai lu, dit-il, que des livres excellents, et je les relis

sans cesse [1]. » Puis il énumère ces livres excellents : c'est Corneille, c'est Bossuet, c'est la Bruyère, et pas la plus petite part n'est faite à aucune réputation du dix-neuvième siècle. Comme, cependant, en sa qualité de critique de profession, il faut bien que M. de Sacy ait jeté les yeux sur quelques ouvrages nouveaux, ne fût-ce que pour en concevoir une si mauvaise opinion, « c'est avec mes goûts antiques, ajoute-t-il, que je les « ai lus et appréciés ; un livre est plus ou moins bon, « à mon gré, selon qu'il s'approche ou s'éloigne des « vieux modèles [2]. »

Il y a sans doute beaucoup de vrai dans cette appréciation ; mais, pour le dire en passant, la forme n'en est-elle pas trop absolue ? Ne peut-on pas demander grâce à M. de Sacy pour quelques branches de littérature dans lesquelles notre siècle pensait sans trop de présomption avoir dépassé tous ses modèles ? Assurément M. de Sacy n'a pas voulu condamner la poésie lyrique de M. de Lamartine à être jugée au dernier jour par sa ressemblance ou sa différence avec l'ode sur la prise de Namur. M. Thierry et M. Guizot sont-ils inexcusables d'avoir écrit l'histoire avec plus de recherches des sources et plus d'intelligence des caractères que

[1] *Variétés littéraires*, t. I, p. 18.
[2] Ibid., p 19.

Saint-Réal et Mézeray? Madame de Staël et M. Villemain ne peuvent-ils obtenir grâce pour avoir porté dans la critique des œuvres d'art plus de largeur et de finesse que le père Bouhours?

Mais ne plaisantons pas, ni le sujet ni la juste importance qu'y attache M. de Sacy ne supportent la raillerie. Non-seulement, suivant M. de Sacy, on ne peut plus égaler, mais c'est à peine si on peut imiter les modèles du dix-septième siècle, et pour peu que les choses continuent comme elles sont, bientôt on ne le comprendra plus.

« Hélas! s'écrie M. de Sacy, avec tant de livres offerts « à la jeunesse pour faciliter ses études et réveiller « son goût, réussira-t-on à empêcher l'esprit littéraire « de s'éteindre chez nous! L'esprit des affaires qui « gagne du terrain tous les jours ne finira-t-il pas par « tout absorber? Chaque siècle a ses tendances propres « que rien n'arrête et ne détourne. Pendant qu'on « parle belles-lettres aux jeunes gens, un instinct se- « cret, une voix intérieure mieux écoutée leur crie : « Laissez les livres et faites fortune! Cette France « qui, pendant des siècles, n'a pas eu de plus grande « passion après la guerre que celle de la philosophie et « des lettres, serait-elle donc destinée à n'être plus « qu'un vaste atelier, qu'un immense comptoir? Dans « cent ans, dans cent cinquante ans, lira-t-on encore

« Corneille, Racine, Bossuet, Voltaire? Les compren-
« dra-t-on? Ne sera-t-on pas plus loin d'eux par les
« idées que nous ne le sommes des Latins et des Grecs
« par la langue? Et nous, avec notre goût obstiné
« pour les lettres, ne sommes-nous pas déjà très ar-
« riérés[1] ! »

Ceci devint plus sérieux, et de la littérature nous passons ici en pleine morale. Ce n'est plus seulement au goût, comme on le voit, c'est aux mœurs de notre temps que M. de Sacy fait le procès. Et ce n'est pas dans ce passage seul, c'est dans cent autres, tous empreints de la même tristesse éloquente, que M. de Sacy s'afflige de voir les Français d'aujourd'hui devenus des chercheurs d'or insensibles aux nobles jouissances du beau et du bien. Il insiste à plus d'une reprise sur ce ver qui pique « au cœur les religions comme la « société, l'égoïsme, l'avide recherche des jouissances « positives, trop souvent cachées sous le masque d'un « faux bon sens. » Il est bien à craindre que ce ne soit de nous que Bossuet a prophétisé quand il a dit « qu'un « temps pourrait venir où l'on tiendrait tout dans l'in-« différence, excepté le plaisir et les affaires[2]. » Nous pouvons, il est vrai, plaider quelques excuses, mais

[1] *Variétés littéraires*, t. I, p. 115.
[2] Ibid., p. 310.

qu'elles sont tristes et qu'elles nous laissent peu d'espérances pour nos faiblesses ! « Nous sommes une « société où l'homme est aux prises avec ses passions « sans règle qui le domine, aux prises avec les chances « de la vie sans appui qui le soutienne, sans flambeau « qui l'éclaire : la société elle-même est aux prises « avec les révolutions, sans une foi publique qui les « tempère et qui les ramène du moins à quelques prin- « cipes immuables. Nous sentons notre cœur errer « comme un char vide qui se précipite[1]. »

A la vérité aussi, plus d'un esprit distingué de notre âge, frappé, comme M. de Sacy, des incertitudes morales dont nous sommes tous agités, a essayé d'y remédier en popularisant dans son sein les principes d'une philosophie pure. Il y a une école célèbre, fertile en bons esprits, qui a entrepris de nous ramener aux sources du vrai, du beau et du bien, et qui s'est mise en campagne, pour cette recherche, par tous les pays du monde et à travers tous les âges de l'histoire. La philosophie spiritualiste et éclectique du dix-neuvième siècle s'est proposé précisément de raffermir les croyances ébranlées, en s'appuyant sur une patiente observation du cœur humain et sur une étude érudite de tous les efforts de la pensée. Cette entreprise hon-

[1] *Variétés littéraires*, t. II, p. 6.

nête est vue par M. de Sacy avec bienveillance, mais avec un sentiment visible d'incrédulité. Il suffit de lire ses articles sur M. Jouffroy et M. Damiron, les deux plus pures renommées de la philosophie moderne, pour voir à la fois l'estime que M. de Sacy fait des bonnes intentions de cette école tout entière, mais le petit fonds d'espérance qu'il place en elle. Rarement plus douce ironie s'est jouée des prétentions de deux honnêtes gens. M. de Sacy prévient franchement M. Jouffroy « que le public est en garde contre la phi-« losophie, et que ce n'est pas sans raison, » vu que la « philosophie est la plus belle prometteuse du monde... « mais que, quand il s'agit d'en venir à l'effet de ses « promesses, elle s'arrête tout court... » Il ajoute qu'autrefois, dans sa jeunesse, « la philosophie n'hé-« sitait pas à produire des systèmes, mais qu'aujour-« d'hui la philosophie, étant devenue vieille, et, ayant « acquis de l'expérience à ses dépens, est plus dis-« crète; » d'où il suit, dans la pensée de M. de Sacy, que c'est principalement pour ne pas se compromettre que l'éclectisme ajourne sa découverte de la vérité après l'étude patiente et complète de tous les systèmes de philosophie présents et passés : sorte de calendes grecques, destinées à faire prendre patience aux gens accommodants. Suit une des critiques les plus piquantes de l'éclectisme que nous ayons mémoire d'avoir

lues : « Un peu de Platon, dit M. de Sacy, un peu de Ma-
« lebranche, un peu de Locke : prenez partout, laissez
« partout, vous recomposerez la vérité. Oui, ajoute-t-il;
« mais quelle sera l'érudition assez vaste et assez pure
« pour aller saisir la vérité sous les poussières de tant
« de langues mortes, de tant de monuments oubliés, de
« tant de systèmes inintelligibles?... Et quand cela sera-
« t-il fini?... J'avoue qu'à tout prendre il me paraît plus
« simple, plus court, et aussi sûr, de fermer les volets
« de son cabinet et de se mettre à raisonner au coin de
« son feu [1]. » La conclusion est nette, et voilà le médecin congédié avec toute sa pharmacie.

Avouons qu'atteinte de tels maux et traitée par de tels remèdes notre société est bien en peine, et que, si elle conserve après cela quelque bonne opinion d'elle-même, ce n'est pas faute que M. de Sacy lui ait dit son fait. A peine si les grands et éternels ennemis des temps modernes, M. de Bonald lui-même, en pleine Chambre de 1815, M. de Maistre, dans les jours où sa plume courait (comme il dit) sans prendre le temps d'effacer, auraient porté sur la tête des héritiers de la révolution française des coups plus rudement assenés.

Vienne pourtant, non M. de Bonald, non M. de Maistre lui-même, mais quelque disciple timide de ces

[1] *Variétés littéraires*, t. I, pp. 438, 439, 442.

maîtres fougueux, quelque héritier sous bénéfice d'inventaire de leurs croyances religieuses et politiques; que cet auteur innocent, encouragé par les pénitences publiques que tant de gens font tout haut, par les confessions qui courent les rues, et peut-être aussi par les moralités sévères que M. de Sacy fait entendre, se hasarde à prendre tout cela trop au pied de la lettre; qu'il ajoute, croyant bien dire, que ce n'est pourtant point assez de décrire le mal, qu'il faudrait en découvrir et en accuser le principe, et que ce principe pourrait bien être celui-là même dont tout le monde se vantait encore hier : le libre examen pris pour base de toute croyance philosophique, et la raison établie comme seul fondement de toute institution politique. Cette hypothèse, quelque timidement qu'elle soit exprimée, est très-mal venue de M. de Sacy, et il retrouve, pour justifier la société moderne sur ce point, une bienveillance ardente à laquelle la rigueur absolue de ses paroles de tout à l'heure ne nous avait pas complétement préparés.

Ce n'est point, par exemple, un redoutable ennemi des temps modernes que le doux, l'ingénieux M. Nicolas : rien ne ressemble moins à un grand inquisiteur sur son siége ou à un châtelain du treizième siècle tout bardé de fer. Il n'a point juré de guerre à mort à la civilisation dont il jouit, je pense, tout comme un autre,

à la raison dont il a fait parfois si bon usage, et à la tolérance dont il a donné des preuves. Son livre sur *le Protestantisme et le Socialisme* n'est point exempt de l'inconvénient de toutes les philosophies de l'histoire, à savoir, d'arranger les événements d'une façon systématique et de les forcer un peu quand ils gênent. Après tout cependant, il n'est point sorti des bornes d'une discussion polie, et il s'est borné à soutenir qu'en d'autres temps, au moyen âge par exemple, les pouvoirs politiques étaient mieux organisés que de nos jours. Proposition fort contestable, assurément, mais que M. de Sacy accueille avec un extrême déploiement de sévérité. L'enfant de 1789 s'émeut, et il a des paroles assez dures pour rappeler à l'imprudent écrivain *les serfs de la campagne et la tyrannie seigneuriale;* il lui déclare avec beaucoup de véhémence que *la raison et l'humanité ont enfin triomphé, que l'intolérance est descendue dans le tombeau, et que la civilisation achèvera de sceller la pierre qui la recouvre* [1], etc.; enfin que tous ces services sont dus exclusivement à l'empire de la raison et du libre examen, fondements de la société moderne. J'imagine que c'est au même ordre d'adversaires que M. de Sacy répondait, dans son discours à l'Académie, lorsqu'il célébrait *l'esprit*

[1] *Variétés littéraires*, t. II, pp. 90, 97.

nouveau d'une philosophie, à laquelle on n'a reproché jusqu'ici que son impartialité même, et qu'on attaquerait peut-être avec moins d'acharnement si elle était moins élevée, moins fière, et si elle n'avait pas eu l'honneur de relever la première, dans l'abattement universel des âmes, le drapeau du spiritualisme [1].

Quoi! vraiment, pourraient dire ici les contradicteurs tout meurtris de M. de Sacy, la philosophie moderne a fait tout cela! Ce n'est donc plus *la plus belle prometteuse du monde!* En réalité, on ne peut lui reprocher que d'être *impartiale!* Les gens qui doutent du remède qu'elle peut apporter à la société n'ont d'autre motif de défiance que le dépit de l'avoir vue combattre la première *l'abattement universel des âmes!* Mais, tout à l'heure, vous-même, était-ce aussi par dépit des services qu'elle a rendus que vous la railliez de si bonne humeur? Ah! c'est différent, dira sans doute M. de Sacy : quand j'attaque la philosophie ou la société moderne, c'est en ami, pour jouer ou pour avertir; vous, quand vous vous en mêlez, si doucement que ce soit, c'est en ennemi, pour détruire. Je gronde, je crie un peu haut, mais je sais où mes coups portent et suis sûr de ne pas aller par trop loin; vous, si on vous laissait faire, on ne sait si on vous arrê-

[1] *Variétes littéraires*, t. I, p. 27

terait. Nous ne vous laisserons point mêler de nos querelles de famille. Rappelez-vous la fable du loup et de la mère qui bat son enfant. Vous êtes le loup :

> Biau chiere leup, n'écoutés mie
> Mère qui gronde enfant qui crie.

Un témoin impartial de ce dialogue pourrait cependant intervenir ici et insister un peu. A la bonne heure, dirait-il à M. de Sacy, mettons que tous ceux-ci sont les ennemis, et vous l'ami de la société; que, quand ils l'accusent, c'est pour la perdre de réputation, tandis que vous, vous ne la faites souffrir et crier que pour son bien et pour la guérir. Mais, enfin, ces maux que vous signalez, ils existent, ils croissent même, ils frappent vos yeux et froissent toutes les fibres de votre âme. Il n'est que trop vrai que le goût du beau se retire des imaginations; que peu de cœurs battent encore pour les jouissances élevées; que la littérature n'est le plus souvent qu'une distraction sensuelle pour un petit nombre d'esprits blasés; que les agitations de la Bourse ont remplacé les émotions de la tribune; il n'est que trop vrai que nous avons passé en dix ans d'un désordre sans grandeur à un ordre sans dignité : en un mot, que la société dort depuis qu'elle ne tremble plus. Vous savez, vous sentez tout cela, vous le dites admirablement. Mais la

cause (je ne demande pas encore le remède, je ne suis pas si ambitieux), ne pouvez-vous pas nous l'enseigner? Il n'est pourtant pas naturel qu'une révolution issue de l'essor le plus élevé qu'ait jamais pris la pensée humaine ait tourné si rapidement à l'un des plus grands abaissements qui l'aient jamais humiliée. Plus vous faites cas de l'origine même du mouvement, plus vous êtes tenu de nous rendre compte de son étrange déviation. Vous ne voulez pas de l'explication des gens qui condamnent tout dans la révolution de 89, commencement et fin, principes et conséquences. Soit, je ne dis pas que vous ayez tort. Vous ne voulez pas davantage qu'on vous fasse reculer vers un autre siècle. D'accord. A vous aussi, pourtant, il échappe des soupirs, des regrets, et, quand personne n'est là pour en tirer parti, vous les exhalez sans vous contraindre. Dites-nous, pour nous tirer de peine, quelle est la règle de vos approbations et de vos blâmes; ce que vous voulez garder du présent, ce que vous regrettez d'avoir perdu dans le passé.

Il semble que cette exigence ne dépasserait pas les bornes de ce qu'un lecteur docile a le droit de demander à un auteur dont il veut suivre les conseils. Nous doutons pourtant que l'étude la plus attentive des deux volumes de M. de Sacy y satisfasse entièrement; et personne malheureusement n'a ni le talent ni l'au-

torité de parler en son lieu et place. J'essayerais pourtant, si je ne craignais pas le ridicule, de faire à la fois la demande et la réponse. En tout cas, il n'y a sans doute pas de présomption à dire que, si, pour pour mon humble part, pareille question m'était posée, à moi dont les sentiments sont si voisins de ceux de M. de Sacy, et qui souscris si volontiers à la plupart de ses jugements, elle ne me causerait que peu d'embarras, et je ne lui opposerais aucune réticence. Dans la comparaison du passé et du présent, il ne me semblerait pas impossible d'établir le bilan de nos pertes et de nos gains d'une manière dont nul, ce semble, n'aurait tout à fait à se plaindre.

La société d'autrefois, pourrais-je dire, cette société qui a péri en 89, mais qui se mourait de dissolution depuis plus d'un demi-siècle, cette société, dans ses jours de vigueur et d'éclat, avait eu à la fois une grande pensée et une grande passion : c'était le culte de la règle en toutes choses. Une règle de mœurs prenant sa source dans une foi vive et soumise; une règle politique incarnée dans un pouvoir traditionnel; une règle sociale fondée sur la hiérarchie héréditaire des rangs et des professions; partout et en toutes choses une règle impérieuse et minutieuse, ce fut l'esprit, la gloire, la force de l'ancienne société française tout entière, telle qu'elle brillait dans sa matu-

rité, aux pieds du trône de Louis XIV. A tout homme, dans tout âge, dans toute situation, une voix très-claire disait alors : Tu dois agir, tu dois penser, tu dois même mourir de telle façon et non de telle autre. Ce langage était tenu à l'enfant au berceau, comme au soldat à l'armée; au courtisan à Versailles, comme au moine dans sa retraite; à l'auteur dramatique comme au philosophe. Il y avait un art parfaitement défini pour faire toute chose; un sonnet, une tragédie, sa fortune, sa cour ou son salut.

Entreprise assurément très-noble et très-morale que celle que d'enchaîner ainsi, par les liens du devoir, toutes les actions et toutes les pensées de l'homme! Nul doute que tout ce que nous admirons dans le siècle de Louis XIV, la gravité, la majesté, la paix, ne vînt directement de ce sentiment de la règle partout répandue, et qui doublait les forces de la nation en la contenant. Le cachet d'une société fortement réglée est empreint sur toutes les œuvres comme sur tous les monuments de cette époque, et, au moins à sa surface, l'ordre luit comme un soleil d'une splendeur incomparable. Entreprise pourtant qui n'échappait point à la condition de toutes les tentatives trop absolues pour ce monde, celle d'être parfois chimériques dans leur conception, et de devenir par là même tyranniques dans leur exécution. La règle universelle

des actions humaines existe assurément dans la pensée de Dieu, et il la révèle aux cœurs droits qui la cherchent. Mais elle ne peut être ni partout ni toujours exprimée au dehors, ni surtout écrite dans des lois. On ne peut faire, sans violence, une loi coercitive de tout ce qui est devoir personnel. Les plus sacrés même d'entre les devoirs tiennent à l'âme par des scrupules d'une nature sensitive et délicate qui ne peuvent supporter le grand jour. La société du dix-septième siècle méconnaissait cette distinction, et, pour vouloir poser en toutes choses des règles positives appuyées sur des sanctions pénales, il lui est arrivé plus d'une fois de violenter, avec un mélange de cruauté et de frivolité, l'indépendance légitime de l'être humain. A force de vouloir simplifier la règle politique, elle la réduisait à l'unité du despotisme ; pour mieux assurer la règle religieuse, elle la doublait par l'intolérance. Pour être plus sûre que la loi fût obéie et la religion respectée, elle les plaçait, l'une et l'autre, aux genoux d'un maître armé, punissant des mêmes peines toute résistance et toute hérésie, tout droit qui se défend et toute conscience qui s'égare. Par une application moins dangereuse, mais gênante aussi de la même manie de tout régler, elle enfermait la littérature elle-même (*pace tua dixerim*, ô judicieux critique!) dans des conventions puériles. Il lui fallait

à toute force un roi, un pape de littérature, et quand elle l'avait trouvé, elle lui mettait dans les mains un sceptre et une férule, formés des trois unités classiques enlacées l'une dans l'autre. Enfin, dans les rapports des hommes entre eux, que d'entraves, que d'étiquettes, que de sots débats de préséance naissaient de la même passion de règle excessive ! Au foyer même de la famille, combien de sacrifices arrachés aux sentiments naturels, par les préjugés de races transformés en lois infranchissables de la société ! Combien les règles imaginaires de la hiérarchie, le devoir de soutenir son nom et de tenir une place à la cour, ont fait verser des larmes au pied des autels et au fond des couvents, dans les tortures de vocations forcées et d'unions mal assorties !

C'est tout cela, ce sont ces échafaudages de carton et ces étreintes de fer, par lesquels l'ancienne société, dans sa manie de tout régler, avait cru combler les lacunes ou réparer les brèches de sa forteresse que la société moderne a voulu détruire. Elle a prétendu faire table rase de tout ce qu'il y avait d'intolérant et d'arbitraire dans les conventions sociales. Elle a voulu rendre à la religion sa véritable sanction, qui réside dans la conscience. Elle a permis (du moins elle s'en vantait encore, il y a peu de temps) quelque discussion sur les principes politiques. Elle a

laissé la littérature s'ouvrir de nouveaux horizons, même en dehors de l'orthodoxie classique. Enfin elle laisse chacun vivre à sa guise, faire le métier qui lui convient, marier ses enfants comme il l'entend, sans crainte qu'on lui reproche d'usurper et de déroger.

Si la société moderne n'avait fait que cela, si elle n'avait retranché que ces excès, ces excroissances de la règle, en vérité il n'y aurait pas grand'chose, dans son œuvre, ni à reprendre ni à regretter. Mais, ce faisant, n'a-t-elle pas été au delà du but? En supprimant des règlements excessifs, exclusifs et puérils, n'a-t-elle pas du même coup et par le même élan porté imprudemment atteinte aux règles fondamentales, éternelles et sacrées qui dominent la conscience des êtres libres? N'a-t-elle pas surtout effacé des esprits l'idée même de la règle, l'idée qu'une règle existe en toute chose, et que, s'il ne peut y avoir toujours un législateur pour la proclamer et un huissier pour lui prêter main-forte, il y a toujours pour une intelligence saine le devoir de la rechercher et pour un cœur droit le devoir de s'y conformer? Elle a affranchi la conscience de la loi civile en ne forçant plus les gens par autorité de justice à mourir avec un billet de confession : à la bonne heure; mais n'a-t-elle pas, en revanche, laissé accréditer l'illusion funeste que devant Dieu et devant soi-même tout homme est libre d'adop-

ter, d'ignorer, de refuser toute religion à sa fantaisie? Elle a permis aux citoyens de discuter les lois, et sous certaines conditions de concourir à leur formation : c'est à merveille. Ne se sont-ils pas trop souvent autorisés de cette permission pour s'affranchir à leur gré de toute loi? Elle a détrôné Aristote et mis à la retraite tous les abbés d'Aubignac du monde avec leurs tragédies régulières et ennuyeuses : laissez-la faire. Mais, en dehors comme au dedans des trois unités, une règle de goût existe qui n'est qu'une règle de morale. Qu'on se nomme Sophocle, Shakespeare ou Racine, il est toujours vrai que le talent est un don de Dieu, et que le dépositaire en doit compte à celui dont il l'a reçu : il est toujours vrai que la littérature est faite pour élever l'esprit vers le bien, et non pour soulever dans les bas-fonds de l'âme le tumulte des sens. La critique moderne n'a-t-elle pas méconnu ces devoirs, et n'a-t-elle pas proclamé que tout homme de génie ne devait consulter que sa propre inspiration, et pouvait se tracer à lui-même non-seulement sa voie, mais son but? Enfin, dans la carrière des ambitions privées, délivrée aujourd'hui de tant d'entraves qui la hérissaient autrefois, chacun ne s'est-il pas précipité au hasard, sans consulter ni ses forces ni le droit d'autrui, sans se demander s'il trouble l'État ou s'il coudoie son voisin?

N'en doutons pas, si la société passée était passionnée pour la règle et souffrait de ses excès, la nôtre, en revanche, passant à l'extrémité opposée, a pris la règle en dégoût et meurt de son absence. C'est au défaut d'une règle morale qu'il faut attribuer ses plus étranges écarts de politique et de littérature. Cela peut sembler étrange à dire en ce moment, car ce n'est pas précisément par fougue et par intempérance qu'elle pèche. Mais ses emportements d'hier, comme ses langueurs d'aujourd'hui, tout cela provient d'une même source, du défaut d'une règle, qui ménage ses forces en les gouvernant. C'est un cheval qu'aucun cavalier ne mène : il s'emporte, il s'essouffle, et vous le voyez qui tombe épuisé dans l'arène.

Je ne sais, mais il me semble que cette rapide comparaison peut faire comprendre quel principe pourrait présider, suivant nous, à la distribution des blâmes et des éloges entre le temps présent et le temps passé. J'ai même la présomption de croire que M. de Sacy ne me contredira pas si j'affirme que c'est là, sans qu'il nous le dise, le principe secret de tous ses jugements, et que là réside aussi la conciliation de leur diversité apparente. Du temps passé, il aime la sévérité morale, il répudie la rigueur exclusive. Du temps présent, il aime la liberté d'esprit, il déteste le déréglement. Il aime la tolérance réciproque qui fait vivre

en paix toutes les opinions : il a en horreur le dévergondage des imaginations et les caprices fantasques du goût : et, comme il réunit les qualités opposées des deux époques, il est à son aise pour haïr cordialement et dénoncer vertement leurs défauts.

Faut-il nous en tenir pourtant à ces reproches équitablement distribués à droite et à gauche? Condamner, applaudir, regretter, tout cela suffit-il, et ne pouvons-nous pas quelque chose de plus? Si réellement nous sommes malades, et si pourtant nous ne sommes pas désespérés, deux convictions que nous partageons avec M. de Sacy, il faut travailler à nous guérir; et, si la cause de nos maux est connue, c'est donc à elle qu'il faut s'attaquer directement. Si c'est une règle morale qui nous manque, et si cette règle s'est effacée de nos cœurs en même temps que son application excessive disparaissait de nos lois, c'est à la rétablir qu'il faut travailler. A moins de vouloir se consumer dans une misanthropie stérile ou se perdre dans de trompeuses illusions, c'est là le but qu'il faut poursuivre. A quel prix, par quel moyen faire rentrer dans la société le sentiment de la règle morale qui lui échappe? A quelle source faut-il la puiser? Nouvelle question qui sort de la première et que nous avons bien le droit de poser encore à M. de Sacy, puisque ce sont ses écrits mêmes qui nous la suggèrent. Et

puis, d'ailleurs, il est moraliste de profession : de ses deux volumes, il en est un, tout entier, qui porte cette étiquette *Morale*. Dans le nombre, il ne peut donc manquer de se rencontrer au moins quelques pages consacrées à résoudre le grand problème dont nous sommes tous travaillés. Frappons donc hardiment à cette porte, pour savoir ce que, en fait de règle morale, M. de Sacy pense offrir à cette société moderne si dépourvue, constant objet de ses inquiétudes et de ses prédilections.

II

M. de Sacy va me le dire, et je le sais bien : il n a jamais eu la prétention de rédiger un traité régulier de morale : il ne nous offre point un *de Officiis* nouveau ni une *Éthique* de sa façon. Une entreprise si dogmatique serait tout à fait contraire au tour de son esprit. Ce n'est jamais en son propre nom, mais toujours à propos des idées d'autrui, que M. de Sacy émet modestement les siennes. Il n'importe. Ce n'est pas par hasard en effet qu'il a passé en revue si soigneusement les grands moralistes des temps passés, et même les moralistes moins connus du temps présent.

Ce n'est pas sans dessein qu'il saisit, pour parler de morale, l'occasion fournie par toutes les nouvelles éditions de la Bruyère, de Pascal et de la Rochefoucauld, ou par la publication des traités moins éclatants de MM. Alletz ou de Laténa. Il a une pensée qui le guide dans ces jugements successifs, pensée constante, bien que discrète, qu'il dévoile presque toujours, mais sur laquelle il n'appuie jamais, et que nous avons droit de saisir et de fixer à travers les détours de la forme ondoyante qui tour à tour la cache et la laisse voir.

Eh bien! je ne crois point me faire illusion en disant que, de l'ensemble des articles de M. de Sacy, tout lecteur attentif devra tirer cette conclusion, c'est qu'il n'est pour les sociétés comme pour les individus qu'une seule source d'où puisse découler une règle morale fixe et certaine, et cette source, c'est la foi chrétienne. La morale de M. de Sacy est chrétienne avant tout; et par là je n'entends point ce qu'on est convenu d'appeler en langage philosophique la morale chrétienne, c'est-à-dire quelques versets de l'Évangile; quelques lambeaux du Discours sur la montagne, séparés de ce qui les précède et de ce qui les suit, puis travestis, rajustés et cousus ensemble à la mode du dix-huitième siècle; mais la morale chrétienne tout entière, telle qu'elle sort des entrailles mêmes du dogme, avec ses sévérités et ses miséricordes, avec les

condamnations mystérieuses dont elle frappe tous les hommes et les grâces plus mystérieuses encore par lesquelles elle les relève. La morale chrétienne de M. de Sacy n'est point étendue d'eau comme on la distribuait à la porte de l'église du *Vicaire savoyard ;* il nous l'offre plutôt à l'état d'acide concentré comme on la distillait à Port-Royal.

Cette conclusion résulte pour nous jusqu'à l'évidence de beaucoup de choses que dit M. de Sacy, et surtout de toutes celles qu'il ne veut pas laisser dire. Nous la tirons de ce qu'il affirme et encore plus de ce qu'il conteste, du témoignage qu'il rend au christianisme, mais surtout de la guerre très-déclarée qu'il fait à quiconque se mêle de faire de la morale sans être chrétien.

Les hommages rendus au christianisme abondent dans l'ouvrage de M. de Sacy. Il insiste à plusieurs reprises sur l'action unique, incomparable, exclusive, que le christianisme fait sentir à toutes les parties de la société, aussi bien à la littérature qu'à la politique, aux relations privées des hommes entre eux comme à la vie publique des citoyens. Que le christianisme seul puisse donner aux hommes le sentiment de la dignité humaine, en même temps que la résignation aux plus humbles fortunes, que lui seul par conséquent puisse résoudre le problème d'élever l'âme de tous les

hommes, sans troubler tous les rangs de la société [1]; que lui seul sache donner aux lois le tempérament exact qui leur convient de rigueur et de mansuétude; « que la seule loi qui cherche le salut des hommes, « même lorsqu'elle semble demander leur peine, soit « la loi chrétienne [2]; » que dans les lettres mêmes la vraie manière exacte de bien écrire est de suivre la parole de l'Évangile, de chercher la justice et d'attendre le reste par surcroît, et que les grands hommes du dix-septième siècle n'aient été d'admirables écrivains que parce qu'ils étaient de vrais chrétiens [3]; que tout écrivain parmi les modernes qui n'est pas « animé à un degré quelconque par le sentiment chré- « tien ne soit qu'un déclamateur [4] : » toutes ces propositions, textuellement extraites des deux volumes que j'ai sous les yeux, ne laissent guère par leur forme affirmative place à aucune équivoque. Elles ne sont pourtant pas les plus concluantes encore, à mon sens; une preuve plus décisive résulte des arguments par lesquels M. de Sacy terrasse toute morale qui part d'un autre principe que de ceux du dogme évangélique. Pour s'en convaincre, il ne faut que le suivre

[1] *Variétés littéraires*, t. I, pp. 98, 102.
[2] T. I, p. 98.
[3] T. I, p. 100.
[4] T. I, p. 333.

dans les appréciations successives qu'il fait de tous les systèmes de morale que les hommes ont pu inventer, et cet examen est bientôt fait, car ces divers systèmes, séparés par d'insignifiantes différences, se rapportent, au fond, à deux principaux.

Depuis que le monde existe en effet, la raison humaine, par ses seules forces, et en dehors de la révélation chrétienne, n'a guère produit que deux ordres de moralistes qui se partagent très-inégalement l'empire. Les uns exercent presque exclusivement l'autorité dogmatique; les autres ont en leur faveur la pratique la plus commune. Les uns occupent à peu près toutes les chaires; les autres attirent la grande majorité des disciples. Les uns jouissent presque seuls du droit de parler haut; les autres, en revanche, ont à peu près sans partage le privilége d'être écoutés.

Disons-le à l'honneur de l'esprit humain. Les plus nombreux, parmi les moralistes, sont ceux qui font à l'homme un rigoureux tableau de ses devoirs, en même temps qu'ils tâchent de lui inspirer une confiance absolue dans les moyens dont il dispose pour s'en acquitter. Que tout homme doive commander à ses passions et qu'il ait reçu du ciel, avec le don de la raison, une force pleinement suffisante pour exercer ce gouvernement intérieur : c'est ce que répètent depuis Pythagore jusqu'à Cicéron, sur un ton chaleu-

reux, hautain ou sensible, la plupart de ceux qui ont prétendu, avant ou après le christianisme, mais sans son concours, guider leurs semblables dans l'étude du bien moral. Le stoïcisme a fait cette prédication, avec plus d'éclat dans la doctrine et plus d'apparat dans l'application qu'aucun autre. Mais que sont la plupart des traités de morale humaine sinon des traités de stoïcisme adoucis? Disons mieux, qui de nous dans l'orgueil de la jeunesse n'a eu ses jours de stoïcisme? Quel est l'adolescent un peu bien né et instruit par de bonnes leçons qui ne croie très-sincèrement que, pour connaître le devoir, il suffit de le chercher, et que pour l'accomplir, il suffit d'en former la résolution? Épictète est le dieu de tous les jeunes gens qui débutent et de toutes les philosophies qui commencent.

Mais hélas! on n'a pas fait beaucoup de chemin en ce monde, ni beaucoup regardé autour de soi, sans s'être aperçu que la tâche de commander à ses passions est plus compliquée qu'elle n'en a l'air. Le monde est composé d'hommes dont le plus grand nombre s'intitulent des gens de bien, sans qu'on puisse trop leur contester un titre qu'aucun jugement ne leur enlève. Parmi ces hommes, combien y en a-t-il qui remplissent les devoirs élémentaires de la morale, telle qu'on la décrit dans les livres et telle qu'on la débite aux enfants? Chose singulière, et qui décon-

certe le moraliste dans sa philosophie et la jeunesse honnête dans ses espérances ! A l'école, et tant qu'il ne s'agit que d'enseigner, le devoir est la règle; dans la vie, et dès qu'il s'agit de l'appliquer, le devoir n'est plus que l'exception. Le spectacle de la corruption sociale saisit à la gorge le jeune stoïcien dès qu'il est revêtu de la robe virile :

Totaque impune Suburra
Permisit sparsisse oculos jam candidus umbo.

Il est bientôt suivi d'un autre qui n'est guère plus consolant. Le premier coup d'œil a fait apercevoir le scandale du vice qui s'avoue; le second découvre, sous la surface encore brillante, le dégoût du vice qui se déguise. C'est le jour des révélations qui naît; c'est l'égoïsme savant qui se dévoile sous la sagesse des sages du monde; c'est l'hypocrisie qui perce sous la piété; c'est la trahison qui enfonce sa griffe dans le cœur, sous l'étreinte même de l'amitié. Déçu, désenchanté, le stoïcien rentre en lui-même pour retrouver au moins, dans la paix de son cœur, la vertu bannie de la société des hommes. Vain espoir ! cet asile des inspirations de l'enfance est envahi lui-même par les vapeurs d'une atmosphère corrompue ; le mal y a pris pied, il y règne, il y commande, et un matin on se réveille tombé du rocher d'Épictète dans la boue de

son quartier, où l'on va désormais piétiner comme le plus vulgaire des passants.

Cette histoire, qui est presque celle de tous les hommes, a beaucoup compromis dans le monde la réputation de la morale rigoureuse et stoïcienne. Elle a donné naissance à une autre série de moralistes plus accommodants, et qui pensent mieux comprendre la nature humaine. Puisque le devoir, disent ceux-ci, sur les hauteurs où il est idéalement placé, est presqne impossible à atteindre, n'est-ce pas à lui à s'abaisser un peu, à se mettre à la portée des faibles, à faire quelques pas au-devant de ceux qui les cherchent? Après tout, si personne n'est capable d'accomplir son devoir tout entier, personne non plus ne peut y être tout à fait obligé : à l'impossible nul n'est tenu. Puisque la force des passions est si impérieuse, qu'on peut, en pratique, la regarder comme invincible, au lieu de s'épuiser à les dominer, ne vaudrait-il pas mieux chercher quelque moyen de les apaiser en les désarmant? Faisons donc un choix parmi les devoirs et parmi les passions : toutes ne sont pas également déplaisantes et également dangereuses. Il est des vices honteux qui obscurcissent l'intelligence, altèrent la santé, dont l'apparence seule a je ne sais quoi d'ignoble et de dégradant. Il est des vices hargneux qui rendent le commerce des hommes entre eux presque impossible et

troublent la vie sociale. Ceux-là, un intérêt bien entendu peut à lui seul suffire pour s'en garder ; c'est le feu, on n'y touche pas sans périr. Mais il en est de mieux appris qui ne sont pas incompatibles avec l'élégance des mœurs, avec la fidélité des amitiés, avec la générosité des sentiments. Pourquoi ferait-on à ceux-ci une guerre trop acharnée ? qui gênent-ils ? à qui font-ils mal ? ils ont même l'avantage de détendre un peu l'âme que trop de contrainte roidirait, et de mettre du moelleux dans la vie. Ainsi parle une morale plus aimable qui se propose de rétablir, au moyen de mutuelles concessions, l'équilibre si étrangement rompu entre les forces de l'homme et ses obligations. Tout le monde la connaît, cette morale ; elle est la monnaie courante de la société. Ses sectateurs sont nombreux, ses théoriciens un peu plus rares, ce qui est assez simple, car par nature elle fuit la pédanterie ; mais en revanche tous les poëtes la chantent, et elle règne sur tous les théâtres. Elle a aussi ses grands noms qui prétendent à l'estime du monde ; elle a fait de la métaphysique avec Épicure, elle s'est couronnée de fleurs avec Horace, elle a bercé le sommeil de Montaigne et dicté les instructions paternelles de lord Chesterfield à son fils.

Je le répète, il n'y a guère de possibles, de concevables par la raison seule, que ces deux catégories de

moralistes. Quand on ne parle à l'homme qu'au nom de sa raison, quand on ne lui promet d'autres secours que ceux qu'il peut trouver en lui-même, il faut de toute nécessité lui donner confiance dans ses forces ou se montrer indulgent pour ses faiblesses. Il faut lui dire qu'il peut accomplir son devoir tout entier, ou qu'il peut en rabattre de moitié. Il faut l'exalter sur sa puissance, ou le consoler dans son infirmité. Confiante ou complaisante, il n'y a point d'autre situation possible pour une morale purement humaine. Eh bien, M. de Sacy ne veut être ni l'un ni l'autre. De ces deux systèmes de morale, il trouve que l'un inspire l'orgueil, et il prend plaisir à l'humilier ; il trouve que l'autre souffle une mollesse d'âme qu'il flétrit par une indignation généreuse. Il ne veut pas qu'on dise que l'homme a le pouvoir d'être tout à fait bon ni qu'il a le droit de rester à moitié mauvais. Il faut l'entendre quereller tour à tour les prédicateurs de la morale facile et ceux de la morale orgueilleuse. C'est un spectacle plein d'intérêt et de fruit ; rarement l'accent de la conviction tomba de si haut et sortit du fond d'un cœur plus sincèrement ému.

Il n'y a point de parole, par exemple, que M. de Sacy répète avec plus de complaisance que cette vive saillie de M. de Maistre : « Je ne sais pas ce que c'est que la « vie d'un coquin, mais je sais ce que c'est que la vie

« d'un honnête homme : c'est affreux ! Qu'on ne dise « pas, s'écrie-t-il, que cela est exagéré... Ceux-là ne « savent pas ce que c'est que l'honnêteté qui se con- « tentent de ce qu'ils en ont [1]. » Et il part de là pour conclure avec un accent presque biblique qu'il n'y a point en réalité d'honnête homme en ce monde ; que *toute chair*, comme dit l'Écriture, *a corrompu sa voie ;* que, là même où les actes, la forme extérieure de la vie paraissent honnêtes à la surface, le fond du cœur est plein de sentiments honteux et de souillures cachées qui n'attendent pour se montrer qu'un rayon du jour. Sur ce chapitre de la corruption humaine, M. de Sacy est plus insistant qu'un prédicateur, non pas de Rome, mais de Genève : « Pour être humble, s'écrie- « t-il, il n'est pas nécessaire, comme se l'imaginent « quelques personnes, de se croire ridiculement moins « d'esprit, moins de mérite et moins de vertus qu'on « n'en a : il suffit de ne pas s'en accorder plus qu'on « n'en possède. Étudiez-vous donc, étudiez-vous à la « pure lumière de cette règle de justice et de vérité « qui brille en nous quand nous ne l'éteignons pas « volontairement. Vous voulez connaître le sot, le fat, « le menteur, je n'ose pas dire le perfide, le méchant, « je recule devant ma propre sincérité : j'ai peur qu'on

[1] *Variétés littéraires*, t. I, p. 70.

« ne me prenne au mot ; vous voulez connaître l'homme « enfin, avec le peu qu'il a de bon et tout ce qu'il a « de mauvais ; je ne vous défends pas d'étudier les au- « tres, à condition que dans les autres vous saurez « bien que c'est votre image que vous contemplez, le « fond de votre nature, et sinon ce que vous êtes, du « moins ce que vous auriez pu être et ce que vous avez « été plus d'une fois peut-être dans le secret de vos « pensées, dans le tumulte de vos désirs et le mouve- « ment presque imperceptible de vos penchants. Pour « mon compte, quand je voudrai peindre l'homme en « laid, je n'irai pas bien loin chercher mon modèle [1]. »

Qui est-ce qui parle ainsi ? est-ce M. de Sacy au *Journal des Débats*, ou Pascal s'entretenant avec Nicole ? En tout cas, en voilà assez pour ruiner le stoïcisme par la base. Essayez de faire du stoïcisme avec l'infirmité humaine ainsi percée à jour ! Essayez de persuader à l'homme qu'il dépend de lui d'être vertueux après l'avoir ainsi enfoncé à plaisir dans l'abîme de sa misère et dans les exhalaisons de sa corruption cachée !

M. de Sacy repousse donc cette morale présomptueuse qui compte sur la bonté naturelle de l'homme ; mais il répudie tout aussi nettement cette morale

[1] *Variétés littéraires*, t. I, p. 70.

accommodante qui prend son parti de ses imperfections. L'arrogance stoïque ne trouve pas son compte avec lui, on vient de le voir; mais la grâce épicurienne ne le fléchit pas davantage. De la même main dont tout à l'heure il arrachait à l'un le masque de sa fausse sagesse, il déchire le voile doré dont l'autre se pare. « J'ai tant lu Montaigne, dit-il, je ne le dis pas pour « m'en vanter. Je ne me crois pas plus philosophe « pour cela. La sagesse de Montaigne est une sagesse « trop humaine et trop facile. Nous en serions quittes « à trop bon marché si la vraie philosophie s'apprenait « à pareille école! Montaigne est un écrivain admi- « rable; c'est un dangereux moraliste. Il chatouille « dans notre cœur le fond secret de mollesse et d'é- « goïsme d'où découlent toutes nos faiblesses [1]. » Et tout le morceau suit sur ce ton, relevant à la fois le charme et le danger d'une morale qui, au lieu de réprimander les vices de l'homme, les tolère, les prend en pitié et s'amuse à les peindre en beau.

Mais, si M. de Sacy ne veut ni de l'une ni de l'autre des deux formes de la morale humaine, s'il prend plaisir à rabattre l'orgueil du stoïcien et stigmatise la lâcheté de l'épicurien, qu'est-il donc lui-même? Il reste qu'il soit chrétien, car il n'y a point de quatrième

[1] *Variétés littéraires*, t. I, p. 352.

terme possible. Si vous ne voulez pas que je compte sur mes propres forces pour atteindre à l'idéal qui m'est proposé, et si vous ne voulez pas non plus que je me dispense d'y prétendre, si vous ne me permettez ni l'espoir ni le découragement, comment voulez-vous que je m'y prenne, et à qui donc voulez-vous que je m'adresse? Il n'y a évidemment qu'une réponse possible, et l'éditeur de Bossuet et de Nicole a dû la préparer. Ce que l'homme n'est pas capable de faire à lui seul, il faut qu'il demande à Dieu de l'exécuter en lui et pour lui. La tâche que la raison humaine ne peut pas remplir et ne doit pas abandonner ne peut être confiée qu'à quelque force supérieure à celle de la raison seule. Il n'y a point d'autre manière d'échapper aux étreintes de ce dilemme. Un secours surnaturel est nécessaire pour accomplir les obligations morales dont la nature, livrée à elle-même, ne peut ni se dispenser ni s'acquitter. A moins qu'il ne prenne un malin plaisir à lier sur nos épaules un fardeau que nous ne puissions pas soulever, c'est là, à n'en pas douter, le soulagement que M. de Sacy nous réserve : nous serions acculés par lui dans une impasse, s'il ne nous ouvrait, au dernier moment, la porte du christianisme pour nous dégager.

Car ce secours surnaturel, il n'y a que le christianisme qui le fournisse et même qui le promette. La

grâce, pour l'appeler par un nom que M. de Sacy connaît bien, et dont un si grand ami de Port-Royal ne rougit point, ce complément ajouté par la bonté divine à la faiblesse humaine, cette lumière intérieure qui supplée aux éclipses de la raison, ce souffle qui ranime les défaillances de la volonté, la grâce ne peut découler que des sources toujours ouvertes et, si j'ose ainsi parler, des mamelles toujours pleines de la foi chrétienne. La grâce fait partie essentielle, intégrante, du dogme chrétien; on ne saurait l'en séparer. La grâce, dans l'état présent du monde, se lie au péché originel, car elle est accordée à l'homme pour réparer les désordres d'une nature déchue; la grâce se lie à la rédemption, car elle est le prix obtenu par le sacrifice de la croix. C'est la révélation qui l'a promise, et c'est la prière qui l'attire. C'est parce qu'elle est appuyée sur tous ces dogmes mystérieux que la morale chrétienne peut se montrer tour à tour plus rigoureuse et plus douce qu'aucun des législateurs humains. Avec les trésors que le dogme chrétien renferme en lui-même, il peut dire à l'homme toute la vérité sur sa faiblesse, sans craindre de lui communiquer un découragement fatal; il peut lui témoigner pour ses fautes une compassion qui ne dégénère jamais en connivence. Tout moraliste qui veut être austère sans être impitoyable, et indulgent sans être relâché, n'a

de ressource que d'être chrétien et de s'asseoir auprès de la source qui fait germer toutes les vertus et qui peut laver tous les crimes.

J'ai donc bien le droit de conclure que M. de Sacy est, au fond, de ce temps-ci un des moralistes les plus chrétiens que je connaisse. Il le serait même quand il ne le voudrait pas, par la déduction rigoureuse qu'on est en droit de tirer des principes qu'il pose. Mais il accepte au contraire, comme on l'a vu, très-volontiers cette conséquence, et il ne demande pas mieux, j'en suis sûr, que de convenir tout nettement que la morale sociale ou individuelle ne peut avoir d'autre fondement durable que le christianisme. D'où vient donc qu'ici encore quelque obscurité règne parfois dans la forme même de sa pensée? D'où vient que cette conclusion n'est pas plus apparente dans son livre, qu'il faut quelque peine pour la dégager, qu'il n'y est fait que des allusions, très-claires, il est vrai, quand on y regarde, mais toujours un peu indirectes et quelquefois tempérées par des restrictions ou obscurcies par des ombres qui, pour un lecteur attentif, peuvent en annuler l'effet? D'où vient que cette nécessité absolue, impérieuse de la foi chrétienne pour rendre une morale à la société, se laisse deviner chez M. de Sacy plutôt qu'elle ne se produit avec l'autorité d'une idée dressée de se répandre au dehors? A côté de pages

très-éloquentes, où l'auteur semble craindre de n'en pouvoir dire assez en faveur du christianisme, pourquoi y en a-t-il d'autres où l'on dirait qu'il reproche à certain de ses contemporains d'être trop chrétien? Voici, par exemple, un admirable article sur les *Maximes* de la Rochefoucauld, véritable chef-d'œuvre de logique et d'éloquence où il réduit toute conscience humaine, si elle aspire encore à quelque bien, à venir se retremper dans les eaux du christianisme. Mais, à côté, pourquoi en rencontrons-nous un autre où l'on fait presque un crime à l'auteur des Césars d'avoir supposé que le polythéisme était pour quelque chose dans la corruption monstrueuse des sociétés antiques, et d'où l'on pourrait induire par conséquent que la religion d'un peuple est indifférente à sa moralité? Pourquoi semble-t-il souvent que M. de Sacy, après avoir précipité son lecteur dans le sanctuaire même de la foi, craigne de fermer trop hermétiquement la porte sur lui?

A Dieu ne plaise que nous nous fassions juge des motifs qui portent M. de Sacy à laisser des conclusions si importantes dans une sorte de pénombre où l'œil est obligé de les chercher pour les découvrir! Je comprends, à vrai dire, jusqu'à un certain point, le charme qu'on peut trouver dans cette indécision apparente et même le profit qu'on en peut espérer. Peut-être y

a-t-il des esprits que mettrait en défiance une forme trop dogmatique, et qui se laissent plus aisément gagner à la chaleur latente de ces impressions religieuses, s'exhalant sans avoir la prétention de s'imposer. C'est pourtant notre droit de membre du public de dire que, malgré cela, tout compte fait, nous regrettons cette réserve. Nous la regrettons surtout pour l'effet que les paroles de M. de Sacy sont destinées à produire sur tant d'auditeurs qui les reçoivent et les dévorent avidement. Ce dont nous avons besoin tous, en effet, ce dont a besoin toute cette génération dont M. de Sacy a dépeint si bien les peines et les travers, ce n'est pas précisément qu'on fasse naître chez elle de bonnes pensées, c'est qu'un langage ferme lui apprenne à fixer la mobilité de son esprit et dirige vers un but certain sa volonté vacillante. Écouter le vrai, se plaire au bien, suivre un raisonnement juste, s'intéresser à une belle action, assister, en un mot, au spectacle de la vérité et de la vertu, comme on se divertit ou même comme on s'émeut au théâtre, elle n'y fait point de difficulté; mais ce qui lui manque, c'est de savoir conclure quand elle raisonne, et d'agir quand elle a pensé; ce qui lui manque, ce n'est pas le désir qui fait qu'on tend la main pour recevoir la vérité, c'est la force de la fermer quand elle est pleine. En tout genre, quand on lui souffle quelque inspiration élevée, quand on lui

parle de religion, de liberté ou d'art, elle répond volontiers comme le roi juif à saint Paul : Peu s'en faut que tu ne me persuades. Oui, peu s'en faut : mais ce peu, c'est justement tout. C'est la distance qui sépare l'intention de l'acte et la réalité du rêve. Voilà le saut qui reste à faire. Si j'étais publiciste et éloquent, toute mon ambition serait d'aider mon lecteur à prendre son élan. Or, avec les réserves dont M. de Sacy enveloppe sa pensée, je vois bien quelles bonnes inspirations émanent de son livre, je vois le plaisir, le bien même qu'il fait à lire : mais de ces secousses salutaires qui réveillent et retrempent les âmes, je n'ose affirmer qu'il en produira.

Ce que je craindrais aussi de la réserve de langage employée par M. de Sacy et de l'impression un peu confuse qui en résulte, ce serait que, tout en apprenant à admirer et à révérer le christianisme, à ne compter au fond que sur lui seul pour le salut de la société et pour le perfectionnement de l'individu, M. de Sacy ne conduisît cependant les esprits à conclure que le christianisme lui-même est très-malade, sinon mort, et qu'il y a fort peu d'espérance qu'il revive. Je ne sais pourquoi, mais les éloges qu'il en fait sont toujours à l'imparfait, très-rarement au présent, et par là même sentent un peu l'oraison funèbre. Or les plus beaux cimetières ont peu d'attraits, et les vivants n'aiment

point à habiter avec les morts. En fait de christianisme comme en fait de littérature, M. de Sacy est avant tout antiquaire, antiquaire non cependant du moyen âge ou de la primitive Église, non des catacombes et des cathédrales gothiques, mais antiquaire du dix-septième siècle. Le dix-septième siècle est pour lui l'apogée de la religion chrétienne. Il ne cite guère de livres de piété que ceux de ce temps-là. Ce sont ceux-là qu'il aime à ranger sur les planches de sa bibliothèque chérie, dans de belles éditions, reliées en maroquin du Levant sans filets d'or. Ce sont ceux-là aussi qu'il réédite, en conservant leur orthographe et en contrefaisant même leur caractère. Depuis le dix-septième siècle, c'est à peine si quelqu'un a mérité le nom de chrétien. De nos jours surtout il n'y en a plus; c'est évident. Tout le christianisme dont on peut se vanter aujourd'hui est traité par M. de Sacy avec une extrême rigueur. Ainsi nous rencontrons dans les *Variétés littéraires* beaucoup d'appréciations qui portent sur des livres de religion modernes. Toutes sont sévères ou dédaigneuses, sévères quand elles relèvent, non sans raison, quelques excentricités intolérantes ou irrationnelles; dédaigneuses, lorsque les auteurs examinés sont d'honnêtes gens sensés, auxquels on ne peut reprocher qu'un défaut d'originalité ou de talent. Mais ce ne sont point seulement les livres chrétiens,

ce sont les mœurs chrétiennes de nos jours, que M. de Sacy perce de ses traits satiriques. Écoutons seulement ce qu'est, suivant lui, le christianisme d'aujourd'hui : « La religion, dit-il, a partout la seconde place, nulle « part la première. C'est un instrument pour les po- « litiques, une lyre pour les poëtes, un symbole pour « les philosophes, une façon de vivre qui ne sied pas « mal aux honnêtes gens, et qui accompagne bien la « décence et la probité. La réaction religieuse de nos « jours a tout juste le même sérieux que notre goût « pour les vieux meubles et pour les bahuts du temps « passé ; on les polit, on les vernit et on s'en amuse, « on ne s'en sert pas [1]. » C'est cette disposition qu'il suppose à tous les chrétiens actuels et qui l'autorise à dire, en parlant de Pascal : « Il y a quelque chose qui « l'aurait encore plus révolté que notre incrédulité et « notre indifférence, c'est notre christianisme [2]. » M. de Sacy écrivait tout cela il y a vingt ans, et, puisqu'il le réimprime aujourd'hui, il faut croire qu'il le pense encore.

Devons-nous admettre avec lui ces conclusions décourageantes? Après avoir reconnu que le christianisme est aussi nécessaire que jamais à la société,

[1] *Variétés littéraires*, t. II, p. 7 et 8.
[2] *Variétés littéraires*, t. I, p. 300.

faut-il reconnaître aussi qu'il en est banni, à peu près sans espoir de retour, ce qui nous condamnerait à un pessimisme sans ressource? Singulière coïncidence! Au moment où je me posais tristement cette question, la date même de l'article qui me la suggérait, le 2 décembre 1835, est venue machinalement frapper mes regards, et cette date a fait naître dans mon esprit, par une subite association d'idées, un autre souvenir qui m'a consolé. Dans cette même fin d'année 1835, dont près d'un quart de siècle nous sépare aujourd'hui, vers l'entrée de l'hiver, peut-être au moment même où M. de Sacy traçait ces jugements sévères, quelques jeunes gens se trouvaient réunis dans une chambre haute du quartier latin. Ils s'entretenaient tristement de l'incrédulité dominante, du déclin de la foi et de l'isolement où de jeunes chrétiens comme eux se trouvaient abandonnés au milieu de la génération nouvelle. Car, bien qu'issus de familles pieuses, rien ne les rattachait à cette partie élevée, mais exclusive de la société française qui a toujours conservé la foi catholique, au moins comme signe de noblesse et comme étendard politique. Ils appartenaient au contraire à ce fond de la classe moyenne principalement imbu de l'esprit du dix-huitième siècle. Les temps étaient donc sombres autour d'eux, les ruines de l'archevêché de Paris à peine déblayées, les populations frémissantes

à la vue de la croix, et partout une opinion répandue qui regardait la religion comme incompatible avec toute aspiration généreuse de liberté et de progrès. Que pouvaient-ils faire contre tant d'ennemis et de préjugés? Ils n'avaient point le droit d'écrire dans un grand journal et d'y donner des conseils de morale à la société. Ils imaginèrent de se lever, faibles et seuls comme ils étaient, pour aller porter sous le toit du pauvre ces deux choses qui vivent mal séparées, la vérité et la charité. Ils formèrent une société au nom de Jésus-Christ et sur les traces de saint Vincent de Paul. Humble et généreuse résolution qu'est venu féconder un rayon de la protection divine! Ils étaient quatre ou cinq il y a vingt ans, ils sont des milliers aujourd'hui. Dans ce nombre, il y en a, je pense, dont les exemples pourraient consoler M. de Sacy du chagrin que lui cause la langueur des chrétiens d'aujourd'hui; et je m'offre à lui faire rencontrer quelque témoin bien informé, qui, connaissant leurs vertus sans avoir eu le courage de les imiter, pourra lui en parler tout à fond sans être retenu par aucune modestie. Si jamais même il lui est arrivé de s'égarer dans ces quartiers populeux d'où s'élèvent les gémissements de la misère et les grondements de l'insurrection, je m'étonne qu'il ait pu faire un pas sans rencontrer quelques enfants perdus de cette jeunesse d'élite, — si c'était le jour,

montant quatre à quatre les escaliers vermoulus, — si c'était le soir, réunissant autour d'eux pour les amuser et les instruire le soldat relevé de sa faction ou l'ouvrier sortant de l'atelier, — si c'était le dimanche, allant chercher le jeune apprenti chez son maître pour lui dicter sa prière et se mêler à ses jeux. Et pendant que de nouvelles recrues s'élancent tous les jours dans la voie déjà ouverte, les premiers ont grandi, vécu, déjà même vieilli dans l'exercice de la charité. La renommée et la mort ont trahi tous les secrets d'Ozanam : tant d'amis qui lui survivent et qui l'égalent ne me pardonneraient pas de les nommer; mais celui qui voudra les connaître n'a qu'à interroger au hasard le premier pauvre qu'il rencontrera.

Eh bien, je le déclare hardiment à M. de Sacy, si Pascal n'était pas content de ces chrétiens-là, ce serait tant pis pour Pascal, et c'est Pascal qui serait dans son tort ; c'est que lui ou ses maîtres auraient ajouté en supplément à l'Évangile je ne sais quelle ardeur de contention dogmatique et quel esprit d'intolérance que saint Jean n'avait pas puisés dans le sein du Christ. Faut-il tout dire, d'ailleurs? sans rien retrancher du respect qui est dû aux grands chrétiens du dix-septième siècle et aux inimitables monuments d'éloquence et d'érudition pieuses que cette époque nous a laissés, ce que j'en regrette le moins, c'est précisément la

piété commune, courante pour ainsi dire, la piété autre que celle des pénitents et des solitaires, la piété de tout le monde. Si jamais piété fut suspecte d'alliage profane, parfois d'hypocrisie, toujours de capitulation avec les convenances et l'esprit du monde, il faut l'avouer, ce fut bien celle dont la chapelle de Versailles a donné le spectacle. C'est là, ce me semble, plus que nulle part ailleurs, que la piété fut souvent, suivant la comparaison ingénieuse de M. de Sacy, un meuble bien verni dont on n'use pas. C'est là que la libre adoration du Dieu jaloux s'est vue effacée derrière le culte d'une majesté visible et royale ; c'est là que l'étiquette des cours apporta plus d'une addition étrange, parfois même plus d'une dérogation au Décalogue. Il m'est arrivé souvent de me représenter quelques-unes de ces grandes cérémonies où la royauté assistait dans sa pompe, et où l'éloquence tombait de toute sa hauteur de la bouche de Bossuet. Je me suis assis, par la pensée, dans cette foule qui environnait, par exemple, la touchante la Vallière, le jour où elle couvrit d'un voile les attraits qui l'avaient perdue. Et quand je compare ces splendeurs avec les humbles réunions auxquelles il m'a été donné d'assister dans les chapelles obscures du Paris d'aujourd'hui, en vérité, *non equidem invideo, miror magis*. Là, dans cette foule brillante et titrée, venait s'asseoir quelque grande dame qui, le matin,

avait ordonné d'un ton sec à sa fille de se préparer à faire ses vœux, pour se dispenser de lui donner une dot, ou à son fils, d'entrer dans les ordres pour mettre à profit un bénéfice de la famille. Dans un coin de l'église se montraient déjà, portant sans rougir sur leurs fronts la ressemblance royale, les fruits d'un double adultère, environnés des honneurs que l'antiquité païenne rendait aux demi-dieux, fils de Jupiter. Au fond du temple, se dressait dans une attitude de frivolité insouciante toute une jeunesse chargée de rubans et de canons, daignant être chrétienne à l'Église, pourvu qu'on ne lui parlât jamais de sa foi ni au théâtre, ni au régiment; tous ces petits-maîtres, dont Racine craignait la raillerie et à qui il n'osait pas montrer dans toute la rudesse antique la farouche chasteté d'Hippolyte. J'ai vu, moi, de nos jours, des jeunes filles repoussant toutes les séductions de la beauté, de la fortune et de la naissance, pour aller se consacrer au soin des pauvres; nulle larme ne s'échappait de leurs yeux, nulle contrainte ne venait contracter leur visage. C'étaient elles qui, dans un élan d'amour divin, s'arrachaient des bras d'une mère désolée. J'ai vu de jeunes chrétiens, sous l'uniforme du soldat et du marin, courant à la tranchée de Sébastopol ou s'embarquant pour les parages de l'océan le plus lointain : leur regard candide révélait l'innocence de leurs pen-

sées, et leurs traits s'illuminaient d'un rayon de cette pudeur qui, suivant l'admirable expression de madame de Staël, « peut se détacher de la couronne des vierges « saintes pour parer même un front guerrier [1]. »

Que M. de Sacy se rassure donc, et qu'un découragement inopportun ne vienne plus troubler l'utile efficacité de ses conseils. Le christianisme ne périra pas faute de chrétiens qui le pratiquent, et ce n'est pas cela qui l'empêchera de rendre à la société les services qu'elle ne peut recevoir que de lui seul et que M. de Sacy en attend. S'il ne faut que dix justes, ils sont dans Sodome. C'est là l'important, car l'Église a toujours beaucoup plus fait de chemin en ce monde par les vertus des chrétiens que par leurs livres, et par ses saints que par ses docteurs. Quant aux livres mêmes, quant aux publications chrétiennes de nos jours, aux modernes apologies de la foi, à la réfutation desquelles M. de Sacy consacre beaucoup d'articles et qui semblent lui causer des chagrins tout particuliers (car il y revient sans cesse, à propos des sujets, même en apparence, les plus étrangers), ce n'est pas à moi à en prendre ici la défense. Leurs auteurs ont de l'âge; ils savent parler et ne s'en font pas faute, et j'ai plus d'une raison de croire qu'ils ne me choisiraient pas

[1] Madame de Staël, *Allemagne*. IIIe partie, chap. xx.

pour leur champion. Mais je craindrais aussi, en y revenant aussi souvent que M. de Sacy le fait dans son livre, de leur donner d'eux-mêmes et de leur importance une idée très-exagérée. S'ils sont de méchants avocats d'une bonne cause, est-il bien digne d'un juge éclairé de perdre beaucoup de temps à réfuter leur plaidoirie au lieu de passer outre au fond de l'affaire?

Car cette affaire, au fond, c'est la nôtre, c'est la vie, c'est plus encore, c'est l'honneur de la société moderne : rien peut-être ne m'a autant pénétré de cette vérité que la lecture assidue de M. de Sacy. Cette condamnation si sévère portée à plus d'une reprise sur le temps actuel, par un juge si grave et par un ami si dévoué, fait passer le frisson, et, devant la nécessité d'y échapper par la seule porte qui nous soit ouverte, toute autre question me paraît secondaire, toute autre considération pâlit. J'avoue que tout le talent de M. de Sacy ne réussit pas à me faire prendre un intérêt suffisant à tout ce qui s'écarte de ce but une fois démontré. A quoi sert-il, par exemple, de revenir si souvent sur le moyen âge, sur son régime théocratique et sur l'avantage d'y avoir échappé? Le moyen âge est un temps passé qui ne me touche plus ; il a vécu, il est mort ; il a eu ses jours de croissance, de gloire et de décadence ; ses plus grands détracteurs ne lui raviront pas plus sa renommée que tous les regrets du monde

ne le tireraient du cercueil. Son procès est jugé : le nôtre ne l'est pas. Notre société moderne n'a encore ni assez vécu ni assez brillé pour pouvoir périr ou même déchoir honorablement. A quoi servent également d'interminables débats très-sottement provoqués, j'en conviens, mais inutilement soutenus, sur la liberté de conscience, — la seule de nos libertés qu'aucune réaction n'ait atteinte et que rien ne menace à l'horizon ! La question en France n'est pas de savoir si la conscience sera libre, mais quel usage elle saura faire de la liberté qu'elle possède. Or cet usage, ce n'est pas moi, c'est M. de Sacy qui lui en trace les règles impérieuses et exclusives. C'est lui dont la voix austère nous crie : « qu'il n'y a pas de milieu ; » que, du moment où on ne peut plus adorer orgueilleusement l'homme comme le paganisme, il faut adorer Dieu avec les chrétiens et comme eux [1]. Oui, M. de Sacy a raison, il n'y a de milieu pour personne, pas plus pour les lettrés que pour les ignorants, pas plus pour l'élite des sociétés que pour le vulgaire. Il n'y a pas de milieu pour l'homme du peuple : dès qu'il ne croit pas à Dieu, il se plonge dans la matière, et, dès que la foi s'ébranle chez lui, il saute à pieds joints sur l'indifférence et passe directement à l'impiété. Beaucoup d'es-

[1] T. I, p. 333.

prits éclairés et délicats, de nos jours, essayent de s'arrêter à moitié route, et de se bâtir, par un mélange d'aspirations contenues et de réserves, d'intermittences et d'inconséquences, un asile intermédiaire entre la foi et le doute, où ils puissent couler leurs jours en paix, dans la pratique de toutes les vertus morales. Vain espoir! le premier vent qui s'élève, la première révolution qui passe, détruit d'un souffle cet édifice de nuages et vous replace face à face avec cette nécessité suprême vers laquelle nous remercions M. de Sacy d'avoir conduit nos regards, et qu'il ne nous saura pas mauvais gré d'avoir dévoilée plus complétement.

ARMAND CARREL

ET LES

CONTROVERSES POLITIQUES AVANT ET APRÈS 1848

Mai 1859.

Je n'oserais affirmer que les disciples qui viennent d'élever ce monument au souvenir d'un maître justement regretté aient été bien inspirés dans leur affection filiale. Cinq volumes, sur quelque sujet que ce soit, sont déjà d'une lecture difficile par le temps qui court; mais que dire de cinq volumes de polémique sur des querelles trop vieilles déjà pour allumer la moindre passion, sans l'être encore assez cependant pour exciter la curiosité des amateurs d'antiquités historiques ou littéraires? Publiez les mazarinades, à la

bonne heure ! les lecteurs, les acheteurs ne vous manqueront pas ; nombre de belles dames voudront savoir quelles calomnies circulaient dans les rues de Paris sur les amours du rusé cardinal et de l'altière Espagnole. Les érudits aimeront à assister aux premiers ébats de la presse politique, encore dans ses langes ; mais des attaques contre le roi Louis-Philippe, contre M. Périer ou M. Guizot, tout le monde croit savoir d'avance ce qu'elles peuvent contenir, et personne ne se promet ni profit ni plaisir à en recommencer l'étude. Ce n'est pas le présent, ce n'est pas l'histoire, ce n'est pas le vêtement d'aujourd'hui, ce n'est pas le costume d'autrefois ; c'est la mode de l'année dernière que personne n'aime à porter.

De plus, la polémique, par sa nature, quoiqu'elle soit un genre de littérature très-passionné, et précisément même parce qu'elle est passionnée, est aussi un genre essentiellement monotone. C'est le propre de la passion en effet d'attacher tant d'importance à la chose qui l'émeut, qu'elle en peut parler incessamment, et toujours dans les mêmes termes, sans se fatiguer. Tout sentiment exalté est, comme on l'a dit de l'amour, un grand recommenceur. De là l'impatience involontaire que la passion cause à ceux qui n'y sont pas intéressés, et qui, bien loin de s'émouvoir du spectacle qu'elle présente, redoublent au contraire de froi-

deur à mesure qu'elle crie plus fort. Dès qu'on n'aime plus, la passion ennuie. C'est là, je le crains bien, ce que le lecteur d'aujourd'hui, moins amoureux qu'il y a quinze ans d'idées républicaines et libérales, éprouve devant les répétitions nombreuses, parfois éloquentes, mais uniformément ardentes, dont ces cinq volumes sont remplis. Y a-t-il encore quelque autre cause à cette insensibilité? Serait-ce que les griefs si chaleureusement développés par Armand Carrel contre le gouvernement de son temps, envisagés aujourd'hui sous un nouveau jour, semblent avoir perdu de leur gravité? Serait-ce que les persécutions infligées à la presse par le jury et les prodigalités d'un budget royal de quelques millions n'inspireraient plus, même aux puritains les plus austères, autant d'indignation qu'autrefois? Qui sait? En vivant, on voit bien des choses, et les comparaisons forment l'esprit. Quelle que soit la cause de l'indifférence du public, je ne me charge pas de la découvrir; je me borne à en constater l'effet.

Malgré tant de raisons de reculer devant l'entreprise, j'ose promettre à ceux qui, armés de patience, s'engageront dans la lecture de cette volumineuse publication avec le ferme propos de n'en rien passer et de la mener jusqu'au bout une source d'intérêt à laquelle peut-être ils ne s'attendent pas. C'est celle qu'on

peut trouver dans la lecture d'un livre de prophéties, quand l'événement est venu en partie réaliser et en partie décevoir les prévisions de l'oracle. Pendant les dix-huit ans qu'a duré le gouvernement monarchique de juillet, la république, ce concurrent écarté, mais non désarmé en 1830, est restée constamment en éveil, tantôt avançant, tantôt refoulée, mais toujours grondant à l'horizon. La révolution qui a fini par éclater en 1848 a été suspendue dès le premier jour sur toutes les têtes, comme une espérance pour les uns, comme une menace pour les autres. Ce que produirait une révolution nouvelle, quel serait le sort d'une république en France, quelle chance on avait d'y arriver ou d'y échapper, dans quel abîme on tomberait par là ou quelle nouvelle carrière serait ouverte, ç'a été dix-huit années durant le thème de toutes les discussions des partis. Armand Carrel ne s'est pas fait faute d'y prendre part, et n'a pas cessé un seul jour de tracer devant ses lecteurs tous les plans de sa république en espérance. Eh bien, l'événement est arrivé : qu'a-t-il produit? quels pressentiments a-t-il trompés? A qui a-t-il donné tort? à qui a-t-il donné raison? La question, ce semble, vaut la peine d'être examinée, car la réponse ne se présente pas sur-le-champ à l'esprit sous une forme distincte. Aucun des deux partis qui luttaient alors ne peut se vanter d'avoir eu satisfaction com-

plète. Ce n'est pas la république qui a eu raison, bien qu'elle ait triomphé, car assurément elle ne s'attendait pas à naître si brusquement pour mourir si vite. D'autre part, le gouvernement monarchique, même du fond de son tombeau, n'a pas non plus tout à fait lieu de se rendre témoignage à lui-même; car prévoir, même sous leurs véritables couleurs, les événements que l'on craint, c'est un petit succès en politique : le succès véritable eût été de les prévenir. Dans quelles proportions se partagent donc entre les deux adversaires qui se disputaient alors le terrain, l'échec et la victoire?

D'ailleurs, il faut bien se le rappeler, le débat engagé entre la république et la monarchie n'était ni le seul ni même le principal de ces temps-là : d'autres questions étaient agitées, qui excitaient des querelles plus vives encore. Toute l'assiette de la société politique était en cause dans un débat qui ne tarda pas à atteindre même les bases de la société civile. Le premier enjeu de chaque bataille par exemple, c'était toujours le droit de suffrage; il s'agissait toujours de décider quel nombre de citoyens serait admis, et sous quelles conditions, à la participation aux affaires publiques; si la souveraineté législative resterait concentrée dans l'élite ou serait répandue sur la foule. Cette première ligne de combat s'ouvrait de temps à autre pour laisser apparaître un autre corps d'armée

lançant déjà dans l'ombre des regards ardents; derrière les prétendants au droit de suffrage, on distinguait déjà confusément toutes les convoitises et toutes les controverses que soulève le droit de propriété. Enfin de continuelles diversions à l'attaque principale étaient faites par des discussions de politique étrangère, d'alliance continentale ou maritime, d'alliance de principes et d'alliance d'intérêts, de paix ou de guerre. On sait la place que ces débats ont tenue dans nos assemblées, et l'influence qu'ils ont exercée sur nos destinées. De toutes ces questions, il en est que le temps a définitivement résolues, et d'autres qu'il a enterrées sans retour. Il en est aussi qui dorment seulement, et d'un sommeil très-léger, que le moindre bruit pourrait réveiller. Il en est enfin qui survivent, comme le territoire et le drapeau, à la chute des trônes et des tribunes. C'est là le principe d'une distinction qu'il est curieux d'établir : où en sommes-nous sur tous ces points, si passionnément discutés il y a vingt ans? Quel chemin avons-nous parcouru? quel espace nous ont fait franchir l'impulsion de 1848 et le contre-coup qui l'a suivie? Rien, ce semble, ne peut mieux nous éclairer à cet égard que l'étude rétrospective de documents parfaitement sincères, où l'on saisit sur le fait quel était, en pleine monarchie de Juillet, l'état d'un esprit éclairé bien qu'emporté, très-influent sur

sa génération, et regardé généralement comme téméraire. Si l'on veut mesurer la distance parcourue depuis vingt ans à travers tant de mouvements contradictoires, tant d'actions et de réactions, tant de courants et tant de marées, rien ne peut être plus utile que d'examiner le terrain où campait l'homme aventureux qui avait entrepris de mener l'avant-garde.

Le caractère personnel d'Armand Carrel prête d'ailleurs à cette recherche faite à travers ses écrits plus d'un genre d'attrait et de facilité; mais, pour faire comprendre de quelle nature cet attrait peut être, et quelle originalité particulière Armand Carrel pouvait donner à ses opinions, quelques détails biographiques sont indispensables à rappeler. Ici, comme toujours, il faut connaître l'homme pour bien apprécier les idées.

I

Après le bonheur sans égal de faire prévaloir ses convictions et d'assurer par elles la prospérité de son pays, la plus grande faveur peut-être que la Providence puisse accorder à un homme public, c'est une mort prématurée qui l'enlève dans la plénitude de sa

renommée, avant qu'il ait été mis à aucune des épreuves qui auraient donné la mesure complète de sa valeur. Quand on n'a révélé qu'une partie de soi-même et qu'on a emporté dans la tombe le dernier mot de son secret, la carrière est ouverte aux conjectures les plus favorables, bien que souvent les plus contradictoires. Quoi qu'il arrive, tout profite à ces génies inachevés que la mort a couverts d'un nuage brillant. On aime toujours à penser qu'ils ont préparé le triomphe de leur cause, ou qu'ils auraient prévenu ses revers. Tel a été le sort privilégié d'Armand Carrel, chef à peu près reconnu, au moins en espérance, du parti républicain, et qui est mort à trente-six ans, douze ans avant la proclamation de la république.

Combien de fois par exemple, pendant que la république de 1848 se débattait, dans ses angoisses, entre la dictature et l'anarchie, avons-nous entendu ceux qui l'assistaient dans son laborieux avortement invoquer avec regret la mémoire d'Armand Carrel! D'ordinaire c'étaient les amis de l'ordre public ébranlé qui se mettaient le plus volontiers sous la protection de son souvenir. L'ancien directeur du *National* paraissait alors l'idéal du président d'une république conservatrice, d'une république honnête et modérée, comme on disait dans le langage du temps. On se rappelait qu'il avait toujours apporté dans ses écrits

quelque tempérament à la rigueur des principes démocratiques, qu'il professait un grand respect pour les traditions américaines, et un véritable culte pour la liberté individuelle, si fortement compromise par le despotisme socialiste qui courait les rues. Puis il avait été militaire, et le souvenir de la discipline avait toujours modéré sa participation aux barricades. Enfin il n'y avait pas jusqu'à ses goûts bien connus d'élégance qui n'eussent rassuré les honnêtes gens dans un moment où, à force d'être attaqué en commun avec les choses les plus saintes, le luxe avait fini par être regardé et par se regarder sérieusement lui-même comme une vertu ! De quel secours aurait paru en ces jours-là à cette pauvre société française, troublée dans tous ses principes comme dans toutes ses jouissances, un républicain éprouvé ayant gagné des chevrons au service de la démocratie, mais qui aimait à porter l'épaulette et à monter de beaux chevaux ! « Si Armand Carrel vivait encore, disait plus d'un garde national en prenant son fusil avec un soupir par quelque matinée de mars ou d'avril 1848, c'est lui qui saurait bien mettre le socialisme à la raison ! »

Par un retour très-singulier, ceux qui publient aujourd'hui les œuvres de ce même Carrel, usant aussi largement du droit qu'on a de prêter aux morts, font justement l'hypothèse contraire. Ce qu'ils regrettent

que la France ait perdu dans leur ami, ce n'est évidemment pas un républicain politique, un Washington français, un général Cavaignac en habit noir; c'est au contraire l'instrument utile d'une grande rénovation sociale, c'est un socialiste modéré et pratique, dont l'influence, contenant les exagérations des partis extrêmes, aurait pu aider l'humanité à faire sans secousse un pas vers une transformation radicale. Tout le monde connaît à cet égard la manière de penser du savant estimable qui a mis son nom à la tête de cette édition, en la faisant précéder d'un avant-propos. M. Littré, on le voit clairement, attache peu d'importance aux révolutions politiques. Elles ne sont, suivant lui, que les phases successives d'un grand mouvement dont l'humanité entière est à la fois le sujet et l'acteur, d'une longue évolution qu'elle opère sur elle-même, et qui doit renouveler toutes ses conditions d'existence. La commotion de 1848 a été une de ces phases. Si Armand Carrel eût vécu assez pour y prendre part, peut-être l'ascendant de son caractère, l'habile fermeté de sa main, auraient pu décider son pays à se prêter plus aisément à l'opération chirurgicale qui accompagne presque toujours chacune de ces crises évolutoires. A la vérité, il aurait fallu d'abord qu'Armand Carrel se fût converti au socialisme, dont il avait toujours été assez éloigné. C'est bien aussi ce qu'espère M. Littré,

et c'est dans cette pensée qu'il recueille avec le plus grand soin et met religieusement en lumière tous les symptômes qui lui paraissent dénoter dans les articles de son ami les préliminaires d'une conversion. M. Littré s'acquitte de cette tâche dans une série de notes explicatives très-judicieusement disposées, pleines d'appréciations fines sur les événements et modérées sur les personnes, toutes empreintes en un mot de cette honnêteté bienveillante qui reluit dans ses moindres paroles, et au moyen de laquelle il s'est acquis dès longtemps l'estime des gens les plus éloignés de lui donner raison ou de partager ses sentiments.

Entre ces conjectures opposées, nous nous abstiendrons soigneusement de présenter la nôtre. Nous déclarons avec franchise ne savoir en aucune manière ce qu'aurait fait Armand Carrel en 1848, et ne faire même aucun effort pour le découvrir. Notre raison pour ne pas entreprendre cette recherche, ce n'est pas seulement que, dans des crises de cette gravité, le rôle d'un homme, quel qu'il soit, a toujours peu d'importance ; c'est surtout qu'Armand Carrel, pendant toute la durée de sa courte existence, nous paraît n'avoir jamais bien su la veille ce qu'il devait être amené à penser le lendemain. La suite de ses écrits ne nous le montre jamais au même point, et pour ainsi dire sur le même degré de l'échelle des opinions démocratiques. Il

n'arriva à la position extrême où il est mort que par l'entraînement d'une situation plus forte que lui, et par une série de sacrifices faits à une passion dominante; et cette passion, étrangère au rôle qu'il a assumé par la suite, fut déterminée par la date même de sa naissance. Il était né en 1800; il avait quatorze ans quand la première armée étrangère franchit la frontière du territoire national; il en avait quinze quand une réaction momentanée livra le pouvoir aux derniers représentants du régime disparu en 89. Son âme, en s'ouvrant à la vie, fut imprégnée de toutes les passions de 1815, et ce fut cette première et poignante impression qui décida de toute sa destinée.

Tous tant que nous sommes, qui, sans être encore bien âgés, avons passé par deux ou trois révolutions, nous avons assisté à bien des scènes violentes, nous croyons avoir éprouvé bien des sentiments passionnés, nous nous sommes figuré souvent que nous nous haïssions cordialement les uns les autres. Eh bien, ma conviction très-profonde, qui résulte de la simple lecture du *Moniteur*, c'est que qui n'a pas vécu en 1815 ne sait pas ce que c'est que la passion politique. Les inimitiés des partis eurent dans cette année néfaste une intensité et une ardeur que nous ne pouvons pas même mesurer, parce que nous n'avons pas passé par leurs épreuves et que nous ne comprenons pas leurs

griefs. Il faudrait avoir été bercé au son du canon de cent victoires, et s'être réveillé un jour à la vue des uniformes étrangers paraissant sur les hauteurs de Montmartre, et d'une dynastie restaurée, rentrant aux Tuileries sous ces funestes auspices, pour se faire une juste idée du degré de haine et de souffrance dont put être atteinte alors une âme jeune et patriotique. Mais d'autre part quel est celui de nous qui a passé sa jeunesse dans l'exil à disputer à la misère une ration de pain exiguë et toute détrempée de ses larmes? Auquel de nos contemporains est-il arrivé de rentrer après vingt ans sur le sol natal pour y trouver le toit de son enfance aux mains d'un possesseur étranger, et chercher en vain dans la sépulture commune des criminels les os dispersés de ses parents? Celui-là seul aurait le droit de condamner trop sévèrement ces émigrés qui, en rentrant en 1815, regardaient à peu près toute la France comme coupable de meurtre et de vol, en cette qualité obligée à restitution, et trop heureuse qu'on lui fît grâce. La singularité de cette triste époque, c'est que chacun des deux partis croyait avoir les meilleurs motifs de détester l'autre; aussi usaient-ils du droit sans scrupule et en pleine liberté de conscience.

« La douleur, a dit quelque part madame de Staël en parlant des peines de cœur, fait la blessure, l'amour-propre y verse le venin. » Cela fut exactement

vrai des maux de la France en 1815. La nation était blessée par le fer étranger. Une série de maladresses et d'impertinences, des rivalités assez sottes entre les vanités du nouveau régime et les prétentions surannées de l'ancien, vinrent enflammer cette plaie saignante, que cherchait en vain à panser le chef éclairé de la maison de Bourbon : il en résulta en peu de temps une de ces irritations nerveuses, pires que les plus grands maux, qui mettent hors de sens les cerveaux les mieux constitués. Une haine violente, non-seulement de l'ancien régime, mais de son ombre et de son souvenir, une crainte de le voir renaître à peu près aussi raisonnable que la peur des revenants, des rêves constants de victoire, de vengeance et de conquêtes, et de plus l'idée préconçue que toute diplomatie pacifique est incompatible avec l'honneur français, tels furent les sentiments qui s'emparèrent de toute la jeunesse libérale, et qu'on pourrait appeler la maladie de 1815. Elle survécut très-longtemps aux causes qui l'avaient produite, et j'en ai retrouvé des traces et comme des accès chez les esprits les plus posés, et qui s'en croyaient le mieux guéris. Personne n'en fut plus imprégné qu'Armand Carrel, et n'en conserva plus profondément l'atteinte. Toutes les fois, dans le cours de sa vie, qu'une circonstance quelconque venait réveiller chez lui les images qui avaient troublé le sommeil de

sa jeunesse, son âme en éprouvait un tressaillement qui contrariait les tendances naturelles de sa raison.

On peut juger de la force de cette passion par la première démarche à laquelle elle l'entraîna à l'âge de vingt-trois ans. Pour obéir à des goûts militaires très-prononcés, il avait quitté la profession de son père, négociant à Rouen, et était entré à l'école de Saint-Cyr. D'un commun aveu, ce jeune homme manifestait toutes les dispositions qui font le bon soldat et qui annoncent le bon capitaine, et la meilleure preuve. c'est que, malgré son antipathie déjà bien connue pour les Bourbons, ses chefs, presque tous émigrés d'origine et royalistes de cœur, lui témoignaient une bienveillance qui ne se découragea qu'assez tard. Il avait donc à un haut degré les premières qualités de l'état militaire, le sentiment de la discipline et celui de l'honneur. Et cependant à peine portait-il les épaulettes d'officier, que déjà il était engagé dans une conspiration militaire pour débaucher les troupes placées sous ses ordres; moins d'un an après il quittait le sol de la France, et allait en Espagne, à la tête d'une petite troupe de réfugiés, combattre l'armée française qui franchissait les Pyrénées sous les ordres du duc d'Angoulême.

Cette étrange aberration de jugement, dont le souvenir pesa toute sa vie sur sa réputation et sa conscience, prenait sa source (chose étrange) dans l'ardeur

même d'un patriotisme froissé. Dans le gouvernement qui avait pris naissance à la suite de l'invasion de 1815, Armand Carrel se refusait obstinément à reconnaître le représentant de l'honneur et de l'intérêt national. Puis l'armée française en 1823 allait coopérer en Espagne à la restauration d'une dynastie déchue. C'était donc un 1815 au petit pied qui se préparait ; la France voulait faire à autrui ce qu'elle avait elle-même subi : c'était plus que n'en pouvait supporter le ressentiment du jeune officier. Il semble souvent dans les luttes civiles que les partis n'aient rien de plus pressé que d'imiter les torts les uns des autres, comme pour n'avoir plus rien à se reprocher, ce qui pourtant ne les met nullement en humeur de se pardonner. Dans sa haine pour un gouvernement issu de l'émigration, Armand Carrel ne s'aperçut point qu'il devenait émigré lui-même. Le drapeau tricolore devenait pour lui ce qu'avait été en 1792 la royauté pour la noblesse. Comme pour tout gentilhomme de l'armée de Condé là où était le roi, là était la France, la patrie sembla se transporter à ses yeux partout où l'on pouvait relever l'étendard de la révolution.

La France, on le sait, n'a jamais ratifié ni l'une ni l'autre de ces manières de disposer d'elle sans son aveu, et de la faire voyager au gré des passions et des fantaisies de chacun ; elle préfère rester sur le sol et sous

la latitude où Dieu l'a placée. Armand Carrel et sa petite troupe s'étaient très-sincèrement figuré qu'à l'aspect des couleurs de la république et de l'empire tous les régiments français se débanderaient et passeraient de leur côté. A leur justification, il faut dire que c'était aussi la crainte de plus d'un sage politique d'Europe. Jamais déception ne fut plus complète. Les émigrés révolutionnaires eurent beau arborer sur leur shako l'aigle et la cocarde tricolore, ils eurent beau copier dans le moindre détail l'uniforme de la vieille garde; le poëte national par excellence, Béranger, eut beau remplir leurs poches de chansons destinées à faire faire *demi-tour* aux troupes françaises sur le champ de bataille : l'armée française, qui n'aimait guère le drapeau blanc et qui se souciait assez peu de Ferdinand VII, resta fidèle à l'idée simple sans laquelle depuis longtemps il n'y aurait plus de France; elle consulta son devoir et non ses goûts, et ne déserta pas son poste. Armand Carrel, pris presque sans coup férir les armes à la main contre son pays, rentra en France coupable juste du même crime que les captifs de Quiberon et réduit à invoquer le bénéfice des mêmes circonstances atténuantes.

Heureusement pour lui ce ne fut pas devant le même tribunal. Bien que traduit devant un conseil de guerre (et l'on ne peut guère douter en bonne conscience que

ce ne fût la juridiction compétente pour le fait), Armand Carrel n'y comparut point sans être aidé par des avocats éclairés, et soutenu par le concours d'une publicité bruyante. Il y eut jugement, révision, cassation, tous les recours en un mot et tous les délais d'une justice bienveillante, qui, surtout en matière politique, où les passions s'éteignent si vite, équivalent à l'acquittement et d'ordinaire le préparent : à quoi il faut ajouter, d'après le témoignage de M. Littré lui-même, que le procès tout entier ne fut qu'un simulacre, vu que la grâce était promise dès le premier jour par le baron de Damas, devenu ministre de la guerre. Les choses, l'en faut convenir, étaient menées plus rondement à Quiberon, et le général Hoche, d'une âme aussi humaine que le baron de Damas, n'aurait point osé faire les mêmes promesses à ses prisonniers.

Il faut croire que, dans les longs ennuis de quelques mois de prison que ne troublait aucune crainte pour sa sécurité personnelle, Armand Carrel eut le loisir de réfléchir tout à l'aise sur les causes qui avaient fait échouer d'une façon presque ridicule l'entreprise pour laquelle il venait d'entamer sa bonne renommée et de sacrifier sa carrière; car, rendu peu après à la liberté et réduit à chercher dans les lettres une réputation et des ressources que la vie des camps ne pouvait plus lui promettre, il expliqua lui-même les motifs de son

malentendu avec une netteté fine et franche qui ne fit pas moins d'honneur à son esprit qu'à son caractère. Dans un article inséré par la *Revue française* et très-remarqué dès lors comme la révélation d'un talent rare, il jugeait déjà en historien les événements où lui-même il s'était lancé en étourdi. Il y analysait d'une façon piquante les dispositions du peuple espagnol et celles de l'armée française, et il faisait comprendre à merveille comment il y avait eu, dans cette brillante échauffourée, entre les vainqueurs et les vaincus une sorte d'émulation d'indifférence pour le sujet même de la guerre, et comment un peuple qui ne tenait guère à sa révolution se l'était laissé enlever presque sans mot dire par une armée qui ne tenait pas beaucoup plus à la lui prendre. Le contraste, la bigarrure des divers sentiments qui animaient les officiers français entrant en Espagne, donnaient lieu, chemin faisant, à des portraits de genre qui sont des chefs-d'œuvre. Le vieil artilleur de l'armée du Rhin braquant ses canons contre les cortès, tout en maugréant contre la royauté; les jeunes rejetons des vieilles races marchant à la croisade pour Dieu et pour le roi, tout en empruntant l'air martial des soldats de la garde impériale et le style des proclamations de Napoléon; les généraux de la république convertis en courtisans et s'essayant à parler d'Henri IV et du panache blanc

avec une émotion qu'ils finissent eux-mêmes par croire sincère, tous ces types, fortement dessinés, passent devant les yeux avec une franchise d'allures qui ne permet pas de douter de la ressemblance. Armand Carrel eut même le mérite de distinguer ici et de dépeindre le premier un caractère alors tout nouveau dans notre armée, mais qui depuis a fini par effacer tous les autres : c'est celui de l'officier fils de ses œuvres, dénué de préjugés tout aussi bien que de parti, ne connaissant d'autre opinion que sa consigne et ne nourrissant d'autre espoir que son avancement, race d'hommes modeste, sobre, dévouée, mais ayant fait une fois pour toutes le sacrifice de toute pensée personnelle sur les affaires de son pays, prête en un mot à donner sa vie sans savoir et même sans se demander pourquoi.

Il fallait sans doute une rare vivacité d'imagination chez un jeune homme pour se représenter aussi nettement ce qui s'était passé au corps de garde et ce qu'on avait dit au bivouac pendant ces nuits où lui-même il errait dans les montagnes de Catalogne en aventurier de guérillas ; mais ce qui frappe le plus dans ce morceau remarquable, c'est la sincérité de l'hommage rendu à la modération du généralissime qui avait su faire sortir de l'équilibre de tant de sentiments contradictoires l'unanimité de l'obéissance. Il y avait dans

ce jugement équitable une liberté d'esprit rare chez un homme animé de passions fortes, et surtout engagé dans un parti extrême. L'observateur qui prononçait ainsi gaiement dans sa propre cause n'était évidemment ni un fanatique de nature ni prédestiné fatalement à devenir un révolutionnaire. Quiconque est né avec la moindre dose d'impartialité en effet ne sera jamais qu'un révolutionnaire très-insuffisant. L'impartialité est incompatible avec les qualités comme avec les défauts qui font les vrais révolutionnaires, disons mieux, avec les principes absolus, quels qu'ils soient, droit divin, pouvoir illimité ou démocratie pure. De tels principes ne subsistent et ne se défendent qu'en excommuniant de très-haut tout ce qui les limite et les contredit. On ne sert bien Coblentz ou la convention qu'en croyant sincèrement que tous les libéraux sont des rebelles, ou que tous les royalistes sont des traîtres. Toute appréciation plus indulgente est déjà une connivence avec l'ennemi, et vous range, quoi que vous en ayez, dans la catégorie de ces modérés que les deux extrêmes anathématisent. Il y a ainsi des différences intellectuelles qui classent les hommes à leur insu beaucoup mieux que l'étiquette qu'ils portent sur leur chapeau ou la bannière sous laquelle ils servent. Chaque homme a reçu pour ainsi dire un tempérament d'esprit qui le destine à un parti, et, s'il méconnaît cette indi-

cation de la nature, il en souffre toute sa vie. J'ai connu des membres du juste milieu constitutionnel dont l'ardeur intolérante était au supplice dans les régions tempérées où ils avaient pris naissance. Par instinct et sans le savoir, ils gravitaient toujours à droite ou à gauche vers quelque extrémité de l'horizon. Carrel était tout le contraire : c'était un esprit modéré jeté dans un parti violent. Dès qu'il goûtait un moment de calme, il tendait à s'échapper de l'étroite enceinte où l'enfermaient ses engagements, et son intelligence à tout instant débordait ses opinions.

Mais le moment où il commença sa carrière de publiciste était celui où cette gêne dut être pour lui le moins sensible. La restauration en effet, enivrée de sa victoire, venait de si bien manœuvrer qu'il n'était plus nécessaire pour la combattre de conspirer dans l'ombre ou de rêver des révolutions. Il suffisait de parler tout haut le langage du bon sens et de la loi. Les passions de la France lui avaient toujours été fort hostiles, elle se brouillait de plus en plus avec sa raison. Par le plus singulier des calculs, elle se chargeait ainsi de fournir un masque décent aux ennemis irréconciliables qui dès le premier jour avaient juré sa mort. Du moment où elle semblait se lasser elle-même de la constitution qu'elle avait donnée, c'était à qui se ferait constitutionnel pour la combattre ; il n'y avait

plus ni bonapartistes ni jacobins, il n'y avait plus que des doctrinaires, et tout le monde parlait le langage de M. Guizot et de M. Royer-Collard. On a beaucoup accusé la duplicité de cette tactique, et je ne voudrais pas la donner pour un modèle de franchise ; mais il y a dans les affaires humaines une excessive simplicité à s'étonner et surtout à s'indigner des résultats inévitables. En campagne, quand on abandonne une position, il faut bien s'attendre que l'ennemi s'en empare. La charte était la place forte à laquelle Louis XVIII avait confié la garde de sa dynastie. Quand il parut convenable à Charles X de l'évacuer sans même enclouer ses canons, il était trop évident que les assaillants viendraient se poster sur les hauteurs que leur livrait la défense.

Cette manœuvre ne fut opérée par personne avec autant de hardiesse et de promptitude que par Armand Carrel dans le journal dont il prit la direction pendant l'année qui précéda 1830. Le *National*, fondé en commun par un groupe de jeunes gens tous destinés à la célébrité, semblait en effet avoir pris pour devise de se montrer d'autant plus scrupuleusement constitutionnel que la restauration devenait en ce genre plus relâchée. C'était une œuvre strictement légale, mais d'une légalité armée et tranchante, qui pressait toutes les conséquences de la charte, comme autant de poi-

gnards aiguisés sur la poitrine du vieux roi. Quelques-uns des articles acerbes publiés par Carrel à cette époque nous ont été conservés par M. Littré. Ce sont de véritables et complètes théories de monarchie constitutionnelle auxquelles un publiciste anglais ne pourrait refuser son adhésion. Toute l'œuvre de Louis XVIII y est commentée avec rigueur : aucun article n'en est rayé, pas même l'hérédité de la pairie ou le cens électoral ; nul appel n'y est fait à la souveraineté du peuple, quelquefois même l'idée en est positivement reniée ; aucun fantôme de république ne plane sur cet horizon constitutionnel, dessiné d'un trait net et ferme, et très-arrêté dans ses contours. C'est un portrait de la charte peint au naturel, avec un visage non pas aimable, mais respectueux pour la royauté, et c'est à peine si, aux deux coins de ses lèvres, on peut saisir quelque trace d'ironie ou de menace.

Armand Carrel a très-souvent soutenu dans la suite de sa vie que ce beau zèle pour la monarchie constitutionnelle n'avait été chez lui qu'un pur stratagème de guerre ; que, voyant la restauration faire effort pour s'échapper de la constitution, il avait simplement essayé de l'enfermer dans un cercle de fer, sauf à briser l'instrument quand il aurait servi. Je suis très-convaincu qu'en se prêtant à lui-même ce profond machiavélisme, Armand Carrel se calomniait : c'était un

mensonge nécessaire peut-être pour le rôle qu'il avait pris; mais à présent qu'il n'y a plus de rôle à jouer, tous les lecteurs penseront comme nous et l'aimeront mieux inconséquent qu'hypocrite. La vérité, c'est qu'Armand Carrel, j'en ai la certitude, à ce moment de sa vie prenait sincèrement goût à la monarchie constitutionnelle. Tant que la charte n'avait été que la fille de Louis XVIII, il avait eu peine à lui pardonner la ressemblance et la prédilection paternelles; mais du moment où elle était devenue l'ennemie de Charles X, elle n'avait plus que des grâces à ses yeux, et aucune gêne ne l'empêchait plus d'en apprécier très-justement tous les mérites. Il prenait au contraire un plaisir intelligent à s'expliquer à lui-même l'ingénieuse pondération de cette belle forme de gouvernement, à en démonter et à en faire jouer tous les ressorts devant le public. Il n'était point insensible au plaisir d'être sorti des ténèbres des conspirations pour se trouver au grand jour de la légalité, à côté de tous les hommes distingués qui composaient alors l'opposition constitutionnelle. Seulement la guerre que les uns faisaient avec regret, lui la faisait avec délices : le terrain, l'adversaire, l'armure et le combat, tout lui plaisait également. A aucune époque, son esprit et sa passion ne se trouvèrent plus complétement d'accord, et ne jaillirent de source plus naturellement dans le même sens.

Aussi jamais son talent ne s'épancha avec plus d'abondance. Ses écrits de cette époque ont un caractère, et j'oserai dire un charme tout particulier. C'est généralement l'aisance et la variété qui manquent à la manière d'écrire d'Armand Carrel. Sa phrase, qui fut dès le premier jour nerveuse et savante, est pourtant sèche et hachée; un sentiment toujours vif, mais toujours contenu, communique un peu de contrainte à son expression, et l'amertume constante du ton n'est point exempte de monotonie. Mais nulle part ces défauts ne sont moins sensibles que dans un petit nombre de morceaux de choix qui portent presque tous la date de 1830, et que M. Littré a réunis dans un dernier volume comme pour reposer l'esprit du lecteur de l'âpreté des luttes civiles, et prendre congé de lui sous une impression douce. Là brillent en effet des mérites et presque des grâces qui ne devaient plus se retrouver par la suite sous la même plume. Il y a un éclat inaccoutumé dans la peinture de la vie du soldat faite à propos des Mémoires du maréchal Gouvion Saint-Cyr; il y a de l'esprit littéraire le plus délicat dans la critique de l'*Hernani* de Victor Hugo et de l'*Othello* de M. de Vigny, et une finesse de touche extrême dans le portrait de Paul-Louis Courier. Une sombre élégie intitulée *Une mort volontaire* a justement attiré l'admiration d'un maître critique par un mélange très-heu-

reux de sensibilité et de force. Le laisser aller du désespoir qui pousse une âme jeune vers cet abîme de faiblesse morale et cet abus de courage physique qu'on appelle le suicide, l'angoisse de la délibération suprême, l'effroi de la dernière heure, sont peints avec une vivacité qui fait frémir : on entend le coup sec de l'arme, et le froid de la balle pénètre le cœur; mais l'horreur du tableau est tempérée avec un goût exquis juste au point où le frisson de l'âme se changerait en attaque de nerfs. Par un artifice qui ne fut connu que du pinceau des plus grands maîtres, la lumière semble ici sortir du sein même de l'ombre et se jouer à sa surface. Si Carrel, qui n'avait que trente ans alors, n'a plus rien produit depuis cette date qui ait réuni les mérites divers qu'il déployait alors, ce n'est pas seulement que l'ardeur politique lui ait fait négliger le soin de la forme littéraire ; c'est aussi qu'à ce moment de sa vie il régnait un équilibre entre ses facultés et une paix dans son âme, véritables conditions du talent, qui, troublées peu de temps après, ne se rétablirent plus. Poursuivant un but parfaitement défini, qui satisfaisait à la fois et l'ardeur irréfléchie de ses sentiments et les vues élevées de son intelligence, en sympathie avec la généralité du public, ayant la France entière pour auditoire au *National*, il se livrait avec abandon à tous les entraînements de sa verve, il abor-

dait tous les points de vue et se laissait aller à toutes les inspirations. Plus tard, enfermé dans une coterie un peu étroite dont il avait tout à la fois à exciter l'ardeur, à dissiper les préjugés et à contenir l'explosion, cette diplomatie intérieure absorba la meilleure partie de ses facultés ; il ne respira plus à pleine poitrine, et le souffle de son éloquence prit quelque chose de haletant et de gêné qui ne lui permit plus de vibrer avec cette puissance.

D'après les sentiments qui l'animaient alors, on peut juger de ceux que lui causa la Révolution de juillet. Elle le trouva engagé dans un petit groupe d'hommes politiques qu'elle satisfaisait pleinement, et qui avaient prévu et désiré l'événement juste dans les proportions où il s'accomplit, ni plus ni moins. Tandis que des légitimistes éperdus se rangeaient derrière le trône nouvellement élevé, comme à l'abri du dernier boulevard de l'ordre ; tandis que des républicains l'acceptaient comme une pierre d'attente ; tandis que la plus grande partie de la France n'y voyait qu'une réponse énergique faite à un défi que l'honneur avait dû relever ; tandis que le nouveau roi lui-même n'acceptait sa grandeur inespérée que comme une nécessité patriotique, les directeurs du *National* saluèrent le plein accomplissement de leurs espérances dans une secousse qui conservait la monarchie constitutionnelle en les délivrant

des gens de 1815. La charte, endossée par de nouveaux auteurs et retrempée par le flot populaire, faisait complétement leur affaire.

Rien n'indique qu'Armand Carrel ait troublé ce concert de joie par la moindre défiance. Le plus pur optimisme reluit au contraire dans tout ce qu'il publia pendant les six mois qui suivirent la révolution. Cette confiance n'est troublée ni par les tiraillements inévitables d'une monarchie à son début, ni par les contre-coups inséparables d'un grand ébranlement révolutionnaire. Rien ne l'émeut, ni les agitations de la classe ouvrière qui parcourt les rues de la capitale en s'enivrant des souvenirs de sa victoire, ni les souffrances de l'industrie, ni même les ombrages d'anciens conspirateurs de ses amis, qui trouvent déjà que le roi-citoyen n'a point assez complétement oublié qu'il est de famille princière. Il ne craint ni réaction ni révolution nouvelle, et répond sur un ton railleur aux alarmistes de toute nature ; il a un article charmant, intitulé *les Révolutionnaires après une Révolution* [1], où il plaisante avec une malice infinie ces *spéculatifs* qui ne voient pas qu'on fait des révolutions pour des intérêts et non pour des théories, et que, quand les intérêts sont satisfaits, il faut que les théories prennent patience. Il

Tome Ier, page 256.

donne des conseils tout empreints de la meilleure économie politique aux ouvriers imprimeurs, pour les convaincre qu'ils serviront mieux la patrie en regagnant l'atelier qu'en chantant des hymnes patriotiques dans la rue [1] ; il blâme les cérémonies expiatoires faites en l'honneur des officiers conspirateurs de la restauration [2]. Aux premiers et timides essais tentés par quelques théoriciens pour faire passer l'égalité des biens naturels à la faveur de l'égalité des droits politiques, il répond par cette interrogation hautaine : « Si quelqu'un voit ici une révolution non pas politique, mais sociale, qu'il le dise [3]. » En un mot, le gouvernement naissant a en lui un serviteur dont le ton est parfois un peu rogue, mais dont le cœur est dévoué. Sur un seul point, il le désapprouve faute de le comprendre : il n'apprécie pas cette inspiration d'une générosité royale qui, au milieu d'une capitale en feu et avec une armée encore toute débandée, brava l'irritation populaire pour sauver la vie d'un ennemi vaincu. Carrel, comme la garde nationale de Paris, demanda la tête de M. de Polignac : « il ne voulait point, disait-il, qu'on fît la révolution niaise, sous prétexte de la garder pure. » Ainsi la soif de la vengeance, nourrie dans

[1] Tome Ier, page 174.
[2] Ibid., page 240.
[3] Ibid., page 256.

son cœur pendant quinze ans, n'était pas assouvie par la victoire, et Némésis ne lâchait pas sa proie. Heureusement d'autres conseils prévalurent, et le verdict de la chambre des pairs prononça dix-huit ans avant M. de Lamartine, et devant une foule plus irritée, l'abolition de la peine de mort en matière politique.

Ce ne fut point là pourtant ce qui brouilla Armand Carrel avec le gouvernement nouveau. Encore moins penserons-nous, comme on l'a beaucoup répété, que cette rupture vint du dépit de n'avoir pu trouver, par suite de quelques complications domestiques, une place à sa convenance parmi les soutiens officiels du pouvoir. Il faut chercher plus haut, et dans un motif plus simple, la cause de sa séparation. 1830 n'avait détruit, à vrai dire, que la moindre partie de l'œuvre de 1815 : l'établissement politique était tombé; restaient les legs onéreux de la guerre et de la diplomatie. Restaient ces traités de Vienne, élevés comme autant de citadelles qui présentaient à l'horizon de toutes nos frontières les bouches de milliers de canons braqués contre la France. L'héritage que la royauté nouvelle était appelée à recueillir inopinément lui arrivait grevé de ces lourdes charges. Se tiendrait-elle pour obligée de les respecter? Subirait-elle ces entraves, ou bien se lancerait-elle tête baissée, pour les rompre, en dehors du droit public européen? Question pleine d'angoisse

qui s'était dressée entre les piques et les fusils sur les barricades mêmes de juillet, et que Carrel n'hésita pas à résoudre en réclamant dès le premier jour la plus complète et la plus prompte revanche de Waterloo.

Au premier moment, tous les échos semblaient répondre à sa voix. Les souvenirs de la France et ses espérances, les vieux soldats et les jeunes gardes nationaux, les poitrines sillonnées de blessures et les cœurs de vingt ans, que le son du clairon fait battre, tout s'émut, tout vibrait à l'unisson. Puis au premier signal révolutionnaire parti des tours de Notre-Dame répondaient, comme autant de fusées, les insurrections de Bruxelles, de Bologne et de Varsovie. Partout des enfants perdus de la révolution se précipitaient pour lui ouvrir les voies dans le monde, comptant bien qu'elle accourrait sur leurs pas pour les défendre. Cet élan, qui avait d'abord semblé soulever toute la France, s'arrêta tout d'un coup devant une résistance dont Carrel ne comprit jamais bien la nature. Tout entier aux sentiments de sa jeunesse, l'imagination toujours pleine de guerre ou de politique, ayant passé sans interruption des camps dans les journaux, sans faire même un instant de station dans le comptoir paternel, il ne s'était point aperçu du changement qu'avait subi le tempérament de la France, changement qui résultait pourtant du développement naturel

des principes mêmes de la révolution qu'il défendait. Pendant qu'il conspirait et qu'il écrivait, d'autres travaillaient et s'enrichissaient, et autour de lui s'était formée une société laborieuse et industrielle la moins belliqueuse encore que la plus démocratique du monde. C'était bien la fille légitime de la démocratie française de 89, ou plutôt c'était elle-même, mais devenue, comme il arrive aux gens qui emploient bien la vie, à la fois plus riche et plus raisonnable. Elle avait pris en vieillissant le jugement plus mûr et le sang moins chaud. Elle avait gagné ce que les années donnent à ceux qui en font bon usage, des intérêts légitimes et de l'expérience ; elle avait perdu ce que les années emportent, l'ardeur irréfléchie du dévouement. Du territoire morcelé par le code civil, du commerce et de l'industrie désormais émancipés, elle avait fait sortir, par un labeur opiniâtre, des capitaux très-loyalement acquis, qu'elle préférait désormais à toutes les conquêtes et à tous les principes du monde, ou plutôt qu'elle considérait, non sans raison, comme une des plus nobles conquêtes dont les meilleurs principes peuvent s'applaudir. Avec cet argent si bien gagné dans sa poche, il n'y eut pas moyen de la décider à partir de nouveau, pieds nus et le sac sur le dos, pour aller faire le tour du monde. C'était folie de jeunesse qui ne convenait plus ni à sa situation ni à son âge. On eut

beau lui montrer des nations insurgées qui lui tendaient les bras; elle se reculait d'un air froid, et répondait avec ce bon sens net et ce langage un peu cru ordinaires aux honnêtes gens qui ont fait fortune : « Chacun chez soi, chacun pour soi ! J'ai bien su souffrir et faire mes affaires toute seule, tirez-vous d'embarras à votre tour ! »

Rien ne la fit sortir de là, et voilà comment la guerre ne se fit point en 1831. Ce n'était point le compte d'un tacticien littérateur qui avait refait à plusieurs reprises la carte de l'Europe dans son cabinet, et gagné sur le papier beaucoup de batailles de Jemmapes et de Valmy. Armand Carrel ne put se résoudre à abandonner si facilement ce rêve d'une guerre européenne ; il se refusa, malgré l'évidence, à croire que cette résolution de ne plus rien mettre en jeu fût l'expression sincère de la volonté publique. Pour ne pas s'en prendre à la France, il s'en prit successivement à tout le monde : aux chambres d'abord, puis aux ministres, surtout à cet homme d'État improvisé qui éleva la résistance pacifique à la hauteur de l'héroïsme. Puis, quand les chambres eurent été plusieurs fois dissoutes et réélues, et que les ministres furent changés ou morts à la peine, la paix cependant durant toujours, Carrel n'eut plus d'autre ressource que d'en imputer la faute à la seule pièce fixe de la constitution,

à la monarchie, et un matin le *National* annonçait à la France que l'épreuve était faite, que toute royauté était un obstacle à l'expression de la volonté nationale, et que Carrel se faisait républicain.

Lorsqu'un homme qu'un grand talent anime, ambitieux et ardent (comme l'est toujours tout ce que Dieu a destiné à s'élever), se décide à rompre avec le gouvernement légal de son pays, et, ajournant ses espérances au lendemain d'une révolution, se résigne à ne voir triompher sa cause qu'au prix du sang et sur des ruines, un grand déchirement doit s'opérer dans son âme. Si peu que l'on conserve de patriotisme, on tombe dans un délaissement pénible en songeant que la loi qui vous défendait hier vous condamne aujourd'hui, et qu'il faut désormais, si l'on ne veut languir oublié et enterré soi-même, lui passer hardiment sur le corps. Carrel dut ressentir d'autant plus profondément l'amertume qui suit une démarche si décisive, qu'en se ralliant à la république il ne déclarait pas seulement la guerre à une institution politique en vigueur, il brisait en apparence avec la société tout entière. Telle était encore en effet, en 1833, la trace profonde et sanglante laissée par les souvenirs de 93, qu'aux yeux d'un Français ordinaire la république était moins une forme de gouvernement proprement dite que la commune ennemie de tout gouvernement

régulier. Elle n'apparaissait aux imaginations qu'escortée de la guillotine et du maximum. Le petit noyau républicain auquel Carrel apportait l'appui inattendu de son talent, principalement recruté parmi de vieux conventionnels et de jeunes membres des sociétés secrètes, n'avait rien fait, il faut le dire, pour détruire cette formidable association d'idées. Tout son langage au contraire, parsemé d'arrogantes apologies de la terreur, de complaisances pour Danton et d'enthousiasmes mystiques pour Saint-Just et Robespierre, semblait destiné à agiter incessamment devant le public ce drapeau sanglant. Puis, bien que ces doctrines socialistes n'eussent point alors la précision et la rigueur qu'elles ont reçues depuis, bien que les idées de révolution sociale fussent encore très-vagues dans toutes les têtes, il n'en est pas moins vrai que dès lors la principale préoccupation du petit parti qui se groupait sous l'étendard de la république était moins de changer les institutions politiques que d'altérer par des mesures radicales la distribution naturelle de la richesse entre les citoyens. L'espérance de pouvoir venir en aide à la misère des pauvres en disposant en leur faveur du superflu des riches y était hautement avouée et servait d'appui pour attirer et retenir la confiance des masses populaires. Il n'en fallait pas davantage pour qu'un républicain parût aux yeux de tous un

homme qui en voulait non au trône, mais au repos domestique et aux intérêts privés de toutes les familles.

La tâche que Carrel s'imposait en acceptant ce nom suspect était donc ardue et complexe. Il fallait d'une part réhabiliter la république, lui faire reprendre au nombre des institutions régulières et dans l'estime des honnêtes gens la place qu'elle avait tenue dans les écrits de tous les publicistes de l'antiquité et du moyen âge, et que la terreur lui avait ôtée. Il fallait rompre la solidarité sanglante établie entre la république, l'échafaud et les assignats. Il fallait persuader aux Français que le jour où ils se coucheraient en république, ils pourraient encore dormir dans leur lit, qu'un républicain pouvait vivre, vendre, acheter, jouir même au besoin tout comme un autre; mais en rassurant ainsi les intérêts et les scrupules, on devait pourtant prendre garde de trop refroidir les espérances révolutionnaires. C'eût été se priver d'une force immense que d'enlever à l'idéal républicain ce prestige de l'inconnu, cet attrait mélangé de convoitise et de chimère qui s'attache au seul nom d'un grand changement social, et qui, miroitant aux yeux de la foule, entraîne le concours de tout ce qu'il y a d'ardent, de rêveur, de mécontent, de souffrant dans une société. Il fallait donc tracer le portrait d'une république qui n'effarouchât

pas les gens timides et qui pût partout exalter les têtes ardentes. Il fallait lui prêter un langage qui séduisît les électeurs censitaires sans cesser d'avoir pour écho tous les gémissements de la misère et tous les grondements de l'insurrection.

Comment Carrel suffit pendant quatre années aux exigences contradictoires de ce double rôle, avec quel mélange d'énergie et d'adresse, avec quelle audace tempérée par quelle réserve, c'est ce qu'on ne saura jamais bien qu'en bravant la monotonie fastidieuse des répétitions, pour étudier de près dans la publication de M. Littré la série de ses polémiques. Si peu de sympathie qu'on éprouve pour le but même qu'il poursuivait, si peu disposé qu'on puisse être à souscrire à l'injustice souvent révoltante de ses appréciations sur les hommes publics, il est impossible de ne pas prendre un plaisir d'artiste à le voir marcher d'un pas si ferme sur la crête d'un chemin si glissant. Les ressources qu'il déploie pour faire prendre successivement à sa république et à lui-même une face conservatrice et une face révolutionnaire, sans se laisser pourtant jamais prendre en flagrant délit changeant de costume, sont infinies et inépuisables. Ses arguments varient sans se contredire avec une élasticité merveilleuse, suivant qu'il répond aux scrupules de la bourgeoisie, qu'il veut rassurer et convertir, ou à l'ardeur du parti répu-

blicain, qu'il veut contenter et contenir. Il est par exemple d'une malice impayable quand il entreprend de persuader aux Français que non-seulement ils peuvent devenir républicains, mais qu'ils le sont déjà, qu'ils en ont toute l'étoffe, et que par conséquent la république ne leur demande de rien changer à leurs habitudes. Rien n'est plus plaisant et par certain côté plus juste que sa division des Français en républicains d'opinion, qui ont conscience de ce qu'ils veulent, républicains de sentiments, qui tiennent au nom de la monarchie en la dépouillant de tout ce qui l'appuie et de tout ce qui l'honore, et républicains de fait, qui, à force d'avoir servi tant de monarchies différentes, ne peuvent plus croire à aucune, et prouvent le cas qu'ils font de leur idole par la rapidité même avec laquelle ils la brisent et la remplacent. La Bruyère ne désavouerait pas les portraits piquants que chacune de ces distinctions lui suggère, et dont tout lecteur croit avoir connu l'original. Il faut admirer aussi l'art avec lequel il tempère l'attaque la plus virulente, de manière à ménager les points sensibles chers aux intérêts conservateurs de tous les gouvernements et de tous les partis. On dirait un chirurgien consommé qui sait exactement jusqu'où son couteau peut mordre dans les chairs sans causer au patient une de ces convulsions de douleur qui lui font repousser l'opérateur et

l'instrument. Avec les impatients de son nouveau parti, avec ceux qui en veulent moins au trône qu'à la société et demandent à la république d'établir le paradis sur la terre, il soutient du même ton une gageure d'une autre espèce. Il n'y a point d'effort qu'il ne fasse pour persuader à ceux-ci qu'un simple changement dans le pouvoir exécutif (la substitution d'un président électif à un roi héréditaire) doit suffire à lui seul pour opérer toute une révolution économique. La suppression de la liste civile, la réduction des traitements de quelques gros fonctionnaires, quelques mesures de liberté commerciale, quelques remaniements d'impôts, il n'en faudra pas davantage pour que la république calme par enchantement ce qu'il y a d'aigu dans la misère des classes souffrantes. Ainsi la république ne changera rien, et pourtant elle changera tout : les uns n'ont rien à en craindre, et les autres peuvent tout s'en promettre.

Mais ce qui est plus digne de remarque encore que ces tours d'artifice un peu subtils, c'est l'accent généreux et sincèrement libéral qui anime toute la polémique de Carrel. C'est par là, c'est par un goût cordial et un respect véritable pour la liberté que Carrel était vraiment novateur et s'écartait des habitudes de la doctrine républicaine. La république, on le sait en effet, n'avait jamais mis parmi nous la liberté en pre-

mière ligne de ses préoccupations : sans lui refuser un culte nominal, elle lui faisait toujours prendre le pas derrière d'autres divinités plus exigeantes, derrière l'égalité d'abord, première passion d'un peuple démocratique, et ensuite derrière cette puissance mystérieuse et fatale qui habite sur des ruines et se nourrit de sacrifices humains, et qu'on appelle d'un nom vague, mais clairement commenté par les faits, la révolution. C'est au nom de la révolution et par l'organe de ses comités de salut public que la liberté avait reçu dans ses prérogatives essentielles, dans les droits d'être, de penser, de parler, de posséder, de se mouvoir, les plus mortelles blessures qui l'aient jamais atteinte. Il était de règle, il l'est encore malheureusement dans trop de cénacles républicains, que, dès que ce qu'on nomme la révolution est en cause ou seulement prend peur, elle a le droit de commander à la liberté de se voiler et de se taire. Carrel avait trop de préjugés à dissiper dans son propre esprit et à ménager dans son langage pour rompre complétement en visière avec cette tradition funeste; mais l'esprit général et comme le souffle de toute sa discussion attestait une inspiration différente. Sa république ne se présentait pas armée de bâillons et de menottes, de lois d'exception et de lois des suspects : elle appelait au contraire et bravait la contradiction; on voyait qu'elle

n'avait pas eu son berceau placé entre la place de Grève et la Conciergerie; elle aspirait à humer l'air libre qui a fécondé les vastes solitudes du nouveau monde. Assez peu sensible, on le voyait, aux bienfaits tant célébrés pourtant par ses amis de la centralisation administrative, il ne craignait point de demander sans relâche de vastes libertés communales, et le gouvernement du pays par lui-même à tous les degrés. Enfin, bien qu'obligé par le *credo* de son parti à poursuivre la souveraineté du peuple absolue comme but et l'extension illimitée du droit de suffrage comme moyen, il réservait avec soin et même avec une sorte de jalousie la liberté légitime de l'individu contre le despotisme anonyme et collectif de la foule. Il se sentait trop libre, trop fort, et, tranchons le mot, trop supérieur, pour se résigner à être jamais absorbé et confondu dans la masse.

Toutes ces thèses diverses, soutenues avec persévérance et avec un talent croissant, entrecoupées par une intervention animée dans la politique quotidienne des chambres, relevées par des procès, des plaidoyers, par mille incidents dramatiques, honorées enfin par une loyauté constante, eurent bientôt fait de Carrel l'homme le plus important de la presse parisienne, et élevèrent même sa situation au-dessus de celle qui appartient ordinairement à un directeur de

journal. Pour la première fois depuis le 18 brumaire, on se reprenait à estimer la république dans sa personne. Réussit-il cependant à créer autour de lui un parti républicain à sa guise et à en être le représentant véritable ? Le contraire apparaît très-évidemment, même dans le tableau que nous présentent ceux de ses amis qui subirent le plus directement son influence. Au fond, Carrel, après avoir pris le change lui-même, cherchait à le donner à son tour. Un fonds de sophisme perçait dans son argumentation, une dissonance insensible sur chaque motif isolé, mais perçue dans l'ensemble par l'oreille la moins exercée. La république ne pouvait être à la fois si innocente et si efficace qu'il la peignait : avec ses deux chambres, son chef unique, son sénat propriétaire, la république américaine de Carrel ressemblait trop à une monarchie, et surtout à une monarchie créée la veille, pour que personne, satisfait ou mécontent du présent, se donnât la peine de lever le doigt pour changer. Ceux qui avaient quelque chose à perdre n'étaient nullement disposés à tout risquer uniquement pour le plaisir d'avoir un chef rééligible à la place de celui qu'on venait d'élire, et quant à tous ces appétits faméliques qui se groupent autour d'une révolution en espérance, douze millions de liste civile n'étaient pas, quoi qu'on fît, une pâture suffisante à leur promettre. L'argumentation à double

face de Carrel ne satisfaisait donc complétement personne et renvoyait tout le monde à vide : elle réfutait des objections plutôt qu'elle ne faisait naître des convictions, elle embarrassait des adversaires plutôt qu'elle n'enthousiasmait des amis.

Disons tout, les révélations de M. Littré nous font connaître que Carrel, estimé, apprécié, dont personne ne mettait la parole en doute et ne méconnaissait les services, n'inspirait pourtant pas de confiance à son parti; on le surveillait, on le chicanait, on le tenait en bride et en suspicion. C'est que (chose étrange) la loyauté seule ne fait pas naître la confiance dans les partis, c'est la sympathie surtout qui la produit. Les hommes ne s'abandonnent tout à fait qu'à ceux qui leur ressemblent. Il est des différences de nature qu'ils devinent très-rapidement, par un instinct délicat, on dirait presque par un odorat subtil, et qui l'emportent sur toutes les communautés d'intérêt et d'opinion. Carrel, jeté dans le parti populaire, était l'homme le moins populaire du monde. Rien dans sa personne qui sentît le peuple, rien par conséquent qui l'attirât : des sentiments durables et comprimés, dans sa conduite plus de tenue que d'élan, dans son ambition plus d'orgueil que de vanité, dans ses haines plus de fiel que d'emportement, dans sa parole plus de nerf que de flamme, en un mot tout un ensemble de qualités bon-

nes et mauvaises, mais toujours fines et profondes, qu'est-ce que cela avait de commun avec le peuple, chez qui tout, bien ou mal, est toujours porté violemment à la surface? Carrel n'était pas un tribun, dit M. Littré. Je le crois sans peine. Un tribun parle à la foule, il en a le langage et l'accent, et par moments, quand sa voix gronde et quand sa poitrine se soulève, on ne sait si c'est lui qui parle ou elle qui répond. En lisant certaines harangues de Mirabeau ou d'O'Connel, qui ne se sent en pleine place publique? qui ne croit se sentir soulevé par les ondulations de la multitude ou assourdi par ses rugissements? On n'a point de telles illusions en lisant les polémiques savantes d'Armand Carrel. La seule image qu'elles présentent à l'esprit est celle d'une lampe nocturne brûlant dans un cabinet. Rien même qu'à regarder le portrait très-agréable qu'on nous présente en tête du second volume de cette collection, on ne s'imagine pas quel effet aurait produit à distance, sur une foule assemblée, cette figure fine, ces yeux voilés qui ne devaient laisser échapper que les étincelles d'un feu discret; on ne se figure pas Carrel monté sur une borne, dans la rue, pour haranguer une émeute.

Ce n'étaient pas seulement les dons ou, comme on dit au théâtre, les moyens de l'orateur populaire qui lui manquaient, c'était aussi l'âme et les entrailles. De-

puis le tribun romain dépouillant la poitrine du vieux soldat poursuivi pour dettes pour en compter les blessures en plein Forum, la grande corde de l'éloquence populaire a toujours été une compassion ardente, et au besoin même un peu amère, pour les souffrances de l'indigent. La misère, c'est l'inépuisable ressource, le plus fécond des *lieux oratoires* pour un tacticien démocratique. C'est ce spectre livide que la parole du tribun fait apparaître dans la splendeur des fêtes du riche, et qui vient à sa voix secouer en sursaut le sommeil des heureux de ce monde. Réveiller ainsi par un terrible *memento* l'enivrement ou l'indifférence des sociétés florissantes, faire arriver le cri du pauvre aux oreilles qu'assourdit le bruit des affaires ou des plaisirs, c'est le métier, c'est le triomphe, je dis plus, c'est le devoir d'une opposition démocratique. C'est là son utilité sociale et son rôle dans un pays libre. Mais pour le remplir avec succès, pour être l'organe de la misère, et lui faire tenir sa place dans le concert des voix d'une grande nation, la première condition, c'est de la connaître, et pour la connaître, sinon de l'avoir éprouvée soi-même, au moins de l'avoir vue de près, sondée à fond, d'avoir frémi à son aspect jusque dans la moelle de ses os, et de prendre à y attacher ses regards un sombre plaisir de curiosité et de sympathie.

A dire le vrai, j'ai rarement rencontré dans les publications démocratiques françaises cette préoccupation sincère du sort des pauvres qui seule peut produire des peintures vives et pathétiques. Sous ce rapport, d'autres nations moins démocratiques dans leurs institutions ont, si j'ose parler ainsi, l'imagination plus populaire. Il est tel roman d'une femme pieuse ou d'un ministre dissident d'Angleterre qui fait mieux ressortir la misère dans sa réalité poignante que les pamphlets ampoulés écrits en France sur le sort des travailleurs. C'est qu'il nous est resté de nos habitudes d'éducation classique, et malgré de récentes débauches littéraires, un certain goût de noblesse constante dans les images; or la misère, la misère vraie, avec les faiblesses qu'elle engendre et qu'elle excuse, avec les souillures où elle croupit, est ce qu'il y a au fond de plus digne d'intérêt en ce monde, mais aussi ce qu'il y a de plus triste, de plus terne, de moins poétique dans la forme. La plaie que portent aux flancs nos cités populeuses n'est pas une noble blessure d'où coule un sang généreux, c'est un ulcère fétide que des haillons recouvrent. Nos tribuns sont presque tous trop bien élevés pour arrêter leurs yeux sur de tels spectacles. Carrel en particulier avait le goût bien trop délicat. Le moins romantique des hommes, il n'avait jamais compris le rôle qu'on voulait faire

jouer au laid dans les arts : il portait cette pruderie d'imagination en politique. Aussi, lors même qu'il plaidait la cause du pauvre, on voyait qu'il n'avait guère vécu avec lui. Il trouvait de bons arguments, mais pas un trait pathétique. Toutes les notes sensibles de son rôle manquaient à sa voix. Il était d'ailleurs, j'en suis convaincu, généreux et désintéressé : il donnait volontiers, et ne cherchait pas à gagner; mais il lui arrivait pourtant (comme c'est le fait de beaucoup d'âmes romanesques), en méprisant l'argent, d'aimer sans le savoir tout ce que l'argent procure. Il aimait l'élégance et le raffinement en toutes choses, en fait de meubles, de vêtements, de repas même, et tout ce luxe de bon goût, joint à une grande réserve de manières, répandait sur sa personne un parfum aristocratique qui tenait à distance ceux qu'attiraient ses opinions.

Le résultat de cette incompatibilité d'humeur entre lui et les masses populaires était naturel, bien que singulier. Constamment chargé de les défendre, il n'acquit jamais assez d'ascendant pour leur commander. Quand on n'a pas les passions d'un parti, on peut être son avocat, on n'est pas réellement son chef. Carrel paraissait aux républicains excellent pour plaider la cause de la république devant un jury bourgeois ou devant la chambre des pairs. On lui payait ses ho-

noraires en considération et en renommée; mais le procès fini, et le plus souvent gagné, le client disposait de sa propriété sans consulter son défenseur. A toute minute, des résolutions prises sans son aveu, des incartades inattendues, une levée de boucliers dans la rue, une manifestation de principes trop compromettante dans la presse, venaient jeter le désordre dans les manœuvres les plus savantes de sa tactique. Carrel protestait, se fâchait, se désolait, maudissait les enfants perdus qui compromettaient tout par d'imprudentes sorties, puis le lendemain se mettait à l'œuvre avec une patience infatigable pour réparer les brèches du camp. Tout ce manége, tout ce ménage intérieur d'un parti indocile, dans lequel se consumait le repos de ses nuits et se dépensaient les plus riches facultés de son talent, n'a point attendu, pour paraître au jour, la confession sincère de M. Littré. Du vivant même de Carrel, une descente faite par la police dans les papiers du *National* amena la publication d'une lettre intime, dans laquelle, poussé à bout par d'injustes attaques, Carrel traitait cavalièrement d'*imbéciles* et de *furieux* les héros mêmes d'un grand procès pour lesquels il s'escrimait dans ses colonnes. Le public, introduit ainsi dans les coulisses, se divertit beaucoup d'une petite pièce qui servait d'intermède à un grand drame. Hélas ! il avait tort de rire. Le spectacle d'un

esprit élevé se débattant contre de mesquines passions, sur un terrain qui lui manque sous les pieds, est fait pour affliger plutôt que pour divertir. Et c'était d'ailleurs un fâcheux signe des temps de voir que dans aucun parti aucun service ne trouvait grâce devant l'implacable ostracisme de l'envie, et que nul sacrifice ne pouvait racheter un homme du tort impardonnable d'avoir une raison qui gêne et un mérite qui offusque.

Ce qui n'est pas moins douloureux, c'est de suivre d'année en année les efforts impuissants de Carrel pour lutter contre le flot montant du socialisme et lui disputer pied à pied la langue de terre étroite où était plantée sa tente républicaine. A mesure que l'attente se prolonge, en effet, que les années passent, que, la république tardant à venir, les têtes travaillent dans le vide, et que la soif allumée par de longues privations devient plus ardente et plus vive, les principes aussi se développent ou se dénaturent et étreignent dans leurs redoutables conséquences, non plus la monarchie seulement, mais la société. Il s'agit de moins en moins de détrôner un roi, et de plus en plus de déposséder toute une classe de citoyens. Le peuple qui murmure dans les associations secrètes ou qui gronde dans les ateliers réclame le pouvoir politique non plus comme un but suprême, mais comme un

moyen rapide pour conquérir le bien-être. Devant ce mouvement nouveau des esprits qu'il cherche longtemps à se dissimuler à lui-même, Carrel est très-visiblement contrarié et déconcerté. Il se sent à la fois supplanté et entraîné. Toutes les cordes qu'il savait toucher et qui vibraient si puissamment dans sa main, la guerre, les traités de 1815, la haine de l'ancien régime, la liberté de la presse, tout cela ne rend plus que de faibles sons. Ce sont d'autres mots dont la portée l'effraye, l'organisation du travail, l'association du capital et du salaire, qui ont maintenant seuls le secret d'aller aux cœurs populaires. Un vent qu'il ne connaissait pas s'est élevé et menace les digues posées par la main des ouvriers de 89 : le pilote est désorienté. On lui propose de souscrire à des formulaires très-nettement socialistes : il ne retrouve pour y répondre ni sa hauteur dédaigneuse ni même toute sa franchise accoutumée. Il déplace les questions, il contourne les principes, il élude les conclusions. Cet embarras est visible principalement dans un long document intitulé *Dossier d'un Prévenu*, et destiné à répondre à un manifeste de la Société des Droits de l'homme, qui débutait par cette maxime de Robespierre : « Le droit de posséder est essentiellement subordonné au droit d'exister. » Carrel admet cette prémisse, qui contient en germe le socialisme tout entier; mais il se

rattrape sur les conséquences : à force de déductions subtiles en effet, il en fait sortir quoi ? Une des plus solides réfutations de l'impôt progressif que nous ayons mémoire d'avoir lues. En vérité les jurisconsultes et les théologiens de Byzance n'étaient pas plus habiles à escamoter les idées, et Pascal n'a pas fait d'autre reproche à Escobar. Quand la dialectique a reçu de pareils tours de reins, c'est un instrument faussé qui ne peut plus servir. Aussi le socialisme allait son train sans s'inquiéter d'accepter ou d'admettre les interprétations adoucies que Carrel mettait à son service, et quand il avait fait un pas, sous peine de rester seul, il fallait bien le suivre. A peine d'échouer sur le bord, il fallait descendre avec le fleuve. C'est ce que M. Littré appelle le progrès de Carrel dans l'intelligence des questions sociales. Je crains qu'il n'ait pas suffisamment distingué ce qui sépare les concessions des conversions, et la différence qu'il y a entre se laisser vaincre et se laisser convaincre.

Dans cette lutte intestine, Carrel était vaincu en effet, vaincu à toute heure et sur toutes choses, non-seulement sur les idées, mais sur les actes, non-seulement sur les principes de sa cause, mais sur les moyens de la servir. Par nature, par sentiment de sa propre excellence, il aimait la discussion, il la voulait libre, presque illimitée; mais s'il n'était pas d'humeur

à souffrir qu'on la supprimât par autorité, il n'éprouvait aucune impatience d'appuyer ses arguments par la force. Bien que placé par ses opinions en dehors de la légalité politique, il était resté trop libéral pour ne pas aimer la loi, et surtout pour avoir goût à l'insurrection, qui n'est, quoi qu'on fasse, que de l'arbitraire pris à rebours. En outre, il avait pour ce mode expéditif de terminer les différends une déplaisance d'imagination toute particulière qui datait de ses beaux jours de l'École militaire et de régiment. L'appendice inévitable de toute insurrection triomphante, l'humiliation de l'armée devant la rue et de l'uniforme devant la blouse, lui causait une répugnance invincible. Son cœur dans une telle lutte était, par un irrésistible mouvement du sang, du côté de l'armée. La sauvage poésie que plus d'une nature d'artiste a goûtée dans une capitale en révolte, le plaisir de briser tous les liens de la société, et de la recevoir tout entière dans ses bras, effrénée, éperdue, palpitante, l'odeur de la poudre, les cris de la foule, en un mot toutes ces fumées du vin capiteux de la sédition qui ont égaré tant de têtes, le laissaient parfaitement insensible. La fusillade d'un feu de file et la vue de beaux bataillons marchant au pas le touchaient bien davantage; aussi déconseilla-t-il toujours à son parti de prendre les armes, ce qui n'empêchait pas que, sous

ses yeux et contre son avis, son parti ne cessait d'y courir. On s'insurgea nombre de fois, et à chaque fois sa résistance, toujours exprimée, devenait plus faible. Il blâma tout haut dans son journal la première révolte, excusa la seconde, exalta la troisième. Hélas! un petit groupe d'insensés le força de défendre bien autre chose, et le dernier article qui clôt ses œuvres est consacré à soutenir sur la tombe d'Alibaud cette thèse étrange, adoptée depuis par toute l'Italie, que l'assassinat politique peut être un crime, mais n'est pas un déshonneur. Ce sont les dernières lignes qu'il ait tracées d'une main que la mort allait frapper, et si ses éditeurs nous avaient épargné ce contraste, personne ne les accuserait, j'en suis sûr, d'avoir outrepassé les droits de l'amitié.

Où se serait arrêtée sur la pente du socialisme et de la révolution extrême cette descente graduelle, mais rapide? On comprend maintenant pourquoi nous ne nous permettons pas de répondre à cette question. Assurément Carrel avait l'intention de marquer son temps d'arrêt quelque part: il se proposait même très-nettement, une fois la république établie, de la purger de tout alliage trop révolutionnaire. « Nous avons, écrivait-il, une monarchie à renverser: nous la renverserons, et puis il faudra lutter contre d'autres ennemis. » On ne pouvait prévoir plus juste ni de

plus loin le 24 juin derrière le 24 février; mais quinze années devaient s'écouler encore avant l'accomplissement de la prédiction, et chacune de ces années aurait apporté en s'écoulant quelques concessions de paroles et quelque engagement d'honneur de plus. Et dès que Carrel avait fait un pas, que ce fût de gré ou de force, il ne reculait point. Sur quel terrain l'aurait trouvé la marée de 1848?

Un coup imprévu mit fin à ces incertitudes. Armand Carrel, blessé dans un duel contre M. Émile de Girardin, succomba à trente-six ans, le 24 juillet 1836. A la douleur de voir s'éteindre dans son plein éclat une brillante intelligence vint s'ajouter la sombre impression produite par une fin obscure et sanglante Nul intérêt en apparence dans la cause même du combat, et à ce moment nulle renommée encore chez l'adversaire : une simple dispute de concurrence sur le prix de deux journaux. C'était peu pour le sacrifice d'une telle vie dans une telle jeunesse. Et cependant derrière ce débat insignifiant se cachait, à l'insu peut-être des deux combattants, une querelle plus importante. Destinés à demeurer l'un et l'autre les deux réputations les plus populaires de la presse parisienne, ils en représentaient deux types différents et comme deux faces opposées. Pour Carrel la presse n'avait pas cessé d'être avant tout un instrument de parti destiné à marquer

fortement une ligne politique bien tranchée. C'était un sapeur qui frayait la voie d'une armée et un héraut qui la ralliait après le combat. L'activité fiévreuse de son jeune adversaire l'avait mis sur la trace d'un usage de la publicité tout différent. Une presse qui, au lieu de s'attacher au point fixe d'une conviction bien définie, s'adresserait au contraire à cette partie flottante du public dont l'opinion dispose, la séduirait par l'appât de l'économie, la réveillerait par l'étrangeté des paradoxes, saurait deviner ses caprices et les devancer, tel était le rôle nouveau que le bouillonnement d'un esprit aventureux avait eu le mérite d'imaginer et se sentait capable de remplir. De ces deux manières d'envisager la presse, celle de Carrel était plus relevée sans doute, mais déjà peut-être un peu surannée. Elle supposait aux croyances une fermeté, aux partis une consistance qu'ils ne peuvent guère prendre sur un sol comme le nôtre, tant de fois remué et rasé. Le novateur avait un sentiment plus juste de la mobilité ondoyante du flot démocratique. La presse de Carrel d'ailleurs, austère et un peu chagrine, ne sortait guère du cercle étroit des passions et des idées morales. L'autre presse, plus avenante et d'un esprit plus ouvert, devait comprendre plus aisément la place que les intérêts matériels tiennent dans la vie et dans le progrès des sociétés modernes. Tandis que l'une

restait au pied de la tribune, l'autre ne devait pas faire difficulté d'entrer à la Bourse. Ainsi, dans le champ clos de Saint-Mandé, celui des deux champions qui apercevait sous son jour, non pas le plus beau, mais le plus vrai, l'avenir de la démocratie nouvelle n'était pas le plus républicain. Il faut ajouter pourtant, pour compléter la bizarrerie du rapprochement, que ce n'était pas celui qui devait contribuer le moins efficacement à l'avénement de la république.

II

On a vu ce qu'était Carrel : un libéral de nature, un républicain de circonstance, plus en sympathie sur bien des points avec le parti qu'il combattait qu'avec celui qu'il avait adopté. Cette situation, fausse en soi, qui diminuait son autorité, prête pourtant à ses écrits un genre d'intérêt particulier. D'ordinaire en effet les chefs de parti politique, engagés dans la vivacité de la lutte, parlent plus à leurs soldats pour les animer qu'à leurs adversaires pour les convertir. Sous l'empire d'une conviction très-forte qui les pousse en avant vers leur but, ils ne perdent pas beaucoup de temps à

lever des scrupules ou à réfuter des objections; ils ne discutent pas leurs idées, ils les imposent. Une partie de leur force vient précisément de ce qu'ils ne soupçonnent pas que, sans quelque faiblesse de cœur ou d'esprit, on puisse penser autrement qu'eux. De là, aussi peu de profit que d'agrément à tirer de leurs écrits pour ceux que n'enflamme pas le même zèle. A côté d'eux, on se sent méprisé si on doute, et malmené si on réplique. Les écrits de Carrel au contraire ne sont qu'une discussion constante. Averti par ses propres incertitudes de la crainte vague que l'étiquette de son parti inspirait à l'auditoire qu'il voulait convaincre, connaissant, pour s'y être longtemps arrêté lui-même, les difficultés qui pouvaient empêcher son idéal républicain de passer à la pratique, c'est à dissiper tous ces nuages qu'il s'applique sans relâche. Il répond à toutes les objections qu'on peut lui faire, disons mieux, à celles qu'il se fait à lui-même, et ce sont ces réponses qu'il est curieux de comparer avec celles que les événements nous ont faites. A chaque page qu'on lit, à chaque question qui se présente, on s'arrête pour se demander : Si cet esprit, après tout clairvoyant et sincère, était rappelé aujourd'hui sur la scène, qu'est-ce que lui auraient appris les grands coups de théâtre dont nous avons été les témoins? Que penserait-il aujourd'hui lui-même de la valeur de ses

arguments, du résultat de ses efforts, du fondement de ses craintes ou de ses espérances?

Chose singulière, et qui frappe d'abord dans cet examen, le point sur lequel les événements ont jeté le moins de lumière, c'est celui qui était ou du moins qui paraissait le principal il y a vingt ans. Entre la république et la monarchie, la fortune s'est prononcée à deux intervalles si rapprochés et dans des sens si contraires, que si on n'avait que son jugement pour se décider, on courrait risque en vérité de rester dans l'incertitude. Elle semble s'être proposé le but malicieux de donner tour à tour raison et tort à tout le monde. Il y avait à l'établissement d'une république en France les difficultés pressenties par l'instinct populaire, déduites dès longtemps par la raison, et c'est précisément contre ces écueils marqués d'avance sur toutes les cartes que la république est venue solennellement échouer. Mais Carrel dénonçait dans la monarchie qu'il combattait, et même dans toute monarchie possible en France, des faiblesses très-réelles et qui en rendaient l'établissement très-précaire parmi nous, et il faut convenir que c'est aussi par ces côtés faibles que la monarchie a péri.

« Vous ne fonderez point la république en France, disait-on à Armand Carrel. La France n'est pas républicaine; ses goûts, ses pensées, ses souvenirs, ses

sentiments, toute sa constitution sociale en un mot repousse le pouvoir collectif et appelle le gouvernement d'un seul. C'est à l'ombre d'un trône qu'elle a grandi, vécu, vieilli; son magnifique développement social n'est qu'une plante grimpante dont la fécondité enlace un tronc par mille anneaux. Otez le tuteur, toute cette végétation luxuriante va languir et sécher. La France vit d'une centralisation forte, d'une armée de trois cent mille hommes, d'une capitale d'un million d'âmes, d'un pouvoir exécutif debout au centre, mais rayonnant partout, et toujours à l'œuvre. Que fera votre république d'un tel pouvoir? Si elle le divise, elle l'annule, et la société s'affaisse avec lui! Si elle le concentre, ce sera sur la tête d'un homme illustré par ses talents, ou désigné par la faveur populaire. Un tel homme, porté par le génie, ou par la popularité qui supplée au génie, fort d'un suffrage à qui rien ne résiste, s'élèvera comme une menace constante pour la république elle-même, qui courra grand risque de périr de la main de son premier enfant. Ainsi ont fini toutes les brillantes démocraties de ce monde, Athènes et Florence. Seulement, avec une puissance plus concentrée, des habitudes monarchiques et des soldats aguerris, vous aurez des Pisistrate et des Médicis plus tôt, et à meilleur marché. » Il ne semble pas que la prévision ait été trompée, ni que

la république ait trouvé en 1848 le secret, vainement cherché par ses devancières, d'inspirer la piété filiale aux nourrissons engraissés du lait de ses mamelles.

A cet exemple saisissant, Carrel, très-entêté de sa nature, trouverait encore pourtant quelque réponse à faire. Il tirerait de nos faiblesses mêmes, sinon de quoi nous convaincre, au moins de quoi nous embarrasser et nous mettre plaisamment en contradiction avec nous-mêmes. Il dirait, avec plus de malice encore et plus de raison qu'il y a vingt ans, qu'une nation n'est pas monarchique parce qu'elle passe son temps à couronner et à détrôner des souverains; que changer si souvent le chef de l'état, c'est faire par la force ce que la république fait par la loi; c'est être républicain de fait, sinon d'apparence, républicain moins la dignité et la liberté. Il raillerait avec une satire plus mordante tous ces gens qui se croient monarchiques parce qu'ils ne peuvent pas se passer d'un maître et d'une livrée, absolument comme des mauvais sujets qui se diraient bons maris parce qu'ils ne peuvent se passer d'être en ménage; comme si le sentiment monarchique n'était pas jaloux de sa nature tout aussi bien que le sentiment conjugal, et ne comptait pas au nombre des devoirs qu'il impose la fidélité, et en certain cas l'abstinence! Il ajouterait enfin, raisonnant ici très-justement, que l'essence de la monarchie ré-

side dans l'irresponsabilité de la personne royale, parce que, l'humanité étant faillible, on ne peut accorder à un homme un pouvoir inamovible qu'en s'engageant à ne pas lui demander compte de ses fautes. Or l'exemple de Louis XVI, de Napoléon, de Charles X et de Louis-Philippe, tous appréhendés au corps pour des crimes réels ou imaginaires, prouve que l'irresponsabilité royale, quand elle ne s'appuie plus sur le prestige populaire, est une fiction difficilement respectée par la vivacité française.

Tout cela sans doute ne fera pas que la France devienne républicaine; mais c'est assez pour expliquer pourquoi chacun est resté dans sa conviction, et pourquoi la France se trouve encore aujourd'hui divisée, comme avant 1848, en deux parts très-inégales, formée l'une d'un petit nombre de républicains, l'autre d'une immense majorité de royalistes inconséquents. Bien plus, la constitution qui nous régit semble avoir pris acte de ces inconséquences pour les consacrer par la loi, car, en rétablissant le pouvoir monarchique, elle n'a point supprimé celui de ses articles qui déclare le chef de l'état responsable devant le peuple français [1]. Elle ne nous dit pas, à la vérité, comment cette responsabilité s'exerce, ni surtout comment elle s'accorde avec l'es-

[1] Constitution du 14 janvier 1852, article 5

sence de la monarchie, et sans doute elle a raison. De telles contradictions du caractère national ne se concilient point par des articles de loi, c'est la force des choses qui les dénoue : *Fata viam invenient.*

Une autre question que les événements ont fait grandir, — transformée, mais non résolue, — c'est celle-là même qui minait lentement le crédit de Carrel dans son parti, et qui troubla le sommeil de ses dernières nuits. Le socialisme, naissant en 1836, a depuis tenu la grande place dans la révolution de 1848. Pendant trois longues années, c'est lui presque seul qui s'est battu par la plume, par la parole ou par les armes; il a noirci bien du papier et fait verser bien du sang. Vaincu, mais non écrasé dans cette lutte, il n'en est point sorti tel qu'il y était entré, ni tel qu'il apparut de très-bonne heure à l'imagination alarmée d'Armand Carrel. Le socialisme est un phénomène complexe, mélangé de passions et de systèmes : passions anciennes comme le monde, systèmes nouveaux, ou du moins renouvelés. Ce n'est pas d'hier que l'inégale distribution des richesses, ce problème devant lequel le philosophe hésite et le chrétien s'incline, allume les ressentiments du pauvre et trouble le repos des cités. Du contact du luxe et de la misère, une flamme incendiaire a jailli de tout temps. De tout temps aussi, des rêveurs généreux ont bâti dans les airs l'édifice

de sociétés imaginaires; mais presque jamais avant notre âge il ne s'était opéré d'alliance entre les systèmes des réformateurs et les passions soulevées de la multitude. Platon, Fénelon, Thomas Morus, n'ont jamais été chefs de faction; le nom de Salente ou d'Utopie n'a été inscrit sur aucun étendard d'insurrection. Ce qui a fait la force redoutable du socialisme de nos jours, c'est une forme intellectuelle et savante donnée aux éternelles convoitises du cœur humain; c'est par là qu'il a séduit de nobles cœurs et rangé sous son drapeau d'honnêtes infortunes. Quand une illusion sincère se mêle à des appétits violents, c'est un ferment qui fait lever toute la pâte. Carrel avait donc raison de redouter dans le socialisme une théorie ardente et armée.

C'est ce caractère que lui a enlevé la grande épreuve de 1848. Ce serait se flatter beaucoup d'imaginer que les passions socialistes aient cessé de souffler parmi nous parce qu'elles n'ébranlent plus les échos; elles ont reçu du vent des révolutions une trop forte impulsion pour ne pas gronder longtemps sous la main qui les comprime. 1848 a été pour les masses populaires une illusion noyée dans le sang. Jamais espoir plus inattendu ne fut suivi de plus cruelle déception. De cette fièvre d'espérances et de l'inflammation de cette blessure est restée une soif ardente qui ne saurait s'a-

paiser en un jour. Il y faut le temps; ce n'est pas assez : il y faut le traitement le plus délicat et le plus tendre, l'intelligence de toutes les souffrances réelles et la recherche de tous les progrès possibles. Mais, si les passions durent encore, ardentes bien que silenlencieuses, la plupart des systèmes ont péri. Je prie qu'on me dise où en sont aujourd'hui l'organisation du travail de M. Louis Blanc, le phalanstère de M. Considérant, le crédit gratuit de M. Proudhon, et l'Icarie de M. Cabet! Je ne doute pas que chacune de ces spéculations ne soit encore pieusement nourrie par son auteur ou ne reçoive l'encens discret de quelques disciples; mais on m'avouera qu'elles font beaucoup moins de bruit dans le monde qu'il y a dix ans, et se produisent avec moins de confiance d'être bien venues. Il semble même reçu parmi les écrivains qui avoisinent le plus les doctrines sociales de ne plus s'expliquer jamais d'une façon nette sur le genre de régénération qu'ils espèrent pour le monde, et de glisser à la faveur d'une obscurité mystique dans la main du raisonneur indiscret qui voudrait les serrer de trop près. Toujours aussi disposé à courir aux armes, le socialisme aujourd'hui paraît beaucoup moins pressé de discuter.

Trois années de patients, de lumineux débats à la tribune et dans la presse, nous ont valu cet avantage.

Il est, à mon sens, plus grand et doit inspirer plus de confiance pour l'avenir que la victoire momentanée des canons sur les barricades. Je fais cas de la force, cet auxiliaire indispensable du droit, dont elle a le tort pourtant d'aimer à se passer trop souvent; mais à la longue c'est l'intelligence qui gouverne le monde, et surtout qui termine les questions. Un système qui a renoncé à convaincre ne pourra pas longtemps combattre, et je place mon espérance pour la société dans la réfutation des théories plutôt que dans la déportation des théoriciens.

Si ces progrès peuvent paraître insuffisants pour le prix qu'ils nous ont coûté, il semble que nous ayons fait bien moins de chemin encore sur ces questions de politique étrangère et d'influence nationale si vivement agitées en 1831, et qui contribuèrent si puissamment à précipiter Armand Carrel dans le parti républicain. Les traités de 1815 subsistent encore, au moins au moment où j'écris, et la France ne semble pas songer à sortir de ses limites. La carte de l'Europe demeure comme elle fut tracée à Vienne par la plume de M. de Metternich. Rien n'est changé dans l'apparence extérieure des faits. J'ose dire pourtant que c'est sur ce point que s'est faite la plus pleine lumière. Le temps, par un irrévocable arrêt, a donné cause gagnée à cette politique pacifique qui fut le cauchemar d'Ar-

mand Carrel, et qui s'incarna pour lui non-seulement dans la personne royale, mais dans l'institution monarchique.

Lorsque Carrel demandait en effet à la France de 1830 de se lever brusquement pour exiger réparation des désastres de 1815, il n'oubliait qu'une seule chose, c'est qu'un événement comme Waterloo n'est point un effet sans cause. Une nation comme la France ne tombe point dans un tel abîme par un caprice de la fortune ou par la fraude de quelques traîtres. Il y eut en 1815 toutes les trahisons qui suivent, mais aucune de celles qui causent les grands revers, et quant à la fortune que nous lassions depuis si longtemps de nos exigences, bien loin de nous traiter sévèrement, elle s'était montrée pour nous d'une bienveillance longanime. A dire le vrai, la France avait succombé devant deux ordres de passions conjurées qu'une insigne folie avait provoquées à la fois. Une politique insensée, un enivrement inouï d'orgueil, de génie et de puissance, avaient réussi à tourner à la fois contre nous et tous les préjugés monarchiques de la vieille Europe et tous les ressentiments patriotiques des peuples. L'empire, succédant à la république, avait, par ses victoires mêmes, doublé le nombre de nos ennemis : à tous ceux qu'inquiétait déjà la contagion de nos principes, il avait donné pour alliés tous ceux qu'indisposait l'op-

pression de nos conquêtes. Nous étions déjà mal vus des rois, il nous avait fait haïr des peuples, et ainsi s'était dressée sur le Rhin par le souffle d'une même haine cette étrange coalition, où figuraient côte à côte toutes les vieilles rancunes et toutes les nouvelles aspirations du monde, les seigneurs féodaux, les Cosaques et les étudiants d'universités, et que venaient seconder de l'autre côté des Pyrénées de vieux capucins aidés de jeunes philosophes et des disciples d'Aranda mêlés à des conseillers d'inquisition.

Un cri, un geste, une menace de la France en 1830 aurait fait sortir du sol à l'instant et mis sur pied toute cette armée à peine débandée, dont tous les cadres subsistaient encore. Bien qu'un peu divisées par la victoire et déjà mécontentes l'une de l'autre, l'Europe monarchique et l'Europe populaire mettaient encore en commun le souvenir de leur injure et l'orgueil de leur vengeance : l'une offrait les mêmes généraux, l'autre était prête à fournir les mêmes contingents. Carrel flattait la France quand il lui faisait croire, sur la foi de quelques brouillons isolés, qu'au seul aspect de son drapeau paraissant sur les rives du Rhin, un tressaillement de liberté soulèverait partout le sol. Non, ces nobles couleurs, traînées sur trop de champs de bataille, avaient perdu leur éclat : le sang, la neige, la flamme, en avaient effacé la devise. L'empreinte de

l'oppression était partout trop fraîche encore : au foyer de chaque famille, les places vides n'étaient pas remplies, les armes suspendues n'étaient pas rouillées; avant de songer à venger l'empire, il fallait laisser aux peuples le temps de l'oublier.

Dix-huit années de politique modérée ont à peine suffi pour effacer cette trace sanglante, et pendant ces dix-huit années toutes les nations de l'Europe, cessant de se roidir et de se mettre en garde, se sont reprises de goût pour nos mœurs, pour nos principes, pour nous-mêmes. Du moment où l'Europe n'a plus eu la France à combattre, elle s'est remise, par une vieille habitude, à l'aimer et à l'imiter. A la faveur de la paix, aussi bien qu'à l'exemple de la France, une classe moyenne s'est partout élevée, laborieuse et modeste, mais aspirant à prendre dans les conseils de chaque état la place laissée vacante par le déclin des aristocraties vieillissantes. Un souffle venu de Paris n'a cessé de seconder cette marche ascendante. C'est l'essor de notre industrie, enfantée par la liberté, c'est le mouvement d'une pensée libérale, propagée par notre tribune, qui ont partout en Europe aidé une race nouvelle d'hommes d'état à gravir, sur les ruines des vieilles distinctions sociales, les degrés du pouvoir politique. Ainsi la France, sans sortir de son repos, par l'insensible et pacifique contagion de ses exemples et

de ses idées, a vu croître, dans chaque nation, le nombre et l'influence de ses imitateurs prêts à devenir ses alliés; puis un jour, quand une provocation nouvelle est tombée du trône même du czar qui avait dicté des lois à Paris, personne en Europe ne s'est trouvé pour servir de second à l'héritier d'Alexandre. Tout le monde au contraire a aidé la France à relever le gant. La coalition monarchique avait péri de vieillesse; la coalition des peuples s'était dissoute dans la sympathie des principes et la communauté des intérêts.

On aurait bien surpris Armand Carrel en lui annonçant que la paix, par sa propre force et la seule vertu de sa durée, devait enfanter de tels résultats. D'autres pourtant, et ceux-là mêmes qu'il combattait, portaient leurs regards assez loin pour discerner à l'horizon ces perspectives de l'avenir. Dès 1833, au moment même où le *National* s'escrimait le plus vivement et faisait blanc de son épée sur le Rhin, la Baltique et la mer Noire, un ministre des affaires étrangères associé à la politique que la France avait confiée à la sagesse du roi, interrogé par ses agents sur les difficultés naissantes qui déjà grondaient à l'orient de l'Europe, leur répondait ces paroles prophétiques : « L'essentiel ici est de gagner du temps, car, si en Orient la force est pour la Russie, en Europe le flot coule pour la France. » Il a si bien coulé en effet, qu'un jour, débor-

dant sur le Bosphore, un remous irrésistible est venu porter nos escadres jusqu'au pied des murs de Sébastopol.

C'était là ce que Carrel appelait une politique égoïste, empreinte d'un étroit esprit de famille; si égoïste et si dynastique en vérité, qu'elle n'a triomphé que sur le tombeau du prince et après la ruine de sa race! Il avait raison pourtant, plus et autrement qu'il ne le croyait. Il avait raison de penser qu'une politique qui demandait pour se développer du temps et de la patience était monarchique de sa nature, et ne pouvait s'accommoder de la précipitation républicaine. Les politiques à longue vue ne peuvent convenir aux pouvoirs à courtes échéances. Pour dominer l'avenir, il faut avant tout n'être pas pressé de l'escompter au profit d'une popularité présente. C'est la triste condition d'un chef de république de dépendre de l'opinion qui l'a élevé, et de ne pouvoir gouverner un jour sans la courtiser. Du haut d'un poste immobile, un roi est plus à son aise pour prévoir et attendre. Oui, sans doute, le roi Louis-Philippe, en maintenant de toute l'énergie de sa volonté la politique de la paix, songeait, en même temps qu'au bien de la France, à l'affermissement de son règne et à l'établissement de sa famille; mais c'est précisément l'excellence du principe monarchique de donner à l'exercice du pouvoir suprême quelque chose

de cette perspicacité prudente qu'inspire le sentiment paternel. C'est sa vertu même de fondre si bien l'un dans l'autre l'intérêt d'un état et celui d'une famille, que le souverain et le père n'ont jamais de vœux différents à former, ni de but opposé à poursuivre. Quand de tels liens de solidarité existent entre une race et une nation, rien ne peut plus les rompre, ni le temps ni l'exil. Les révolutions et les flots ont beau couler, rien ne peut empêcher les enfants proscrits de la grande famille d'applaudir de la rive étrangère aux fruits de la sagesse paternelle moissonnés par leurs frères d'armes.

Au dehors par conséquent et sur cette face de la politique qui regarde la frontière, j'ose le dire, c'est la monarchie qui a eu raison, et la république qui a eu tort, si bien que la république elle-même, pendant sa courte puissance, n'a pas cru pouvoir mieux faire que de suivre pas à pas les errements de la diplomatie royale. En revanche, sur le point capital de la politique intérieure, c'est précisément le contraire qui est arrivé. La monarchie a engagé toute son existence pour maintenir dans les lois le principe de certaines restrictions apportées à l'exercice illimité des droits politiques. Ce principe a péri avec elle ; mais, comme elle, il n'a pas revécu. C'est dans le principe opposé au contraire qu'un nouvel établissement royal est venu

chercher appui et prendre naissance. Le suffrage universel, réclamé déjà par Carrel et proclamé par la république, demeure inscrit dans nos lois, et admis sans contestation à peu près par tous les partis. De tout ce qu'avait apporté le flux de 1848, c'est la seule chose que le reflux n'ait pas emportée. On doutait qu'il fût possible, il a marché; on doutait qu'il pût durer, il a survécu à toutes les institutions nées avec lui, et, quoiqu'il soit bien jeune encore, l'enfant ne dépérit point.

Carrel ici, par conséquent, aurait pleine satisfaction, et pourtant je ne sais pourquoi j'imagine que son contentement ne serait pas sans mélange. Heureux sans doute d'avoir vaincu, je ne sais s'il aurait pour agréables tous les fruits de sa victoire. C'est que s'il n'y a sur le champ de bataille qu'une seule manière de vaincre, il y en a deux en politique, et la moindre des deux, c'est le succès matériel. Faire prévaloir ses principes dans les lois, c'est déjà quelque chose sans doute; mais ce n'est pas même la moitié du chemin : l'essentiel, c'est qu'une fois proclamés, ces principes répondent aux espérances de leurs amis et fassent mentir les craintes de leurs adversaires. Les grandes institutions politiques n'ont vraiment fait leurs preuves que quand elles ont fait taire par leurs bienfaits ceux qu'elles ont écrasés par leur puissance. Le suffrage

universel a-t-il également satisfait à ces deux démonstrations? La seconde, de sa part, il faut l'avouer, aurait encore plus de valeur que la première, car, quand on a pour soi le grand nombre, il y a moins de mérite à être le plus fort qu'il n'y en aurait à être le plus sage.

Hâtons-nous de le dire : ici encore, si on s'en tenait à l'aspect extérieur et à la surface des faits, si on jugeait le suffrage universel en le regardant passer dans la rue, il aurait pleinement gagné son procès auprès de la raison comme auprès de la fortune. Son application répétée n'a produit dans nos cités aucune des scènes violentes que l'histoire nous avait appris à redouter de la multitude. Le peuple français a convaincu les plus incrédules qu'il pouvait descendre sur la place publique sans s'y enivrer ou s'y battre. Dans l'exercice d'un droit inespéré, il a déployé un calme inattendu. Mais la crainte des désordres populaires n'était ni la seule ni la plus pressante qui fît reculer les adversaires de Carrel devant l'extension illimitée du droit de suffrage. Des motifs plus sérieux les retenaient, ceux-là mêmes qui font hésiter encore aujourd'hui la noble Angleterre, bien que ses oreilles, faites au bruit de la tempête, ne s'effarouchent point des jeux bruyants de la liberté. Leur véritable crainte, c'était que le droit de suffrage accordé au hasard, prodi-

gué à tout être humain, au seul titre de son existence, par le seul fait qu'il vit ou qu'il respire, ne laissât tomber le dépôt des libertés publiques en des mains peu soucieuses de le conserver et pressées de s'en défaire. Il importe ici, et grandement, pensaient-ils, de distinguer entre les bienfaits que la liberté donne et les devoirs qu'elle impose. Les bienfaits de la liberté, le droit de disposer de sa personne, de jouir de son travail, d'être respecté dans sa demeure et maître dans sa famille, c'est le patrimoine humain et comme la dot que Dieu a constituée à tout homme en l'envoyant en ce monde. Nul ne peut la lui ravir, et le despotisme qui la détient ou la dérobe est un état de vol permanent, contre lequel aucune prescription ne court. Aussi nombreux, aussi importants, mais plus complexes sont les devoirs de la liberté. Veiller à l'indépendance nationale contre la conquête, à l'indépendance intérieure contre l'usurpation, prendre soin de la grandeur et de la prospérité du pays, non-seulement défendre ses droits personnels, mais régler par la loi ceux d'autrui, c'est la tâche du citoyen, à laquelle participe quiconque, de près ou de loin, émet un vote politique. On appelle cela le droit, on a tort, c'est le devoir politique qu'il faut dire. Peut-on espérer que tout homme sans distinction et sans préparation en soit également capable, pauvre ou riche, enfant ou vieillard, ignorant ou

instruit, laborieux ou fainéant, vagabond ou sédentaire? Et s'il arrivait par hasard que la société conviât à cette œuvre ceux qui n'auraient ni le loisir d'y travailler avec réflexion, ni l'intelligence assez faite pour en comprendre l'étendue, n'est-il pas à craindre qu'eux-mêmes ne prissent en dégoût un labeur ingrat et un pouvoir sans prix à leurs yeux? Ne chercheraient-ils pas quelque moyen de s'en acquitter tout ensemble et de s'en débarrasser une fois pour toutes? En général les hommes tiennent peu en ce monde aux biens qu'on leur prodigue. Ils n'attachent de prix qu'à ce qu'ils ont peine à gagner ou chance de perdre. On sait ce qui arrive dans les pays aristocratiques à ces enfants gâtés de la fortune qui tiennent tout de leur naissance, et que la loi préserve de tous les coups du sort. Le suffrage universel est par excellence un grand seigneur qui s'est donné la peine de naître : sa première pensée pourrait bien être de chercher un intendant qui le décharge des soins de l'administration.

On ne peut nier qu'il n'y ait eu quelque vérité dans ce pressentiment, et que le suffrage universel n'ait montré chez nous beaucoup de penchant à constituer un procureur et à signer ensuite les blancs seings qu'on lui présente. Beaucoup de gens pensent que c'est à merveille, et qu'on réunit ainsi les avantages de l'intervention populaire et ceux de l'unité du

pouvoir. Tout va bien en effet tant que la confiance est bien placée et pour ceux à qui le choix convient; mais ces optimistes oublient que les maîtres indolents sont assez généralement aussi des maîtres fantasques. Un propriétaire actif et qui fait ses affaires ne change ses agents qu'à bon escient, quand ils ont dévié ou démérité. Une contrariété ou un caprice suffit à un souverain fainéant pour disgracier ses favoris. Le suffrage universel, notre maître à tous, a fait, il est vrai, en rétablissant la monarchie, le ferme propos de ne céder jamais à aucun de ces retours d'humeur; mais, outre qu'on ne voit pas trop devant quel tribunal on le citerait s'il lui plaisait de manquer à ses engagements, la loi lui réserve encore, dans l'élection des corps politiques, assez de moyens de se passer ses fantaisies aux dépens de la concorde intérieure et de l'harmonie des divers ressorts de l'état. Disons tout : la vraie, l'indispensable qualité politique, celle qui prépare tous les progrès et qui prévient tous les périls, c'est la vigilance; or vigilant, c'est précisément ce que le suffrage universel n'est pas. Veiller, c'est ce qui lui coûte le plus. Il a des léthargies profondes d'où il sort par de brusques secousses. Quand il s'endort sur sa couche, il laisse tout échapper de ses mains; en se relevant en-sursaut, il pourrait bien tout ébranler. Son sommeil est dangereux pour la liberté : c'est l'or-

dre que son réveil pourrait un jour mettre en péril.

Carrel lui-même ne pourrait donc se le dissimuler : si le suffrage universel a vaincu toutes les résistances, il n'a pas pour cela trompé toutes les craintes. Il lui a été plus facile d'emporter les obstacles qu'on lui opposait que d'éviter les écueils qu'on lui signalait. Ceux qui le combattaient de leurs efforts, comme ceux qui l'appelaient de leurs vœux, peuvent ainsi, chacun en certaine mesure, triompher de son résultat. Si les uns ont été meilleurs tacticiens, les autres en revanche furent meilleurs prophètes. Si les uns disent avec insolence : « Vous n'avez pas pu nous résister, et nous sommes vos maîtres ! » les autres peuvent répondre avec une tristesse sardonique : « Maîtres tant qu'il vous plaira, mais singuliers maîtres qui n'ont pas su rester libres, et nous vous l'avions bien prédit ! » Plaisir frivole, triomphe stérile des deux parts, et dont des âmes patriotiques ne peuvent se contenter longtemps ! La joie pessimiste d'avoir raison sur des ruines communes ne peut remplir des cœurs généreux. Des adversaires que des systèmes ont pu diviser, mais que réunit aujourd'hui un sentiment également vif et également inquiet d'indépendance et de dignité, ont, ce semble, quelque chose de mieux à faire que d'échanger entre eux des défis et des récriminations. Convenir ingénument, chacun pour son compte, de ces décep-

tions et chercher ensuite en commun quelque moyen de parer aux infirmités dont on souffre également, ce serait, nous le pensons, une conduite plus digne d'hommes sensés et plus conforme au bien général. Puisque la souveraineté populaire existe et qu'elle règne sans tempérament par l'organe du suffrage universel, il ne s'agit plus ni de la glorifier ni de la maudire. Le temps est passé de contester sa force et de discuter son principe : c'est à régler ses écarts qu'il faut prétendre. Il faut trouver quelque moyen de couper ses fièvres intermittentes et de soutenir ses défaillances inattendues. Tel est le problème que les révolutions nous ont posé, et qu'elles nous condamnent à résoudre.

La difficulté et l'embarras pèsent juste du même poids, il faut le dire, et sur ceux qui rêvent encore la république et sur ceux qui s'en tiennent à la monarchie ; car, quel que soit l'édifice qu'on ait la prétention d'élever, il y a là une base commune et nécessaire à laquelle, si l'on ne veut toujours camper sous la tente, il faut enfin donner la consistance qui lui manque. Et non-seulement le problème est le même pour tous, mais j'incline à penser que tous doivent en chercher la solution dans les mêmes voies. Ce qui me porte à l'espérer, c'est que, malgré tant de dissentiments que je ne cherche point à dissimuler, j'ai cru plus d'une fois

trouver le germe de cette solution dans quelques-unes des nobles inspirations d'Armand Carrel. C'est encore là un des fruits que j'ai tirés de cette lecture et que je recommande à l'appréciation du public. J'ai cru souvent y reconnaître comment, tout en restant fort différents sur des points capitaux d'organisation politique, d'honnêtes amis de la liberté et de la France pourraient encore, s'ils le voulaient, se rapprocher sur ce qui touche à la dignité individuelle et même aux conditions sociales du pays. Lorsque Carrel me développe ses plans de constitution républicaine, visiblement empruntés à l'Amérique, ces importations d'outre-mer, qui portent le cachet d'un autre monde, me laissent, je l'avoue, dans l'esprit une invincible défiance ; mais, lorsque, laissant de côté cette mécanique constitutionnelle, il en vient à établir que la démocratie n'a dû sa paisible prospérité dans les États-Unis qu'à la forte éducation civique que la race anglo-saxonne sait donner à ses enfants, je me surprends à penser comme lui, et je connais, à la douleur que je ressens, que, tout en indiquant le véritable remède, il a mis le doigt sur notre véritable plaie.

Oui, qui que ce soit qui parle, il a raison, celui qui soutient que, puisque nous avons imité l'Amérique dans le principe fondamental sur lequel reposent toutes ses institutions, il faut de toute nécessité l'imiter en-

core dans la manière dont elle apprend à ses citoyens à le manier. Il a raison, celui qui soutient qu'une fois admis le principe de la souveraineté populaire, l'unique moyen de prévenir les contre-coups étranges auxquels cette souveraineté est sujette, ce n'est pas de la garrotter et de la restreindre, mais au contraire de façonner par une pratique constante, quotidienne et sérieuse, chaque membre du souverain collectif à l'exercice du droit dont il est revêtu. Pour l'Américain, la souveraineté n'est point une décoration vaine dont il se pare dans de rares solennités; c'est une réalité qui pèse sur lui à toute heure de tout son poids. Dès qu'il a revêtu la robe virile, chacun de ses actes est un apprentissage du métier de souverain : il est souverain dans sa famille, où nulle loi ne s'ingère à lui dicter quelle éducation il doit donner à ses enfants, ni quel partage il doit faire entre eux de sa fortune. Il est souverain dans son village, dont il discute les intérêts, vote les impôts, trace les routes, sans jamais se sentir contrôlé par une administration tracassière, ou absorbé par une centralisation jalouse. Magistrat né de ses pairs, il exerce, par l'application constante du jury, le plus bel attribut de la souveraineté, le droit de justice. Il est souverain, pour son argent, dans ces grandes compagnies financières qui s'en vont, sans demander à l'état aucune subvention, ni subir aucun règle-

ment, ouvrir de nouveaux réservoirs aux populations qui débordent et féconder le sein d'une nature vierge par le contact d'une savante industrie. C'est en souverain qu'il descend sur un frêle esquif ces fleuves qui n'ont pas de bord, ou qu'il traverse la moitié du monde, porté par deux étroites voies ferrées, au travers des racines entrelacées d'arbres gigantesques. Le jour où on lui demande d'élire un président ou un congrès, on ne lui cause aucune surprise. Il y a longtemps qu'il a appris à penser lui-même, à savoir ce qu'il veut, à faire son choix et à s'y tenir, à en supporter les conséquences et à en affronter les périls. Une immense liberté individuelle, de larges franchises communales, telles sont les deux colonnes qui appuient en Amérique la souveraineté populaire, et la préservent de trop brusques ébranlements.

Notre suffrage universel est loin de marcher si bien appuyé. Tenu soigneusement en lisière pendant les jours ordinaires de la vie, ne pouvant sans permission supérieure ni bâtir une maison, ni couper un arbre, à peine admis à donner un avis sur les intérêts de clocher, ceux pourtant qui le touchent de plus près et qu'il comprend le mieux, c'est une fois tous les quatre ou cinq ans qu'à jour fixe on vient lui demander ce qu'il pense des plus hautes questions de la politique. Les mains et les yeux débandés de la veille, il n'est

pas étonnant qu'il s'avance en tâtonnant. Sa souveraineté ressemble à s'y méprendre à celle de ces petits rois de douze ans qu'on enlevait de loin en loin aux bonnes et aux précepteurs, pour leur faire tenir un lit de justice. Il dit un mot à voix basse, et prie son chancelier d'achever sa phrase. Tant que ce régime singulier durera, la souveraineté populaire ne sera qu'un jouet dangereux, car avant d'être souverain il faut être homme, et c'est l'homme que cette minorité prolongée empêche de croître. Pour les monarchies comme pour les républiques, des hommes sont pourtant un élément indispensable. Il n'y a que les dictatures qui aiment mieux se servir d'outils et ne cherchent à fabriquer que des machines; mais la démocratie en particulier est plus intéressée qu'aucune autre forme sociale à presser de toute manière cette émancipation véritable du citoyen, que Carrel appelait de tous ses vœux; car, si elle nous a tous faits égaux, c'est apparemment pour nous faire arriver tous à la virilité, et non pour faire retomber dans l'enfance ceux d'entre nous qui avaient eu déjà le bonheur de perdre l'habitude d'obéir. Elle a passé le niveau, soit; mais, pour Dieu! que ce soit en élevant toutes les tailles, et non en abaissant tous les fronts. Elle assurera mieux par là son honneur, et même sa durée, qu'en se complaisant dans sa force et en comptant ses victoires matérielles.

Ses flots, dont rien n'a pu arrêter le progrès, ont tout couvert autour de nous; mais les torrents les plus vulgaires emportent leurs digues : ils s'écoulent et sont oubliés. Les seuls fleuves dont les peuples bénissent les noms sont ceux dont le limon salutaire fertilise les champs qu'ils inondent.

M. ALFRED TONNELLÉ

Décembre 1859.

De tous les coups du sort, celui peut-être dont la résignation chrétienne accepte le plus difficilement l'épreuve, et dont la philosophie a le plus de peine à pénétrer le secret, c'est la fin prématurée d'une belle intelligence. On conçoit qu'un jeune ambitieux, pressé de jouer un rôle sur la scène du monde, soit arrêté dès le seuil par une main protectrice : à quelles tentations il échappe et que de mal il aurait pu causer ou commettre ! Quand une de ces natures aimantes, qui vivent uniquement par le cœur, est enlevée aux prémices de ses affections, la douleur se console en pensant que

sur une terre aride comme la nôtre bien des souffrances l'attendaient qui lui seront épargnées. Mais un esprit amoureux de l'étude, s'ouvrant à peine aux beautés idéales de l'intelligence, comment expliquer qu'il ait paru un instant sur la terre pour en être retiré l'instant d'après, sans avoir eu le temps de répandre autour de lui toutes les lumières dont il était éclairé? Il avait choisi la meilleure part, à l'abri tout à la fois des grandes déceptions et des grandes séductions de la vie : il avait peu de périls à courir, peu de maux à souffrir, beaucoup de services à rendre. Il poursuivait la vérité qui ne trompe point ceux qui la servent; en la découvrant par degrés, il eût aidé d'autres encore à la conquérir avec lui. Ne pouvait-il donc attendre quelques jours avant d'en aller chercher la jouissance pure dans les régions inconnues d'une autre existence?

Telles sont les réflexions mélancoliques que suggère le monument élevé par un de nos jeunes savants à la mémoire d'un aimable ami, lauréat de nos écoles, enlevé par une fièvre typhoïde le 14 octobre 1858, avant d'avoir achevé sa vingt-septième année. M. Alfred Tonnellé a à peine vécu, et de son vivant rien ne l'a fait connaître; après sa mort, il ne laisse pas d'histoire à raconter. Sans la considération héréditaire dont jouit sa famille dans une de nos principales villes de

province, son nom n'aurait pas dépassé le cercle de ses camarades d'étude. Mais dans cette obscurité dont il ne se hâtait pas de sortir, il consacrait silencieusement une activité ardente et tous les loisirs d'une existence facile à préparer pour un avenir qu'il ne devait pas voir les matériaux d'un grand édifice. Doué des facultés les plus heureuses qu'avait développées l'éducation la plus variée, ni l'impatience du succès ni l'aiguillon du besoin ne le pressaient de répandre ses forces au dehors : il les concentrait au contraire dans une étude dont le champ était immense et les détails infinis. Jeune, riche, heureux, il s'imaginait avoir le temps de jouir à son aise de sa pensée. Mais le temps est jaloux, de nos jours surtout où tant de gens se le disputent et tant de choses le remplissent ; ne pas compter avec lui, c'est l'offenser. Il s'est vengé en frappant le confiant jeune homme avant son heure et en ne laissant d'un ouvrage qui eût peut-être été un des plus remarquables de notre âge que quelques notes éparses et un souvenir profond dans le cœur d'un ami.

C'est bien un ouvrage en effet dont, sous le nom modeste de *Fragments sur l'art et la philosophie*, le public est mis en possession par les soins pieux de M. Heinrich, professeur de littérature étrangère à Lyon. Nous en reconnaîtrions le plan et les proportions quand bien même ce fidèle exécuteur d'un testament intellectuel

ne nous y aurait pas initié dans sa préface. M. Tonnellé en avait conçu le dessein à l'occasion d'une thèse qu'il devait soutenir pour obtenir le grade de docteur ès lettres, et dont le sujet était la philosophie du langage telle qu'elle résulte des derniers travaux de l'Allemagne. En méditant sur cette matière déjà riche et vaste par elle-même, elle s'était étendue encore devant ses regards. Dans le langage, c'était toute la pensée humaine qu'il avait voulu étudier, mais la pensée aux prises avec le signe matériel nécessaire à la fois pour la fixer au dedans d'elle-même et pour la traduire au dehors. L'homme, avait pensé M. Tonnellé, n'a été créé ni simple ni seul; son créateur l'a composé de deux substances et mis en rapport avec d'autres êtres. Le corps en lui, ici-bas du moins, complète l'âme, et la société complète l'être entier. La pensée de tout homme a donc besoin d'emprunter à la matière et la précision de la forme et un mode de communication avec les autres intelligences. Pour être complète et comprise, des signes matériels lui sont indispensables. Quels sont ces signes? en quel nombre et de combien de natures? Comment la pensée agit-elle sur eux? comment réagissent-ils sur la pensée? Par quel procédé s'y prend-elle pour assouplir la matière à son usage, et quelles transformations à son tour la matière lui fait-elle subir? Quels avantages et quels dangers peuvent naître de cet échange

de services et de ce concours de forces? Telle était la question que M. Tonnellé avait vue se dérouler devant lui et ne craignait pas d'aborder tout entière. Il y avait déjà, ce me semble, à l'avoir posée dans cette largeur, autant d'originalité que de hardiesse. Dans ces termes généraux, elle était à la fois neuve et immense.

Pour la bien résoudre, en effet, il n'est presque pas de branche des connaissances humaines qu'il ne fallût être décidé au moins à effleurer. Dès le seuil même, la philosophie se présentait, car il fallait reprendre à son origine ce développement de la pensée par le signe matériel. Comment avait-il commencé? Par réflexion? par tradition? par inspiration? On se heurtait ainsi, dès le premier pas, contre cette question de l'origine du langage tant débattue, il y a peu d'années, entre les philosophes. Il fallait prendre parti entre la parole révélée de M. de Bonald et le langage systématique et successif de la statue de Condillac.

Une fois commencé, comment ce développement s'était-il poursuivi? Avait-il passé, comme on le croyait généralement autrefois, du simple au composé, de l'articulation au mot, de l'interjection au verbe, et de l'idée primitive à l'idée complexe? Au contraire, comme l'Allemagne le soutient et pense le démontrer aujourd'hui, était-ce la forme complexe qui avait jailli toute

vivante du cerveau humain, pour être ensuite décomposée en même temps que desséchée par la réflexion et l'analyse? Toute l'érudition moderne devait être ici mise à contribution; car on ne pouvait suivre à la trace ce progrès du langage qu'en descendant, avec la philologie et l'ethnographie comparées, ce fleuve des peuples, qui prend sa source dans le haut Orient, pour étendre ensuite ses bras sur les continents de l'ancien monde. Voilà pour la science; voici maintenant pour le goût. Ce n'était rien moins qu'une rhétorique entière à composer. Qu'est-ce en effet que cet art de bien dire, tant commenté par les critiques anciens et modernes, sinon l'étude des rapports secrets et délicats des mots et des pensées? Que de débats encore ici! que de problèmes! Par quelles qualités diffèrent les divers idiomes des peuples? et que faut-il penser de cette différence? Est-elle nuisible ou avantageuse? Disperse-t-elle les efforts ou multiplie-t-elle les moyens d'action de la pensée? Dans l'histoire d'un même peuple peut-il y avoir plusieurs langues littéraires successives correspondant à ses révolutions diverses, ou bien chaque langue est-elle un être fini qui a ses temps de croissance, de perfection achevée et de décadence, et qui, après avoir atteint un sommet, ne fait plus que descendre et décliner? A chaque époque y a-t-il, pour ainsi dire, des rangs et une hiérarchie dans la langue, une

sorte d'étiquette qui ne permette point au mot vulgaire de s'asseoir à côté du mot noble, et un empêchement dirimant qui défende à la prose de se marier à la poésie ? ou bien l'égalité démocratique doit-elle régner désormais entre les mots comme entre les hommes ? C'étaient là autant de sujets de discussion intimement liés aux controverses littéraires les plus récentes, et qui rentraient toutes dans le plan que s'était tracé M. Tonnellé. Le champ de son examen s'étendait ainsi des origines même du monde jusqu'au temps présent ; c'était un traité de métaphysique qu'il voulait faire, tout aussi bien qu'une introduction au *Dictionnaire de l'Académie*, et, pour remplir son programme tout entier, il fallait commencer à Adam et aux patriarches, pour finir à M. Victor Hugo et aux romantiques.

Est-ce tout ? Non vraiment. La langue est sans contredit à la fois le plus souple, le plus varié, le plus savant des intruments que l'homme possède pour incarner et vivifier sa pensée. Est-il le seul et le plus élevé ? M. Tonnellé ne le pensait pas. Il en est un autre moins à la portée du vulgaire, qu'un petit nombre seulement sait manier, et dont les résultats moins accessibles à la foule ont pourtant une durée plus étendue et une portée plus haute. Les plus nobles aspirations de l'intelligence en même temps que les plus secrets sentiments du cœur ne trouvent souvent pas de mots

pour s'exprimer; mais quelques sons qui font vibrer une harpe, quelques coups de pinceaux sur une toile, une veine du marbre mise en relief par le ciseau du sculpteur, vont révéler, par une communication mystérieuse, et transmettre même à la dernière postérité tout ce fond intime de l'âme,

Quod latet arcanâ non enarrabile fibrâ.

Quand la langue est muette ou bégaye, la musique, la peinture, l'art, en un mot, sait parler. L'art a cette propriété merveilleuse de reproduire à la fois, par des secrets qui lui sont propres, ce qu'il y a de plus durable et ce qu'il y a de plus passager dans nos impressions, et ces sensations vagues qui échappent à toute parole précise, et cet idéal supérieur à toute réalité qu'aucune expression ne peut égaler. Ce qui est trop fugitif pour être saisi, ou trop sublime pour être atteint par le langage, est du ressort de l'art. C'est un miroir qui reflète et la vapeur qui fuit à l'horizon devant les regards, et le soleil qui les éblouit. Toutes les conditions et tous les procédés de l'art, de tous les arts sans distinction, formaient donc le complément nécessaire de l'étude entreprise par M. Tonnellé, et il n'avait pas hésité à réunir ce nouveau territoire à son domaine. A dire le vrai même, il est évident que c'était là, vers ces régions éthérées de l'art, qu'un instinct exquis et un entraîne-

ment naturel le portaient. C'était là qu'il avait dessein d'arriver après tant de détours pour se reposer. Seulement il prenait le plus long, et, avant de s'établir dans la possession du beau, tel que l'art le révèle, entre des madones de Raphaël et des statues grecques, il voulait avoir assuré tous ses chemins, éclairé tous ses entours, avec cette ardeur juvénile de tout voir et de tout savoir que l'ombre de l'inconnu importune et que l'abîme de l'infini attire.

L'ami de sa jeunesse nous l'affirme et nous le prouve même par un choix heureux de notes et de lettres; il était merveilleusement propre à embrasser l'ensemble et à suivre les détails d'une telle œuvre. La philosophie lui était familière depuis les bancs du collége, où il l'avait assez étudiée pour remporter au grand concours le premier prix de dissertation. Une foi vive née avec lui, mais mûrie par la société assidue des meilleurs maîtres chrétiens, avait échauffé sa raison naissante sans la contraindre ni l'enchaîner. Il avait acquis la connaissance analytique des langues anciennes sans perdre la pratique aisée des langues vivantes. Il avait l'oreille musicale et l'exécution brillante; il écrivait (on le voit) avec grâce, précision et vivacité; toutes les littératures, toutes les philosophies, Platon, Hegel, Shakspeare, Schiller, Racine, lui étaient également connus, et les citations du grec, de l'anglais, de l'alle-

mand, se pressaient involontairement sous sa plume. Sa pensée avait ainsi bien des instruments divers à son service, et pouvait à tout instant en faire l'expérience et la comparaison. Mais il avait par-dessus tout ce qui vient à bout de toutes les œuvres et ouvre la porte de toutes les découvertes, la passion de la vérité. « Renoncez pour Alfred, avait dit à ses parents un maître éclairé, à toute carrière spéciale; laissez-le tout entier au travail libre de la vérité seule. » Cette liberté, que la curiosité aurait pu rendre un peu errante et discursive, fut toujours sinon contenue, au moins ramenée dans une seule voie, moins encore par la chaîne d'une règle que par l'ardeur d'une recherche passionnée. Cette idée féconde, que la matière n'est faite que pour être le signe de la pensée, puis le point d'appui d'où la pensée prend son élan avant de s'élever au-dessus de la terre, cette idée, une fois conçue, ne l'avait plus quitté et se mêlait à toutes les occupations de sa vie. C'est le retour habituel de ce point de vue qui fait l'intérêt de ces notes éparses, de ces fragments de lettres, de journaux, qui ne sont au fond que l'histoire d'une âme. On voit que M. Tonnellé ne travaillait pas seulement à son ouvrage; il en vivait pour ainsi dire, il le respirait à toute heure; il ne pouvait ni réciter une prière, ni lire un écrit, ni exécuter une sonate, ni regarder un tableau, ni passer devant un paysage, sans

être à la fois possédé et obsédé par cette conception favorite. Lisait-il l'Écriture dans sa méditation matinale, ce verset de l'Apôtre : « Nos corps sont le temple du Saint-Esprit, » lui suggérait à l'instant cette exclamation : « Il en est ainsi de la langue; il faut l'hono-
« rer comme un instrument sacré, comme le seul
« moyen que nous ayons de fixer, de communiquer,
« de propager ce que nous savons du vrai, du beau et
« du bien. » S'était-il exercé toute la journée sur le piano : « Que je voudrais, s'écriait-il, faire passer un
« peu d'âme dans ces notes : je sens tant de choses à
« leur faire dire ; mais ce sont des rêves : l'instrument
« est rebelle et je ne me trouve pas de doigts à le sou-
« mettre. La pensée s'irrite et s'impatiente de ne pas
« arriver à s'exprimer, de se trouver décolorée, si af-
« faiblie, si différente d'elle-même, et de se reconnaître
« à peine dans sa forme. — N'est-il pas singulier, di-
« sait-il en maniant un jour de belles eaux-fortes, que
« quelques coups de burin, quelques hachures jetées
« ainsi sur un vieux morceau de papier jaune, puissent
« parler si vivement à l'âme?.. Mais on ne comprend
« pas cela du premier coup : c'est une langue qui a
« des signes particuliers qu'il faut apprendre et qu'on
« ne sait pas sans l'avoir apprise. » Et de même qu'il cherchait toujours la pensée sous la forme, il lui était impossible également, dans les études les plus sérieu-

ses, de perdre tout à fait la préoccupation du style. En s'enfonçant dans les plus savantes élucubrations des philologues allemands, il cherchait encore et était heureux de rencontrer par hasard le mérite littéraire : « Les mémoires de Humboldt, écrit-il, sont des chefs-« d'œuvre de composition. La forme, le style a beau-« coup de simplicité et d'ampleur. Je trouve que cela « rappelle la fermeté et la justesse avec le contexte « nourri et serré du dix-septième siècle, par exemple « de la Logique de Port-Royal, avec quelque chose de « plus abstrait et de moins accessible qui tient au gé-« nie allemand, et avec une forme bien plus large et « plus synthétique qui tient à la langue. — Celui, dit « son affectueux biographe, qui, introduit inopiné-« ment dans sa bibliothèque, y eût trouvé le lexique « hébreu-latin de Gensénius à côté d'un livre sur la « peinture et d'une Vie de Mozart, eût peut-être eu « quelque peine à comprendre la relation de deux or-« dres d'idées si opposées; mais pour lui cette relation « était étroite et intime. » Cette unité de la forme et de la pensée était, on le voit, moins une conception de son intelligence que le fond même de sa personne; il ne la cherchait partout et ne la rêvait toujours que parce qu'il se sentait capable de la réaliser en lui-même. C'était l'effet de la libéralité de la nature, qui avait établi chez ce jeune homme les sens, le jugement, l'i-

magination dans une parfaite harmonie, en traitant ces facultés diverses avec une égale faveur. Sensible et réfléchi, doué d'une organisation d'artiste et de beaucoup de force de raisonnement, il restait ouvert à toutes les impressions du dehors, et recueilli pour écouter la voix intérieure de la méditation. La moindre brise, après avoir ébranlé sa fibre délicate, allait retentir dans les profondeurs de son âme par un son grave et mélancolique.

Cet heureux équilibre aurait, on peut l'espérer, préservé M. Tonnellé des deux écueils contre lesquels vient trop souvent échouer la critique des œuvres d'art et de littérature. Il n'aurait pas sacrifié la pensée à la forme en s'éprenant d'une passion voluptueuse pour la beauté purement physique, pour l'éclat sensuel de la poésie et du pinceau ; mais il n'aurait pas non plus fait à la forme des conditions trop rigoureuses en l'assujettissant à toutes les exigences d'une théorie toujours étroite par cela même qu'elle est exclusive. De ces deux excès auxquels la critique des arts est sujette, le premier est sans contredit le plus fâcheux, et de nos jours surtout le plus à craindre. C'est la tendance naturelle de l'art de courir toujours vers ce qui brille et ce qui plaît ; c'est l'effet de son éternelle jeunesse ; l'art est toujours un enfant qu'un rien séduit. La critique est par devoir chargée de le retenir sur cette pente et de

lui faire entendre la voix sévère de la règle. Généralement aujourd'hui elle trouve ce métier trop fâcheux et préfère celui d'adulateur, effectivement plus commode. Elle remplit volontiers auprès de l'art le rôle de ces conseillers perfides qui aident les enfants prodigues à dépenser dans de mauvaises sociétés brillantes tous les trésors de leur jeunesse. Mais, par une réaction inévitable, il y a aussi des critiques qui remplissent leur tâche comme ces pédagogues dont l'austérité continue révolte et fait cabrer les élèves. Ils veulent que l'art ait en toutes choses, dans la moindre de ses œuvres, un but moral très-précisément défini. Ils ne connaissent de beauté véritable que celle qui rentre dans certains cadres et naît de certains sujets. Je doute que, soit la morale, soit l'art, profitent de ces efforts trop systématiques. C'est ainsi qu'on voulait, au dix-septième siècle, que toutes les pièces de théâtre eussent une moralité directe comme les fables d'Ésope, et le *Cid* a failli périr sous cette exigence. Mais qui jamais, au spectacle, a pensé à la moralité qu'on peut tirer de la conduite du *Cid* ou d'*Horace*? C'est l'impression générale produite par l'élévation des sentiments et du langage, c'est cette exaltation momentanée au-dessus des soucis et des misères de la terre, qui naît de l'admiration d'une œuvre d'art, c'est là sa véritable moralité, et non la maxime didactique qu'on peut tirer de la fiction

qu'elle représente. J'ai vu de même de nos jours un pieux critique qui, placé devant un tableau du pinceau correct et chaste de le Sueur, haussait les épaules en disant : « On appelle cela beau ! » Son dédain venait uniquement de ce que le sujet, étant tiré de la mythologie, s'écartait de la source unique où il voulait que l'art puisât ses inspirations. C'était méconnaître une des conditions nécessaires de ce monde, une de celles qui frappent le plus évidemment les regards ; c'est que les choses qui devraient marcher le plus naturellement unies sont très-souvent séparées. Il y a une bonne et ancienne raison à ce désordre ; une raison qui a commencé au paradis terrestre, et je m'étonne que les critiques dont je parle n'y songent pas plus volontiers. Rien n'est en ce monde absolument comme il doit être. Que le beau soit le vêtement que Dieu a donné au bien, je n'en doute pas ; mais le bien fait si souvent ici-bas de mauvaises rencontres, et il a tant de luttes à soutenir, qu'il n'est pas étonnant qu'il ait laissé aux buissons du chemin quelques lambeaux de ses voiles encore parfumés et brillants.

Ce qui me plaît dans les notes jetées par M. Tonnellé, un peu au hasard, sur le papier, chaque soir, après la lecture d'un livre ou la visite d'un musée, c'est que, bien qu'animée d'un souffle moral et religieux constant, sa critique ne se croit pourtant pas obligée

d'être pour cela étroite et partiale. Quoiqu'il ait un système, et un système très-arrêté, il ne croit pas nécessaire de maudire tout ce qui s'en écarte, ou plutôt son système est conçu de manière que tout ce qui est vraiment digne du nom de beau peut y rentrer facilement en subissant quelques-modifications et en dépouillant tout alliage impur. Partant de cette idée que la forme ne doit être que l'expression de la pensée, et par conséquent ne doit pas être recherchée pour elle-même, il affirme pourtant que la forme ne peut bien remplir sa tâche qu'à la condition d'être arrivée à son plus haut point de perfection. « L'œuvre d'art, dit-il « par une très-belle comparaison, doit être comme « une lampe d'albâtre dont la matière est pure et « belle. L'idée de la beauté brûle au dedans comme « une flamme et en éclaire le dehors. Il faut que cette « forme soit travaillée, qu'il n'y ait pas une saillie, un « point qui reste dans l'ombre et fasse obstacle au pas- « sage de la lumière ; il faut que la matière soit trans- « parente et le rayon vif; que de toutes parts elle laisse « passer et se répandre à travers sa substance la flamme « divine qui brûle au dedans. » Dès lors tout ce qui peut contribuer à épurer, à polir, à perfectionner cette matière doit être accepté dans les œuvres d'art, au moins comme sujet d'étude. Il y a à profiter pour le peintre même le plus épris de l'idéal, à étudier même

les modèles des maîtres, qui ont eu le tort de rechercher trop exclusivement l'éclat des couleurs ou la grâce physique des contours. Ce ne sont pas là des buts à poursuivre, mais des moyens qu'il faut ravir pour les faire servir au vrai but. Assurément M. Tonnellé préfère les madones austères et pieuses du moyen âge à ces filles aimables et rebondies que les peintures flamande et vénitienne ont souvent désignées du nom de vierges, bien qu'elles n'aient rien de virginal dans leur personne. Mais cette préférence ne l'empêche pas d'apprécier des mérites de touche et de dessin auxquels il ne manque que d'être mieux employés. « Il ne faut « pas, dit-il avec un grand bon sens, sous prétexte de « manifester l'esprit, d'être plus idéal, tendre à sup- « primer, à annuler complétement le signe, croire que « le mutiler est un moyen de mieux dégager et de faire « éclater l'idée ; car ce signe, cet élément, est juste- « ment le moyen et la condition d'expression et de « communication pour nous, faits de corps et d'âme... « C'est une erreur de l'école allemande moderne de « peinture d'Overbeck, malgré ses incontestables qua- « lités, de vouloir amoindrir le plus possible les formes. « Elle dissèque le corps humain pour être plus reli- « gieuse et plus pure. Telle vierge, à Munich, n'a pas « de sein. Voyez le sein de la *Belle Jardinière*, ac- « cusé et dessiné, et comme l'admirable pureté de

« ses contours contribue à l'impression générale. »

Une seule fois, ce semble, M. Tonnellé s'écarte de cette juste mesure qui caractérise sa critique ; c'est quand il est amené à discuter la grande question élevée régulièrement de nos jours après chaque exposition de peinture, à savoir si l'art, quand il veut reproduire la nature, doit copier servilement la réalité qu'il aperçoit ou en transposer certains traits d'après un idéal conçu par l'imagination. Je n'ai pas besoin de dire que M. Tonnellé n'est pas *réaliste* le moins du monde, n'a aucun faible pour M. Courbet et ses amis, et que ce n'est pas de cela que je le blâme. Mais il va peut-être un peu loin et prend le change, sinon dans l'arrêt lui-même, au moins dans les considérants dont il s'appuie quand il établit tout crûment que *le beau de l'art est supérieur au beau de la nature*. Cette proposition hardie est développée, il est vrai, avec tant de franchise et d'originalité, et par des raisons si élevées, que, tout en m'écartant de la conclusion, je ne puis me refuser le plaisir de laisser parler un instant cette voix mâle et fraîche que personne n'a écoutée et qui ne se fera plus entendre.

« Töpffer, dit-il, a raison de prétendre que le beau « de l'art est supérieur au beau de la nature. Voyez « ce qu'il dit à propos des vers de Virgile :

> Nox erat et placidum carpebant fessa soporem
> Corpora per terras; sylvæque et sæva quierant
> Æquora.

« Ceci n'est-il pas plus attachant, plus grand, plus « beau que la plus belle nuit à laquelle vous ayez as- « sisté, perdu dans les bois ou attardé dans la cam- « pagne, et regagnant votre logis à la lueur du ciel « étoilé? N'est-il pas vrai que les belles descriptions « de la nature (les vraiment belles et les moins des- « criptives dans le vrai sens du mot), que les paysa- « ges, que la musique pastorale, comme par exemple « la *Symphonie* de Beethoven, nous offrent un idéal, « nous font goûter une beauté au-dessous de laquelle « la nature elle-même nous paraît rester, et que nous « ne retrouvons jamais réalisée au même degré que « nous la sentons... N'était-ce pas l'opinion du dix- « septième siècle que l'art est supérieur à la nature?... « Au dix-septième siècle, il est très-peu question de la « nature, mais de l'homme et de Dieu... Est-ce un « mal? Ce manque de sentiment de la nature tant re- « proché au dix-septième siècle, est-ce un défaut?... « N'est-ce pas plutôt une marque de grandeur, de force « et de virilité? Et de notre temps, cette perpétuelle « effusion de l'homme qui se répand tout entier à « chaque instant dans la nature, n'est-ce pas quelque « chose de mou et d'énervant? Cela ne touche-t-il pas « au panthéisme et au matérialisme? N'est-ce pas des- « cendre? N'est-ce pas un manque de force de l'âme « qui ne trouve pas assez de ressort pour s'élancer

« d'elle-même à Dieu, du monde humain au monde « divin, sans interroger le monde sensible, mais re- « tombe au contraire d'elle-même dans ce qui lui est « inférieur, c'est-à-dire dans la nature pour s'y alan- « guir, divaguer et s'y laisser aller à des charmes un « peu sensuels?... Cette rêveuse alliance de l'âme au- « dessous d'elle, cette sorte de faiblesse et de décou- « ragement mélancolique, est-ce un bien? Faut-il se « jeter dans la nature et se reposer dans sa mol- « lesse?... Le grand jurisconsulte Pothier, allant à la « campagne huit jours de suite, s'écriait : Cela est très- « beau, *sed non habemus hic manentem civilitatem.* « N'est-ce pas là la vraie grandeur qui craint de « s'amollir et d'oublier le monde supérieur, même « pour de belles choses? Peut-être le dix-septième « siècle a-t-il poussé la sévérité un peu loin; mais « mieux vaut cent fois cet excès que l'excès contraire. « Il ne faut pas en vouloir à ce grand siècle d'avoir « consacré tout son génie à célébrer la grandeur de la « personne humaine, de la liberté, de la moralité, du « monde supérieur, de Dieu; de s'être beaucoup plus « préoccupé du monde de l'âme que de celui du corps, « et d'avoir soutenu dans l'art la cause de l'intelli- « gence et du spiritualisme, d'avoir relevé tous ces no- « bles attribut de l'homme, image de la Divinité. Et « encore l'homme, l'humanité, les voyait-il, les pei-

« gnait-il dans leur grandeur, et non, comme nous,
« dans leur laideur et leur réalité. Le dix-septième
« siècle choisissait, épurait les modèles de ses por-
« traits; cela convenait au siècle qui tout entier pro-
« clamait à la suite de Descartes que l'esprit est plus
« facile à connaître que le corps. »

N'est-ce pas qu'il y a dans tout ce morceau une verve d'austérité originale, touchante à rencontrer chez un jeune homme, chez un jeune artiste surtout, et à quelques pages seulement de descriptions très-heureuses et très-bien senties des plus beaux sites des Pyrénées? M. Tonnellé avait tort cependant : l'idéal, cette vertu de l'art, n'est point un maître si exigeant; il ne prétend pas qu'on lui immole la nature. S'il s'écarte d'elle, ce n'est pas par dédain, pour la dépasser, c'est, au contraire, par désespoir de l'atteindre en suivant les mêmes voies. Non, la nuit étoilée est plus belle encore que les plus beaux vers de Virgile, et le jeune moraliste en convient lui-même quelque part, il y a presque du blasphème *à mettre la lumière de Claude au-dessus de celle de Dieu.* La nature non plus n'est pas muette, et sa langue n'est confuse que pour les oreilles que le tumulte des sens ou le désordre des idées a depuis longtemps assourdies. Les cieux ne parlaient à David ni de panthéisme ni de matière. Le

mot du vieux jurisconsulte est touchant dans sa rudesse. Je préfère pourtant, je l'avoue, celui d'un grand savant de notre siècle, excellent chrétien et philosophe original, qui disait un jour à un fils digne de l'entendre : « Mon ami, je crois que le monde n'a été créé que pour nous être une occasion de penser. » Il avait raison : par la nature, c'est Dieu qui se révèle à la pensée de l'homme; dans l'art même le plus élevé, dans l'art religieux, par exemple, c'est toujours la pensée humaine qui essaye de parler de Dieu. Il ne peut y avoir aucune proportion, et c'est pour cela qu'il ne peut y avoir non plus, à bien prendre, aucune similitude exacte entre les deux langages. Dieu, qui a tiré la matière du néant, a laissé à sa surface l'empreinte d'une touche créatrice que personne ne peut imiter, et déposé dans son sein une force toujours et partout à l'œuvre, la vie, dont nul ne peut dérober le ressort. Depuis le brin d'herbe qui pousse sur les montagnes les plus dénudées jusqu'aux astres qui décrivent leur révolution dans les cieux, tout vit, tout se meut dans la création, et c'est à ce trait que se reconnaît la main de l'être qui est la vie par essence, la cause première de tout mouvement, et qui s'est nommé lui-même : celui qui s'appelle : Je suis. C'est là véritablement le feu du ciel qu'aucun Prométhée ne peut lui ravir. L'homme, dans l'ordre physique, n'a reçu le don de

rien créer : il ne peut faire pousser un cheveu sur sa tête ni germer une feuille sur un arbre. Toutes ses œuvres, purement matérielles, sont donc mortes, c'est-à-dire privées du plus grand charme et du caractère vraiment divin de la nature. Il faut trouver quelque secret pour les animer, et ce secret, c'est tout simplement, au lieu de la vie dont les sources ne nous sont point ouvertes, d'y déposer, d'y enfermer sa propre pensée. Voilà, entre beaucoup d'autres, une des raisons qui rendent l'idéal nécessaire dans les œuvres d'art et la servile copie de la réalité déplaisante et insuffisante. Calquez aussi exactement que vous voudrez les traits du plus beau modèle : vous n y ferez jamais ni couler le sang ni briller les yeux. A la place de la grâce vivante de l'être animé, vous aurez toujours l'immobilité du cadavre. Mais pénétrez par la pensée dans l'intérieur de l'âme que ce corps enveloppe, cherchez avant tout à faire paraître au dehors les sentiments qui se cachent au dedans, altérez un peu, si vous voulez, cette partie matérielle de l'être qui passe, fuit, et par conséquent vous échappe, pour mieux nous faire pénétrer jusqu'à ce fond immortel qui dure, alors, au lieu de vous borner à tracer une copie inanimée, vous aurez par un détour été retrouver la vie dans sa plus haute expression ; vous aurez fixé sur la toile ou détaché du marbre ces *Jocondes* charmantes ou ces *Pensiero* mé-

lancoliques, figures impérissables qui n'ont peut-être jamais vécu telles que nous les voyons, mais qui, après des siècles, semblent nous parler encore, et continuent avec les générations qui passent devant elles un interminable entretien.

Ne médisons donc ni de la nature ni de l'art; ne les sacrifions point l'un à l'autre; ne les confondons point l'un avec l'autre : ce sont *deux puissants dieux* qui ne sont ni rivaux ni égaux. Nous n'avons pas trop de tous deux, et ni l'un ni l'autre, quelque appel qu'ils nous adressent ou quelque accent qu'ils nous prêtent, ne réussiront encore, soit à contenter tous les désirs, soit à exprimer tous les mouvements de notre âme. Il restera toujours, et derrière la nature, quelque chose de plus beau qu'elle que nous ne pouvons pas apercevoir, et dans le fond de nous-mêmes un soupir dont l'art n'est encore que l'imparfait écho. C'est de quoi, du reste, M. Tonnellé était plus persuadé que personne, car personne plus que lui ne sentait le vrai tourment de cette vie, le sentiment de l'incomplet et de l'insuffisant en toutes choses, du vide de ce qu'on connaît et de l'impuissance de rendre tout ce qu'on éprouve. Après avoir élevé un peu témérairement le langage de l'homme au-dessus de celui de la nature, il fait bien souvent les honneurs de ce langage même avec un mélange de dédain et de dépit. Après avoir essayé de tous

les instruments, par moment il semble prêt à les jeter là comme trop grossiers et trop maladroits pour traduire toutes les aspirations de son âme. Il faut qu'on me laisse citer encore quelques pages où ce désespoir, en s'exprimant, s'élève à une véritable éloquence.

« Un jour viendra, s'écrie-t-il, où la pensée et les « sentiments seront délivrés de cet assujettissement « douloureux à une matière rebelle, pesante, insuffi- « sante, qui tantôt manque et tantôt accable. Alors les « bégayements des langages humains feront place à « l'intelligence; les paroles auront passé, le sens seul « restera; l'âme de tous sera un livre ouvert. Alors « cesseront ces luttes pleines d'efforts impuissants « pour forcer ces vases infidèles à s'emplir d'un peu « de cet immortel breuvage dont notre âme a soif; à « exprimer un peu de cette beauté dont nous sommes « épris. Alors cesseront les regrets de ne pas trouver « de forme pour cette pensée qui s'élance bien au delà « des bornes étroites du mot

« Et udam
« Spernit humum fugiente pennâ.

« Nous ne maudirons plus les paroles qui restrei- « gnent la grandeur de nos idées et de nos sentiments; « nous ne sentirons plus cette peine, ce vide que laisse « encore l'expression la plus parfaite de la vérité et de

« la beauté sous une forme qui en fait trop voir pour « que nous ne nous y attachions pas de toutes nos for- « ces, et trop peu pour que nous en soyons rassasiés.

« Je ne connais qu'un bien ici-bas, c'est le beau, « dit-il ailleurs, et encore n'est-il un bien que parce « qu'il excite et avive nos désirs, non parce qu'il les « comble et les satisfait. Ce n'est pas une pure dis- « traction, une récréation facile que je cherche dans « les arts et dans la nature. Dans tout ce qui me tou- « che, je sens que l'amour que j'ai pour le beau est « un amour sérieux, car c'est un amour qui fait souf- « frir. Où chacun trouve des jouissances, ou du moins « les adoucissements de la vie, je sens comme une nou- « velle et délicieuse source de tourments. La splen- « deur d'une soirée, le calme d'un paysage, un souffle « de vent tiède de printemps qui me passe sur le vi- « sage, la divine pureté d'un front de madone, une « tête grecque, un vers, un chant, que tout cela « m'emplit de souffrance! Plus la beauté entrevue est « grande, plus elle laisse l'âme inassouvie et pleine « d'une image insaisissable!

« Quand on ne sépare pas l'idée du beau de celle de « Dieu et la jouissance des besoins éternels de l'âme, « le beau porte au bien, élève et purifie par l'amour. « On éprouve le besoin d'avoir la conscience pure « après l'avoir contemplé; autrement la jouissance en

« est altérée, il n'y a plus harmonie en nous. L'admi-
« ration n'est plus un sentiment auquel l'âme puisse
« se livrer tout entière; elle se sent trop différente et
« trop indigne de son objet. Qui n'a pas senti, après
« avoir mal fait, la vue du bien lui être un reproche,
« lui causer un malaise moral, un sentiment d'humi-
« liation, de mécontentement intérieur, au lieu d'une
« calme et douce félicité?... C'est une sorte de con-
« damnation par la beauté présente encore, une réac-
« tion douloureuse par laquelle le *divin* outragé se
« venge. En ce moment on rapproche involontairement
« sa vie du type de beauté éternelle, et les laideurs en
« ressortent par contraste... Alors il arrive un peu ce
« qui arrivera au jugement de l'âme : le jugement,
« l'enfer, la vue subite de toute la vie comme dans un
« clair miroir, de toutes ses taches dans la pleine et
« impitoyable lumière du beau. Ainsi, dès ce monde,
« après avoir goûté le beau, l'âme, à la lueur d'un
« rayon isolé de la beauté éternelle, voit tous ses dé-
« fauts, entend ses dissonances dans le concert des
« harmonies divines, et ressent l'aiguillon de cette
« douleur suprême, la plus profonde de toutes, celle
« de l'être qui sent qu'il se détourne de sa foi et se
« rend indigne de son objet. Ce rayon inonde et éclaire
« les replis intimes, et tire au grand jour la vilenie et
« la bassesse des pensées qui s'y cachaient; de façon

« qu'élevée au-dessus de ses faiblesses et prosternée « dans l'humiliation qu'elles lui causent, reconnaissant « dans le beau qui la rend heureuse et qui la con- « damne une image de Dieu, elle s'écrie : Seigneur, « je ne suis pas digne que vous entriez dans ma mai- « son ; mais pourtant daignez la purifier par votre « présence, afin qu'elle devienne digne de vous servir « directement de demeure, et qu'elle vive par vous de « sa véritable vie. »

En transcrivant ces lignes pleines d'une émotion si poignante, nous n'avons plus le courage de nous plaindre que la main qui les traçait ait été sitôt glacée par la mort. Heureux même dans leurs peines les amants de la beauté parfaite qui gémissent de telles souffrances! mais ils n'ont pas de soulagement à attendre sur la terre. C'est la bonté divine qui les fait arriver d'un pas pressé vers les demeures où la vérité sans nuage se donne à des âmes sans tache, étonnées de leur bonheur; demeures splendides, pressenties par l'imagination du poëte avant d'être promises à la foi des chrétiens :

Candidus insuetum miratur limen Olympi,
Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE ET LITTÉRATURE

Préface. v
Du caractère général de l'histoire civile en France. 5
De l'état de l'opinion publique sur la Révolution de 1789. . . . 69
Histoire des conseils du roi, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours, par M. de Vidaillan. 90
De la civilisation au seizième siècle, et des derniers ouvrages de M. Michelet. 111
Le Père de Ravignan. 215
M. de Sacy. 239
Armand Carrel et des controverses politiques avant et après 1848. 303
M. Tonnellé. 387

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.